This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

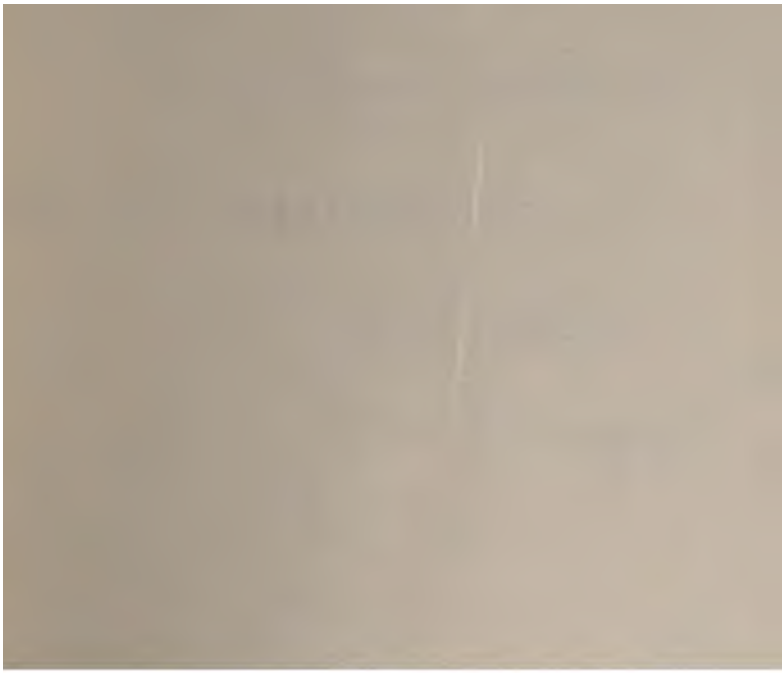

LOUIS CHABAUD

LES PRÉCURSEURS DU FÉMINISME :

[l]e de Maintenon

M^me de Genlis

M^me Campan

[L]IBRAIRIE PLON

LES PRÉCURSEURS DU FÉMINISME

MESDAMES
DE MAINTENON
DE GENLIS & CAMPAN

LEUR ROLE

DANS L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LA FEMME

« La Femme moderne sera chrétienne parce « que la fin des choses dépend de leur origine. « Or, comme le développement de la person- « nalité de la femme procède du christia- « nisme, il doit forcément y aboutir et pro- « voquer unanimement la sollicitude des « chrétiens. »

(Vicomtesse D'ADHÉMAR. — *La Femme catholique et la Démocratie*. Paris, 1900.)

PRÉFACE

Au moment où l'éducation des jeunes filles est l'objet de toutes les sollicitudes et où les problèmes scolaires qui s'y rattachent donnent lieu à tant de plans de perfectionnement ou de réforme, l'heure a paru opportune pour une étude sur le passé de cet enseignement.

Dans le rapport présenté par lui à la Chambre des députés, le 27 mai 1879, au nom de la commission chargée d'examiner sa proposition de loi sur l'*Enseignement secondaire des jeunes filles*, M. Camille Sée traite assez sévèrement tout ce qu'a fait l'ancien régime, et bien qu'obligé de confesser que les fondateurs de la première République ont été empêchés, par la guerre étrangère et le désordre des finances, de combler les lacunes qu'il signale, il fait remonter à la Convention et à

son rapporteur Lakanal l'honneur d'avoir, pour la première fois, compris l'importance de l'éducation des filles et posé les bases de la réforme qu'il appartenait à la troisième de réaliser.

Certes on ne saurait refuser au régime actuel d'avoir consacré de louables efforts et affecté des ressources considérables à l'amélioration de l'enseignement des femmes. On ne saurait prétendre non plus que ces efforts aient été complètement infructueux et ces dépenses faites toutes en pure perte.

La création des *lycées de filles* a incontestablement relevé le niveau de l'instruction féminine (1), en même temps que la concurrence

(1) Le certificat, très limité d'ailleurs, que notre impartialité délivre aux lycées de filles ne s'étend pas jusqu'à l'institution destinée, dans l'esprit du législateur, à devenir la pépinière des futures institutrices. L'*école normale de Sèvres*, s'il faut en croire une de ses plus brillantes élèves, n'a pas réalisé cet idéal, et l'enseignement fort superficiel qui y est donné n'atteint nullement le but proposé, ainsi que cela semble résulter de cet aveu compromettant : « Une chose nous frappe dans l'enseignement qu'on nous donne : les *Sévriennes* parlent sans cesse de licence, d'agrégation, et jamais de professorat. » (Gabrielle RÉVAL, *les Sévriennes*. 1900.)

Cette nécessité d'une *école normale de filles* n'en est pas moins incontestable, et l'enseignement libre, mettons congréganiste, si vous voulez, l'a comprise aussi bien que

des écoles libres, religieuses ou laïques, avec les établissements de l'État entretenait, au profit de tous, une émulation féconde.

Toutefois, à ces établissements officiels, à

l'enseignement officiel. Nul n'ignore la croisade entreprise par la vicomtesse d'Adhémar en faveur de la *nouvelle éducation de la femme* et pour la création de l'*Institut du Professorat chrétien*, dont la théorie est, par elle, très doctement exposée dans un volume in-8° publié à Paris en 1898, avec l'approbation ou plutôt la glorification de Mgr l'archevêque d'Avignon. La lettre du prélat, imprimée en tête de l'ouvrage, se termine par ces mots : « C'est une grande œuvre que vous entreprenez. Réussissez, ce sera pour la gloire de Dieu, le bien des familles, le relèvement moral et religieux de notre société française. »

Le projet n'allait à rien moins qu'à fonder une *école normale congréganiste de femmes*. L'exécution, qui comportait la réunion sous le même toit de religieuses obéissant à des règles différentes, touchait à des points délicats de discipline ecclésiastique et présentait de sérieuses difficultés pratiques. Aussi le projet a-t-il été abandonné, au moins dans cette forme, après avoir encouru la désapprobation du Saint-Père.

A un autre point de vue on s'étonna un peu de trouver, dans le programme de Mme d'Adhémar, où les noms de Balzac, George Sand et Renan, pour ne citer que ceux-là, côtoient ceux de Bossuet, Lacordaire, Dupanloup et saint François de Sales, une largeur de vues, une hardiesse et une tolérance, qui ne sont pas pour nous déplaire et qui n'ont pas effarouché l'âme très moderne de Mgr Sueur, mais qui n'ont peut-être pas été goûtées à Rome autant qu'à Avignon. Il nous suffit de constater qu'en elle-même l'idée est heureuse, et qu'amendée et mise au point, la tentative pourra être reprise avec succès.

ces fondations récentes de l'Université en faveur des femmes, il a manqué quelque chose. Il leur a manqué d'abord d'être animés de ce souffle libéral qui vivifie tout et sans lequel les plus savantes conceptions des hommes restent lettre morte. Inspirées par l'esprit sectaire, la plupart des réformes tentées n'ont atteint que fort peu le but qu'elles s'étaient proposé. En excluant la religion de leur programme, en se posant résolument et de prime abord en adversaires de l'idée chrétienne, les réformateurs ont livré leur œuvre à l'impuissance.

Aussi est-ce à dessein que, pour caractériser leur action, nous avons employé le mot d'instruction, à l'exclusion de celui d'éducation. Si ces écoles ont, dans une certaine mesure, aidé à perfectionner l'enseignement littéraire et scientifique des jeunes filles, par contre elles n'ont que fort peu contribué à former leur cœur et à élever leur esprit.

Cette mission, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, n'appartient qu'à l'éducation chrétienne.

Mais même dans la sphère plus restreinte de l'instruction proprement dite, il faut se garder aussi d'exagérer les progrès dus aux nouvelles institutions et aux nouvelles méthodes.

Dans son discours sur l'éducation des filles,

Fénelon avait dit : « Apprenez à une jeune fille à lire et à écrire correctement; il est honteux, mais ordinaire, de voir des femmes, qui ont de l'esprit et de la politesse, ne pas bien prononcer ce qu'elles lisent... Elles manquent encore plus grossièrement par l'orthographe (1), au moins accoutumez-les à faire leurs lignes droites en écrivant. Il faudrait aussi qu'une jeune fille sût la grammaire pour sa langue naturelle. »

En citant ce passage, Mme Campan fait observer que c'est là un programme d'éducation bien modeste et qui semble dénoter, dans les époques antérieures, une bien réelle indigence ou plutôt une nullité complète de l'enseignement féminin.

Il faut bien l'avouer, le reproche est mérité. Pendant de longs siècles l'instruction des femmes, exclusivement confiée à des reli-

(1) Fénelon n'avait certainement pas prévu que le conseil de l'instruction publique, c'est-à-dire la plus haute autorité pédagogique de France, décréterait un jour la liberté de la syntaxe.

Il est très bon de faire progresser l'instruction des jeunes filles ; mais il est moins bon de voir celle des garçons faire des progrès à rebours, et nous pourrions dire aussi qu'il est honteux qu'on soit obligé de simplifier l'orthographe pour n'avoir pas à relever trop de fautes dans les copies des apprentis bacheliers.

gieuses souvent ignorantes, parfois instruites, mais toujours plus préoccupées d'élever les jeunes filles pour le cloître que pour le monde, avait été fort négligée. Ce n'est que par l'heureux hasard d'aptitudes extraordinaires ou d'une initiation privilégiée qu'une femme pouvait alors acquérir une instruction un peu supérieure. Les femmes réellement instruites, comme Mlle Scudéry, Mlle de Lenclos, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, Mlle de Lespinasse et Mme de Maintenon elle-même, ne furent que de brillantes exceptions (1).

Aussi peut-on dire avec assurance que c'est à Mme de Maintenon qu'appartient l'honneur d'avoir, la première, créé en France l'éducation des femmes.

On objectera peut-être qu'elle avait été précédée dans cette voie par le mouvement de l'hôtel de Rambouillet. Rien de plus juste. La

(1) « A cette époque les jeunes filles étaient élevées dans « leurs familles, où elles n'apprenaient rien, ou dans les « couvents, où elles n'apprenaient pas grand'chose... Ce « n'est pas aux Ursulines que Mme de Maintenon avait « appris le latin, l'italien et l'espagnol. Son maître fut « Scarron. Mme de Sévigné, qui sait également l'italien, « a reçu les leçons de l'abbé de Coulanges, de Chapelain « et de Ménage. Mme de Lafayette eut également ce der- « nier pour professeur. » (Raoul LECŒUR, *Madame de Maintenon et l'éducation au dix-septième siècle.*)

petite académie, groupée autour de la belle Julie d'Angennes, eut sur la littérature de l'époque une influence dont il est plus facile de contester les bienfaits que de nier l'existence. Cette influence fut d'ailleurs artificielle, superficielle surtout. L'hôtel de Rambouillet fut une réunion de beaux esprits plus préoccupés de briller que d'éclairer. Ce ne fut pas une école. Il ne fit pas des femmes instruites : il fit, ce qui est bien différent, des femmes savantes, ou du moins des femmes ayant des prétentions à la science et des *Précieuses*, — un titre qu'elles acceptèrent avec trop de facilité et auquel l'opinion publique, dont Molière ne fut que l'interprète, ne tarda pas à accoler l'épithète fâcheuse de Ridicules, que la postérité a consacrée.

On ne peut donc que féliciter Mme de Maintenon, qui, dans sa jeunesse, avait fréquenté à l'hôtel de Rambouillet, d'avoir réagi contre la mièvrerie et le goût douteux de ses traditions pour entrer résolument dans la voie d'un enseignement plus raisonnable, plus pratique et d'un niveau plus élevé.

Toutefois, dans sa critique des Précieuses et des fausses savantes, Molière a poussé trop loin le dédain de la science. Son idéal est

celui d'une gouvernante, non d'une mère de famille. Aussi, sans négliger pour cela d'enseigner à ses filles tout ce qui concerne les soins du ménage, Mme de Maintenon est bien plus dans le vrai quand, ne se contentant pas

> Que son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse,

elle demande encore à la femme de connaître le bien d'avec le mal, de discerner la vérité de l'erreur, le beau du laid, et d'acquérir de la littérature, de la science et des arts une notion suffisante pour élever son cœur, développer son intelligence et faire figure dans le monde.

Ce n'est pas arbitrairement et au hasard que nous avons groupé, dans cette étude, les noms de Mme de Maintenon, Mme de Genlis et Mme Campan, à l'exclusion d'autres éducatrices non sans mérite, telles que Mme Necker de Saussure, Mme de Rémusat, Mme Guizot, qui, par leurs ouvrages, ont contribué aussi à faire progresser l'éducation des femmes.

C'est que toutes trois elles se tiennent et elles se complètent. Si Mme Campan a repris à Écouen les traditions de Saint-Cyr, en en appropriant le programme et les méthodes aux besoins de son époque, Mme de Genlis, dans

ses brillantes théories sur l'éducation, a rendu justice à l'œuvre de Mme de Maintenon, dont elle a étudié et pénétré les ressorts.

Comme dans ces triptyques du Musée national de Florence, où les Primitifs se sont plu à développer dans un même cadre, avec des personnages différents et parfois à des époques différentes aussi, un même sujet et une même idée, ces trois figures, réunies par un lien commun dans le même tableau, personnifient une conception unique : *l'Éducation de la femme par le Christianisme et pour le monde*, c'est-à-dire un enseignement tenant le milieu entre l'éducation trop monacale de l'ancien régime et l'instruction purement laïque et trop souvent antireligieuse professée, de nos jours, dans les établissements universitaires.

Tout en poursuivant le progrès, ces éducatrices ont respecté la tradition, et tout en travaillant à augmenter la valeur et la dignité de la femme, elles n'ont rien négligé pour la maintenir dans l'observation des devoirs, la pratique des vertus et l'acceptation des sacrifices propres à assurer le bonheur de la famille et le salut de la société.

Aussi, au risque d'être accusé de paradoxe et avec une timidité qui n'exclura pas la con-

viction, oserons-nous présenter au public ces trois maîtresses d'école comme les véritables précurseurs, les ancêtres du Féminisme.

Non pas de ce féminisme révolutionnaire qu'on a pu définir : « une révolte de la nature contre la société (1), » non pas de ce féminisme qui, violant toutes les lois, y compris celles de la physiologie, pose la femme en rivale et en antagoniste de l'homme; mais de celui qui, suivant l'ordre de Dieu et le vœu de la nature, s'efforce d'en faire sa compagne respectée, son associée dans les devoirs et les luttes de la vie.

Non du féminisme de Mmes Olympe Audouard, Maria Deraisme, Marie Bonnevial, Maria Pognon, Séverine, Marguerite Durand et autres frondeuses ou révoltées dont la morale se résume dans cette proposition formulée par l'une d'elles au cours du dernier congrès *de la condition et des droits de la femme*, et qui n'y a pas trouvé de contradicteurs : « Dans un état supérieur de la civilisation, le mariage pourra être supprimé sans

(1) *Le Problème féministe*, par M. Pierre DE BANNEVILLE. (*Le Correspondant*, nº du 25 août 1900.)

Il faut lire aussi dans *le Correspondant* (nº du 11 septembre dernier) le très spirituel article de son aimable secrétaire, M. Trogan, intitulé : *la Libération de la femme*.

inconvénients; » mais du féminisme qui, tout en agrandissant la place de la femme au foyer domestique, lui inspire le respect du pacte conjugal et le culte de la famille.

Non du féminisme qui, sans se préoccuper du sort des ouvrières et de la misère des filles du peuple, pousse la vanité des petites intellectuelles de la bourgeoisie à l'assaut de diplômes sans valeur et de professions que, pour la plupart, elles ne pourront exercer que par l'abandon des grâces et des pudeurs de leur sexe; mais de celui qui, par la plume de M. le comte d'Haussonville (*Salaires et misères des femmes*) ou de M. Charles Benoist (*les Ouvrières de l'aiguille*), par la voix et les œuvres du Père Du Lac (*Syndicat de l'aiguille, Patronages de jeunes filles, Restaurants de femmes*), vient en aide à la détresse des femmes sans encourager leurs révoltes et panse leurs blessures sans ulcérer leurs cœurs.

Du féminisme chrétien en un mot! Car il suffit de considérer quel est le sort de la femme dans les pays musulmans, bouddhistes ou fétichistes, quel fut son sort dans les brillantes civilisations de l'antiquité païenne, pour comprendre que c'est au christianisme seul que la femme a dû son émancipation, que c'est à lui

seul qu'elle doit sa dignité et que c'est de lui seul qu'elle peut attendre sa part de bonheur.

Ces explications étaient nécessaires pour éviter tout malentendu. D'autres le seront peut-être encore pour bien définir le rôle de Mmes de Maintenon et de Genlis dans cette question du féminisme. Car, au risque d'accentuer encore le paradoxe, et fidèles à nos habitudes de sincérité, nous allons citer d'elles des textes qui, aux yeux des gens qui ne veulent pas voir le fond des choses, menacent de les poser, non pas en précurseurs du féminisme (1),

(1) Est-ce à dire qu'elles aient eu pleine conscience de ce rôle? Nous n'oserions l'affirmer. Féministes, oui; mais féministes sans le savoir. D'abord ce néologisme un peu barbare n'avait pas encore cours dans la langue et aurait fort effarouché leur purisme. La chose elle-même n'était pas inventée, et si elle leur eût apparu telle que l'ont faite les exagérations des personnalités, convaincues nous voulons le croire, mais combatives, outrancières et tapageuses que nous venons de citer, elles eussent un peu étonné et fort scandalisé leurs contemporaines et sans doute elles-mêmes.

Tout le monde a remarqué que les conceptions utiles à l'humanité, petites inventions ou grandes découvertes, surgissent toujours de plusieurs côtés à la fois, à l'heure voulue, de telle façon que souvent le nom de leur véritable initiateur demeure ignoré ou discuté. Aussi dit-on communément que les idées sont dans l'air. Cette formule manque d'exactitude. Les idées sont dans la main de Dieu, qui les dispense à l'humanité au moment marqué où elles lui sont devenues nécessaires. « L'homme s'agite et Dieu le mène, »

comme nous avons osé le prétendre, mais en adversaires résolues et convaincues des revendications féminines.

a dit Bossuet. On peut ajouter : L'homme pense et Dieu féconde sa pensée; il creuse le sillon, Dieu y fait germer le bon grain. Le problème des destinées humaines n'appartient qu'à lui, il le pose et le résout à son heure. Bien souvent le génie lui-même marche dans un éblouissement de lumière qui lui dérobe le but, tout en l'y conduisant, et bien rarement les semeurs d'idées soupçonnent la richesse des moissons qu'ils ont préparées. Denis Papin eût été bien surpris si on lui eût montré tout le chemin que devait faire l'humanité avec sa marmite, et c'est en cherchant la route de l'Inde que Christophe Colomb a découvert l'Amérique, qu'il ne cherchait pas.

Toutes proportions gardées, quand Mme de Maintenon faisait la classe à des enfants pauvres, elle avait conscience d'une tâche utile et bienfaisante; mais elle ne pouvait deviner toute l'étendue de la mission sociale qu'elle accomplissait, ni soupçonner qu'en élevant des petites filles elle élevait en même temps le niveau de la femme, et l'élevait assez haut pour préparer l'harmonie de ses destinées futures.

En recherchant les influences qui, bien antérieurement à son éclosion, ont pu favoriser ce mouvement d'expansion de l'âme de la femme que notre siècle a nommé le Féminisme, il était naturel de s'attacher d'abord aux plus directes et aux plus actives, et comme nulle action, en cette matière, ne pouvait être plus directe, plus décisive, que l'enseignement de la femme par la femme, nous ne pouvions mieux faire que de mettre au premier rang des ancêtres du féminisme les institutrices qui, au cours des trois derniers siècles, ont occupé la première place dans l'éducation féminine.

Nous avons été conduit ainsi à étudier la vie et les

Citons d'abord Mme de Maintenon : « Dieu a soumis notre sexe au moment qu'il l'a créé. La faiblesse de notre esprit et de notre corps a besoin d'être conduite, soutenue et protégée ; notre ignorance nous rend incapables de décision et nous ne pouvons, dans l'ordre de Dieu, gouverner que dépendamment des hommes. » (*Lettres édifiantes.*)

A son tour et dans le même esprit, Mme de Genlis a écrit ces lignes non moins significatives : « Il faut donc convenir qu'en général les femmes ne sont faites ni pour gouverner, ni pour se mêler des graves intérêts de la politique. » (*De l'influence des femmes.*)

Cette doctrine ne peut manquer de froisser

travaux de Mme de Maintenon, de Mme de Genlis et de Mme Campan; nous l'avons fait consciencieusement, sans parti pris, sans autre préoccupation que d'être sincère toujours, intéressant quand nous l'avons pu, nous abstenant d'infliger au lecteur, ailleurs que dans cette préface, le développement de nos théories et laissant à sa perspicacité le soin de tirer les conséquences et de conclure.

Il paraît inutile d'ajouter que ce choix n'a rien de limitatif, et qu'avec ces trois noms la liste des précurseurs n'est pas close. Chacun a dans sa mémoire et dans sa pensée d'autres noms célèbres qui, dans l'ordre de la poésie, de la science, des arts, dans le monde de la piété ou de la charité, pourraient fournir matière à une nouvelle série d'études sur *les Précurseurs du féminisme.*

les adeptes du féminisme officiel ; mais ce qui les fâchera davantage, c'est de la voir partagée par un savant et très moderne philosophe qui n'a pas craint de dire : « *A priori,* sans consulter les faits, il est déjà évident que ces deux êtres (l'homme et la femme) n'ayant pas ici-bas le même rôle à jouer, leurs facultés ne peuvent et ne doivent pas être les mêmes. S'il en était autrement, il y aurait infraction à cette loi de la sagesse de la nature (étant libre penseur, M. Compayré a évité de dire : la sagesse de Dieu) qui veut que, partout où il y a un but distinct à atteindre, il y ait des moyens spéciaux et particuliers adaptés à ce but. » (Gabriel COMPAYRÉ, *De l'éducation.*)

Dans ce langage tout scientifique, en retournant la proposition, on trouvera cet aveu que la femme, ayant d'autres facultés et d'autres aptitudes que l'homme, doit avoir aussi d'autres devoirs, d'autres fonctions et un autre rôle dans la société.

Or nous ne voulons pas dire autre chose, et de leur côté Mmes de Maintenon et de Genlis n'ont pas dit autre chose (1) ; mais il se trouve

(1) Hâtons-nous d'ajouter qu'en dehors des manifestations purement théoriques, Mme de Genlis, dans son *Projet d'école rurale ;* Mme Campan, dans son *Traité d'édu-*

que cette chose est justement tout le contraire de ce que professent les féministes de l'école de Bebel, de Maria Deraisme, Féresse-Deraisme, Daniel Lesueur, ou encore de Mme de Berezobrazow, l'apôtre du *féminisme spiritualiste*, qui ne craint pas d'insinuer que l'homme a abusé de sa force physique pour réduire la femme en esclavage.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner que M. d'Haussonville, qui a donné tant de preuves de sa sollicitude pour le sort des femmes, ait pu dire : « Personne n'a fait plus de tort, suivant moi, à la cause des femmes que le féminisme. »

Il ajoute : « Je ne suis pas partisan de ce qu'on appelle pompeusement l'émancipation des femmes ; mais je suis partisan de l'amélioration de leur condition sociale, dans la me-

cation élémentaire, en se préoccupant de procurer aux jeunes filles pauvres une éducation plus pratique, adéquate à leurs besoins, en même temps qu'utile à la société, ont montré, pour le sort de la femme, une sollicitude éclairée, qui devrait suffire à les classer parmi les féministes, au meilleur sens du mot. Rien ne mérite mieux cette qualification que ce préambule de *l'Ecole rurale :* « L'éducation des filles sera parfaite quand elle sera combinée de manière à donner les connaissances, l'instruction, les talents et les vertus les plus utiles dans une condition modeste et dans la pauvreté? »

sure du possible. » (*Salaires et misères des femmes.*)

C'est dans ces idées et dans cette mesure qu'on peut et qu'on doit être féministe. En effet tout n'est pas à répudier dans les revendications faites par les femmes et pour les femmes. Parmi elles il en est de très légitimes et de très urgentes.

Il est très légitime, par exemple, et absolument indispensable de donner à la femme l'égalité civile, en la relevant de cette incapacité dans l'état de mariage, qui du droit romain a passé dans nos codes, par la faute de ces avocats et procureurs (ceux-là mêmes que nous avons la sottise d'appeler encore nos grands ancêtres) dont la Révolution peupla les assemblées de la République et de l'Empire et auxquels nous devons des lois que l'Europe a cessé depuis longtemps de nous envier.

Nous nous garderons de discuter les savantes fantaisies de M. Léopold Lacour et sa chimère de *l'Humanisme intégral* (1), qui, faute

(1) *L'Humanisme intégral.* Paris, 1897. Sous une couverture d'un rouge emblématique, ce volume professe les théories les plus révolutionnaires, mêlées d'intentions généreuses, d'aperçus ingénieux, d'idées parfois lumineuses, souvent originales, presque toujours fausses. Nous lui re-

d'avoir pu réaliser l'identification des sexes, s'est contenté de réaliser leur confusion. Mais nous dirons que, parmi les professions ou fonctions sociales dont la femme moderne dispute l'exercice à l'homme, la plupart ne conviennent ni à ses aptitudes, ni à sa nature physique et morale. Au barreau, par exemple, où son rôle manquera d'utilité et de prestige, sa présence sera déplacée et prêtera à rire (1).

Pourquoi avocates? Pourquoi pas soldats, mesdames? J'entends bien. La délicatesse de vos membres vous interdit le rude métier des armes. Mais alors... Si vous avouez la faiblesse de vos muscles, que n'avouez-vous aussi celle de votre cerveau? L'une de vous — c'est encore Mme de Genlis — a dit d'une façon excellente : « Les femmes, plus faibles que les

prochons surtout de paraître n'avoir été écrit que pour servir de préface à l'apothéose de *Cempuis*. Pour M. Lacour, la *Coéducation des sexes* est le dernier mot de la sagesse et le couronnement, non pas du *Féminisme*, car il répudie ce vocable comme « entaché de bourgeoisisme et même quelque peu *empoisonné de Nazaréisme* », pour lui substituer celui d'*Humanisme*, dont il revendique la paternité.

(1) Un des doyens et un des maîtres du barreau parisien, Me Carraby, n'a-t-il pas dit : « La place de la femme n'est pas au Palais, mais à son foyer. » « Robe sur robe ne vaut, » disait un vieux dicton.

hommes et dépositaires des enfants, ne sont pas destinées par la nature à porter les armes ; et qui ne peut défendre n'est pas fait pour commander et pour régner. »

Il est cependant une profession, parmi celles dites libérales, où vous pouvez exceller et dont la société a tout intérêt à vous ouvrir les portes. Votre rare aptitude à panser les plaies, votre tendre dévouement au chevet des malades, feront de vous des médecins hors ligne, surtout, mesdames les doctoresses, si vous voulez bien consentir à vous spécialiser aux maladies des femmes et des enfants.

Dans cette spécialité vous êtes appelées à rendre des services éminents à l'humanité et même à la science, car en supposant que votre cerveau soit parfois rebelle à l'aridité de ses analyses (1), vous rachèterez ce côté faible par

(1) Cette supposition est souvent gratuite. Quelques femmes sont exceptionnellement douées pour les côtés les plus abstraits de la science. Nous connaissons une jeune fille qui, sans abdiquer aucune des grâces de son âge et aucun des charmes de son sexe, a pu, grâce à une intelligence très nette et très vive, servie par une volonté très forte, non seulement conquérir, comme en se jouant, ses grades et ses diplômes, mais cueillir dans un brillant concours les lauriers de l'internat. Mais Mlle F... est si modeste qu'elle nous en voudra si nous disons qu'elle est une exception.

de superbes intuitions, par de sublimes synthèses, où Dieu vous révélera ses mystères, en murmurant à votre oreille le secret de sa pensée créatrice.

Quoi encore? Les lettres, les beaux-arts? La poésie, la musique, la peinture? Mais vous n'avez pas attendu la permission des hommes pour les cultiver avec succès et conquérir à côté d'eux, au-dessus d'eux parfois, une célébrité de bon aloi. Et là encore, si parfois l'insuffisance du travail matériel vous a dérobé en partie les ressources du métier, la finesse de votre sens esthétique et la pureté de vos inspirations pourront, dans une certaine mesure, combler cette lacune et compenser cette infériorité purement organique (1).

Mais il est encore une autre fonction sociale, la première après le sacerdoce (celle-ci réservée aux hommes par Jésus-Christ lui-même, puisque, s'il a choisi des disciples parmi les femmes,

(1) M. Jules Lemaître porte un jugement plus sévère sur les aptitudes littéraires et artistiques des femmes. « Dès qu'elles s'adonnent aux tâches viriles, nous voyons qu'elles ne sont pas de force. Cela apparaît, sauf de rares exceptions, dans l'art et dans la littérature. L'imitation les perd; elles subissent l'homme dans le moment même qu'elles s'insurgent contre lui. » (Jules LEMAITRE, *Opinions à répandre*. 1901.)

il n'y a pas élu d'apôtres), la fonction d'institutrice, qui vous appartient entre toutes.

Dieu vous a marquées du sceau de son élection pour cette haute mission. Institutrices, vous l'êtes dans l'âme, vous l'êtes dès le berceau et le serez toute votre vie. Institutrices de vos enfants d'abord, institutrices de vos maris plus souvent qu'on ne pense, institutrices partout, institutrices toujours! Cet ouvrage tout entier étant consacré à démontrer cette vérité, nous nous garderons de la développer ici. Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que le métier d'institutrice convient d'autant mieux aux femmes que, dans une certaine mesure, on peut enseigner même ce qu'on ne sait pas.

AVIS AU LECTEUR

A cette préface déjà trop longue qu'il nous soit permis d'ajouter encore un mot :

La plupart des nombreux écrivains qui ont traité le même sujet que nous, et plus particulièrement ceux qui ont étudié la vie et l'œuvre de Mme de Maintenon, n'ont pas manqué de se prévaloir de merveilleuses trouvailles, dues à de savantes recherches, telles que lettres oubliées, mal datées ou mal classées dans les éditions précédentes, ou tout au moins quelques fragments, quelques membres de phrase égarés et rendus, par d'heureuses investigations, à l'admiration du public.

A leur exemple, nous avons fouillé les dépôts publics et interrogé les archives de famille, glanant çà et là quelque détail ignoré ou mal connu, dont nous n'aurons garde d'exagérer

l'importance, n'étant pas de ceux qui s'imaginent avoir inventé l'histoire, ni de ceux qui se plaisent à en creuser les sources jusqu'à troubler leur limpidité.

Nous préférons avouer avec franchise que, sans négliger de rajeunir et d'enrichir notre sujet, toutes les fois que cela a été possible, nous avons surtout cherché l'intérêt de ces récits dans leur clarté et dans l'absolu respect de la vérité historique.

Paris, 21 mars 1901.

LES PRÉCURSEURS DU FÉMINISME

MADAME DE MAINTENON

CHAPITRE PREMIER

Mme de Maintenon devant ses juges. — Les contemporains et la postérité. — Sévérités outrées, louanges excessives. — La Beaumelle contre Voltaire. — Théophile Lavallée et le duc de Noailles.

Il y avait une fois un roi et une reine... C'est par ces mots que débutent d'ordinaire les contes de fées, mais l'histoire se plaît parfois à jouer à la féerie, et c'est par ces mots aussi qu'on pourrait commencer le récit des aventures de cette femme, dont la vie fut si agitée et l'humeur si égale, qui subit toutes les misères et connut toutes les grandeurs, qui naquit dans une geôle et faillit mourir sur un trône, qui porta le nom ridicule et presque compromettant de femme Scarron avant de s'appeler marquise de Maintenon, et commença par être la gouvernante des bâtards de Louis XIV, pour devenir l'épouse légitime de leur père?

N'est-ce pas, en effet, un conte de fée ou un roman que la vie de cette reine sans couronne, mais non sans gloire? Le roman d'une honnête femme! Un conte à l'usage des personnes raisonnables! Car elle fut toujours et avant tout l'honnêteté et la raison mêmes. «La raison parlant par la bouche des Grâces,» dira Fénelon.

Le caractère, la personne et la vie de Mme de Maintenon ont donné lieu aux jugements les plus divers, aux appréciations les plus contradictoires. Attaques passionnées, panégyriques ardents, haines féroces et venimeuses, amitiés courageuses et fidèles, accusations infamantes, louanges hyperboliques, rien n'a manqué à sa mémoire pour tromper l'opinion publique. Aussi la postérité n'a-t-elle pas été beaucoup plus équitable pour elle que ne l'avaient été ses contemporains.

Le grand malheur de l'histoire, c'est que les historiens écoutent trop volontiers les faiseurs de mémoires, lesquels trop souvent n'écoutent que leurs passions. Tout en louant sans cesse l'amabilité, l'esprit, la grâce de la belle gouvernante, Saint-Simon avait ses raisons, raisons toutes personnelles et toutes politiques, pour ne pas aimer Mme de Maintenon. Elle payait pour le duc du Maine et devint la victime expiatoire de la grande colère du duc-né contre les ducs à brevet. Aussi lui attribue-t-il les plus noires intentions et les desseins les plus pervers, et il va jusqu'à lui donner les noms les plus injurieux.

Ces injures ne sont rien cependant à côté de

celles que lui prodiguent les lettres de la Palatine (1) ou des accusations infâmes vomies par les presses clandestines de Hollande dans les trente libelles attribués au capitaine Sandras de Courtilz. Dans ce concert d'invectives, la poésie devait avoir sa place. On cite, ou plutôt on n'ose plus citer, dans cette orgie d'épigrammes malsonnantes un quatrain anonyme dont les mots, quoique français, bravent l'honnêteté; un sonnet attribué à Hamilton et une satire qui fut l'œuvre non pas de Boileau, comme on l'a dit par erreur, mais de son frère Gilles Despréaux.

A ces outrages, auxquels leur violence même enlève toute autorité, il serait facile d'opposer le témoignage, un peu trop louangeur peut-être pour être tout à fait impartial, des amis et surtout des amies; celui de Mme de Sévigné d'abord, qui, dans bon nombre de ses lettres, parle à sa fille de Mme de Maintenon comme de la personne « la plus spirituelle, la plus aimable et la plus estimable »; celui de Mlle de Scudéry, qui, dans sa *Clélie*, a donné d'elle, sous le nom de Lyrianne, un portrait des plus flatteurs. Il n'est pas jusqu'à cette mauvaise langue de Bussy-Rabutin qui ne la nomme

(1) La mère du Régent appelait couramment Mme de Maintenon « la vieille », ou encore « cette vieille guénippe ». Ce sont d'ailleurs les expressions les moins injurieuses dont se servait cette Allemande, mal embouchée, pour désigner la femme légitime de son roi. Elle l'appelait encore « cette vieille ordure », « ce méchant diable », « cette ripopée », « cette ratatinée », et dans ses jours de grande colère elle la traitait d'« entremetteuse, d'empoisonneuse et de créole publique ».

qu'avec le plus grand respect et la plus sincère admiration : « Il faut dire aussi la vérité, quelle que soit sa fortune, elle sera toujours au-dessous de sa vertu. »

Mais c'est surtout dans les mémoires de Saint-Cyr, dans les confidences de Mme du Pérou, qu'il faut chercher le témoignage vivant, sincère, naïf, de la profonde vénération qu'inspiraient à toute la communauté les vertus de sa fondatrice, confidences de la bouche au cœur, que le cœur a recueillies toutes chaudes encore, toutes vibrantes de tendres émotions, d'effusions intimes et spontanées, d'admirations mal contenues, d'une intensité de sentiment qui les rend contagieuses et éminemment suggestives, comme on dirait aujourd'hui.

C'est aussi dans ses entretiens, dans sa volumineuse correspondance, qu'il faut étudier la vie, le caractère et les mobiles de la conduite de Mme de Maintenon. Malgré la sage méfiance que doivent toujours inspirer les témoignages personnels, ses lettres respirent une telle simplicité, une telle modestie, une telle candeur, une si absolue modération de pensée et de langage, qu'à moins d'admettre, comme ses plus cruels ennemis, la possibilité d'une hypocrisie soutenue pendant trois quarts de siècle et ne se démentant jamais, ni dans la bonne, ni dans la mauvaise fortune, il est difficile de ne pas tirer de ces écrits les inductions les plus favorables à leur auteur.

« Le moment est bon pour Mme de Maintenon, » écrivait Sainte-Beuve en 1849, après la publication

des deux premiers volumes de la belle *Histoire du duc de Noailles*. Je crois que l'heure lui est devenue plus favorable encore. Outre que le duc académicien a achevé le monument élevé par lui à la mémoire de son illustre parente, les travaux de MM. Théophile Lavallée, Auguste Geffroy, Jules Jacquinet, Gréard, Emile Faguet et de Sainte-Beuve lui-même n'ont pas seulement servi à familiariser le grand public avec les œuvres de l'illustre fondatrice de Saint-Cyr, ils ont contribué aussi à la montrer sous un jour plus vrai, ou tout au moins à faire justice des accusations passionnées et des grosses injures de ses contemporains.

Est-ce à dire que ces messieurs aient rendu à Mme de Maintenon la véritable place qu'elle doit occuper dans l'histoire? Tel n'est pas notre avis. Tous ont loué à l'envi, parfois avec excès, les séductions de sa personne et les charmes de son esprit; aucun d'eux n'a apprécié à leur véritable valeur la droiture de ses sentiments et l'élévation de son caractère. En notant ici que ces critiques appartiennent tous à l'Université, nous serions tenté de nous servir d'une expression qui restera juste, tout en dépassant un peu notre pensée, et de les accuser d'avoir trop laïcisé Mme de Maintenon. Nous voulons dire par là qu'ils n'ont peut-être pas tenu un compte suffisant de ses sentiments religieux. En doutant de parti pris de la sincérité de sa foi et en s'abstenant volontairement de chercher, dans cette piété de bon aloi, qui fut la règle de toute sa vie, une garantie de la pureté de ses intentions, ils ont

laissé planer sur sa mémoire je ne sais quel soupçon de combinaisons louches, où l'ambition et la politique paraissent se couvrir du manteau de la religion; sans doute le gros mot d'hypocrisie n'est pas prononcé; mais là où sa conduite s'explique tout naturellement par l'intérêt de la religion, que, dans sa pensée, elle ne séparait pas de l'amour du roi et du bonheur de la France, on se plaît à supposer des motifs compliqués, auxquels se mêle, sinon un but de cupidité ou d'ambition, au moins un esprit très prononcé de domination et d'intrigue.

De tous ces critiques, bienveillants au fond, bien qu'un peu sceptiques, le plus sceptique et le moins bienveillant est certainement Sainte-Beuve. C'est lui qui, à ce mot si simple et si vraiment chrétien de Mme de Maintenon : « J'avais un grand fonds de religion, qui m'éloignait de toute faiblesse, » répond par une plaisanterie, qui est presque une inconvenance : « Je ne vois pas de raison pour douter de cette parole, sauf accident. » Il avoue cependant que « l'intérêt matériel et positif fut toujours secondaire à ses yeux »; mais il ne lui pardonne pas son besoin de plaire, son amour immodéré pour ce qu'elle appelle elle-même « l'honneur et la *bonne gloire* ». « Sa grande coquetterie, dit-il encore, fut une coquetterie d'esprit; en avançant, ce fut une ambition et une carrière. »

Mais avant de formuler notre opinion sur l'héroïne de cette étude, il n'est pas inutile de connaître, sur son compte, le jugement de la postérité,

antérieurement aux travaux de la critique contemporaine.

Mme de Genlis, qui a écrit sur tout et sur tous et qui, au dire du même Sainte-Beuve, « aurait inventé l'écritoire, si l'invention n'avait eu lieu auparavant, » Mme de Genlis ne pouvait manquer de s'occuper de son illustre devancière. Sous le titre de *Madame de Maintenon*, pour servir de suite à l'*Histoire de Mademoiselle de Lavallière*, elle nous a donné l'histoire, ou plutôt le roman, de sa vie. Entre autres affirmations hasardées, on y trouve le jugement suivant : « Quand le règne des philosophes a commencé, le nom de Mme de Maintenon était révéré comme il devait l'être. Mme de Maintenon, bienfaitrice de la noblesse pauvre de France, était adorée dans les provinces. Les vieillards de la cour honoraient sa mémoire par un juste tribut d'éloges... Mais bientôt elle fut attaquée par des livres nouveaux. Ces livres se multiplièrent et devinrent la lecture de la nation. Au bout de trente ou quarante ans, Mme de Maintenon, tournée en ridicule par les uns, calomniée par les autres, fut méconnue de tous. »

Cette affirmation n'est pas seulement inexacte, elle est exactement le contraire de la vérité. Outre que Saint-Simon, la Palatine et les libellistes hollandais aux gages de Louvois n'avaient pas attendu le règne des philosophes pour calomnier Mme de Maintenon et salir son nom, il n'est pas vrai que tous se soient acharnés à ternir sa réputation. Deux d'entre eux, au moins, ont pris sa défense.

L'un, non le moindre, puisqu'il s'agit de Vol-

taire, s'est fait son apologiste d'une façon bien inattendue. Peu suspect de partialité pour la dévotion et pour les dévotes, c'est pourtant lui qui a défendu sa mémoire contre l'imputation si généralement admise d'avoir provoqué la révocation de l'édit de Nantes. « Pourquoi dites-vous que Mme de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes? Elle toléra cette persécution comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine; mais elle n'y eut aucune part, le fait est certain. »

L'autre, c'est l'ennemi de Voltaire, Angliviel de La Beaumelle, qui nous a laissé des « mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon » et qui le premier a publié sa correspondance.

Nous savons qu'il est devenu malséant d'invoquer le témoignage de La Beaumelle depuis que le duc de Noailles et Théophile Lavallée l'ont pris en flagrant délit de falsification du texte de quelques-unes des lettres de Saint-Cyr. M. Jacquinet l'accuse même d'y avoir ajouté des traits d'esprit, circonstance grave assurément, mais qui néanmoins ne semble pas devoir mettre si fort en colère un membre de l'Institut.

Les démêlés de La Beaumelle avec Voltaire sont restés célèbres. L'inimitié du grand homme, qui alla jusqu'à la persécution, ne lui épargna aucune insulte et l'accusa même d'avoir volé à Louis Racine et aux dames de Saint-Cyr les lettres qu'il publia. La critique a fait justice de cette imputation puérile, et nul n'ignore aujourd'hui que La Beaumelle a puisé les éléments de sa publication aux sources les plus

sûres et les plus pures. Il en est autrement de l'accusation presque aussi grave d'avoir été un dépositaire infidèle, d'avoir remanié et altéré les textes. Sur ce point on est réduit à plaider les circonstances atténuantes, en rappelant que nos pères n'avaient pas, sur la probité littéraire, les mêmes idées et les mêmes scrupules que nous (1).

Mais si La Beaumelle a eu le malheur d'avoir de son vivant un puissant ennemi dont la vengeance, après avoir empoisonné sa vie, a lourdement pesé sur sa mémoire, il lui était réservé de trouver après sa mort un défenseur aussi compétent que convaincu. Dans un savant ouvrage, récemment couronné par l'Académie française, M. Taphanel, conservateur de la bibliothèque de Versailles, après d'intéressantes recherches dans les archives des Angliviel, a pu démontrer tout ce qu'il y avait d'exagéré dans les attaques dont La Beaumelle était l'objet. Sans parvenir, sans chercher même à innocenter son client, il a du moins remis les choses au point : « Certes, dit-il, La Beaumelle a mal compris ses devoirs d'éditeur, il a manqué quelquefois de goût; il a outré les licences que prenaient de son temps

(1) Il est peut-être piquant de constater qu'un critique moderne et des plus sévères... pour les autres, Sainte-Beuve lui-même, vient d'être pris, par le savant abbé Bertin, en flagrant délit de falsification d'un texte de Chateaubriand. Ce faisant, il se conformait à sa propre théorie, car il avait émis cet aphorisme un peu léger : « En ce qui concerne les portions toutes romanesques de la vie des grands hommes, s'il y a peu à faire pour les rendre plus complètes et plus harmonieuses, il est permis de l'oser. » (*Causeries du lundi.*)

et qu'avaient prises avant lui les éditeurs de correspondances et de mémoires. Mais s'il a eu le tort grave de tronquer, d'arranger, de remanier les textes, il ne les fabriquait pas de toutes pièces, comme l'en ont accusé le duc de Noailles, Lavallée et après eux tous les historiens et tous les critiques contemporains. Beaucoup de faits, beaucoup de traits des lettres attribuées par lui à Mme de Maintenon et que les nouveaux éditeurs n'ont pas voulu admettre, parce qu'ils ne pouvaient en vérifier l'authenticité, sont très authentiques cependant. La Beaumelle les tenait pour la plupart de Saint-Cyr. » (*La Beaumelle et Saint-Cyr*, Achille TAPHANEL. — Paris, 1898.)

Et à l'appui de son dire le savant bibliothécaire cite l'opinion d'un autre érudit, dont l'autorité ne saurait être contestée, celle de Walknaër, qui s'exprime ainsi, dans ses mémoires sur Mme de Sévigné : « Les écrivains qui ont tracé des histoires ou des notices sur la vie de Françoise d'Aubigné témoignent un mépris complet pour l'ouvrage de La Beaumelle. Je suis néanmoins en mesure d'affirmer qu'on ne trouve chez aucun d'eux un seul fait, un seul détail de fait, une seule appréciation favorable ou défavorable, une seule vérité, une seule erreur, qui ne soit dans La Beaumelle. »

On n'ignore pas, en effet, qu'introduit à Saint-Cyr par le duc de Noailles, assez froidement accueilli d'abord par les dames de Saint-Louis, auprès desquelles sa qualité de huguenot n'était pas une recommandation, La Beaumelle avait su conquérir à

tel point la faveur de quelques-unes d'entre elles, et en particulier de Mme de Louvigny, que cette dame passa des mois entiers à copier pour lui, dans les archives de la communauté, les documents les plus authentiques et les plus secrets. Il finit par être si bien venu dans la maison qu'à ses séjours à Saint-Cyr on donnait à cet hérétique la chambre de l'archevêque. On sait aussi que c'est beaucoup par reconnaissance pour les services rendus, par condescendance pour ses protectrices, on pourrait presque dire ses collaboratrices, qu'après la publication, à Amsterdam, des mémoires de Mme de Maintenon, le jeune auteur, bien qu'il ne partageât pas entièrement leur fétichisme pour la fondatrice de Saint-Cyr, consentit à adoucir, à atténuer certains passages qui leur avaient paru porter atteinte au culte de leur idole.

Certes, il y a loin de là aux *tripatouillages* reprochés à La Beaumelle par Lavallée. Au surplus, dans un opuscule intitulé : *les Faux Autographes de Madame de Maintenon*, M. Grimblot conteste à son tour l'authenticité d'un certain nombre de lettres publiées par Lavallée, et pour un certain nombre d'autres lettres publiées par La Beaumelle, et que Lavallée avait cru devoir rectifier, M. Taphanel prouve que c'est le texte de La Beaumelle qui est le seul vrai et la rectification inexacte.

L'écrivain qui aborde l'histoire de Françoise d'Aubigné peut s'étonner, à bon droit, de l'abondance des documents de toute sorte que deux siècles d'études sur cette femme célèbre mettent à sa dis-

position, et la nécessité de faire un choix parmi ces richesses est un danger sérieux pour sa perspicacité, en même temps qu'une épreuve pour sa bonne foi. Aussi, avant de faire ce choix, n'était-il pas sans opportunité de rechercher quel degré de confiance il convenait d'accorder au premier en date, au plus complet de ses historiographes. Ayant prouvé, par une discussion sommaire, que La Beaumelle ne mérite pas le discrédit jeté sur ses jugements par des adversaires qui étaient des rivaux, il nous sera permis, je pense, d'invoquer parfois ses appréciations, presque toujours impartiales et modérées.

C'est de cette modération et de cette impartialité que nous voulons nous inspirer nous-même pour chercher la vérité entre tant d'opinions contradictoires, non cependant à égale distance de l'éloge et du blâme, mais plutôt en faisant pencher la balance du côté de l'admiration, de tout le poids des grandes qualités et de l'incontestable vertu de cette femme supérieure. « Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune, » a dit Boileau, et qui, suivant l'expression du Père de Brisacier, « héroïquement forte et capable des plus grandes choses, se rabaissait volontiers aux plus petites. »

D'une beauté accomplie, d'une taille élégante et majestueuse à la fois, pleine de charme et d'attraits, mais sans l'ombre de coquetterie, celle qu'on appela *la Belle Indienne* avait un esprit vif, aimable, enjoué, qui charmait tout le monde et ne blessa jamais personne. Le chevalier de Méré, qu'elle avait refusé d'épouser et qui, malgré ce refus, resta fidèle à la

passion qu'elle lui avait inspirée, disait d'elle : « Outre qu'elle est fort belle, et d'une beauté qui plaît toujours, elle est douce, reconnaissante, fidèle, secrète, modeste, intelligente. »

Sa vertu, sa piété, sa charité, surpassaient encore son esprit et sa beauté. Ce fut, dans toute l'acception du mot, une belle âme, un caractère éminemment sympathique, plein de franchise et de droiture en même temps que de grandeur et de tendresse, si tendre qu'elle ne put jamais voir une misère sans la secourir et que, pour nous servir de l'expression d'un de ses historiographes, « ses entrailles s'attendrissaient à la vue des malheureux et que la misère d'autrui lui devenait presque personnelle. »

Ses nombreuses lettres, si pleines de sentiments élevés qu'on a pu les publier sous le titre de *Lettres édifiantes* (1), témoignent toutes de la pureté de

(1) Nous avons sous les yeux, en écrivant cette page, un petit livre intitulé : *Madame de Maintenon. — Choix d'entretiens et de lettres.* Versailles 1875. Ce livre, que la modestie de l'auteur s'est refusée à signer, est dû à la plume d'une femme de haute distinction, portant un nom bien connu dans cette vieille bourgeoisie parisienne, si riche en sujets d'élite. Il n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, strictement limités aux membres de la famille et à quelques amis intimes. Nous le regrettons fort. Certes, nous n'avons pas un grand faible pour ces compilations qui, sous prétexte d'extraits ou de choix, procèdent méthodiquement à l'amputation des auteurs célèbres. Ici, rien de pareil. Le choix est fait avec tant de discernement, tant de tact, tant de cœur, surtout il résume et concrète avec tant de bonheur la pensée de la grande éducatrice, qu'il semble avoir été appelé, par une vocation spéciale, à nous révéler, près de deux siècles après sa mort, ses intentions secrètes. Aussi peut-il être donné aux jeunes filles, auxquelles l'a destiné et dédié l'auteur, comme le plus par-

son cœur et de l'honnêteté de sa vie. « Il n'est rien de si habile, dit-elle, dans l'une d'elles, qu'une conduite irréprochable. » Cette maxime, qui pourrait lui servir de devise, montre bien que cette habileté, que quelques-uns lui ont reprochée et qu'ils ont prise pour de l'esprit d'intrigue, n'était que l'expression d'un effort vertueux. Sa grande ambition fut, non pas de gouverner l'Etat, comme le prétendait Louvois, son plus cruel ennemi, mais de diriger la conscience du roi, en lui inspirant le respect de la vertu et l'amour du bien public. S'excusant auprès de Mlle d'Aumale, sa grande amie, qui la pressait d'écrire ses mémoires, voici avec quelle simplicité elle rendait compte de son rôle politique : « Je voudrais bien glorifier Dieu, par qui j'ai fait quelque bien; mais je ne puis tout dire... Pourrait-on croire que, dans ma faveur, je n'ai jamais songé à moi; que je donnais un conseil contre mon ami quand le bien de l'Etat le voulait; que je sollicitais une grâce pour mon ennemi quand c'était mieux. On ne croirait rien de tout cela. Ma vie, remplie des effets de la Providence, serait ennuyeuse à ceux qui y chercheraient des intrigues et des événements multipliés. » (*Mémoires de mademoiselle d'Aumale.*)

Dans l'un des splendides portraits qu'il a peints d'après Mme de Maintenon, celui où elle porte le manteau d'hermine « qu'elle avait si bien mérité » sui-

fait manuel de religion et de morale. Une édition populaire de ce petit livre rendrait de grands services aux institutrices chrétiennes.

vant le mot de Louis XIV, toujours prêt à trahir le secret, si fidèlement gardé par elle, de son royal hymen, Mignard l'a représentée en sainte Françoise romaine. Cette canonisation par l'art n'a pas été ratifiée en cour de Rome, où l'idée n'est venue à personne, que je sache, de provoquer la béatification de Françoise d'Aubigné. C'est que, si Mme de Maintenon fut une femme admirable, et une admirable chrétienne, elle ne fut pas une sainte. Il lui a manqué, pour cela, précisément ce genre de piété que, sous le nom de fanatisme et de bigoterie, lui reprochent à tort quelques-uns de ses détracteurs. Elle n'eut jamais ce degré d'exaltation religieuse qui fait les sainte Thérèse d'Avila ou les sainte Catherine de Sienne et que saint Paul nomme si excellemment la folie de la croix. Esprit prudent, calme et pondéré; ennemie de tous les excès (1), modeste et contenue jusque dans son culte pour la divinité, elle évitait les raffinements de spiritualité (2) comme les austérités indiscrètes. « Mettez en paix votre esprit, votre cœur, votre zèle, et ne picotez pas votre chère conscience, » écrivait-elle à ses chères filles de Saint-Cyr; ou encore : « Ne soyez pas pointilleuses avec vous-mêmes, Dieu ne l'est pas avec vous. »

(1) « Cette piété simple, raisonnable, éloignée de tout excès, de toute recherche, et qui met avant tout le devoir, c'est celle que Mme de Maintenon, après l'avoir reçue, s'efforcera toute sa vie de répandre autour d'elle. » (*Correspondance spirituelle.*)

(2) « La piété de Mme de Maintenon, grande à coup sûr, mais simple, solide, pratique, ne donnait pas dans les raffinements de la spiritualité. » (Paul JACQUINET, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr.*)

Pour être une sainte, il lui a manqué encore autre chose. On ne devient saint que par le culte de toutes les perfections et la pratique de toutes les vertus. Si vertueuse que fût Mme de Maintenon, si parfaite qu'elle s'efforçât de devenir, il lui a toujours manqué une vertu, et précisément celle qui fait les grands saints et qui, en paraissant les abaisser devant les hommes, les met si haut devant Dieu : l'humilité. « Elle avait, nous apprend la correspondance spirituelle, un certain penchant à l'orgueil. » Malgré tous les efforts qu'elle fit par la suite pour se corriger de cet orgueil de caste qu'elle devait à sa naissance et dont elle donna des preuves dès sa plus tendre enfance (1), il en resta toujours quelque chose. C'est ainsi que lorsqu'elle créa cette œuvre qui est la gloire de sa vie, la maison de Saint-Cyr, elle songea exclusivement aux filles de la noblesse. Humble de cœur et d'intentions, modeste de tenue, mais grande dame toujours et conservant jusqu'au bout le préjugé de la naissance.

Sur le chemin de la sainteté, Mme de Maintenon s'était donc arrêtée à la sagesse, non pas cette sagesse humaine, qui n'est souvent que le luxe d'un égoïsme savant, mais une sagesse inspirée par la religion et l'amour du prochain, par une bienfaisance dont Dieu et Manceau, le confident de ses

(1) Au château Trompette, où son père était enfermé, elle jouait avec la fille du geôlier, plus riche qu'elle et qui lui montrait un riche ménage de poupée en argent. « Oui, dit-elle, vous avez des jouets plus beaux que les miens, mais vous n'êtes pas demoiselle, et moi, je le suis.

aumônes, ont seuls connu tous les secrets. « Oh! s'écrie, dans ses mémoires, cet homme de bien, qui fut l'intendant de Mme de Maintenon et l'exécuteur de ses bonnes œuvres, que de charités j'aurais à raconter, si elle ne les avait ensevelies dans l'oubli, les unes en les faisant elle-même, les autres en m'ordonnant de les taire à jamais! »

Le roi, qui ne connaissait qu'une faible partie de ses bonnes œuvres, lui disait : « Madame, vous tiendriez très bien la charge de grand aumônier de France. »

Cette grande chrétienne qui fut en même temps, ne l'oublions pas, une femme du monde des plus séduisantes, des plus spirituelles, des plus gaies, des plus affables, indulgente aux fautes d'autrui et n'ayant de sévérité que pour elle-même, poussa au suprême degré le pardon des injures. A ceux qui cherchaient à la perdre, après avoir été comblés de ses bienfaits, elle répondait dans cette prière, recueillie par une dame de Saint-Cyr : « Mon Dieu! vous m'avez fait la grâce de ne pas haïr mes ennemis... vous m'ordonnez de prier pour eux. Je vous demande de souffrir patiemment leur haine, leurs médisances, leurs calomnies, leurs injures. Faites-moi la grâce de ne leur en donner jamais aucun sujet. »

Si digne dans l'adversité, si modeste dans les grandeurs, Mme de Maintenon resta toujours inébranlable dans ses principes et dans sa foi. La grande originalité de cette femme, si peu semblable aux autres femmes de la cour, consiste précisément dans

ce contraste entre les vicissitudes de sa fortune et l'unité de sa vie autant que dans la sévérité de l'opinion à son égard.

Dans ce monde, il appartient souvent aux justes de subir les dernières rigueurs de l'injustice.

CHAPITRE II

Françoise d'Aubigné. — Sa naissance, sa famille, ses voyages. — Aventures de terre et de mer, son éducation. — Mme de Villette et Mme de Neuillant. — Retour à la religion catholique. — Son mariage avec le poète Scarron.

Françoise d'Aubigné naquit le 27 novembre 1635, dans la prison de Niort (1), où son père, Constant d'Aubigné, était enfermé pour quelqu'un des méfaits dont il fut coutumier, pour cause d'intrigues avec l'étranger, disent les uns; pour crime de faux mon-

(1) Après Mme de Caylus et Mlle d'Aumale, après Languet de Gergy et La Beaumelle, après les parents, les amis et les contemporains de Mme de Maintenon, tous ses historiens l'avaient fait naître à la conciergerie de Niort. Mais dans un opuscule publié à Niort, en 1899, sous ce titre : *Françoise d'Aubigné. Etudes critiques*, un archéologue de cette ville, M. de Gelin, s'est donné pour mission de démolir cette légende; à grand renfort d'érudition locale, il essaie de prouver que ce n'est pas dans la prison même, où Mme d'Aubigné n'avait pas accompagné son mari, mais à la porte de cette prison, qu'elle mit au monde cette petite fille qu'il nous montre mourant de faim sur le sein tari de sa mère, qui n'avait pas d'argent pour payer une nourrice. En admettant, ce qui est fort douteux, qu'il ait réussi à faire cette preuve et malgré tout notre respect pour la vérité historique, nous nous demandons si c'était bien la peine d'écrire un volume entier pour faire une rectification qui rectifie si peu et laisse subsister le contraste que la Providence s'est plu à établir entre les humbles commencements et la haute fortune de cette femme célèbre.

nayage (1), affirment les autres; ou simplement pour dettes, insinuent les plus bienveillants. Il n'en était pas à ses débuts dans le crime. On sait qu'il avait poignardé sa première femme, fille du baron Courant de Châtelaillon. « Ensuite qu'il fut revenu en France, dit le vieil Agrippa d'Aubigné, son père, il se maria, sans mon consentement, à une malheureuse, qu'il a tuée depuis. »

Etant prisonnier au château Trompette, à Bordeaux, il épousa, en secondes noces, Jeanne de Cardillac, fille du gouverneur de cette citadelle, celle-là même qui voulut partager sa captivité à la prison de Niort et y accoucha d'une fille. Les principaux événements de sa vie s'accomplissaient ainsi dans les prisons du roi. Ayant enfin recouvré sa liberté, il s'embarqua pour les Iles, comme on disait alors, et, après des fortunes diverses, finit par mourir en 1645, à la Martinique, si complètement ruiné par le jeu que, pour obtenir de rentrer en France, sa veuve fut obligée, dit un de ses historiographes, de laisser sa fille en gage à ses créanciers.

On eût pu croire que cette enfant, qui avait vu le jour dans un cachot et que sa mère était obligée d'abandonner ainsi, était née sous une mauvaise étoile. Pendant la traversée, *Biquette*, — c'est le nom qu'on lui donnait en Poitou, — Biquette fut si

(1) Cette imputation de faux monnayage est une tradition populaire du Poitou, et il y a quelques années, on montrait encore, dans les souterrains du château de Maillezais, dont Henri IV confia la garde à Agrippa d'Aubigné, après l'avoir fortifié, le caveau où Constant d'Aubigné monnayait et jusqu'au fourneau sur lequel il mettait les métaux en fusion.

gravement malade qu'on la tint pour morte et qu'on préparait déjà la planche destinée à recevoir son petit corps, quand son cœur se reprit à battre sous les baisers éperdus de sa mère (1). Plus tard le navire qui la portait faillit périr dans une tempête et fut sur le point ensuite d'être capturé par un corsaire. A la Martinique, la petite Françoise faillit être dévorée par un gros serpent. Mais un vieux nègre lui prédit qu'elle serait reine, ce qui ne l'empêcha pas d'épouser, à seize ans, un cul-de-jatte cloué par la maladie sur un fauteuil qui n'avait rien de royal (2).

Un gage qui boit et qui mange finit par être onéreux à ses détenteurs. Les créanciers de Mme de d'Aubigné ne tardèrent pas à s'en apercevoir et renvoyèrent la petite otage à sa famille. Tout entière à ses procès, la mère ne se hâta pas de la reprendre. La jeune Françoise fut confiée successivement à différents membres de la famille. Elle échut d'abord à une parente de Paris, la marquise de Montalembert; puis à sa tante, la marquise de Villette, qui habitait le château de Murçay, en Poitou; enfin à sa marraine, Mme de Neuillant. La mère, dit M. Faguet, avait

(1) Un jour, à l'époque de sa grandeur, Mme de Maintenon racontait à Marly cet épisode de son enfance. « Madame, lui dit l'évêque de Metz, on ne revient pas de si loin pour peu de chose. » (*Madame de Maintenon et sa famille*, par Honoré BONHOMME. Paris, 1863.)

(2) A plusieurs reprises Mme de Maintenon, bien avant l'époque de sa grandeur, a été l'objet de prédictions semblables, notamment pendant son voyage des Pyrénées avec le duc du Maine. (Voir *les Cours galantes*, par Gustave DESNOIRETERRES, t. III, chap. I.)

peu d'affection pour elle. Cet abandon semblerait le prouver. Dans une de ses lettres à Mme de Villette, elle l'appelle *sa petite galeuse.* L'expression manque, en effet, de tendresse (1).

Cependant Mme d'Aubigné n'était pas une femme vulgaire. « C'était, dit le duc de Noailles, une personne peu communicative, qui embrassait à peine ses enfants. Elle avait le sérieux que donne parfois le malheur. Mais elle supportait ses revers avec courage, comme elle avait supporté les vices de son mari (2). » (*Histoire de madame de Maintenon.*)

Ce n'était pas non plus une mauvaise mère, et elle ne négligea pas complètement l'éducation de sa fille. Trop pauvre pour lui donner des maîtres, elle lui donna des leçons. Elle lui apprenait à lire dans un vieux Plutarque. L'idée avait du bon. Plutarque n'est pas un trop mauvais instituteur, et il serait peut-être intéressant de rechercher dans quelle mesure sa prose grave et substantielle a contribué à former la saine raison et le solide jugement de la jeune fille.

Elle l'exerçait aussi à former son style. Elle n'a

(1) « Je crains bien que cette petite galeuse vous donne bien de la peine; ce sont des effets de votre bonté de l'avoir voulu prendre. Dieu lui fasse la grâce de s'en pouvoir revancher. » (28 juillet 1646.)

(2) Mme d'Aubigné avait l'âme d'une stoïcienne et aurait voulu inspirer à ses enfants la même vertu. « Un jour, le feu prit à la maison qu'elle occupait dans l'Amérique. Mme d'Aubigné voyant pleurer sa fille lui dit : — Quoi ! ma fille pleure une maison? — Hélas ! observait plus tard Mme de Maintenon, je pleurais ma poupée, que je venais de coucher dans son petit lit. » (Le R. P. MERCIER, de la Compagnie de Jésus, *Madame de Maintenon.*)

pas absolument perdu sa peine. Mme de Maintenon a beaucoup écrit : des entretiens sur l'éducation, des dialogues moraux, des proverbes à l'usage des pensionnats de jeunes filles, des lettres surtout, beaucoup de lettres, à beaucoup de personnes et sur beaucoup de sujets. Peut-on dire qu'elle soit un grand écrivain? L'éloge serait excessif. Douée de beaucoup de goût, il lui manque un peu de verve et d'imagination. Elle parle la belle langue de la fin du dix-septième siècle, grave, correcte, élégante et limpide mais peu colorée, sans grande saveur et sans grande originalité. « Style net, clair et court, » dira Mme Du Deffand. Ce style pourtant n'est pas sans charme; mais il n'y faut pas chercher le tour vif, le trait spirituel, la verve intarissable, qui ont fait des lettres de Mme de Sévigné autant de petits chefs-d'œuvre (1).

(1) L'historien de Mme de Sévigné, Walknaër, avoue cependant qu'il préfère le style de Mme de Maintenon. « Mme de Maintenon est pour le style épistolaire un modèle plus accompli que Mme de Sévigné. » (WALKNAER, *Opinions sur madame de Sévigné, sa vie et ses écrits.*)

Napoléon était aussi de cet avis. Il comparait la prose de Mme de Sévigné « à des œufs à la neige », et il disait à Sainte-Hélène : « Je crois que je préfère les lettres de Mme de Maintenon à celles de Mme de Sévigné : elles disent plus de choses. » On est quelque peu surpris de trouver Napoléon en cette affaire. Mais ce grandissime Touche-à-Tout ne se contentait pas d'avoir du génie, il avait aussi du goût à ses heures. A prendre le fond des choses et les qualités substantielles de l'une et de l'autre des deux célèbres épistolières, Walknaër et Napoléon ont mille fois raison ; mais le public, qui casse les arrêts des empereurs et même ceux des critiques, le public, dont les jugements sont sans appel, persiste à décerner le prix de style épistolaire à la tendre mère de

J.-J. Rousseau, que Mirabeau nomme « l'un des plus grands écrivains qui fut jamais », dit quelque part qu'entre une faute de grammaire et une faute de style il n'a jamais hésité. Plutôt que de donner à sa phrase une tournure languissante, il risque la faute de français. C'est cette *felix culpa* que Mme de Maintenon ne se permettra jamais. « Le style, c'est l'homme, » a dit Buffon. C'est aussi la femme. Le style de Mme de Maintenon est uni comme son caractère et sage comme sa personne. Dans son culte pour la correction, elle se refuse à pécher même contre la syntaxe. Aussi faut-il voir comme elle respecte les imparfaits du subjonctif. Ils sont quelquefois trois ou quatre à la file, qui sans doute ont grand air et donnent au discours une allure majestueuse, mais parfois un peu languissante et alourdie (1).

Quatre fois condamné à mort, déshérité et maudit par son père, contre lequel il avait pris les armes, l'indigne fils de Théodore-Agrippa d'Aubigné avait mis le comble à l'indignation du farouche huguenot, qui fut l'ami de Jeanne d'Albret (2) et le fidèle

Mme de Grignan. C'est chez lui une vieille habitude, et il ne renonce pas facilement à ses habitudes.

(1) Voici l'appréciation de Théophile Lavallée sur le style de Mme de Maintenon :

« Son style est naturel, posé, serein, uni; la pensée s'y moule dans le mot avec une facilité et une netteté extrêmes; il est comme la personne même de Mme de Maintenon, sérieux et agréable, et garde la noblesse jusque dans le trait et dans les railleries. » (Préface des *Lettres édifiantes.*)

(2) Il fut si fort son ami que les chroniques du temps vont jusqu'à le donner pour père aux enfants de la reine de Navarre.

compagnon d'Henri IV, en reniant la foi de ses pères. C'est à cette conversion, plus politique que sincère et longtemps tenue secrète, que Françoise d'Aubigné dut de naître dans le giron de l'Eglise catholique. Elle fut baptisée dans la prison de Niort, le 28 novembre 1635, et eut pour marraine sa tante maternelle, Mme de Neuillant, mère de la maréchale de Noailles.

Mais à son retour d'Amérique, recueillie dans la maison de sa tante de Villette, qui était restée fidèle à la foi de ses pères, la jeune fille y fut élevée dans les principes de la religion réformée et devint bientôt une protestante convaincue. « Tu ne m'aimes donc pas? » lui disait sa mère, qu'elle refusait d'accompagner à la messe : « J'aime mieux mon Dieu. »

Plus tard, lorsque, réconciliée avec la religion de son baptême, elle sera devenue une catholique fervente, soit par une bizarrerie de la nature, soit par un effet d'atavisme non moins étrange, il restera dans sa foi des côtés énigmatiques et voisins de l'hérésie. C'est ainsi qu'elle eut toujours beaucoup de peine à admettre le dogme de l'éternité des peines (1). « Le

(1) Un savant théologien de nos amis nous fait observer que la croyance à l'éternité des peines étant un dogme de l'Eglise catholique, cette proposition est absolument hérétique, et pour la gloire de notre héroïne, nous invite à atténuer ou à supprimer ce passage. Notre embarras est aussi grand que notre désir de déférer à ses sages conseils.

On ne corrige pas l'histoire comme un devoir d'écolier, et l'obligation d'être complet nous paraît, pour l'historien consciencieux, aussi stricte que celle d'être vrai. Ne pouvant supprimer un texte, tout ce qu'on peut faire, c'est de le commenter et de le discuter. La citation qui scandalise la théologie est em-

bon Dieu se ravisera,» disait-elle, dans sa grande pitié pour les damnés; circonstance plus curieuse encore et où perce bien le bout de l'oreille calviniste, au saint sacrifice de la messe, elle préféra toujours

pruntée aux mémoires de Saint-Cyr, c'est-à-dire à de saintes femmes, amies de Mme de Maintenon, chez lesquelles l'amour de sa gloire était poussé jusqu'à la passion. Elles rapportent la chose simplement, sans songer qu'elle soit de nature à ternir cette gloire, ni à porter atteinte à cette réputation de sainteté dont elles se plaisent à auréoler le nom de leur fondatrice. N'est-il pas permis d'expliquer cette apparente contradiction, chez ces femmes trop bonnes chrétiennes elles-mêmes pour ignorer ou méconnaître les dogmes de l'Eglise, par l'hypothèse que cette pensée sur l'éternité des peines ne fut pas, chez elle, une doctrine arrêtée, mais seulement le vœu indiscret d'un élan de charité? Remarquons d'ailleurs que jamais aucun des saints prêtres qui dirigèrent sa conscience, ou des grands évêques qui ont travaillé à l'orientation de sa vie, n'a songé à la taxer d'hérésie. Voici ce que lui écrivait son dernier directeur, l'austère Godet des Marais :

«Vous êtes, je vous assure, au rang des justes. Vous aimez Dieu purement, gratuitement; vous le serviriez de tout votre cœur quand il n'aurait fait aucune menace, ni promis aucune récompense.» (*Correspondance spirituelle.*)

Ne soyons pas plus sévères que ce saint homme; ne damnons pas celle qui ne voulait damner personne, et croyons plutôt que Dieu, qui lit au fond des cœurs et qui a vu la pureté de ses intentions, a pardonné à cette âme tendre d'avoir un moment mis sa miséricorde à la place de sa justice.

Quant à la préférence de la petite-fille d'Agrippa pour les cérémonies du culte lui rappelant la foi de ses pères et les rites de sa première religion, préférence signalée aussi par les dames de Saint-Cyr, nous ne chercherons ni à la taire ni à l'excuser, nous bornant à faire observer qu'en bonne et fervente catholique elle résistait de son mieux à ces influences ancestrales ou coutumières, entendant deux messes chaque jour, sans compter bien d'autres exercices pieux, tels qu'une méditation de quatre heures à genoux, chaque matin. (Languet de Gergy.) Y a-t-il, de nos jours,

l'office des vêpres et le chant des psaumes. « Je lui ai ouï dire, rapporte Mlle d'Aumale, lorsque l'abbé Gobelin, son aumônier, lui ordonna d'entendre deux messes par jour, que, sans le monde, qui l'aurait blâmée, elle aurait volontiers passé le dimanche sans y aller. »

Cependant Mme de Neuillant s'avisa un beau jour que l'âme de sa filleule était en danger à Murçay et obtint qu'elle lui fût confiée de nouveau. Mme de Neuillant, qui, au dire de Saint-Simon, « était l'avarice même, » relégua la pauvre enfant dans une ferme, où on l'occupait à garder les oies (1) et où elle n'eut d'autre consolation que de se faire adorer des domestiques, qui détestaient leur maîtresse.

Au surplus la bonne dame, plus avare encore que catholique, se lassa bientôt de nourrir une bouche inutile et obtint d'Anne d'Autriche l'ordre d'envoyer Mlle d'Aubigné chez les Ursulines de Niort

beaucoup de dévotes qui en fassent autant, et l'évêque de Chartres, qui cherchait à lui inspirer une sage modération dans les pratiques extérieures de la piété, n'était-il pas fondé à lui dire : « Quoiqu'il n'y ait rien d'extraordinaire dans vos dévotions, le monde trouverait encore qu'il y en a trop s'il savait tout. »

Aussi nous demandons la permission de persister, avec l'écrivain religieux déjà cité, Languet de Gergy, dans cette croyance que Mme de Maintenon mérite le titre de bonne chrétienne et de bonne catholique que nous lui avons donné.

(1) C'est par là, disait-elle, que son règne avait commencé. « Tous les matins, un loup sur le visage, un chapeau de paille sur la tête, un panier dans une main et une gaule dans l'autre, elle allait garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où était le déjeuner qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac. » (Honoré BONHOMME, *Madame de Maintenon et sa famille.*)

pour y être élevée gratuitement et instruite des vérités de la religion catholique.

Elle avait dix ou onze ans quand on fit cette tentative pour la ramener à la foi de son enfance. Mais sa précoce raison et une forte dose d'opiniâtreté naturelle la firent résister d'abord à tous les essais de conversion. D'un petit air entendu, elle montrait sa bible au curé, lui disant : « Vous en savez plus que moi; mais voici un livre qui en sait plus que vous. »

Ni promesses ni menaces n'avaient prise sur elle, et ce ne fut que grâce aux tendres soins et aux paternelles exhortations d'un bon aumônier que la lumière pénétra peu à peu dans son jeune cœur. Encore, pour la décider à embrasser la religion catholique, fallut-il lui promettre que sa tante de Villette ne serait pas damnée (1).

C'est à Paris, au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle fut placée ensuite, qu'eut lieu la cérémonie de sa première communion, qui devait faire d'elle une fervente catholique et consolider cette foi vive, sans faiblesses et sans défaillances, qui fut le guide et la consolation de sa vie et qui ne se démentit jamais jusqu'à l'heure de sa mort.

A l'âge de quatorze ans, elle quitta le couvent pour aller habiter avec sa mère, qui avait enfin re-

(1) « Je me souviens, à propos de cette conversion, d'avoir entendu dire à Mme de Maintenon qu'étant convaincue sur les articles principaux de la religion, elle résistait encore et ne voulait se convertir qu'à la condition qu'on ne l'obligeât pas de croire que sa tante, qui était morte et qu'elle avait vu vivre comme une sainte dans sa religion, fût damnée. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

noncé à ses procès et obtenu, à titre de transaction, une modeste pension de deux cents livres, — tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

« A cette époque, dit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*, tout ce qui était formé en elle était accompli, tout ce qui ne faisait que d'éclore promettait de le devenir, sa taille était comme sa raison : l'une et l'autre au-dessus de son âge. »

« En ce temps-là, dit le même auteur, il y avait, à Paris, un abbé plein d'esprit, d'infirmités et d'enjouement, qu'on allait voir d'abord comme une rareté, qu'on retournait voir comme l'homme le plus amusant. »

Cet homme était le poète Scarron. La Beaumelle ajoute : « Les désagréments de sa personne étaient rachetés par les qualités de son âme. »

Ils l'étaient aussi, doit-on dire, par cet esprit, cette verve, cette bonne humeur, qui en firent, en dépit de ses infirmités, un homme célèbre et recherché, dont la maison fut, jusqu'à la fin, le rendez-vous des gens de qualité et des hommes d'esprit, à une époque où, suivant le témoignage d'un contemporain, « l'esprit ne vivait qu'avec l'esprit et vivait pourtant avec les gens de première qualité. »

Tel est l'homme qui devint amoureux de Françoise d'Aubigné, et qu'elle se décida à prendre pour époux. Cet homme était célèbre sans doute, mais il était perclus des quatre membres. Raisonnablement elle envisagea, et résolument elle accepta la mission d'abnégation et de dévouement que lui imposait ce

mariage, « aimant mieux, comme elle l'avouera elle-même, épouser Scarron que le couvent (1). » Elle avait la foi, mais elle n'avait pas la vocation religieuse.

Un auteur moderne, plus remarquable par sa brillante imagination que par ses scrupules littéraires, Alexandre Dumas père, dans un livre où la fantaisie côtoie l'histoire, a consacré au poète Scarron quelques lignes qui, par le plus grand des hasards, résument ce qui a été dit de plus exact sur le compte de cet impitoyable railleur, qui se raillait lui-même et se plaisait à s'intituler le « doyen des malades de France et le malade de la reine » par reconnaissance pour la pension que lui faisait Marie-Thérèse : « Paul Scarron, plus connu encore par la fortune étrange de sa veuve que par son propre talent (2), était fils d'un conseiller à la grand'-

(1) « Scarron, bien que perclus de tous ses membres et ne vivant que des pensions de la cour, conçut tant d'estime pour cette jeune fille, belle, spirituelle et modeste, qu'il lui offrit de la prendre pour femme, ou de payer sa dot dans un couvent. » (Théophile LAVALLÉE.)

(2) La poésie macaronique a fait son temps, et je crois bien que personne ne lit plus *l'Enéide travestie* de Scarron ; en revanche sa prose est moins délaissée, et *le Roman comique* offre encore une lecture agréable, au moins pour les lettrés. On peut voir un témoignage du succès prodigieux qu'eut cette œuvre en tous temps, dans une suite de quatorze tableautins — quatorze chefs-d'œuvre — de J.-B. Pater, faisant partie de la collection de Frédéric II, à Sans-Souci.

Ces tableaux, que nous avons pu admirer à notre dernière Exposition, dans le palais de l'Allemagne, reproduisent les principales scènes du célèbre roman de Scarron et donnent un relief admirable aux types populaires de Ragotin, de La Caverne, de Mlle de l'Etoile, etc.

chambre qu'on appelait Scarron l'apôtre, parce qu'il citait sans cesse saint Paul. Son aspiration le portait non seulement à la gaieté, mais à tous les plaisirs mondains. Il était joli garçon, dansait agréablement dans les ballets et paraissait sans cesse de la plus belle humeur du monde, quand tout à coup on vit le malheureux tout ratatiné sur lui-même, ne sortant plus qu'en chaise et n'ayant plus de mouvement libre que celui des doigts et de la langue, dont il continue à se servir, au dire de quelques-uns, même avec excès. » (Alexandre DUMAS, *Louis XIV et son siècle.*)

Les uns attribuent cette infirmité soudaine à une drogue que lui donna un charlatan; les autres, à un bain glacé qu'il prit dans la Sarthe, à la suite d'une mascarade au Mans, dont il était chanoine, pour échapper aux poursuites de la populace. Lui-même, dans une épître en vers à Mlle de Hautefort, accuse de sa disgrâce une chute de voiture (1).

Courageusement dévouée à ce mari, Françoise d'Aubigné deviendra sa fidèle compagne, en même temps que son écolière. « Quand il se portait mal, on était sa garde-malade; quand il allait mieux, sa

(1) Car un cheval malicieux,
Qui conçut pour moi de la haine,
Me fit, par deux fois dans la plaine,
Tomber de mon brancard maudit,
Dont mon pauvre cou se tordit;
Et depuis cette mâle entorse,
Ma tête, quoique je m'efforce,
Ne peut plus regarder en haut,
Dont j'enrage, ou bien peu s'en faut.
P. SCARRON.

compagne; quand il était rétabli, son secrétaire et son lecteur.»

Laissons-la raconter elle-même sa première visite à celui qui, si inopinément, allait devenir l'arbitre de sa destinée :

« Nous allions retourner en Poitou, lorsque Mme de Neuillant, qui paraissait m'avoir pardonné mon ancienne rébellion, proposa un jour à ma mère de me mener faire une visite chez un de nos voisins, qui logeait près de la rue Saint-Louis, au Marais... Nous y trouvâmes grand cercle. En entrant dans ce salon, je me rappelai que j'avais une robe beaucoup trop courte. Cette pensée me fit rougir. Je sentis que j'avais l'air embarrassé, je rougis davantage... et je ne pus retenir mes pleurs (1). Une femme d'une beauté surprenante, assise à côté de l'abbé Scarron, se lève en m'apercevant, s'avance vers moi avec précipitation, me prend dans ses bras et me fait asseoir sur ses genoux. C'était Mlle de Lenclos. Que je la trouvai charmante et que l'abbé me parut aimable! L'une et l'autre s'occupaient de moi avec tant de bonté. Je recevais pour la première fois de ma vie un accueil caressant; combien j'y fus sensible.» *(Histoire de madame de Maintenon racontée par elle-même.)*

La belle Ninon était, en effet, une des assidues de la maison. Mlle de Lenclos est une figure à part

(1) « Mademoiselle, je m'étais toujours douté que cette petite fille que je vis entrer, il y a six mois, dans ma chambre avec une robe trop courte et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, était aussi spirituelle qu'elle en avait la mine? (*Lettre de Scarron à mademoiselle d'Aubigné.*)

dans le monde des femmes galantes. Comme on se plaisait à voir en elle, sinon une honnête femme, au moins un honnête homme; comme, tout en faisant profession de galanterie, elle n'en fit jamais métier et, à défaut de constance dans ses amours, se piqua de fidélité, dans la limite de l'indépendance qu'elle avait donnée pour seul objectif à ses sentiments, elle voyait encore, sinon le monde qui mérite tous les respects, du moins celui qui n'a pas rompu avec toutes les convenances. Des femmes, comme Mme de Lafayette et Mme de La Sablière, qui, sans prétendre à la pratique de toutes les vertus, affectaient de grandes délicatesses dans leurs relations, ne désavouaient pas son amitié. Mlle Scudéry, dont la vertu fut toujours au-dessus de tout soupçon, ne croyait pas déroger aux convenances en faisant commerce d'esprit et d'amitié avec elle.

Bien qu'elle l'eût déclarée « trop bête pour l'amour », Ninon se prit tout d'abord pour Mlle d'Aubigné d'une belle passion qui devait survivre aux circonstances qui l'avaient fait naître. Une femme vertueuse n'a jamais rien à gagner au commerce de celles qui ne le sont pas, et si cette amitié ne mit pas en péril la vertu de Mme Scarron, elle servit de prétexte à bien des malveillances et parut justifier, aux yeux de certaines gens, quelques-unes des calomnies auxquelles fut particulièrement en butte cette période de son existence. Elle n'ignora rien de ces attaques et s'en défend elle-même, sans aigreur, avec cette douce fermeté qui est un des traits de son caractère :

« Ceux qui me déchirent ne m'ont pas connue; ceux qui m'ont connue savent que j'ai vécu sans reproche avec ce monde aimable, qu'il est si difficile de voir sans danger. »

Faut-il ajouter, et est-ce bien là qu'il convient de chercher la justification d'une honnête femme, que bien des années après la cessation de leurs relations, Ninon, devenue vieille, rendait à son ancienne amie ce témoignage, un peu équivoque, bien que sans réplique : « Mme de Maintenon, dans sa jeunesse, était vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir; mais elle craignait trop Dieu. » Pour la grande pécheresse, l'amour de Dieu était faiblesse d'esprit.

C'est dans le même sens que le chevalier de Méré, amoureux rebuté de Mme Scarron, disait naïvement : « Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger... Cependant les plus grands de la cour et les plus puissants dans les finances l'attaquent de tous côtés. »

Avec une légèreté qui sied mal à un critique de cette valeur, Sainte-Beuve, parlant de la vertu de Mme de Maintenon, déclare qu'il s'en désintéresse « et laisse à de plus osés que lui le soin de mettre la main au feu pour une question de ce genre ». Sans doute la question n'est pas de celles qui décident du sort des empires; mais elle a son intérêt, un intérêt capital dans la vie de la fondatrice de Saint-Cyr, ou plutôt elle résume tout l'intérêt de la vie de cette femme qui, dépouillée de son auréole de vertu,

redeviendrait la vulgaire ambitieuse que ses ennemis se sont plu à voir en elle. Il est étrange que cette vérité ait été à ce point méconnue par un homme aussi soigneux du détail historique et du trait de caractère que l'illustre critique des *Lundis*.

Cette question de la *vertu matérielle* de Mme de Maintenon, pour nous servir de l'expression même de M. Honoré Bonhomme, a passionné les historiens après avoir occupé les contemporains. M. Bonhomme, un des critiques les plus malveillants de Mme de Maintenon, paraît s'être donné pour tâche de lui enlever sa robe d'innocence. A défaut de preuves, il accumule contre elle les présomptions les plus imprévues!... Sa beauté, son élégance, sont, à ses yeux, des griefs presque aussi graves que ses fréquentations avec Ninon de Lenclos et avec Fouquet, l'homme pour qui il n'était pas de cruelles et qui se vantait de posséder dans son coffre-fort le tarif de toutes les vertus. Mais en parlant de Fouquet, il oublie de citer ce passage des souvenirs de Mme de Caylus, qui semble absoudre la prévenue de toute coquetterie avec l'irrésistible surintendant des finances : « Je me souviens d'avoir ouï conter qu'étant un jour obligée d'aller parler à M. Fouquet, elle affecta d'y aller dans une si grande négligence que ses amis étaient honteux de l'y mener (1). »

(1) Mme de Caylus dit ailleurs : « Cependant, quelque persuadée que je sois de la vertu de Mme de Maintenon, je ne ferai pas comme M. de Lussay, à qui sa femme demanda un jour avec le plus grand sang-froid : « Comment faites-vous, monsieur, « pour être si sûr de ces choses-là? » Pour moi, il me suffit d'être

Le chroniqueur de tous les scandales, Tallemant des Réaux lui-même, dans son langage un peu léger, rend hommage à ses succès dans le monde, sans mettre en doute leur innocence : « Mme Scarron est bien reçue partout; mais jusqu'à présent on ne croit pas qu'elle ait fait le saut. » (*Historiettes.*)

La Fare, non moins léger, fait quelques réserves : « Cependant Mme Scarron se gouverne honnêtement. On dit partout que le marquis de Villarceaux, un des plus galants de son temps, fut amoureux d'elle et bien traité. » C'est là un simple bruit dont La Fare s'est fait l'écho, et qui a pris son origine dans le propos de Ninon sur la chambre jaune prêtée par elle à Mme Scarron pour recevoir la visite de Villarceaux. Mais on a déjà vu que Ninon elle-même croyait à la vertu de Mme Scarron plus qu'aux mystères de la chambre jaune (1).

Pour en finir avec ce sujet, nous citerons l'opinion du duc de Noailles, qui, cela va sans dire, prend

persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas. » (*Souvenirs.*)

(1) Voici le texte du billet de Ninon de Lenclos à Saint-Evremond : « Scarron était mon ami. Sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et dans le temps je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je ne sais rien, je n'ai rien vu; mais je lui ai prêté souvent ma chambre jaune à elle et à Villarceaux. » M. Geffroy nie l'authenticité de ce billet et ajoute que, fût-il authentique, il ne prouverait rien, car il implique contradiction. Il dit encore que si tout le monde sait que Villarceaux courtisa Mme Scarron, tout le monde sait aussi qu'il en fut rebuté, à tel point que Bois-Robert lui écrivait, en 1659, une épître en vers pour lui conseiller « de ne pas perdre en l'air ses soupirs et ses pas ».

vigoureusement parti pour la vertu de Mme de Maintenon : « Mme Scarron, dit-il, était de cette école de Mme de Rambouillet qui avait déjà renouvelé en partie les mœurs, où l'on mettait sa gloire dans une conduite irréprochable. Des instincts vertueux, une nature calme, quoique alliée avec une vivacité et peut-être une coquetterie d'esprit séduisante, le désir passionné d'une réputation intacte et des principes sincèrement religieux la défendirent contre le péril (1). » (*Histoire de madame de Maintenon.*)

(1) Peut-être faudrait-il citer le fameux billet trouvé chez Fouquet et faussement attribué à Mme Scarron : « Je hay le péché : mais je hay encore plus la pauvreté; j'ai reçu vos 10,000 écus; si vous voulés encore en apporter 10,000 dans deux jours, je verray ce que j'auray à faire; je ne vous défends pas d'espérer. » Est-il bien nécessaire de dire que ce billet ne ressemble guère à la personne et n'a jamais été écrit par elle? De tous les historiens sérieux, M. Bonhomme est le seul qui ait daigné ramasser cette basse calomnie dans la fange où les contemporains de Mme de Maintenon l'avaient enfouie. « Le fameux billet sorti de la cassette de Fouquet et dont le titre surchargé porte le nom de Mme Scarron n'a convaincu personne. Tous les critiques, à la suite de M. Feuillet de Conches, l'ingénieux auteur des *Causeries d'un Curieux*, ont déclaré que c'était une pièce odieusement fabriquée par la haine et la lâcheté. » (R. P. MERCIER, *Histoire de madame de Maintenon.*)

CHAPITRE III

Mme Scarron et son salon. — Grands seigneurs, hommes de lettres et femmes d'esprit. — Mlle de Scudéry. — Ninon de Lenclos. — Veuvage et pauvreté. — Mme de Montespan. — Education des enfants du roi. — Préventions de Louis XIV contre Mme Scarron. — Faveur naissante.

Le mariage fut célébré vers la fin de l'année 1652. La mariée avait seize ans, elle n'apportait pas de dot (1); mais elle eut une belle robe, que lui avait prêtée son amie, Mlle de Pons (2), qui voulut l'habiller et la coiffer de ses propres mains.

Nous l'avons dit, Scarron était très à la mode et recevait nombreuse et brillante compagnie (3). Le

(1) Scarron reconnut, par contrat, à sa future : « Quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très beau corsage, une paire de belles mains et beaucoup d'esprit. »

(2) Celle qui sera plus tard Mme d'Heudicourt, une amie de sa mauvaise fortune, avec laquelle elle dut rompre plus tard, quand Louis XIV l'eut honorée d'une de ses plus compromettantes et plus éphémères faveurs.

(3) « Pour être devenue décente, la maison n'en est pas plus triste. » (G. HÉQUET.) Le salon de Mme Scarron est si recherché qu'on refuse du monde. « On fait dire tous les jours aux princes, ducs et officiers de la couronne qu'on ne voit personne, et l'ambition d'être admis à notre petite société commence à être grande et à s'échauffer furieusement dans la cour et dans la ville. » (*Lettre de madame Scarron à madame de Villette.*)

duc de Vivonne, le marquis de Coligny, le maréchal d'Albret, Mme de La Sablière, Mlle de Scudéry, Fouquet, Ménage, Pellisson et beaucoup d'autres personnes célèbres ou titrées étaient les hôtes habituels de son salon et devinrent bientôt les amis de sa jeune femme.

Dans cette société légère, mais charmante; dans ce milieu intellectuellement bien supérieur à celui où elle avait vécu, dans le commerce de tant d'hommes distingués et de femmes élégantes, son esprit s'était avivé, en même temps qu'elle avait acquis l'usage du monde et l'aisance des manières. Enfin, en faisant d'elle sa collaboratrice et son écolière, Scarron avait complété son instruction. Entre autres choses, il lui avait enseigné trois langues qu'elle posséda parfaitement : le latin, l'italien et l'espagnol.

Aussi, douée comme elle l'était, devint-elle bien vite l'âme de cette société d'élite et la providence de ces *piquinis*, pour conserver l'orthographe de l'époque, où chaque convive apportait son plat et tous leur esprit et leur bonne humeur. Et quand le rôti manquait, c'était elle qui avait pour mission d'y suppléer par les charmes de sa conversation. « Madame, lui dit un jour un de ses gens à voix basse, encore une histoire à ces messieurs, car le rôt a manqué aujourd'hui (1). »

(1) M. DE LAVARDIN.

... Suivant l'usage, ma voisine,
Nous avons déposé nos plats à la cuisine.
Moi, j'apporte une carpe et de Lude un pâté.

Cependant, dans ce grand siècle aux apparences si pompeuses et aux dehors si polis, le langage avait parfois, même chez les plus grands seigneurs de la cour, des licences qui scandaliseraient aujourd'hui les gens du peuple les plus grossiers, et les propos gaillards n'étaient pas pour effaroucher les duchesses et les marquises. Dans la maison de Scarron, poète macaronique et ultra-léger, les libertés du discours allaient peut-être plus loin qu'ailleurs, et cela n'a pas peu contribué encore à compromettre la réputation de sa jeune femme. La tenue de Mme Scarron néanmoins inspirait à tous le plus profond respect, et un des familiers de sa maison avait coutume de dire que « s'il lui fallait manquer de respect à elle ou à la reine, il aimerait mieux le faire à l'égard de la reine ». L'influence de sa vertu avait d'ailleurs contribué à assagir la verve un peu débraillée du poète, et elle-même rendait témoignage à ses efforts en disant : « Il avait le cœur excellent, et je l'avais corrigé de ses licences (1). » Et encore : « A ma prière, il a plus d'une fois adouci les expressions

COLLETET.

Sauf un grand appétit, je n'ai rien apporté;
Mais je ne vois pas là de rôti, mon cher comte.

M. DE LUDE, *gracieusement, à Mme Scarron.*

Vous le remplacerez, madame, par un conte.

(*Madame de Maintenon*, drame en cinq actes et en vers. François COPPÉE. Paris, 1881.)

(1) « Il était excessivement libre dans ses paroles, dit Segrais, mais au bout de trois mois elle l'avait corrigé de bien des choses.

cyniques qu'une main de seize ans se refusait à tracer (1).»

En 1660, au moment où Scarron mourut, sa femme, qui venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, était dans tout l'éclat de sa beauté. C'est à cette époque que se rapporte le portrait si célèbre et tant de fois cité de Mlle de Scudéry : «Lyrianne était grande et de belle taille; mais de cette grandeur qui n'épouvante pas et qui sert seulement à la belle mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste, et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants et doux, passionnés et plein d'esprit; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer : la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; l'enjouement s'y faisait voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer.

«Son esprit était fait exprès pour sa beauté, grand, doux, agréable, bien tourné. Elle parlait juste et naturellement, de bonne grâce et sans affectation. Elle savait le monde et mille choses dont

(1) «Mon mari était excellent, dit encore Mme Scarron. Il n'était ni fou ni vicieux par le cœur, d'une probité reconnue et d'un désintéressement sans exemple.»

Elle n'avait d'ailleurs rien perdu de sa ferveur religieuse et ne négligeait, dans sa nouvelle situation, aucune des pratiques de la religion. «Les jours maigres, dit Héquet, elle mangeait un hareng saur au bout de la table.»

elle ne se souciait pas de faire vanité. Elle ne faisait pas la belle, bien qu'elle eût mille appas inévitables, de sorte que, joignant le charme de sa vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, on pouvait dire qu'elle méritait toute l'admiration qu'on eut pour elle (1).» (Mlle de SCUDÉRY, *Clélie*, 1658.)

La mort de son mari laissa Mme Scarron dans le plus absolu dénuement. Dans ce temps, où la propriété littéraire n'avait pas cours, les droits d'auteur étaient remplacés par les libéralités du roi et des gens titrés. Scarron, comme tous les beaux esprits de son temps, vivait donc de pensions qui s'éteignaient avec lui. «Mon mari, écrivait la jeune veuve à son oncle de Villette, laisse 10,000 livres de bien et 22,000 livres de dettes.»

Et elle ajoute : «Voilà bien parler de mes affaires; mais vous l'avez voulu ainsi. Vous verrez, par ce que je vous en dis, que je ne suis pas destinée à être heureuse; mais entre nous autres dévots, nous appelons cela *les visites du Seigneur*, et nous mettons tout au pied de la croix avec une grande résignation.» (1660.)

(1) Les poètes chantaient à l'envi sa beauté et ses charmes. Voici un échantillon de cette poésie. C'est une épître de La Ménardière à *la Belle Indienne*, qui débute par ces vers précieux et hyperboliques :

Les soleils de l'Inde nouvelle
Ont produit la flamme immortelle
De ces deux astres glorieux
Que l'Europe adore en vos yeux...

Et le poète conclut à renvoyer en Amérique la Belle Indienne pour sauver les 2,000 personnes auxquelles ses appas — donnent le trépas.

On voit que, dès cette époque, la piété de la future fondatrice de Saint-Cyr donnait des preuves de sa sincérité et de sa solidité. Mme Scarron pleura son mari, ne parla jamais de lui qu'avec respect et, malgré sa pénurie, fonda une messe perpétuelle pour le repos de son âme.

Aidée de quelques amis, elle fit, auprès du roi, mille démarches pour obtenir une pension. Le roi en est importuné. « Entendrai-je donc toujours parler de Mme Scarron? » Et il n'accorda rien. Mais un jour Mme de Montespan, dont la faveur commençait à grandir et qui avait du goût pour cette pauvre veuve, dans laquelle elle était loin de soupçonner une future rivale, s'avisa de répondre au souverain : « Sire, il y a longtemps que vous ne devriez plus en entendre parler, et il est étonnant que Votre Majesté n'ait pas écouté plus tôt une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres. »

Ce jour-là elle eut sa pension de 2,000 livres, qui, grâce à cet esprit d'ordre et d'économie bien entendue qu'elle posséda toujours, devait suffire à tous ses besoins et lui permettre de tenir son rang. Mais elle avait eu le temps de souffrir. Elle l'avait fait avec cette patience et cette douceur qui sont un des traits de son caractère et des charmes de sa nature, se bornant à dire : « Ah! si j'étais dans la faveur, que je traiterais différemment les malheureux! » Elle justifiera plus tard cette parole, car dans sa toute-puissance jamais un malheureux n'implora en vain sa bienfaisance et sa protection. Dans ses jours de misère et dans le dénuement où

l'avait laissée la mort de son mari, Mme Scarron s'était réfugiée dans ce couvent de la rue Saint-Jacques où s'était écoulée une partie de son enfance. Elle y vivait dans la retraite la plus absolue. La pension qu'elle venait d'obtenir de Louis XIV lui permit de voir la meilleure compagnie. Elle sortait souvent pour aller souper à l'hôtel d'Albret, ou chez Mme de Richelieu, où elle retrouvait une partie de la société de Scarron et où elle rencontrait en outre « le maréchal de Bellefonds, l'homme le plus vertueux de la cour; le brillant comte de Guiche... Mme de Montespan, qui, avec le visage d'un ange, a un tour d'esprit si piquant et si malin; Mlle d'Aumale (qui devait devenir sa meilleure amie), la personne la plus spirituelle que j'aie connue; Mme de Lafayette, qui serait aussi aimable que Mme de Sévigné, si elle avait un peu moins d'empire dans le caractère, plus d'égalité d'humeur et une meilleure santé; M. de La Rochefoucauld, si poli, si bonhomme quand il cause, et si sévère, si caustique quand il écrit... Les soirées s'écoulaient délicieusement dans cette brillante société ».

Plus tard, au comble de la prospérité et au sommet des honneurs, elle regrettera ces jours de misère et de bonheur. « Le temps de ma jeunesse, dira-t-elle, a été fort agréable. N'ayant point d'ambition, ni aucune des passions qui auraient pu troubler le bonheur que je trouvais dans la sorte de vie que je m'étais ménagée, j'étais contente, heureuse; je ne connaissais ni le chagrin ni l'ennui. »

« Elle gouverna si bien ses affaires, disent les

dames de Saint-Cyr, qu'elle était toujours honnêtement vêtue, quoique simplement.»

L'abbé Gobelin, qui dès cette époque dirigeait sa conscience, était d'une sévérité un peu outrée pour sa belle pénitente. Ce n'est qu'à grand'peine qu'il lui permettait d'avoir de l'esprit, et il critiquait fort ses modestes toilettes, encore qu'on lui représentât que ce n'étaient que des étoffes communes, «de l'étamine du Lude, sans rubans et sans dentelles.» «Quand vous vous mettez à genoux, disait-il à la charmante veuve, je vois tomber avec vous, ma très honorée dame, une grande quantité d'étoffes à mes pieds, qui a si bonne grâce, que je trouve à cela quelque chose de trop bien.»

C'est que cette future reine de France était grande dame de naissance, et que la modestie de ses toilettes ne pouvait dissimuler la majesté de ses allures.

C'est chez le maréchal d'Albret que Mme Scarron fit la connaissance de Mme de Montespan. On sait avec quel soin Lous XIV chercha d'abord à cacher sa liaison avec la belle Athénaïs de Mortemart, dont l'époux avait le mauvais goût de ne pas apprécier l'honneur que voulait faire à sa maison le roi de France, en lui donnant pour héritiers des princes du sang (1). Mme de Montespan est une figure trop

(1) Il se retira en Poitou, prit le deuil et fit faire à sa femme des obsèques magnifiques. Ne voulant pas croire à l'excès de vertu de ce mari offensé, on insinua qu'il était mécontent surtout de n'avoir pas obtenu les compensations qu'il avait espérées. D'autres se plurent à le considérer comme fou. «M. de Montespan, dit Mlle de Montpensier, qui est un homme fort extravagant, peu

connue pour qu'il soit nécessaire de lui consacrer de longues pages. Mais, d'autre part, sa vie est trop intimement liée à celle de Mme de Maintenon pour qu'il n'y ait pas opportunité à la résumer, au moins par les traits principaux, au moment où leur rencontre va créer, entre ces deux femmes, une amitié qui dégénérera bientôt en rivalité.

Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant qu'Athénaïs de Rochechouart, née en 1641, au château de Tonnay-Charente, fut une des femmes les plus séduisantes de ce siècle, qui compta tant de femmes séduisantes, et une des plus spirituelles. Elle avait, comme ses sœurs, ces reparties vives et enjouées, cette pointe d'originalité que toutes trois rendirent célèbres à la cour, sous le nom d'Esprit des Mortemart.

Mariée, en 1663, au marquis de Montespan, plus jeune qu'elle d'une année, attachée à la reine, dès l'année 1660, comme fille d'honneur, elle était « belle comme le jour », dit Saint-Simon. Ses contemporaines, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, qui,

content de sa femme, se déchaînant extrêmement sur l'amitié que l'on disait que le roi avait pour elle, allait par toutes les maisons faire des contes ridicules. Un jour il s'avisa de m'en parler. Je lui lavai la tête. J'étais plus en droit de le faire qu'un autre, parce qu'il est mon parent. Je lui fis comprendre qu'il manquait de conduite dans ses harangues, où il mêlait le roi avec des citations de la sainte Ecriture et des Pères. Il a de l'esprit et peu de jugement. Il disait une quantité de sottises et les débitait agréablement. Il voulait faire entendre au roi qu'au jugement dernier il lui serait reproché de lui avoir ôté sa femme. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de France*, collection Petitot et Monmerqué, vol. 43.)

sous le nom de *Quanto* ou *Quantova*, a célébré ses louanges sur tous les tons, aussi longtemps qu'a duré sa prospérité, ne tarissent pas en éloges sur sa grâce et sa beauté. La Palatine elle-même, qui la détestait cordialement, s'extasie « sur ses beaux cheveux, ses belles mains et sa belle bouche ». « La nature, dit le duc de Noailles, avait prodigué tous les dons à Mme de Montespan : des flots de cheveux blonds, des yeux bleus ravissants avec des cils plus foncés, qui unissaient la vivacité à la langueur; un teint d'une blancheur éblouissante, une de ces figures enfin qui éclairent les lieux où elles paraissent. » *(Histoire de madame de Maintenon.)*

« C'était, dit l'historien de Mme de Montespan, une maîtresse superbe et charmante, pleine de caprices, gaie, colère, amusante et insupportable, superstitieuse, bienfaisante, spirituelle entre toutes, emportant la pièce, pleurant à propos et adorable dans les larmes, bonne enfin, comme disait Mme de Sévigné, à faire admirer par les ambassadeurs. » (Pierre CLÉMENT, *Histoire de madame de Montespan.)*

Un vrai morceau de roi !

Avec de pareils dons, une grande envie de plaire et les facilités d'une cour corrompue, il n'est pas surprenant que Mme de Montespan ait fait la conquête d'un roi dont on avait divinisé les passions et dont le cœur volage commençait à se lasser de la fidélité de la sensible Lavallière.

Mme de Maintenon assure qu'en 1667 Mme de Montespan était encore fort sage. « Dieu me garde

d'être la maîtresse du roi, disait-elle. Si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant la reine. » (*Mémoires de mademoiselle de Montpensier.)*

Ce malheur devait lui arriver bientôt. Il fut le commencement d'une faveur qui, dit Mme de Sévigné, « dura sans nuage et sans éclipse pendant treize ans. »

La chose se fit, en cette même année 1667, pendant un voyage de la cour à Compiègne, « où, dit encore Mlle de Montpensier, elle eut une chambre au-dessous de celle du roi, qui allait la voir souvent. »

Bientôt il fallut cacher les grossesses de la favorite (1) et dissimuler les fruits de ces grossesses. L'heure était pressante. Le duc du Maine allait voir le jour. Il était temps de songer à l'élever. A quelle personne assez sûre confierait-on ce soin? Mme de Montespan jeta les yeux sur Mme Scarron. Son amie d'enfance, Mlle de Pons, devenue Mme d'Heudicourt, fut chargée de lui demander en secret de se

(1) Louis XIV a eu de Mme de Montespan sept enfants :

1° Une fille, née en 1669, morte à l'âge de trois ans;

2° Le duc du Maine, né en 1670, marié en 1692 à Mlle de Charolais, mort en 1736;

3° Le comte de Vexin, né en 1672, mort en 1683;

4° Mlle de Nantes, née en 1673, mariée en 1685 au duc de Bourbon, morte en 1743;

5° Mlle de Tours, née en 1674, morte en 1681;

6° Mlle de Blois, née en 1677, mariée en 1692 au duc de Chartres (le régent), morte en 1749;

7° Le comte de Toulouse, né en 1678, marié en 1728 à Mlle de Noailles, mort en 1737.

charger de l'éducation d'un enfant « qui avait pour père un grand roi ». Elle refusa. Sollicitée par Vivonne et par le duc de Richelieu, elle refusa encore. Il fallut l'intervention de Louvois, et par-dessus tout l'ordre de son confesseur, pour triompher de ses répugnances et la décider à accomplir « cet acte de charité », pour parler comme le bon abbé Gobelin.

Elle répondit au grand ministre : « Si l'enfant est au roi, je veux bien; mais dans ce cas il faut que le roi l'ordonne lui-même. » Cette réponse déplut à Louis XIV, auquel la femme elle-même ne plaisait guère. Cependant son concours parut si indispensable et Mme Scarron attachait à cette formalité une si grande importance qu'il fallut bien céder, et le grand roi se résigna à faire la démarche exigée par l'humble gouvernante.

Par deux fois, et dans le plus grand secret, la figure couverte d'un voile, dans une maison écartée la première fois, la seconde dans un carrosse arrêté au bout du petit parc de Saint-Germain, Mme Scarron reçut des mains d'une sage-femme les deux enfants qui devaient être ses nourrissons et ses élèves et porter le nom, l'un de duc du Maine, l'autre, de comte de Vexin.

Dès lors, rompant avec le monde, renonçant à toute société et à toute distraction, pour se donner tout entière aux nouveaux devoirs qu'elle a acceptés, cette femme, jeune encore, plus belle que jamais, retirée d'abord dans une petite maison du Marais, établie ensuite, avec les enfants et les nourrices, dans une grande maison perdue au milieu des jardins de

Vaugirard, se voue entièrement à sa tâche, s'occupant des jeunes princes nuit et jour, veillant sur eux avec une telle vigilance et un tel dévouement, une telle tendresse, « qu'elle achète à force de soins le droit de les aimer plus que leur mère, » et de lui être préférée par eux, pourrait-on ajouter.

Le roi, qui, comme tous les Bourbons, adorait ses enfants, s'attachait de plus en plus à ceux que lui avait donnés sa toute-puissante maîtresse. Sans cesse il demandait à les voir. Bientôt il voulut qu'il fussent élevés sous ses yeux, et leur donna un appartement au château. Mme Scarron, invitée à continuer à leur donner ses soins, dut également y demeurer dans le plus grand secret. Il va sans dire que ce secret était celui de tout le monde. Malgré toute la discrétion de la gouvernante, tout le mystère dont elle s'entourait, la royale origine de ses élèves ne faisait doute pour personne. Il suffisait qu'on parût l'ignorer. Parfois seulement sa sollicitude plus que maternelle pour ses enfants la faisait prendre pour la véritable mère. C'est ainsi qu'une femme du peuple lui tint un jour ce propos, qui peint bien les mœurs de l'époque : « Oh ! je vous connais bien, madame, c'est vous qui avez acheté la charge de Lavallière. »

Elle la prenait pour Mme de Montespan. Voici du reste en quels termes un peu secs, mais d'une scrupuleuse exactitude, Saint-Simon raconte les débuts de Mme Scarron dans son rôle de gouvernante : « Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'in-

croyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et Mme de Montespan ne bougeaient de chez le maréchal d'Albret, qui tenait, à Paris, la plus grande et la meilleure maison, où abondait la compagnie de la cour et de la ville, la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de Mme Scarron réussirent fort auprès de Mme de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfants du roi, M. du Maine et Mme la duchesse, qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à Mme Scarron, à qui on donna une maison au Marais, pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever, dans le plus grand secret. Dans la suite les enfants furent amenés à Mme de Montespan, puis montrés au roi et de là peu à peu tirés du secret. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à Mme de Montespan, qui lui fit donner par le roi, à différentes reprises. Lui, au contraire, ne la pouvait souffrir. Ce qu'il lui donnait quelquefois et toujours peu n'était que par excès de complaisance et avec un regret qu'il ne cachait pas. » (*Mémoires*, t. XIII.)

Lors de l'installation à la cour, il consentit cependant, à la demande de Mme de Montespan, à porter à 3,000 la pension de 2,000 livres qu'elle avait touchée jusque-là sans augmentation.

Rien n'est plus exact que cette prévention de Louis XIV contre la femme qui devait bientôt prendre et conserver jusqu'à la fin un empire si tyrannique sur son esprit et sur son cœur. Il la consi-

dérait comme une sorte de pédante, déplaisante et dangereuse, et affectait de la traiter de « précieuse et bel-esprit (1) ». On eût dit qu'il se méfiait d'elle... ou de lui. Avait-il peur déjà de trop l'aimer (2) ?

Mme de Montespan l'avait imposée au roi. Fort intelligente elle-même, mais capricieuse à l'excès, elle appréciait cette intelligence droite, cette raison saine et bien équilibrée, qui parfois tempérait les écarts de son propre caractère. Elle savait aussi qu'elle la remplacerait difficilement dans son rôle d'éducatrice. Cependant comme il est rare que deux femmes s'entendent longtemps, leur rapprochement sous le même toit amena bientôt quelques dissentiments. La favorite s'en plaignit au roi. « Que ne la renvoyez-vous ? » répondit Louis XIV, laissant entendre qu'il lui donnait pleins pouvoirs sur la gouvernante de ses enfants. « Mme de Montespan, ajoute La Fare, s'est trouvée mal plus tard de n'avoir pas suivi ce conseil. »

Mais elle n'eut garde, ayant besoin de ses services. Au contraire, comme à la suite de nouveaux conflits Mme Scarron faisait mine de se retirer, et ne consentit à conserver sa charge que si le roi lui-même

(1) « Le roi ne me goûtait pas, et il eut assez longtemps de l'éloignement pour moi ; il me craignait sur le pied de bel-esprit. » (*Lettre de madame de Maintenon.*)

(2) « Il faut avouer que le roi, dans les premiers temps, eut plus d'éloignement que d'inclination pour Mme de Maintenon. Mais cet éloignement n'était fondé que sur une espèce de crainte de son mérite et sur ce qu'il la soupçonnait d'avoir dans l'esprit le précieux de l'hôtel de Rambouillet. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

l'en priait, Louis XIV dut intervenir. Après lui avoir accordé à contre-cœur une première entrevue, il poussa bientôt la condescendance jusqu'à autoriser la gouvernante à ne rendre compte qu'à lui seul de l'éducation de ses fils. Comme il les aimait tendrement, comme il s'en occupait beaucoup, il la vit sans cesse, et petit à petit ses préventions s'évanouirent, faisant place à des appréciations plus justes et plus favorables.

Le charme opérait.

Il n'y eut pas de surprise des sens, pas de coup de foudre, comme on a essayé de le faire croire. Ce fut plutôt une sorte de conquête pacifique, une lente pénétration de l'esprit par l'esprit, et une douce habitude du cœur, qui devint peu à peu une invincible tyrannie (1).

« Il s'accoutuma peu à peu à son esprit aimable et merveilleusement droit, aux grâces de toute sa personne, à son air de satisfaction intérieure et de calme parfait, qui étaient le témoignage d'une bonne conscience et d'une vie sans reproche... enfin il prit insensiblement du goût pour cette femme d'une humeur toujours égale (2), maîtresse d'elle-même,

(1) « Elle faisait connaître au roi, dit Mme de Sévigné, un pays tout nouveau ; je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte. » (R. P. MERCIER, *Madame de Maintenon.*)

(2) Cette sérénité d'âme, cette égalité d'humeur, ne se montrent nulle part sous un jour aussi éclatant que dans un entretien particulier avec Mme de Glapion, rapporté par Languet de Gergy, et qui se résume ainsi : « Quand je me rappelle quelle a été la conduite de Dieu sur moi, je trouve qu'il en a été presque toujours

modeste, raisonnable, et qui joignait à ces qualités si rares les agréments de l'esprit et une grande instruction. » (*Note des dames de Saint-Cyr.*)

Le jour n'est pas loin où cette femme, qu'on ne pouvait pas sentir, qu'on ne voulait pas voir, deviendra l'arbitre du souverain et de la cour (1).

de même et que j'ai eu si peu à souffrir que, jusqu'à ce que je sois venue à la cour, la vie m'avait toujours paru assez douce, et j'ai été longtemps, comme je vous l'ai conté, que quand on me disait que nous étions dans une vallée de larmes, j'avais assez de peine à en convenir. Car, quoique j'aie essuyé de la pauvreté et passé par des états fort différents de celui où je me trouve, j'ai pourtant toujours été assez contente et heureuse. »

(1) « Ce monarque, qui d'abord ne pouvait pas s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance et de la confiance à l'affection. » (Stéphanie ORY, *Françoise ou la Jeune Indienne.*)

CHAPITRE IV

La terre et le marquisat de Maintenon. — Scrupules religieux du roi. — Première atteinte à la faveur de Mme de Montespan. — Ascendant croissant de Mme de Maintenon. — Elle devient dame d'atours de la Dauphine. — Mlle de Fontanges. — Disgrâce de Mme de Montespan. — Mort de la reine.

En attendant la réalisation de destinées encore bien étrangères à la pensée de l'un et de l'autre, le roi, pour récompenser la gouvernante de ses enfants des tendres soins donnés au duc du Maine pendant une grave maladie, lui donna une somme de cent mille livres, qui servit à acheter, de Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, le château et la terre de Maintenon (1), dont il l'obligea à prendre le nom (2).

(1) « Au retour d'un voyage qu'elle fit aux Pyrénées, pour la santé du duc du Maine (1674), il lui donna l'argent nécessaire pour acheter la terre de Maintenon, qui rapportait 15,000 livres de rente, et il voulut qu'elle en prît le nom. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

(2) Elle prit, en effet, dès lors le nom de Maintenon, que continuèrent d'ailleurs à porter François d'Angennes et ses descendants; mais ce n'est qu'en 1688, quatre ans après son mariage, que le roi lui conféra le titre de marquise, en érigeant la terre de Maintenon en marquisat-pairie.

Louis XIV avait horreur de ce nom de Scarron, qui lui rappelait la bassesse de celle qui avait déjà tant de prise sur son cœur, et dont il commençait à ne plus pouvoir se passer. Quant à la nouvelle marquise, qui ne répudiait rien de son passé et gardait le souvenir de sa pauvreté, qu'elle ne séparait pas d'un sentiment de pitié pour la pauvreté des autres, elle profita de cette acquisition pour établir dans la terre de Maintenon des fabriques de toile et de dentelles, qui firent vivre bon nombre de familles pauvres, tout en en doublant les revenus.

« La disgrâce de Mme de Montespan, dit La Beaumelle, ne fut pas l'œuvre d'un jour. L'inconstance ou la lassitude de son amant n'y eut aucune part. Celle qu'y prit Mme de Maintenon ne fut que secondaire. Elle se borna à encourager les scrupules que d'autres avaient fait naître dans la conscience royale. La religion et les ministres de la religion furent donc les premiers, sinon les seuls auteurs de ce qui arriva par la suite. »

« Le roi, dit à son tour Mme de Caylus, avait un fonds de religion qui paraissait même dans ses plus grands désordres avec les femmes, car il n'eut jamais que cette faiblesse. Les grandes fêtes lui causaient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions, ou de les mal faire. Mme de Montespan avait les mêmes sentiments, et ce n'était pas seulement pour se conformer à ceux du roi qu'elle les faisait paraître. Elle avait été parfaitement bien élevée. Elle le fit voir, comme le roi, dans tous les temps, et je me souviens avoir ouï raconter

qu'elle jeûnait si austèrement les carêmes qu'elle faisait peser son pain (1).» (*Souvenirs.*)

«Le carême de l'année 1775, dit l'historien déjà cité, avait porté un coup terrible à la favorite.» Cette année-là, des missionnaires étrangers aux habitudes de la cour prêchèrent à Versailles et n'eurent pas, pour les faiblesses du grand roi, les ménagements auxquels l'avaient habitué ses prédicateurs ordinaires (2). Libertin et dévot, Louis fut effrayé et pleura. Mme de Montespan elle-même, qui avait assisté à leurs sermons sous un déguisement, parut touchée au cœur et simula une retraite (3).»

A partir de ce jour, partagé entre ses plaisirs et ses remords, le roi penchera tour à tour vers les résolutions les plus extrêmes. D'un côté, la crainte de Dieu, la peur de l'enfer et les menaces de l'Eglise... de l'autre, le réveil des désirs sensuels, le

(1) A rapprocher de ce passage de Saint-Simon : «Toute gourmande et grande mangeuse qu'elle était, elle n'aurait pour rien au monde manqué d'observer les prescriptions de l'Eglise dans les jeûnes des quatre temps et du carême.» Elle-même répondait à la duchesse d'Uzès, qui s'étonnait qu'elle eût de pareils scrupules religieux : «Eh, quoi! madame, parce que je fais un mal, faut-il faire tous les autres?»

(2) Voir *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, par l'abbé HURET.

(3) Le jeudi saint de l'année 1675, Mme de Montespan s'étant présentée devant un prêtre de la paroisse, l'abbé Léauger, se vit refuser l'absolution. La favorite alla se plaindre au roi, qui manda le curé M. Thibault. Mais le curé déclara avec fermeté qu'il ne pouvait blâmer un prêtre d'avoir fait son devoir; cette réponse était de nature à impressionner un prince demeuré religieux au sein même de ses désordres. (Gustave DESNOIRETERRES, *les Cours galantes.*)

regret inavoué des paradis perdus, la voix de la passion et les toutes-puissantes séductions d'une femme que la nature avait comblée de toutes les perfections physiques, et qui avait su y ajouter les ressources d'un esprit supérieur (1). Tout cela explique bien cette longue lutte, ces pénibles tiraillements, ces hésitations douloureuses, ces élans de repentir qui aboutissent à de honteuses capitulations, à d'éclatantes rechutes; ces faux départs de la favorite, bientôt suivis de retours triomphants; tous ces simulacres de retraite, en un mot, qui ne sont jamais une retraite définitive.

La politique s'en mêla naturellement, et les ennemis de Mme de Montespan ne perdirent pas une si bonne occasion de battre en brèche la toute-puissance d'une femme qui avait tant abusé de sa toute-puissance. Dans un motif plus louable, mais où l'intérêt personnel eut peut-être plus de part qu'elle ne veut se l'avouer à elle-même, Mme de Maintenon, qui ne cessait de prier pour la conversion du roi, et qui crut à la sincérité de son repentir, profita de la circonstance pour prêcher à son tour. Elle prêcha bien, car elle prêchait la vertu avec toutes les séductions de la grâce et de la beauté. « Le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre, quoique ma-

(1) Dans l'attachement du roi à Mme de Montespan, il convient aussi de faire la part de la vanité : « Il ne m'aime pas, disait-elle, mais il se croit redevable à ses sujets et à sa propre grandeur d'avoir pour maîtresse la plus belle femme de France. »

jestueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour, tout en elle aidait de concert à la persuasion.» (*Mémoires de Saint-Cyr.*)

Louis était dans le ravissement. Entièrement revenu de ses préventions d'autrefois, «il lui semblait facile de jurer à celle qui commençait à plaire de renoncer à celle qui plaisait depuis si longtemps.»

Certes le roi était bien près de s'éprendre de la jolie prêcheuse, si la chose n'était déjà faite. Faut-il croire, pour cela, ce qu'on murmure déjà tout bas à la cour, qu'elle aspire à remplacer la favorite? «Je ne sais, écrit Mme de Sévigné, auquel des courtisans la langue a fourché le premier. Ils appellent tout bas Mme de Maintenon Mme de Maintenant, et cette dame passe tous les soirs, depuis huit heures jusqu'à onze, avec Sa Majesté.»

La noble femme n'ignore rien de ces accusations; elle y répond elle-même avec cette simplicité de l'honnête femme : «Ceux qui disent que je veux me mettre à sa place ne connaissent ni mon éloignement pour ce genre de commerce ni l'éloignement que je voudrais en inspirer au roi.»

Soit, diront les gens habiles, qui, ne croyant qu'à l'habileté, demeurent persuadés, malgré tout, que Mme de Maintenon a préparé de longue main ses hautes destinées. Soit, elle visait plus haut. Oui, elle visait plus haut, en effet; oui, elle était ambitieuse, et plus qu'on ne croit. Elle avait une belle et noble ambition, celle de sauver la France en sauvant le roi. Sincère amie de Louis XIV, elle voulait l'arracher à la débauche; catholique fervente, elle

voulait le rendre à la foi en le ramenant à la vertu; compatissante aux misères du peuple, elle voulait mettre un frein aux dissipations d'un monarque trop magnifique et dont les magnificences ruinaient la France.

Quant à l'ambition de se rapprocher du trône, elle était bien invraisemblable et surtout bien prématurée. La reine vivait encore, ne l'oublions pas, et, de concert avec l'évêque de Condom, que le roi commençait à prendre en gré, à cause des soins donnés à l'éducation du Dauphin, la grande préoccupation de Mme de Maintenon était d'amener un rapprochement entre les deux époux. Pauvre reine! Combien oubliée et méconnue! Et combien elle avait besoin qu'une bonne âme prît sa défense auprès de son volage époux!

Cependant la retraite de Mme de Montespan est loin d'être un fait accompli, et des années s'écouleront avant que le sacrifice soit consommé. Elle continue à faire de fausses sorties et des rentrées toujours prévues. C'est surtout à la veille des grandes fêtes qu'ont lieu ces éclipses momentanées. « Enfin, vous serez content, dit-on un jour à Bourdaloue, Mme de Montespan est à Clagny. » « Dieu serait plus content, réplique l'illustre prédicateur, si Clagny était à quarante lieues de Versailles. »

On revient de Clagny. Elle reviendra de plus loin encore. Une fois le danger passé, les Pâques faites, elle savait s'insinuer de nouveau dans le faible cœur de son amant. On faisait des accommodements avec Dieu et des raccommodements avec le siècle.

On transigeait avec la passion. On renonçait solennellement à l'amour, pour se jurer une amitié fraternelle. C'est à une de ces phases que se place cette scène, d'un haut comique, racontée par Saint-Simon. Mme de Montespan vient de rentrer à Versailles. Le roi, qui avait juré de ne plus la revoir, doit se rendre chez elle. Pour ne pas donner prise à la médisance, les dames les plus respectables de la cour ont été convoquées à cette entrevue... Mais au bout d'un moment le roi tire la dame par la manche dans l'embrasure d'une croisée; on cause à voix basse; bientôt il s'attendrit, puis on passe dans la chambre voisine. A la suite de cet incident, Mme de Montespan eut encore deux enfants (1). C'est ce que Mme de Caylus appelle spirituellement « la lutte de l'amour et du jubilé (2) ». Le jubilé fut encore une fois vaincu.

Mais le roi avait honte de ces nouvelles faiblesses. La naissance de ces derniers enfants fut tenue secrète, et il va sans dire que Mme de Maintenon ne fut pas chargée de leur éducation.

Elle continuait à vivre avec Mme de Montespan

(1) « Le roi vint chez Mme de Montespan, comme il avait été décidé; mais insensiblement il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps et se dirent ce qu'on a coutume de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse. » (*Mémoires de Saint-Simon.*)

(2) « Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie et dans toute la personne de Mme la duchesse d'Orléans des traces de ce combat entre l'amour et le jubilé. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

sur le pied d'une intimité tempérée par les mauvais procédés (1). Elle reconnaît avoir eu envers elle des torts, au moins apparents. « Mme de Montespan et moi, nous avons été les plus grandes amies du monde (2); elle me goûtait fort, et moi, *simple comme j'étais*, je donnais dans cette amitié. C'était une femme de beaucoup d'esprit et pleine de charmes. Elle me parlait avec une grande confiance et me disait ce qu'elle pensait. Nous voilà cependant brouillées sans que nous ayons eu dessein de rompre. Il n'y a pas eu assurément de ma faute, et si cependant quelqu'un a sujet de se plaindre, c'est elle, car elle peut dire en vérité : c'est moi qui l'ai fait connaître et goûter au roi; puis elle devient la favorite, et je suis chassée. D'un autre côté, ai-je eu tort d'accepter l'amitié du roi *aux conditions que je l'ai acceptée?* Ai-je eu tort de lui avoir donné de bons conseils et d'avoir tâché, autant que j'ai pu, de rompre ses commerces? Mais revenons à ce que j'ai voulu dire d'abord. Si en aimant Mme de Montespan, comme je l'aimais, j'étais entrée dans ses in-

(1) « Mme de Montespan et moi, nous avons fait aujourd'hui un chemin ensemble nous tenant par le bras et riant beaucoup ; nous n'en sommes pas mieux pour cela. » (*Lettre de madame de Maintenon au marquis de Monchevreuil.*)

(2) « Apparemment la conduite de Mme Scarron avait dissipé les inquiétudes de Mme de Montespan. Une grande intimité s'établit d'abord entre les deux femmes; après avoir consacré tout le jour à ses élèves, la gouvernante venait chaque soir chez Mme de Montespan, à l'heure où le roi la quittait et où ses femmes de chambre la mettaient au lit. Elles avaient ensemble des conversations interminables. Mais cette bonne intelligence dura peu. » (Gustave HÉQUET, *Madame de Maintenon.*)

trigues; si je lui avais donné de mauvais conseils ou selon Dieu, ou selon le monde; si au lieu de la porter, autant que je le pouvais, à rompre ses liens, je lui avais enseigné le moyen de se conserver l'amitié du roi, n'aurait-elle pas à présent entre les mains de quoi me perdre, si elle voulait se venger?» (*Lettres édifiantes.*)

Mme de Genlis, bon juge en cette matière, dit que «si elles se ressemblaient trop peu pour s'aimer, elles savaient s'apprécier, et qu'il existait entre elles un lien d'amour-propre qui peut, dans un commerce intime, suppléer à l'amitié». Oui, mais la favorite était jalouse de l'amie, dans laquelle elle sentait poindre une rivale.

Dans ses accès de jalousie, elle cherchait à humilier cette rivale. Un jour elle lui reprocha de n'être que la servante de ses enfants. Elle, avec la belle franchise d'une conscience sans reproche : «Si c'est une honte d'être leur servante, que sera-ce, madame, d'être leur mère?»

Ces enfants, elle les avait élevés avec une tendre sollicitude. Elle leur avait sacrifié les plus belles années de sa vie, et s'était attachée à eux par ce sacrifice même. Le duc du Maine, dont l'enfance maladive avait exigé des soins plus assidus, était l'objet de toutes ses préférences, comme il l'était des prédilections du roi. Cette commune affection fut un trait d'union entre leurs deux cœurs. Elle ne s'était pas bornée, vis-à-vis de lui, à des soins purement matériels. Elle s'était appliquée à former son cœur, son esprit et sa raison. Comme le roi le com-

plimentait un jour d'être si raisonnable, « il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai auprès de moi une dame qui est la raison même. »

Il fallut cependant qu'elle se séparât de lui lorsque, suivant l'usage, il dut passer des mains des femmes sous la direction d'un gouverneur. Mais en obtenant de faire confier cette charge au marquis de Monchevreuil, le meilleur de ses amis, elle put conserver, sur cet enfant de sa tendresse, une influence bien précieuse pour tous deux.

N'ayant plus de charge à la cour, elle n'avait plus de motif pour y demeurer. Mais le roi, qui déjà ne pouvait plus se passer de sa présence, profita du mariage du duc de Bourgogne pour la faire désigner comme dame d'atours de la Dauphine, et bien que cette situation fût fort au-dessus de ce que sa naissance lui permettait de prétendre, cette faveur ne suscita pas trop de mécontentements à la cour, parce que le roi eut l'art de la faire proposer par la Dauphine elle-même. Dans cet emploi elle sut faire apprécier cette complaisance qui était sa nature même, en rendant à sa maîtresse des services même en dehors de ses attributions. Comme nul ne savait aussi bien qu'elle démêler sans douleur l'opulente chevelure de la jeune princesse : « Vous ne sauriez croire, disait-elle plaisamment plus tard, combien le talent de bien peigner une tête a contribué à mon élévation. »

Même en renonçant momentanément aux faveurs de sa maîtresse, le roi ne renonçait pas à ses plaisirs. Aussi était-ce parmi les dames de la cour des in-

trigues à n'en plus finir pour briguer la succession, ou tout au moins l'intérim de la favorite. «La charge (1) de La Vallière» faisait tant d'envieuses! Toutes celles qui ont quelque agrément, ou quelque vice, se précipitent à l'envi à ce concours, dont le déshonneur est le prix. Les plus grandes dames de la cour, les plus grands noms de France figurent sur les listes de cette candidature presque officielle. Mme de Monaco, Mme de Grammont, Mme de Soubise, Mme du Ludres, Mme d'Heudicourt, les trois sœurs de La Motte-Hadancourt et bien d'autres que j'oublie. Elles échouent ou ne font que passer (2).

En voici une plus sérieuse : Mlle de Fontanges. Cette rousse capiteuse, pour me servir d'une expression trop moderne, a captivé le cœur ou plutôt surpris les sens du roi. N'a-t-elle pas été élevée tout exprès pour cela, au fond de sa province, par sa noble famille, comme le sera plus tard Mlle Poisson, pour le petit-fils? Elle a toutes les qualités, j'allais dire toutes les vertus de l'emploi : une jeunesse en

(1) Le mot n'est pas excessif. Un écrivain fort expert en matière de protocole des cours nous apprend que «le poste de maîtresse du roi était considéré comme une fonction publique, comme une grande charge de cour, ayant ses droits et ses devoirs, son cérémonial et son étiquette». (Imbert DE SAINT-AMAND, *la Cour de Louis XV.*)

(2) Le goût du roi pour Mme du Ludres dura deux années entières et ne fut pas sans inspirer quelque inquiétude à Mme de Montespan, qui dut se repentir plus d'une fois de la lui avoir fait connaître. «Bien que toujours sous le charme de la grâce, de l'esprit infini de sa maîtresse, il ne sut pas résister aux doux yeux de la belle chanoinesse, qui se laissa aimer à la face de toute la terre.» (G. DESNOIRETERRES, *les Cours galantes.*)

fleur, une beauté troublante, une éducation accomplie et une bonne volonté à toute épreuve... et si sincèrement, si naïvement heureuse, si fière des faveurs royales, qu'elle ne songe à en faire mystère à personne !

Un instant on put craindre un nouveau règne, et désespérant de la conversion du roi, Mme de Maintenon fut encore sur le point de quitter la cour. Un ordre de l'abbé Gobelin l'y retint (1). Avec un peu plus de sens et d'esprit, la nouvelle favorite eût pu changer une page de l'histoire de France et laisser derrière elle une trace plus sérieuse que le souvenir d'une coiffure improvisée au hasard d'une partie de chasse, et devenue, dit le duc de Noailles, « comme un monument de son éclat passager. »

Un an après, elle mourait en couches, flétrie par la maladie, presque oubliée déjà, emportant cependant cette dernière consolation d'avoir vu pleurer son roi à son lit de mort.

De toutes les éphémères rivales de Mme de Montespan, celle-là avait été la plus redoutable. La joie indécente que lui causa cette mort, et qu'elle n'eut pas la pudeur de dissimuler, devait achever de la perdre dans l'esprit de Louis XIV, et Bussy-Rabutin put écrire, à la date du 16 octobre 1680 : « Mme de Montespan est tombée. Le roi ne la regarde plus et

(1) Il fallait aussi qu'elle cherchât à éloigner du roi ce nouveau péril. Elle le tenta en vain : au conseil qu'elle essaya de donner à la nouvelle favorite de fuir le roi, Fontanges répondit, avec une belle franchise de fille amoureuse : « Croyez-vous donc qu'on quitte son amant aussi facilement que sa chemise? »

vous jugez si les courtisans suivent cet exemple.»

Cette oraison funèbre clôt la carrière publique de cette femme qui, superbe dans la prospérité, ne sut montrer aucune grandeur et aucune résignation dans la disgrâce.

«Mme de Montespan, dit Mme de Caylus, s'aperçut que le roi lui échappait quand le mal était sans remède.» Avec un complet oubli de sa dignité, elle s'obstina à reparaître de temps en temps à la cour, qui l'avait oubliée, et devant le roi, qui ne voulait plus la voir. Personne n'osant lui dire que sa présence à Versailles gênait le roi, ce fut son propre fils, le duc du Maine, qui se chargea de lui insinuer d'abord, et comme elle refusait de comprendre, de lui intimer l'ordre de la retraite. Elle quitta alors son appartement de Versailles, que le roi donna au duc du Maine, et elle se réfugia au couvent de Saint-Joseph, qu'elle avait fondé, et où elle fit de louables efforts pour s'adonner à la dévotion et aux bonnes œuvres.

«Mme de Montespan, écrivait alors Mme de Maintenon, habille les pauvres et les autels.» Ce fut sa seconde et dernière oraison funèbre. On verra qu'elle n'en eut pas d'autre, même après sa mort, arrivée à Bourbon-l'Archambault, le 27 mai 1707.

Une dernière fois cependant elle avait revu le roi, à une réception de la duchesse de Bourgogne, qu'elle avait manifesté le désir de voir. Le roi la regarda un instant, puis avec un gracieux mouvement de tête : «Je vous fais mon compliment, madame, vous êtes toujours belle et toujours fraîche.

Mais ce n'est pas le tout; j'espère aussi que vous êtes heureuse. — Je le suis aujourd'hui beaucoup, sire, puisque j'ai l'honneur de voir Votre Majesté.» Le roi lui prit la main, la baisa et passa. Quand il fut assez loin pour ne pas entendre, la duchesse demanda à Mme de Montespan pourquoi elle avait quitté la cour. — «Ce n'est pas moi, madame, qui ai quitté la cour, c'est la cour qui m'a quittée.»

Le règne de la raison et de la vertu prenait encore une fois le dessus, sous les auspices et la bienfaisante influence de Mme de Maintenon.

Pendant le voyage de Strasbourg, où celle-ci l'avait accompagné avec la reine, le roi fut plein de bons procédés pour Marie-Thérèse. «Je crois, disait la pauvre femme, que Dieu l'a suscitée pour me rendre le cœur que Mme de Montespan m'avait ravi.»

Hélas! Elle ne devait pas le garder longtemps, ce cœur que tant d'autres s'étaient disputé et avaient possédé tour à tour. Elle eut du moins ce dernier bonheur, disons plutôt cette suprême illusion, d'avoir reconquis, avant de mourir, celui qu'elle avait tant aimé, et qui l'avait si cruellement trompée.

La reine rendit le dernier soupir le 30 juillet 1683. On dit qu'à son lit de mort elle passa sa bague d'alliance au doigt de la veuve Scarron... Sentiment, ou pressentiment (1)?

(1) Mme Scarron, rendant compte à M. de Villarceaux de l'entrée du roi et de la reine à Paris, à l'occasion des fêtes de leur mariage, le 6 août 1660, s'écriait en parlant de Louis XIV : «Je ne crois pas qu'il se puisse voir rien de plus beau ,et la reine dut

« Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé, » dit le roi en recueillant son dernier soupir.

se coucher, hier soir, assez contente du mari qu'elle a choisi. » (*Correspondance générale.* Lettre extraite du *Manuscrit des dames de Saint-Cyr.*) Certes, en s'exprimant ainsi, elle était loin de prévoir deux choses : la première, que ce mari ne ferait pas le bonheur de la reine ; la seconde, que le mari de la reine deviendrait un jour le sien, et qu'à son tour elle n'en serait pas plus heureuse pour cela.

CHAPITRE V

Après la mort de la reine. — Mariage secret. — Les preuves du mariage. — Opinions diverses. — Le pour et le contre. — Discrétion de Mme de Maintenon et indiscrétions du roi. — Etat de Mme de Maintenon dans la famille royale. — Sa situation au dehors.

« La reine expirée, dit Mme de Caylus, Mme de Maintenon voulut se retirer chez elle. Mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras et la poussa chez le roi, en lui disant : « Ce n'est pas le temps de « quitter le roi, il a besoin de vous. » (*Souvenirs.*)

Oui, certes, le roi avait besoin d'elle, et il ne tarda pas à le prouver. A quarante-deux ans, Louis XIV, au faîte de la gloire et de la prospérité, ayant abusé de toutes les grandeurs et de toutes les jouissances, éprouvait le besoin d'une vie plus tranquille et d'un bonheur plus intime, qu'il n'avait pas su trouver dans son union avec Marie-Thérèse, la femme la plus vertueuse du royaume et la plus éprise du roi; mais peut-être la seule femme de la cour qu'il n'eût jamais désirée. « Presque toutes les femmes lui avaient plu, dira encore Mme de Caylus, excepté la sienne (1). »

(1) Voici les billets qui furent échangés entre le roi et Mme de Maintenon le jour même de la mort de Marie-Thérèse. Louis XIV

On lit dans les mémoires du duc de Luynes qu'après la mort de la reine Mme de Montespan aurait dit : « Il faut songer à le remarier au plus tôt; sans cela, tel que je le connais, il fera un mauvais mariage plutôt que de n'en point faire. »

L'avenir ne devait pas tarder à réaliser ses prévisions. Plus attendri qu'affligé, Louis XIV ne songea qu'à se rapprocher de plus en plus de Mme de Maintenon et les courtisans ne songèrent qu'à faciliter ce rapprochement.

« Après les funérailles, la cour se transporta à Fontainebleau, et pendant ce voyage, dit Mlle d'Aumale, la faveur de Mme de Maintenon devint encore plus grande. Le roi, ne pouvant la quitter, la fit loger dans l'appartement de la reine; les conseils se tenaient dans sa chambre, et le roi y faisait une grande partie de ses affaires, sur lesquelles il la consultait souvent. »

Dépitée de l'influence grandissante de la gouvernante de ses enfants, Mme de Montespan avait dit au roi, dans un mouvement d'humeur : « Cette femme

écrivit : « Dieu me punit, madame; je me soumets à ses volontés. Je lui ai donné bien des sujets de mécontentement à cette belle âme. Ne vous éloignez pas, ma chère madame de Maintenon, j'ai besoin de consolation ! Vous pourrez vous retirer quand vous vous lasserez de me dire la vérité. »

A quoi elle répondit : « Sire, la reine n'est pas à plaindre; elle a vécu, elle est morte comme une sainte. C'est une grande consolation que l'assurance de son salut. Vous avez, Sire, dans le ciel, une amie qui demandera à Dieu le pardon de vos péchés et la grâce des justes. Que Votre Majesté se nourrisse de ces sentiments. Mme la Dauphine se porte mieux. Soyez, Sire, aussi bon chrétien que vous êtes grand roi ! »

vous mènera plus loin que vous ne voulez aller.»

Peut-être ne croyait-elle pas dire si vrai. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Louis XIV était épris. Ce roi, plus que quadragénaire, avait, vis-à-vis de cette femme un peu plus âgée que lui (1), toutes les délicatesses d'un amoureux de vingt ans; il en avait aussi toutes les timidités. Mais cette chanson d'amour ne devait jamais être chantée en duo. Le roi était amoureux de la gouvernante; la gouvernante ne le fut jamais du roi (2).

Cependant, il ne s'était pas encore déclaré. Il le fit bientôt avec toute la gaucherie d'un cœur bien épris. Un jour, la voyant pleurer la mort du comte de Vexin, un des enfants du roi, qu'elle avait élevé (1683) : «Ah! soupira-t-il, qu'il serait doux d'être aimé d'un cœur qui sait si bien aimer!»

Et ce fut tout! Mais à partir de ce moment il feignit d'avoir été compris, et alors commença cette royale idylle, ce long roman d'amour qui, comme tous les romans vertueux, devait finir par un ma-

(1) «Mme de Maintenon eut la beauté de tous les âges; quoiqu'elle eût près de cinquante ans quand elle épousa le roi, elle était très belle encore. Elle avait conservé cette taille élégante, noble, dont les mouvements étaient pleins de grâce, et la beauté de ses traits était encore embellie par la beauté de son âme, la pureté de sa vie et la vivacité de son esprit.» (Mme SUARD, *Madame de Maintenon peinte par elle-même.*)

(2) «L'année où Louis XIV épousa la veuve Scarron fut l'apogée, le zénith de l'astre royal. Et cependant Louis XIV était épris de Mme de Maintenon, tandis que Mme de Maintenon n'était pas éprise de Louis XIV. Elle avait pour lui de la vénération, de la gratitude, du dévouement, mais pas d'amour.» (Imbert DE SAINT-AMAND, *la Cour de Louis XIV.*)

riage. Celui-là, avouons-le, n'eut rien de banal, puisqu'il devait amener le plus débauché des monarques à devenir, sur ses vieux jours, le fondateur et le directeur laïque d'une institution de jeunes filles.

Et pour arriver à ce résultat, les moyens sont d'une simplicité extrême. « Si c'est un prodige, dira Languet de Gergy, de voir la veuve Scarron devenir, à l'âge de cinquante ans, l'épouse de Louis le Grand, c'est un autre prodige non moins surprenant de voir que cette veuve n'y soit parvenue que par la piété; qu'elle ait captivé le roi parce qu'elle était vertueuse; qu'elle ait fixé, sans faiblesse, le plus volage de tous les cœurs pendant trente années consécutives; que dans cet espace de temps elle n'ait acquis ni terres, ni rentes, ni biens, ni titres; que, parée de sa seule modestie, elle n'ait été occupée que de complaire au roi, de lui inspirer de la piété par la douceur de son esprit et de ménager sa gloire, sa santé, sa vie, en s'oubliant elle-même. » (*Mémoires de Languet de Gergy*, évêque de Troyes.)

L'occasion ne nous manquera pas de discuter de nouveau et, nous l'espérons, d'établir par des témoignages et des preuves irréfutables la pureté des intentions de Mme de Maintenon et l'innocence des moyens employés pour arriver à cette situation imprévue et peu désirée; mais quelques écrivains ayant cherché à jeter des doutes sur la réalité même de cette union, il convient de les dissiper, sinon en produisant des preuves qui n'existent pas (1), du moins

(1) Il existe à la Bibliothèque nationale un manuscrit, précieusement classé à la grande Réserve et qu'on ne montre qu'à bon

en réunissant de nombreux témoignages et les présomptions puissantes qui ne permettent guère de s'y arrêter.

Les contemporains de Mme de Maintenon ont pu, suivant leur humeur ou leurs intérêts, approuver ou critiquer le mariage du roi, mais presque sans exception ils en ont admis l'existence.

« On ne doute plus du mariage secret qui l'unissait au monarque, » dit le maréchal de Noailles. (*Mémoires politiques et littéraires pour servir à l'histoire de Louis XIV.*)

Voici d'ailleurs comment l'événement est raconté par les dames de Saint-Cyr : « Le mariage fut célébré, dans le plus grand secret, au mois de décembre 1684, dans une chapelle particulière du château de Versailles, par Mgr Harlay, archevêque de

escient, portant pour suscription unique : « *Preuve du mariage de Louis XIV.* » (Donné par Benjamin Dillon, le 5 avril 1807.)

Cette pièce est l'original du contrat de mariage, en date du 26 juin 1695, de très puissant seigneur, comte de Choiseul, avec très-haute dame Anne de Barillon de Morangier... « en présence et du consentement du très-auguste et invincible monarque Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre... des princes du sang... et de *Jeanne Françoise d'Aubigné, dame marquise de Maintenon, veuve de messire Paul Scarron.* » A la suite, sur une belle page blanche, s'étalent les signatures royales Louis, Louis-Philippe... et tout au bas Françoise d'Aubigné. Il semble que l'épouse secrète de Louis XIV ait subi une pression officielle, en mettant sa signature sur cette page, et que sa modestie s'en soit dédommagée en la plaçant aussi bas que possible. Sur la page suivante, se pressent, s'entassent, se coudoient, comme la foule dans une fête populaire, les simples signatures des ducs, des princes, des maréchaux et autres grands seigneurs et grandes dames de la cour. — C'est toute la preuve. Elle est indirecte et imprévue; mais après tout elle en vaut bien une autre.

Paris. Furent témoins le Père Lachaise, qui officia; Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV, et M. de Monchevreuil, le meilleur ami de Mme de Maintenon.» (*Mémoires des dames de Saint-Cyr.*)

«Ce jour-là, dit l'archevêque de Narbonne, Harlay, archevêque de Paris, se leva de très bonne heure et dit à son premier aumônier : «Préparez un orne-«ment vert et marquez le missel à l'article *de matri-«monio...*» Les deux parties se donnèrent l'anneau à un autel de la tribune, de l'ancienne chapelle de Versailles, par où l'on passait pour aller à l'aile neuve. Il ne fut point dressé d'acte (1).» (LA BEAUMELLE.)

D'après les notes de Saint-Cyr, l'évêque de Meaux, plusieurs autres prélats, le pape lui-même, avaient été consultés. Les mêmes notes affirment qu'en faisant des recherches à la chancellerie du saint-siège on trouverait une correspondance de Louis XIV et de Louvois à ce sujet.

Les bonnes dames vont plus loin. Elles essayent de faire croire à l'existence d'une preuve écrite, grâce à la petite anecdote racontée par Mme de Louvigny : «Le Père Griffet, jésuite, était venu prêcher à Saint-Cyr... Il nous dit que M. du Harlay, qui en fit la célébration, mit l'acte dans sa poche; qu'il était

(1) Louis XIV n'osait ni braver l'opinion, en offrant le trône à la veuve Scarron, ni blesser Mme de Maintenon, en lui offrant un mariage secret; mais La Beaumelle dit que, lorsque le Père La Chaise lui en fit l'ouverture de la part du roi, elle parut aussi charmée que surprise et qu'elle le chargea de répondre au roi qu'elle était toute à lui. On sait quels devoirs elle envisageait dans cette position et comme elle comptait la faire servir à ses généreux desseins pour le salut du roi et le bien du royaume.

si paresseux que, quand il changeait d'habit, il renfermait celui qu'il quittait dans une armoire plutôt que de vider les papiers de ses poches et de les mettre en sûreté, et qu'à sa mort on trouva quantité de vieilles culottes sous clef, dont l'une renfermait l'acte en question, qui passa de main en main, sans savoir ce qu'il est devenu.»

L'histoire est ingénieuse, mais bien invraisemblable, et Voltaire n'a pas tout à fait tort de la traiter de «conte pour les laquais». «Il n'y eut point d'acte, affirme-t-il; on n'en fait que pour constater un état, et il ne s'agissait que d'un mariage de conscience.» (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*)

Du moins Voltaire ne doute-t-il pas du fait lui-même, tandis que Napoléon, à Sainte-Hélène, essayait de le révoquer en doute, tant il le trouvait attentatoire à la majesté du trône.

Saint-Simon, si enclin à admettre tout ce qui peut nuire à Mme de Maintenon, ne cherche pas à nier l'existence de cette union. Il se contente de la considérer «comme l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, humiliation que la postérité ne voudra pas croire, réservée par la fortune, pour n'oser pas ici nommer la Providence, au plus superbe des rois (1).» (SAINT-SIMON, *Mémoires.*)

(1) Loin de nier le mariage, Saint-Simon en donne lui-même les détails : «Ce qui est certain et bien vrai, c'est que, quelque temps après le retour de Fontainebleau et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, le Père La Chaise dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles. Bontemps,

Arnauld, le grand, le sévère Arnauld, est d'un autre avis. Sans aller encore à dire, comme le fera Lamartine, « qu'en s'attachant à Mme de Maintenon Louis XIV croyait presque s'attacher à la vertu, » il ne voit pas « ce qu'on peut reprocher à ce mariage contracté selon les règles de l'Eglise ». (*Lettre à M. Vaucel*, du 3 juin 1888.)

Voici, d'autre part, le jugement d'un illustre universitaire sur cet événement. Dans son étude sur les Lettres de Mme de Maintenon, M. Paul Jacquinet a écrit ces lignes :

« La reine meurt le 30 juillet 1683. Les lettres qui suivent témoignent d'un vif regret et peu après d'un grand trouble... puis le nuage se dissipe, le calme et la sérénité renaissent. C'en est fait ! Le moins vraisemblable des événements qui peuvent arriver dans une cour est accompli, ou est tout près de l'être. Celle qui fut Mme Scarron va devenir la compagne secrète et légitime du grand roi ; elle sera reine, reine sans titre et sans couronne, reine de fait... « Ne « m'abandonnez pas, écrit-elle à son fidèle abbé, ne « m'abandonnez pas devant Dieu, j'ai grand besoin « de forces pour faire un bon usage de mon bon- « heur. » On sent dans ces paroles la surprise, la joie, une joie mêlée de crainte, nulle fumée d'orgueil,

gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit cette messe où le monarque et Mme de Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avaient tiré parole du roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Monchevreuil, uniquement en troisième. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*.)

nulle ivresse.» (Paul JACQUINET, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr*, 1888.)

L'abbé de Choisy ne se borne pas à croire à la réalité du mariage; il en donne les raisons à la fois morales, politiques... et physiologiques. «Mme de Maintenon lui plaisait fort; son esprit insinuant lui promettait une conversation agréable et capable de le délasser des soucis de la royauté. La personne était encore aimable et son âge la mettait hors d'état d'avoir des enfants.» Cette considération n'était pas sans valeur. Louis XIV avait, en effet, des petits-fils et pouvait craindre que la survenance d'enfants d'un second lit fût une cause de guerre civile après sa mort.

«Mme de Maintenon, dit Théophile Lavallée, insoucieuse de sa renommée, voulut que la postérité restât dans l'incertitude sur son état; elle détruisit elle-même toutes les lettres qui auraient pu le témoigner; elle garda sur ce point le secret le plus parfait, excepté avec son confesseur, le cardinal de Noailles, et les époux de Monchevreuil.» (Théophile LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison de Saint-Cyr.*)

«Elle a toujours, dit aussi Mme du Pérou, gardé sur cela un secret inviolable.» Puis pour qu'on ne soit pas tenté de douter, elle ajoute : «M. le maréchal de Villeroy nous dit un jour qu'il était aussi vrai que le roi avait épousé Mme de Maintenon qu'il était vrai qu'il avait épousé sa femme (1).»

(1) Un des historiens contemporains les plus consciencieux et les plus sérieux s'exprime ainsi : «Ce mariage de conscience, fait moral, n'a dans l'histoire que des preuves morales. On ne

Il est donc avéré que les contemporains de Mme de Maintenon n'avaient aucun doute sur son mariage. Ce doute était d'autant moins permis à ceux qui fréquentaient la cour que Louis XIV, de plus en plus épris, de plus en plus heureux, n'imitait pas toujours l'absolue discrétion de sa nouvelle compagne.

Tout en répugnant à une déclaration officielle de mariage, qui aurait pu lui créer des embarras, peut-être n'était-il pas fâché qu'on y crût, ne fût-ce que pour calmer les scrupules de conscience de sa compagne et lui épargner les blâmes de quelques rigoristes, ou pour échapper au ridicule auquel pouvaient prêter, à leur âge, des habitudes d'intimité non justifiées par un lien légitime.

Il lui échappait, peut-être volontairement, des allusions ou propos qui étaient de véritables révélations. « Mon frère, dit-il un jour à Monsieur, qui l'avait surpris dans la chambre de Mme de Maintenon en déshabillé un peu compromettant, de la manière que vous me voyez devant madame, vous pensez bien ce qu'elle m'est (1). »

peut citer à l'appui ni un témoignage authentique, ni une date certaine; mais c'est un de ces faits qui n'ont pas besoin de démonstration, c'est un axiome. » (Camille ROUSSET, *Histoire de Louvois*. Paris, 1863.)

Il serait puéril, après cette déclaration, de prêter quelque attention à l'historiette anonyme publiée par Lefuel (Librairie, rue Saint-Jacques, 54, près celle du Foin, n. 13,223 L[a] 27 de la Bibliothèque nationale) qui détaille par le menu la déclaration du roi, le consentement de Mme de Maintenon, les préparatifs du mariage, la toilette de la mariée, les incidents de la cérémonie, etc.

(1) Quand il fit le portrait de Mme de Maintenon en sainte

Au surplus, à partir de ce moment, Mme de Maintenon tint réellement dans la famille royale la place de femme légitime (1) et obtint du roi, des princes et des princesses tous les égards dus à cette situation. On sait que la duchesse de Bourgogne, qui avait été quelque peu son élève, ne l'appelait que ma tante.

Mais sa modestie répudia tout état à la cour et tout rang officiel dans les cérémonies (2). Elle ne demanda et n'accepta aucun honneur. A la princesse de Soubise, qui avait terminé une lettre, qu'elle lui adressait, par une formule de respect, elle répondait avec autant de dignité que d'à-propos : « A l'égard du respect, madame, vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le rappeler (3). »

Saint-Simon lui-même est obligé de rendre hom-

Françoise romaine, Mignard demanda au roi s'il voulait ajouter le manteau d'hermine (apanage de la royauté). « Oui, répondit Louis XIV, sainte Françoise le mérite bien. » Ce mot ne fut pas perdu pour les courtisans, qui furent prompts à en saisir le sens.

(1) « Elle occupait, au haut du grand escalier de Versailles, un appartement de plain-pied avec celui de Louis XIV. Le roi ne l'appelait que *Madame*, et par le respect qu'il lui témoignait, il en donnait l'exemple à tous. Le roi passait alors chez elle tout le temps qu'il ne donnait pas au public, à ses conseils ou à ses promenades ; il y travaillait avec ses ministres, et elle y conservait un fauteuil en sa présence... mais en public Mme de Maintenon ne prenait aucun rang ; elle n'était qu'une personne de la cour. » (Roy, *Histoire de Racine.*)

(2) « Il n'a jamais paru, disent les dames de Saint-Cyr, que Mme de Maintenon ait eu le moindre désir d'être déclarée reine, l'attirail de la royauté lui aurait déplu. » (*Mémoires des dames de Saint-Cyr.*)

(3) « Je ne suis pas grande, disait-elle, mais seulement élevée. »

mage à la simplicité, au tact et à la modestie qu'elle montrait à la cour : « Toujours très bien mise, noblement et de bon goût, quoique modestement et même plus vieillement que son âge, rendant à chacun selon son rang, se reculant toujours pour les femmes titrées et pour celles de qualité ordinaire, avec un air de civilité extrême, polie, affable, parlante, comme une personne qui ne montre rien, mais qui imposait fort à ne considérer que ce qui était autour d'elle. » Et encore : « Reine en particulier, à l'intérieur, par le ton, le siège et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur et de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très simple particulière au dehors et toujours aux dernières places. » (SAINT-SIMON (1), *Mémoires*, t. XIII.)

Il est vrai qu'ailleurs il la représentera comme « une femme dévorée d'ambition, avide de pouvoir, voulant tout savoir, s'introduire dans tout et tout gouverner ». Il sera facile de réfuter ces accusations et de remettre les choses au point. Quoi qu'il en soit, le mépris de la représentation et le dédain des honneurs n'est pas d'une âme vulgaire, et en admettant même, avec ses ennemis, que son ambition ne dédaignât les apparences de la faveur que pour mieux

(1) « Le mariage de Mme de Maintenon ne se manifesta par aucun signe extérieur et ne changea presque rien à sa situation apparente, à ses habitudes et à celles du roi. Sa modestie, sa réserve ordinaires, n'en furent pas diminuées. Elle n'accrut pas son domestique. Elle ne se permit aucune espèce de luxe. Son ameublement et ses toilettes n'eurent de remarquable qu'une simplicité qui n'excluait pas un certain air de grandeur. » (Gustave HEQUET.

assurer la réalité de son influence et de son pouvoir, il faudrait encore la louer du tact, de la mesure et de la dignité avec lesquels elle a su occuper une position aussi délicate, aussi pleine de pièges et de dangers. Il faut la louer surtout de n'avoir usé de cette influence et de ce pouvoir que dans l'intérêt de la morale, de la religion et du patriotisme.

Son mauvais sujet de frère, qui s'étonnait de la voir prendre sa nouvelle fortune avec si peu d'enthousiasme et tant de détachement, lui disait plaisamment : « Aviez-vous donc promesse d'épouser Dieu le père? »

C'est que tout n'était pas joie et bonheur dans sa vie nouvelle. Envahie par une mélancolie qui ne la quittera plus et dont seules pourront la consoler bientôt ses filles de Saint-Cyr, elle regrettait le passé, sa jeunesse et sa misère « comme la cane regrette sa bourbe ».

« Avant d'être à la cour, écrit-elle, je pouvais me rendre le témoignage que je n'avais jamais connu l'ennui; mais j'en ai tâté depuis, et je crois que je ne pourrais y résister si je ne pensais que c'est là que Dieu me veut. Il n'y a de vrai bonheur qu'à servir Dieu. »

Et Fénelon lui écrivait : « Dieu exerce souvent les autres par des croix... il veut vous crucifier par des prospérités (1). »

(1) « On a reproché souvent à Mme de Maintenon cet amour excessif de la réputation, qui fut le principal mobile de sa conduite, le préservatif de sa vertu. Le reproche est mérité. Cependant ne soyons pas trop sévères à l'égard d'une femme qui, la première, s'accusa avec tant d'humilité; elle sera châtiée par l'excès des honneurs. » (Le R. P. MERCIER.)

CHAPITRE VI

Influence politique et religieuse de Mme de Maintenon. — Son rôle dans la révocation de l'édit de Nantes. — Causes religieuses, politiques et économiques de la révocation. — Ses conséquences. — Conversion des enfants du marquis de Villette. — Conversion de leur père.

On ne saurait trop le répéter, après la conversion du roi, la seule préoccupation de Mme de Maintenon était le bonheur de la France.

« En résumé, dit Lavallée, elle a fait à la France un bien réel, en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, suivant Leibnitz, faisait seul le destin de son siècle; enfin en le rendant capable de soutenir, avec un visage toujours égal et véritablement chrétien, les désastres de la fin de son règne. » (Théophile LAVALLÉE, *Madame de Maintenon à Saint-Cyr.*)

Le roi lui rendait pleine et entière justice. « C'est une sainte, disait-il; elle en a toutes les perfections et beaucoup plus d'esprit que la plupart des hommes. »

Que doit-on penser de son rôle politique et de son influence sur les affaires de l'Etat? On sait que le roi avait coutume de travailler devant elle avec ses ministres, tandis qu'elle filait ou tapissait, et que,

de temps en temps, il se tournait vers elle, en disant: « Qu'en pense votre *Solidité?* »

C'était un hommage rendu à la haute raison de sa compagne, mais un hommage platonique le plus souvent, et le roi, dit un des historiographes de Mme de Maintenon, « n'en faisait qu'à sa tête. »

Beaucoup ont cru qu'elle gouverna la France sous le nom de Louis XIV. Il faut en rabattre. En réalité elle eut peu de part aux affaires publiques. « On croit que je gouverne l'Etat et l'on ne sait pas que Dieu ne m'a mise là que pour m'attacher au salut du roi. »

Elle-même se jugeait impropre à la politique. « Je vous conjure, écrivait-elle à la princesse des Ursins, de me regarder comme une femme incapable d'affaires, qui en a entendu parler trop tard pour y être habile et qui les hait encore plus qu'elle les ignore. »

L'opinion de La Beaumelle est « qu'elle gouverna beaucoup moins qu'on ne l'a cru; mais beaucoup plus qu'elle ne le croyait elle-même et infiniment plus qu'elle n'aurait voulu ».

Aussi M. Emile Chasles a-t-il pu dire : « Cette spirituelle femme, loin d'être trop écoutée, ne le fut pas assez. Il y avait en elle un véritable amour du bien public, une douleur vraie au milieu de nos infortunes. Il faut aujourd'hui diminuer de beaucoup la grandeur de son pouvoir et ajouter beaucoup à la grandeur de son âme (1). »

(1) Voici une autre cloche et un autre son : « Voilà donc Mme de Maintenon au faîte des grandeurs. Elle n'a pas, il est vrai, le

Voici comment la juge un de ses proches, bien placé pour la connaître et l'apprécier : « La marquise de Maintenon, sœur du comte d'Aubigné, possédait

titre et la pompe de la royauté, et nul doute qu'elle n'en éprouve du regret; mais elle en a la puissance, comme ne l'eut jamais la défunte reine, puissance d'autant plus grande qu'elle est sans éclat et quasi occulte. Le parti catholique de la cour ne se trompa pas dans le choix qu'il fit de cet instrument de ses desseins. Il allait en obtenir tout ce qu'il espérait.

« Nul des contemporains de Mme de Maintenon ne doutait de son pouvoir. Des princes étrangers lui recommandaient leurs ambassadeurs. Les parlements, les intendants, les gouverneurs de province, les conseils des villes, les généraux, les grands du royaume s'adressaient à elle comme au roi lui-même. Les cardinaux et les évêques lui donnaient le titre de Mère de l'Eglise. Les deux papes qui occupèrent à cette époque le siège de Rome lui écrivirent plusieurs fois des brefs flatteurs. En lui envoyant leur bénédiction et divers objets de la bimbeloterie romaine : médailles, scapulaires et reliques, ils placent sous sa haute protection leurs nonces et les intérêts de leur politique... Quant au roi endoctriné et ramolli, il ne fait plus rien que par cette femme... » (*La Révocation de l'édit de Nantes et madame de Maintenon*, par César Pascal. Paris, 1886.)

Nous arrêterons là cette citation déjà trop longue. Nous avons tenu à la poursuivre jusqu'à cette grossièreté finale, qui, par son exagération même, est la meilleure réfutation des erreurs et des accusations du commencement. Certes, Louis XIV a eu des faiblesses et des torts graves; mais à aucune époque de sa vie, et surtout pendant cette vieillesse si digne, où, au dire de Montesquieu, il supporta avec tant de dignité et de grandeur d'âme les revers de la fin de son règne, il n'a mérité l'épithète de ramolli.

« Je ne sache rien de si magnanime que la résolution d'un grand monarque de nos jours qui déclare qu'il aimerait mieux s'ensevelir sous les débris de son trône que d'accepter des conditions qu'on ne peut pas entendre. » (Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. V.) Montesquieu aurait pu ajouter : C'est une femme, c'est Mme de Maintenon qui, après les désastres d'Oudenarde, d'Hochstædt et de Malplaquet, soutint le courage du vieux roi et lui inspira ces fières paroles.

depuis longtemps l'estime et la confiance de Louis XIV. Elle avait peut-être jeté avec art le fondement de son élévation; mais plusieurs excellentes qualités l'en rendaient digne. On ne doute plus du mariage secret qui l'unissait au monarque; on ne peut guère douter davantage, après la lecture de ses écrits, qu'une piété sincère, pure dans les principes, parfois pusillanime dans les effets, ne fût l'âme de sa conduite.

« Modeste et désintéressée au faîte de la fortune, si elle eut trop d'influence dans les affaires, surtout dans celles de l'Eglise, du moins elle craignait toujours d'abuser de sa faveur. On lui reproche de s'être trompée sur le mérite des hommes, d'avoir procuré de grandes places à des sujets peu capables de les bien remplir. C'est que la probité lui paraissait préférable au talent. Ses erreurs mêmes partaient d'un principe respectable. » (*Mémoires du maréchal de Noailles*, collection PETITOT et MONMERQUÉ.

Ce reproche et cette excuse répondent au choix de quelques serviteurs de la fin du règne, tels que Lafeuillade, Chamillard (1) et Monchevreuil, plus re-

(1) « A l'égard du choix des ministres, je vois qu'après la mort de Colbert, elle commit une erreur en pensant, avec le roi, que Chamillard, l'administrateur parfait des biens de Saint-Cyr, serait aussi un bon administrateur de la fortune publique. Mais le public pensa d'abord comme la cour; Chamillard était un fort honnête homme, un grand travailleur, fort attaché au roi et à l'Etat. Mais Mme de Maintenon reconnut bientôt qu'il était loin de se trouver au niveau des circonstances où il était placé. Après cette méprise, elle disait toujours, quand il s'agissait d'un nouveau ministre :

commandables par leurs vertus que par leurs capacités.

« Ambitieuse ! Certes, elle le fut, mais à sa manière, se gardant, se réservant, voulant obliger et plaire, laissant d'ailleurs agir en sa faveur le charme de son esprit et la séduction de son commerce. » (Auguste GEFFROY, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique. 1887.)*

M. Jacquinet se demande « si Mme de Maintenon a encouru, par l'usage qu'elle a fait de son pouvoir, les graves responsabilités de l'histoire ». Après avoir lu ses lettres à l'archevêque de Paris, au maréchal de Noailles, au maréchal de Villars, à la princesse des Ursins, il arrive à cette conclusion : « Eh bien ! disons-le tout de suite, l'épreuve, sans être décisive, est favorable à Mme de Maintenon. Il ne se trouve rien, en effet, dans ces lettres, ou il ne s'y rencontre que bien peu de chose, qui soit de nature à confirmer les dires de Saint-Simon et à donner raison à ses jugements. » Paul JACQUINET, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr.)*

Une des ingérences qu'on a le plus sévèrement et le plus injustement reprochées à Mme de Maintenon, c'est sa prétendue participation à la révocation de l'édit de Nantes.

Un témoignage, peu suspect, s'élève en sa faveur et l'absout, c'est celui de Voltaire : « On voit, par les lettres de Mme de Maintenon, qu'elle ne pressa point

« C'est à l'opinion publique à le nommer. » (*Madame de Maintenon peinte par elle-même. — Madame Suard*, d'après BARBIER. Paris, Maradan, 1810.)

la révocation de l'édit de Nantes, mais qu'elle ne s'y opposa point. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*)

Nous nous garderons de dire, avec le maréchal de Noailles et M. Imbert de Saint-Amand, que la révocation fut imposée au roi par l'opinion publique. Ce serait au moins de l'exagération. Ce qui est certain, c'est que beaucoup la désiraient et que beaucoup y ont contribué, pour des motifs divers : les gens d'Eglise et les gens pieux, par exaltation du sentiment religieux et esprit de corps; les hommes politiques, par le sentiment de la défense nationale; les bourgeois et gens de métiers, par rivalités industrielles et commerciales. Il y eut donc trois mobiles principaux : mobile religieux, mobile politique et mobile économique. On pourrait en ajouter un quatrième, le mobile financier, qui, on le verra, ne fut pas étranger à la mesure.

La révocation de l'édit de Nantes fut conçue et méditée plusieurs années avant son exécution. « Depuis longtemps, dit la notice placée en tête des mémoires de Noailles, depuis longtemps, on travaillait à gêner graduellement l'exercice de la nouvelle religion; depuis longtemps des édits, des arrêts, des missions en préparaient le renversement. »

L'auteur de cette notice, Villenave, ajoute ce commentaire, qui, en enlevant au roi une grande part de responsabilité dans cette funeste mesure, réduit à rien celle de Mme de Maintenon : « L'histoire, dit-il, peut sembler avoir été injuste, en rejetant tout l'odieux de la révocation de l'édit de Nantes sur un monarque qui ne fit que céder à ce qui pouvait être considéré

comme un vœu général; car les peuples ont trop souvent voulu les fautes qu'ont faites les rois.»

Le rédacteur des mémoires, l'abbé Millot, nous apprend, à son tour, qu'au clergé, qui, dans l'assemblée générale de 1682, avait soutenu contre le pape les prérogatives de la royauté et qui, en retour, réclamait l'extirpation de l'hérésie, Louis XIV, malgré son désir passionné de l'unité religieuse, recommandait des ménagements. Dans une lettre adressée aux évêques et aux curés de France, il leur enjoint «de ne rien faire qui puisse porter atteinte à ce qui leur a été accordé par les édits et déclarations donnés en leur faveur».

Voilà pour les motifs purement religieux. L'influence des motifs politiques, ou même patriotiques, n'est pas moins certaine. On ne saurait nier que, malgré la pacification due à la sagesse d'Henri IV, autant qu'à la lassitude des partis, les huguenots, ceux de la religion, comme on disait alors, n'avaient pas complètement désarmé et que leurs chefs n'avaient jamais cessé de se ménager des intelligences avec leurs coreligionnaires, les protestants de l'Angleterre et de la Hollande.

«La France, dit à propos de la guerre de Hollande un historien qu'on ne saurait suspecter de partialité en faveur des catholiques, la France sentait une Hollande dans son sein, qui se réjouissait des succès de l'autre.» (MICHELET, *Précis d'histoire de France.*)

En rapportant la phrase de Voltaire, déjà citée, qui absout Mme de Maintenon du soupçon d'avoir

conseillé la révocation de l'édit de Nantes, M. Bonhomme fait bon marché des côtés religieux et politiques de cet acte et affirme qu'il fut moins un acte religieux qu'un acte financier. Le trésor était vide, ruiné par le luxe du roi; les protestants, très industrieux, avaient acquis des richesses, bonnes à confisquer. On les traita comme quelques siècles plus tôt on avait traité les juifs. « On les poursuivit, on les dépouilla, on vendit leurs biens, le tout au saint nom de Dieu, et le désastre financier qu'on redoutait put être ajourné. »

C'est simplifier singulièrement la question et n'en voir qu'une des faces et même ne pas la voir tout entière, car le mobile financier, que nous ne contestons pas, se complique d'un mobile économique, dont le rôle fut bien autrement important. Oui, les protestants étaient industrieux et habiles en affaires; oui, ils avaient acquis de grandes richesses et continuaient à en acquérir. Ils devaient cette supériorité à des causes diverses, un peu à l'interdiction de la plupart des carrières libérales, qui les rejetait dans le négoce; un peu sans doute aussi à l'habitude du libre examen, qui stimule les énergies et les initiatives individuelles.

Aussi leurs industries étaient florissantes et faisaient une redoutable concurrence aux industries, moins prospères, des catholiques. Cela était vrai spécialement pour celle dont la soie est la matière première, industrie si riche et qui occupe une si grande place dans ce bassin du Rhône, où se jouera le grand drame de la persécution des huguenots.

Ecoutons l'auteur des mémoires de Noailles, sans perdre de vue que le maréchal de Noailles remplissait alors les fonctions de gouverneur du Languedoc : « Il s'était établi dans cette ville (la ville de Nîmes) une manufacture de taffetas et toutes petites étoffes de soie, dont le commerce, suivant l'estimation commune, se montait, en 1683, à plus de deux millions par an, commerce d'autant plus précieux que les soies du pays y étant seules employées, tout le profit était pour le royaume. On le devait à l'industrie des religionnaires, plus riches, plus intelligents, plus accrédités au dedans et au dehors que les marchands catholiques. »

Et maintenant, rapprochons ce fait du règlement qui, dans un autre centre d'affaires, à Lyon, excluait les religionnaires « de la manufacture et du commerce des soies » et étonnons-nous si, sous le couvert des revendications religieuses, les rivalités industrielles, en proposant l'application de ce règlement à la fabrique nîmoise, vinrent fournir de nouveaux éléments à cette lutte qui se préparait depuis longtemps.

Dans ce Languedoc, dont elle fut le principal théâtre, deux hommes eurent le principal rôle, et ce sont par excellence deux hommes de bien : l'un est ce duc Anne-Jules de Noailles, maréchal de France et ministre d'Etat, dont l'abbé Millot a rédigé les mémoires sur pièces authentiques et dont nous aimons à invoquer l'opinion parce que, malgré la part qu'il prit aux événements, son honnêteté et sa modération ne permettent pas de le traiter en témoin suspect. La charge de gouverneur du Lan-

guedoc appartenant au duc du Maine, alors âgé de douze ans, c'est avec le simple titre de commandant du Languedoc que le maréchal en exerçait l'autorité, et « c'est lui qui, sans l'avoir provoqué, fut chargé d'y faire exécuter l'arrêt de révocation ». Le second, auquel avait été confié le poste d'intendant du Languedoc, était Daguesseau (le père du chancelier), homme recommandable par sa sagesse et sa modération.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails de cette véritable guerre civile, qui, parfois latente et sournoise, par moments ardente, passionnée et tragique, désola, pendant tant d'années, le midi de la France. Nous nous garderons de raconter par le menu ses phases diverses et douloureuses : — Arrêt de la cour de Toulouse interdisant l'exercice de la religion nouvelle. — Tentatives de conversion par la persuasion : Conférences entre les ministres des deux religions. — Tentatives d'intimidation : Garnisaires et dragonnades. — Tentatives de corruption : La mission de l'abbé Hervé et de douze missionnaires achetant les conversions à prix d'argent. — Nouvel emploi de la force. — Rébellions à main armée. — Révolte du Vivarais. — Désarmement des huguenots... et pour couronner l'œuvre : Edit de révocation en onze articles, enregistré au parlement de Paris, le 22 octobre 1685.

Ce fut donc, en réalité, une coalition de sentiments et de passions, de rivalités et de jalousies, de cupidités et d'intérêts, qui détermina cette mesure néfaste. Toutefois il faut bien reconnaître avec

Michelet que « ramener les dissidents à l'unité était, chez Louis XIV, une idée immuable ». (*Précis d'histoire de France.*)

Il voulait faire rentrer dans le giron de l'Eglise des égarés qui, lui disait-on, n'aspiraient qu'à cela. « On présenta au roi tant de listes infidèles d'abjurations achetées, que le prince crut que l'édit de Nantes était désormais inutile et ne méritait pas d'être conservé pour un petit nombre d'opiniâtres qui restaient. Le royaume entier, lui disait-on, sera catholique. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII.)

Cette perspective était faite pour tenter sa conscience de roi et de catholique.

« Le roi, dit encore Saint-Simon, était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignait la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement : la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs, un Etat dans un Etat, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes et de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistance à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs et jusqu'à lui-même, réduit à vivre en traité avec eux... On toucha un dévot de la douceur de faire, aux dépens d'autrui, une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs. »

L'esprit satirique et l'hostilité habituelle du duc percent dans ces jugements, sans leur enlever toute vérité.

Il est bien certain, en effet, que la révocation fut, pour Louis XIV, un cas de conscience, en même temps qu'un acte d'autorité. De bonne foi, il crut faire le bien du royaume, en faisant son propre salut. « Il avait conscience de faire une chose sainte, utile, désirée par l'opinion, capable de plaire à Dieu et aux hommes, » une chose grande aussi ! Et tout l'entretenait dans cette pensée. « Jamais, écrivait Mme de Sévigné, le 8 octobre 1685, jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. »

« Jamais, dit encore Saint-Simon, le monarque ne s'était cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés. Il n'entendit que des éloges. »

Mme de Maintenon se laissa entraîner par le sentiment unanime du monde catholique, mais ne le devança pas. Un des historiens les plus autorisés de Mme de Montespan constate et confirme cette vérité historique : « On a dit que si Mme de Montespan avait conservé l'amour du roi, l'édit de Nantes n'eût pas été révoqué (1). Pure illusion ! Ce n'est pas Mme de

(1) Un manuscrit anonyme de la Bibliothèque nationale (F[r] n. 19601), si on pouvait attacher quelque créance à ces racontars, donnerait quelque démenti à l'opinion de M. Clément. Il est intitulé : *le Divorce royal ou Guerre civile dans la famille du Grand Alcandre*, et a été imprimé en partie à Cologne, dans *la France galante*. On y met dans la bouche de Mme de Montespan ce petit discours adressé à Mme de Maintenon : « Si l'on en croit les huguenots, ils disent ouvertement que leur perte a été le prix de votre reconnaissance envers les jésuites et que vous avez promis au Père Lachaise que, s'il vous introduisait dans les bonnes grâces du roy, toute votre étude serait de prouver au roy la sainteté et le mérite de la société et qu'en suite unanimement

Maintenon, c'est Letellier et Louvois, c'est l'hostilité patente des protestants contre le principe d'autorité, dont Louis XIV s'était constitué le représentant, qui provoquèrent cette mesure à jamais funeste. Sur ce point, en admettant que sa réflexion s'y arrêtât, Mme de Montespan devait penser exactement comme Mme de Sévigné, Bossuet, Fénelon, le grand Arnauld et tous les contemporains, Colbert et Vauban exceptés. Tel aussi, on en a assez de preuves, le sentiment des bourgeois et du peuple de Paris, chez lesquels les passions de la Saint-Barthélemy n'étaient pas éteintes.» (Pierre CLÉMENT, *Madame de Montespan et Louis XIV.*)

Bien qu'on l'ait voulu contester, la cour de Rome approuva la mesure. Le duc d'Estrée, ambassadeur du roi auprès du saint-siège, écrivait : «Sa Sainteté (Innocent XI) m'a dit que ce qu'avait fait Charlemagne n'approchait pas de ce que Votre Majesté venait de faire.»

Le désir de propager la vérité, quand on croit la posséder, est un des plus naturels et des plus légitimes de l'humanité, et quand il s'agit de la vérité religieuse, c'est presque un devoir de conscience. Mais si ce désir vient d'un homme tout-puissant, d'un monarque, qui substitue à la force de la persuasion la force brutale de sa toute-puissance, il

vous travailleriez à la destruction de P. P. R. et que sans vous le roy n'aurait jamais songé à révoquer les édits de ses devanciers.»

L'attaque est directe, elle est formelle; mais elle vaut ce que valent les écrits anonymes.

devient un grand danger, car c'est de lui que procède un des plus grands fléaux de l'humanité, la persécution religieuse.

Celle dont la révocation de l'édit de Nantes fut le signal ou le prétexte, quoique beaucoup moins atroce que n'ont voulu le dire les historiens protestants, a terni la gloire du grand roi. Elle n'a pas été, pour le royaume, la seule conséquence funeste de cette inique mesure. Bien que beaucoup moins nombreuse aussi qu'on ne l'a dit, l'émigration des protestants, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, porta un coup sensible à l'industrie française et alla enrichir celle de l'étranger, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne surtout, où elle porta, avec la perfection de notre main-d'œuvre, la supériorité et les secrets de nos procédés de fabrication.

Elle fut aussi le point de départ de haines, de rancunes, de désaffections qui n'ont pas encore désarmé et dont on retrouve aujourd'hui la trace et le contre-coup jusque dans les péripéties de ce drame douloureux de la trahison, que M. Barrès a justement nommé la tragédie nationale, et dans lequel, croyant de bonne foi ne servir que les intérêts de l'humanité et de la justice, beaucoup de protestants ont fait cause commune avec les pires ennemis de la patrie française. Bien plus grave que la Saint-Barthélemy, qui ne fut qu'un fait de guerre, puisqu'il est avéré aujourd'hui que, si elle n'avait pas été faite par les catholiques, elle aurait été faite contre eux, la révocation de l'édit de Nantes fut une trahison, une banqueroute de l'honneur français, et

restera une des pages les plus douloureuses de notre histoire nationale.

Louis XIV porte justement devant la postérité le poids de cette faute. Il a été trompé, dit-on. Un roi ne doit ni se laisser tromper ni se tromper. Cependant il serait injuste de lui reprocher les atrocités qui furent commises en son nom et qui dépeuplèrent le midi de la France. Non seulement il ne les commanda pas, il les ignora. « S'ils ont été maltraités dans leurs personnes ou dans leurs biens, s'écrie-t-il, j'espère que Dieu ne m'imputera pas des violences que je n'ai jamais ordonnées? »

Dieu lui a pardonné sans doute; l'histoire ne lui pardonne pas.

Quant à Mme de Maintenon, bien loin de conseiller les violences et les rigueurs, elle réprouvait même les pratiques moins inhumaines, telles que dons ou promesses, par lesquels on cherchait à arracher des conversions. « Je suis indignée, dit-elle, contre de telles conversions; l'état de ceux qui abjurent sans être de véritables catholiques est infâme. » « Rendons-lui justice, dit l'historien protestant des réfugiés français dans le Brandebourg, elle ne conseilla jamais les moyens violents dont on usa. Elle abhorrait la persécution, et on lui cachait celles qu'on se permettait. »

Elle conserva toute sa vie ses domestiques huguenots et ne permit jamais qu'on les inquiétât.

A son frère, qu'elle avait fait gouverneur du Berry, elle écrivait : « Soyez favorable aux catholiques et ne soyez pas cruel aux huguenots. Ils sont

dans une erreur, mais dans une erreur où nous avons été nous-mêmes, où a été Henri IV, où sont encore beaucoup de grands princes. Jésus-Christ a gagné les hommes par la douceur. C'est aux prêtres à convertir, Dieu n'a pas donné aux soldats charge d'âmes. »

Au lieu de pousser le roi, elle cherchait à le retenir, en lui disant qu'il était à craindre qu'on n'inspirât à ceux qu'on voulait ramener une antipathie éternelle pour la vraie religion; mais le roi, alors dans tout le feu de son zèle catholique, lui ferma la bouche par ces mots : « Votre discours, madame, me fait de la peine. Ne serait-ce pas un reste d'attachement pour votre ancienne religion? » (*Souvenirs de madame de Glapion.*)

Deux choses ont contribué à compromettre Mme de Maintenon et à donner prise au reproche d'ingérence dans les affaires de l'Eglise en général et plus particulièrement aux accusations formulées contre elle par des historiens de l'époque, aujourd'hui bien ignorés, tels que Limiers, Laray et surtout Levassor, d'avoir comploté avec les jésuites la révocation de l'édit de Nantes.

La première est un mémoire écrit par elle, vers 1698 ou 1699, alors qu'il était question de rétablir l'édit, pour déconseiller cette mesure réparatrice, qu'elle considère comme tardive et inefficace, en même temps que dangereuse pour l'Etat et humiliante pour le roi. Dans cet écrit, dont l'authenticité d'ailleurs est douteuse (1), puisque le manuscrit

(1) Cette pièce est intitulée : *Mémoire sur le rappel des hugue-*

écrit de sa main n'a jamais été montré, elle demandait surtout qu'on renonçât à toute rigueur vis-à-vis des dissidents et qu'on n'employât, pour leur conversion, que la modération et la douceur.

La seconde, c'est l'ardeur indiscrète de son prosélytisme vis-à-vis des membres de sa famille et les moyens peu avouables qu'on lui reprochait d'avoir employés pour amener à la foi catholique les enfants de ses cousins de Saint-Hermine et de Villette. Le marquis de Villette était un marin, non sans mérite, bien qu'il n'eût commencé sa carrière qu'à quarante ans, mais auquel sa qualité d'hérétique ôtait tout espoir d'avancement. Très attaché à la religion de ses pères, il avait résisté à toutes les avances, à toutes les promesses de faveur, et résolument défendu sa foi et celle de ses enfants contre les entreprises de sa puissante cousine. Mme de Maintenon, dit-on, lui fit donner par Seignelay une mission lointaine et profita de son éloignement pour se faire confier, à l'aide d'un subterfuge, la garde de ses enfants. Le fils, attaché aussi à la marine, se prêta avec empressement à un changement de religion, qui lui assurait les bonnes grâces du roi. Quant à la fille, qui devait devenir un peu plus tard la charmante marquise de Caylus, elle a raconté elle-même, d'une façon fort peu tragique, l'histoire de sa conversion : « Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai, le lendemain, la messe du roi si belle que je

nots fugitifs. « Ce mémoire, dit La Beaumelle, fut écrit en entier de la main de Mme de Maintenon; » mais il avoue n'en avoir vu qu'une copie.

consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours et qu'on me garantirait du fouet. » C'est à la même époque et par des procédés de même nature qu'on accusa Mme de Maintenon d'avoir fait enlever à leur famille et à leur religion le fils et les filles de M. de Saint-Hermine et une autre petite-cousine, Mlle de Caumont. A son retour, M. de Villette montra d'abord un grand courroux; plus tard il abjura lui-même le protestantisme. Honnête et consciencieux, comme il le fut toujours, il devint un bon catholique; mais il resta un mauvais courtisan, et un jour qu'à Versailles le roi le félicitait au sujet de sa conversion, il répondit : « Sire, c'est la seule occasion de ma vie où je n'ai pas cherché à plaire à Votre Majesté. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

Le roi tourna les talons et il n'en obtint jamais rien.

La conversion volontaire de M. de Villette absout, si elle ne justifie pas, la conversion moins spontanée de ses enfants. D'ailleurs, en admettant l'exactitude des faits imputés à Mme de Maintenon, il y a, dans ces histoires de famille, des côtés intimes, délicats et secrets qui échappent au jugement de l'histoire (1), en même temps qu'un cas de conscience qui relève de la conscience seule.

A ce point culminant de l'histoire de Mme de Maintenon où, parvenue au faîte de la grandeur, elle

(1) N'est-ce pas le cas de répéter ce qu'elle écrivait elle-même à la princesse des Ursins, le 16 février 1710? « Non, madame, ce ne sera qu'à la vallée de Josaphat qu'on saura mes raisons sur mes proches. »

semble n'avoir plus qu'à jouir d'une faveur que nul ne songe plus à lui disputer et d'une influence dont sa modestie et sa modération seront les seules limites, et avant d'aborder son rôle d'éducatrice, où il n'y aura plus qu'à louer, il est peut-être utile d'examiner une dernière fois les accusations portées contre elle par ses ennemis et de se demander dans quelle mesure sa conduite les a autorisées.

Son ambition d'abord. — Nous avons déjà expliqué, en citant à l'appui de cette affirmation des autorités de premier ordre, que cette ambition fut belle et noble, n'ayant pour but que de sauver la France, en ramenant le roi à la vertu.

Les égarements de sa jeunesse. — Nous avons également fait justice des calomnies, apocryphes pour la plupart, dont a été l'objet « le premier tome de sa vie », comme disait, avec une pointe de malice, sa spirituelle amie Mme de Sévigné (1), et auxquelles avaient pu prêter le flanc certaines liaisons dangereuses et le milieu un peu libre dans lequel elle avait vécu avec son premier mari.

(1) Voici dans quels termes elle explique elle-même sa fortune : « Il fallait que Dieu eût donné de grandes lumières à l'abbé Gobelin pour qu'il prît sur lui de décider, avec toute l'autorité d'un apôtre que je devais rester à la cour, malgré toutes mes répugnances... J'ai fait une fortune étonnante; mais ce n'est pas mon ouvrage : je suis où vous me voyez sans y avoir tendu, sans l'avoir désiré, sans l'avoir prévu. Je ne vous le dis qu'à vous, car le monde ne le croira pas; je sus ce qu'il en pense dès le moment de mon élévation. Un jour le maréchal de Créqui prit à part l'abbé Têtre et lui dit : « Or ça, monsieur, parlons de cette femme-« là ; il faut qu'elle ait bien de l'esprit pour avoir imaginé, au coin « de son feu, un projet si brillant et si bien conduit. »

L'amour des richesses. — Le désintéressement et la charité de Mme de Maintenon sont légendaires. Elle disait : « Je voudrais devenir pauvre à force de secourir les pauvres. » Il lui a été presque donné de réaliser ce vœu avant sa mort.

Elle a négligé toutes les occasions de s'enrichir, et tandis que Mme de Montespan, après avoir dépensé près de trois millions aux embellissements de sa résidence de Clagny (exactement 2,861,728 livres 7 sous 8 deniers, y compris le prix d'achat de 405,502 livres), touchait encore *cent mille livres par mois* dans sa retraite, Mme de Maintenon, retirée à Saint-Cyr après la mort du roi, après avoir vendu ses meubles et ses chevaux, dont le prix fut distribué aux pauvres, se contentait d'une modeste pension de 4,000 livres, qu'elle dépensait entièrement en aumônes.

Au lieu de les rechercher, elle s'était appliquée à fuir les occasions de s'enrichir. Un jour, allant à Saint-Cyr, elle dit à Mlle d'Aumale : « Vous m'allez bien gronder, mademoiselle, il ne tenait qu'à moi, hier, d'avoir 100,000 livres de rente, car le roi m'a bien parlé sur mon état, et c'est la première fois qu'il l'a fait d'une façon si intéressante. — Eh bien ! madame, qu'avez-vous fait ? — Rien. J'ai dit au roi de dormir en paix... il se serait donné de la peine et de l'inquiétude pour chercher à me faire du bien, et je ne suis pas auprès de lui pour cela. » (*Mémoires de mademoiselle d'Aumale.*)

Lui reprochera-t-on *son favoritisme* et le bien fait par elle à sa famille ? C'est encore Voltaire qui va

répondre à cette accusation, par cette affirmation aussi nette que péremptoire : « Elle ne profita pas de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. » On lit d'autre part, dans la *Vie de madame de Maintenon* par le marquis de Carraccioli, que « ses parents ne cessaient de lui reprocher son désintéressement, et son frère plus que tout autre, qui faisait ses délices et son tourment ». Elle aimait tendrement ce frère; mais, lassée de ses besoins d'argent, elle lui répondait : « J'aime mieux nourrir mes pauvres que vos chevaux. » Elle lui fit donner pourtant par le roi à différentes reprises et lui fit obtenir la charge de gouverneur du Berry; mais on ne peut contester qu'elle mit la plus grande modération dans les faveurs qu'elle sollicita pour lui. Elle eût pu le faire maréchal de France et ne le voulut pas. Aussi disait-il plaisamment, faisant allusion à une part dans les fermes qu'elle lui avait fait avoir, « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent (1). » La seconde femme du marquis de Villette lui reprochait de ne rien faire pour les siens. « Vous voulez, lui disait-elle, jouir de votre modération et que votre famille en soit la victime. »

Quant à sa *probité*, elle fut toujours à l'abri de tout soupçon aussi bien que l'honnêteté de tous ses amis et de tous ceux qu'elle recommanda au roi pour des emplois publics. La France n'a pas attendu

(1) Saint-Simon dit que « Charles d'Aubigné était un panier percé, un fou à enfermer, mais plaisant, avec de l'esprit, des saillies et des reparties auxquelles on ne pouvait pas s'attendre ».

l'ère du percement des isthmes pour connaître la corruption, la vénalité et la dilapidation de la fortune publique. Sous Louis XIV, il y eut bien des tripotages et des tripoteurs de haut vol, à commencer par le surintendant Fouquet. Mme de Maintenon, qui le savait, à laquelle ces criminelles pratiques inspiraient une invincible horreur, n'avait qu'une pensée, entourer le roi de conseillers d'une probité à toute épreuve pour essayer de conjurer la ruine de la France, qu'elle pressentait.

CHAPITRE VII

Mme de Maintenon institutrice. — Mme de Brinon. — Les étapes de Saint-Cyr. — Montmonrency, Rueil, Noisy. — Fondation de Saint-Cyr. — Les bâtiments. — Les constitutions.

Voici en quels termes M. Gréard commence son étude sur Mme de Maintenon : « On lit dans l'acte de décès de Mme de Maintenon : « Le 17e jour du « mois d'avril 1719, a été inhumée très haute et très « puissante dame Françoise d'Aubigné, marquise de « Maintenon et *institutrice de la maison royale de « Saint-Louis.* » Il semble que ce titre d'institutrice soit le seul que Mme de Maintenon ait voulu prendre devant la postérité. »

Cette réflexion est absolument juste. Avant d'être une grande dame, avant d'être un grand écrivain, Mme de Maintenon fut une grande institutrice. « La direction de Saint-Cyr l'occupa trente ans; elle s'y était préparée toute sa vie. »

A son tour, parlant de la grande faveur où sa tante était parvenue, Mme de Caylus dit : « C'est dans ce temps que Mme de Maintenon s'amusa à former insensiblement et par degré la maison royale de Saint-Louis; mais il est bon, je crois, d'en raconter l'histoire en détail. » Et elle ajoute : « Mme de

Maintenon avait un goût et un talent particuliers pour l'éducation de la jeunesse. L'élévation de ses sentiments et la pauvreté où elle s'était vue réduite lui inspiraient une grande pitié pour la pauvre noblesse. »

Nous trouvons dans ces deux phrases tout le secret de la fondation de Saint-Cyr : d'abord le goût et le talent de Mme de Maintenon pour le métier d'institutrice, ensuite sa pitié profonde pour les gentilshommes ruinés par les guerres de Louis XIV et le désir de leur venir en aide, en élevant gratuitement leurs filles.

De ce talent, de ce goût, disons mieux, de ce don et de cette vocation pour l'enseignement Mme de Maintenon avait fourni déjà bien des preuves. N'avait-elle pas élevé les enfants du roi, non seulement avec une maternelle sollicitude, mais avec une compétence incontestée et un incontestable succès? N'avait-elle pas eu aussi pour élèves ses nièces, cette charmante Mme de Caylus, si bien placée pour parler de ses talents d'institutrice, et Mlle de Navailles, plus tard encore Mlle de Pincré (1)? Et la du-

(1) « On sait de quelle sécheresse de cœur, de quelle dureté ses ennemis ont accusé Mme de Maintenon. Or cette femme si dure et si sèche était continuellement entourée d'enfants, elle ne pouvait s'en passer; elle ne pouvait vivre sans cette bruyante compagnie. Quand elle n'avait pas Saint-Cyr, elle allait chercher Avon. Saint-Cyr même ne lui suffisait pas, et qu'elle fût à Versailles, à Fontainebleau ou à Marly, elle avait encore auprès d'elle quelque enfant qu'elle élevait à part. Elle éleva ainsi ses nièces : Mme de Caylus et la duchesse de Navailles, sans compter la duchesse de Bourgogne. Nous la voyons maintenant entourée de Mlles de Breuillac et de Pincré, et nous verrons qu'elle éleva

chesse de Bourgogne, qui l'appelait aussi ma tante, n'était-elle pas également son élève?

Institutrice, elle l'était dans l'âme. Cette vocation n'avait pas attendu, pour se manifester, les beaux jours de l'établissement royal de Saint-Cyr. « Elle a eu toute sa vie, dit Languet de Gergy, des entrailles de charité pour les misérables et surtout l'amour de donner aux jeunes filles pauvres une éducation sainte et laborieuse, et elle n'y épargnait rien. » (*Mémoires inédits de Languet de Gergy.*)

On sait que dans les voyages de la cour à Fontainebleau, elle allait faire le catéchisme aux petits paysans d'Avon. « Madame continue toujours sa vie d'apôtre : elle catéchise où elle peut; elle fut l'autre jour dans une école de petits garçons et retourna à

même une nièce de Mme de Bouju, Mlle de Latour, qui devint dame de Saint-Louis... Elle a toujours aimé les enfants, dit Mlle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentaient si fort cette bonté qu'ils étaient plus libres avec elle qu'avec personne. » (*Lettres sur l'éducation.*)

« C'est à tort qu'on lui a fait, en interprétant mal sa rigidité chrétienne, une réputation d'égoïsme et de sécheresse de cœur. Rien n'est plus éloigné d'elle. Son amour des pauvres, des humbles, auxquels elle donne et se donne, des enfants qu'elle catéchise, des jeunes filles qu'elle instruit, des enfants du roi qu'elle a élevés, soignés, nourris, aimés jusqu'à mourir de la disgrâce du duc de Maine; les soins tendres et dévoués à son mari, ceux dont elle entoura le roi, dont elle fut l'esclave, autant que l'amie et le conseil; son abnégation complète, prouvent assez le contraire. Mais c'était une âme forte, qui ne se répandait pas en vaines paroles. Elevée à l'école du malheur, toujours résignée, toujours douce et obligeante pour tous, peu expansive peut-être; mais dévouée et charitable. » (Duc DE NOAILLES, *Histoire de madame de Maintenon.*)

Avon dans celle des filles.» (*Lettre de mademoiselle d'Aumale* (1), 9 juillet 1708.)

Bien avant cela, dans sa tendre enfance, nous apprend M. Faguet, quand elle était au couvent de Niort, «elle aimait à remplacer une religieuse malade, à faire la classe et la récréation, fière que Madame rétablie trouvât tout comme si de rien n'eût été.» (Emile FAGUET, *Madame de Maintenon institutrice.*)

En nous initiant aux faits qui, par degrés et comme d'étape en étape, conduisirent Mme de Maintenon à cette fondation de Saint-Cyr, qui devait être le couronnement et la gloire de sa carrière d'institutrice, Mme de Caylus raconte «qu'à Monchevreuil elle avait connu une ursuline dont le couvent avait été ruiné et qui lui fit tant de pitié qu'elle s'en souvint dans sa fortune et loua pour elle une maison. C'était Mme de Brinon, qui sera la première supérieure de Saint-Cyr».

Elle ajoute : «Trois autres religieuses se joignirent à elle pour établir un petit pensionnat à Montmorency.» (*Souvenirs.*)

Mme de Maintenon, pauvre encore, essaya de leur venir en aide. Elle commença par placer dans cette maison quelques pauvres filles, pour lesquelles elle payait une modeste pension de cent francs. «On leur

(1) Mlle d'Aumale rivalisait d'ailleurs avec son amie dans cet apostolat rural. «Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme; je ne parle d'autre chose ici.» Cependant le succès ne couronnait pas toujours ce zèle évangélique. Elle avoue naïvement «que toutes ses écolières préfèrent une belle robe à la grâce de Dieu».

apprenait leur religion, à lire, à écrire et à compter et du reste à servir à tout ce qu'il y a de plus grossier.» (Lettre du 3 juin 1680.) La maison était des plus pauvres. «J'ai quelque soupçon, dit Languet, qu'elles mouraient de faim.» Mme de Maintenon leur portait des vêtements et parfois même de la nourriture. «J'ai grande impatience, écrit-elle à Mme de Brinon, de voir mes petites filles et de me trouver dans leur étable... j'en reviens toujours plus affolée.»

Elle s'intéressa de plus en plus à cette bonne œuvre, et bientôt, sa générosité grandissant avec sa fortune, au mois de mai 1682, elle put louer à Rueil une maison plus spacieuse et plus convenable, pour y loger Mme de Brinon, sa cousine Mme de Saint-Pierre et leurs pensionnaires.

Elle réalisa des prodiges d'économie, surtout dans l'achat du mobilier, qu'elle paya en grande partie sur ses économies. A l'ancien mobilier du pensionnat de Montmorency, on emprunta tout ce qui pouvait être encore utilisé. Elle écrivait : «Ne perdons pas le moindre banc, ni la moindre chaise de paille. Tout nous servira et nous en demanderons moins, ce qui est pour moi le suprême bonheur.» (Lettre du 1er septembre 1683.)

Malgré cette sage économie et malgré ses calculs, la dépense dépassa bientôt ses moyens. Mais elle ne se lassa pas et résolut d'intéresser le roi à cette œuvre, pour laquelle elle se passionnait de plus en plus. Louis XIV venait justement d'acheter le château de Noisy et ses dépendances, pour agrandir le parc de Versailles. Il le donna pour asile aux pensionnaires

de celle qui allait bientôt devenir, pour lui, plus qu'une amie et qui commençait à prendre sur son esprit un ascendant « dont elle ne voulait user que pour le bien de son âme, l'amour de sa gloire et le soulagement de son peuple ».

La translation à Noisy eut lieu le 3 février 1684. Louis XIV promit d'y entretenir cent demoiselles, dont il payerait la pension. Il y eut là comme il y aura plus tard à Saint-Cyr la division en quatre classes : les *rouges*, les *vertes*, les *jaunes* et les *bleues*. Mais il n'y eut encore ni plan, ni règlement, ni dotation, ni projet d'établissement définitif.

Mme de Maintenon aimait cette maison de Noisy, que sa proximité de Versailles lui permettait de visiter à chaque instant. « C'est mon lieu de délices, » disait-elle. Elle aimait à accompagner les pensionnaires à la promenade. « Jugez de mon plaisir, écrivait-elle à son frère, quand je reviens, le long de l'avenue, suivie de cent vingt-quatre demoiselles, qui y sont présentement. » Le nombre de cent, primitivement fixé, était déjà dépassé.

Mme de Brinon fut la directrice de cet établissement, comme elle l'avait été de celui de Montmorency, comme elle le sera bientôt de celui de Saint-Cyr. Mais Mme de Maintenon s'en occupait activement et donnait de sages conseils à la directrice. « N'oublions rien, écrit-elle à Mme de Brinon, pour que notre maison soit le modèle des autres, non pour attirer les louanges, mais pour donner envie de les multiplier. Qu'on fasse entendre aux élèves ce qu'on leur dit et ce qu'on leur lit; qu'on leur

apprenne à parler français, mais simplement; qu'elles écrivent de même; qu'on leur parle chrétiennement et raisonnablement; qu'on les reprenne continuellement, mais avec douceur et patience; qu'on les aime toutes également; qu'on égaye souvent leurs instructions; qu'on ne leur en fasse pas de trop longues.» (Lettre du 24 septembre 1684.)

Voilà un programme d'éducation dont le sens pratique et la haute sagesse n'échapperont pas au lecteur et qu'il voudra bien fixer dans sa mémoire, pour l'opposer lui-même aux reproches de futilité, d'incompétence et d'impuissance, que nous rencontrerons bientôt dans la bouche des adversaires de l'enseignement chrétien en général et de celui de Mme de Maintenon plus particulièrement.

Cette année-là (1684), le roi vint visiter le pensionnat de Noisy. Il vit tout, loua tout et fut si satisfait de tout qu'il décida de fonder un établissement plus considérable, en faveur des filles des familles nobles ruinées par la guerre.

Montmorency, Rueil, Noisy, sont les trois degrés, ou plutôt les trois étapes de Mme de Maintenon sur la route royale de Saint-Cyr. La maison de Saint-Louis allait voir le jour. Elle sera le premier-né, ou plutôt l'unique fruit de cette union secrète et quasi-mystique d'un grand monarque et d'une femme, dont la charité chrétienne était devenue la seule passion.

«Tout le monde croit, a dit plus tard Mme de Maintenon à son amie, Mme de Glapion, que la tête sur mon chevet j'ai fait ce beau plan de Saint-Cyr.

Cela n'est point. Dieu a conduit cet établissement par degrés. Si j'avais fait un plan, j'aurais envisagé toutes les peines de l'exécution, toutes les difficultés, tous les détails; j'en aurais été effrayée; j'aurais dit : cela est beaucoup au-dessus de moi. Et le courage m'aurait manqué. Beaucoup de compassion pour la noblesse indigente, parce que j'ai été orpheline et pauvre moi-même, un peu de connaissance de son état, me firent imaginer de l'assister pendant ma vie. Mais en projetant de faire tout le bien possible, je ne projetais pas de le faire encore après ma mort. Ce ne fut qu'une seconde idée qui naquit du succès de la première. Puisse cet établissement durer autant que la France et la France autant que le monde (1) ! Rien ne m'est plus que mes enfants de Saint-Cyr. *J'en aime jusqu'à la poussière.* Je m'offre avec tous mes gens pour les servir; et je n'aurais nulle peine à être leur servante, pourvu que mes soins leur apprennent à s'en passer. Voilà où je tends, voilà ma passion, voilà mon cœur. »

En citant jusqu'au bout ce passage si souvent cité

(1) On aime à trouver ces accents patriotiques dans la bouche de Mme de Maintenon. Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué et n'avons-nous pas assez signalé nous-même, dans Mme de Maintenon, cette constante préoccupation du sentiment patriotique, à une époque où l'idée de patrie n'était pas aussi nette qu'elle l'est devenue depuis, au fond de la conscience des partis et des individus eux-mêmes. Il convient de faire observer aussi que chez elle le sentiment patriotique ne se séparait pas de l'amour du roi et de la royauté, et ceci ne doit étonner personne, car, si le patriotisme a eu, en France, sa plus sublime expression dans les armées de la République, c'est dans les œuvres de la monarchie qu'il a pris naissance, avec l'Unité Nationale qu'elle a créée.

et si connu des mémoires de Saint-Cyr, nous paraissons oublier que Saint-Cyr n'existe encore qu'à l'état d'ébauche ou de projet. Mais ce projet est la conception d'un monarque absolu, dont les volontés ne rencontrent pas d'obstacles. Aussi est-il près de voir le jour. Louis XIV en a parlé au Père Lachaise, qui a approuvé. Le 15 août 1684, jour de l'Assomption, il se décide à en parler au conseil. Louvois, qui connaît les goûts magnifiques de son maître, fait quelques objections, redoutant les dépenses excessives que comporte le plan grandiose conçu par le roi (1).

Louis XIV, en effet, voulait, à son ordinaire, faire grand. Il proposa d'abord de former l'établissement à Versailles même. Mme de Maintenon refusa, à cause du voisinage de la cour et de la dissipation qui pouvait en résulter pour celles qu'elle appelait déjà ses filles.

On tomba d'accord sur le petit village de Saint-Cyr, au bout du parc de Versailles et à une petite lieue de cette ville. Mais au lieu du palais rêvé par la magnificence de son royal époux, Mme de Maintenon réclama une maison simple, dont la grandeur ferait toute la beauté (2).

(1) « Le roi, remarque le duc de Noailles, comprenait vite toutes les pensées généreuses; il suffisait de lui indiquer le bien, et il agissait avec magnificence. » (Duc DE NOAILLES, *Histoire de madame de Maintenon.*)

(2) « Il ne nous faut ni un palais ni un couvent; mais une maison très simple, n'ayant de beauté que par la grandeur qui lui est nécessaire pour contenir un si grand nombre de personnes. » (*Lettres édifiantes*, t. VI.)

C'est au mois d'avril 1685 que fut posée la première pierre de l'édifice. Grâce au zèle de Louvois et de Mansard, grâce à l'activité des nombreux ouvriers employés à la construction, les bâtiments furent achevés en moins de quinze mois. « On vit à la fois 900 maçons travaillant à la truelle, plus de 400 tailleurs de pierres, autant de charpentiers et de même à proportion des autres ouvriers, de sorte qu'ils étaient au nombre de 2,500. » (*Mémoires de Saint-Cyr*). La dépense s'éleva à 1,400,000 livres d'après les mémoires de Saint-Cyr et à 1,077,000 livres suivant les registres des bâtiments du roi.

Mme de Maintenon fut très mécontente du plan de Mansard, qui avait placé les bâtiments dans un bas-fond assez malsain, au lieu de construire sur la portion culminante de la propriété. « On découvre tous les jours, écrivait-elle en 1710, combien ce grand homme a trompé le roi. Il ne m'a jamais trompée. » Elle n'avait jamais eu qu'une médiocre confiance dans l'illustre architecte des bâtiments royaux.

La dépense annuelle de la maison ayant été établie par prévision à 150,000 livres, « le roi, dit Lavallée, ne voulut pas qu'on demandât cette somme aux ressources incertaines du Trésor, mais qu'on donnât à l'établissement des revenus inaliénables. » (Th. LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.*)

Il lui assigna, en conséquence, outre la propriété de la maison et de son mobilier : 1° la terre de Saint Cyr, qui rapportait 1,600 livres; 2° 5,000 livres en

fonds de terre, et 3° 114,000 lives à prendre sur les revenus de la mense abbatiale de Saint-Denis. Mais pour réaliser cette dernière dotation, qui emportait la suppression du titre abbatial lui-même, il fallut de longues négociations avec la cour de Rome. Ce n'est que le 23 janvier 1693 qu'elles aboutirent à un plein succès, consacré par un bref d'Alexandre VIII, rempli de louanges à l'adresse de Mme de Maintenon.

Avec l'aide de son intendant Manceau et de sa fidèle Nanon (Mlle Balbien) (1), Mme de Maintenon pourvut à l'achat du mobilier avec tant d'économie qu'il n'en coûta pas plus de 150,000 livres pour le tout, et, dit Mme du Pérou, « il n'y entra pas un seul objet de luxe, si ce n'est sur l'autel. »

La grande affaire fut de donner *les constitutions* de la maison. Elles furent rédigées par Mme de Maintenon et Mme de Brinon, sous l'œil du roi, avec l'aide de l'abbé Gobelin et du Père Lachaise. « C'est, dit La Beaumelle, le chef-d'œuvre du bon sens et de la spiritualité, qui ne s'accorde pas toujours avec lui. »

« Le roi, dit à son tour Mme du Pérou, voulut que nous eussions un habit particulier, qui fût grave et modeste, mais qui n'eût rien de monacal, et il le corrigea et l'approuva lui-même; que nous ne nous

(1) Mlle Balbien, la fidèle femme de chambre de Mme de Maintenon, qui ne l'avait pas quittée dans la mauvaise fortune, était devenue une manière de personnage depuis que sa maîtresse était dans les grandeurs, et « les ministres, dit Saint-Simon, lui faisaient la révérence bien bas ». (*Mémoires.*)

appellassions ni ma sœur ni ma mère, et qu'en général, en parlant de nous, on nous qualifiât de *dames de Saint-Louis;* que nous eussions chacune une croix d'or pendante sur l'estomac et les sœurs converses une d'argent (1).» (*Mémoires de Saint-Cyr.*)

«Comme on fondait une communauté, non un couvent, le roi ne voulut point non plus d'habit religieux pour les professes. Mme de Maintenon en composa un qui était grave, noble et simple à la fois, et en fit habiller Mlle Balbien, qu'elle introduisit un jour chez Sa Majesté, pour qu'elle en jugeât elle-même.» (Duc DE NOAILLES, *Histoire de madame de Maintenon.*)

Au mois de juin 1686, le roi donna un édit d'érection qui fut enregistré au parlement le 18 du même mois.

L'édit établit, à Saint-Cyr, 36 dames et 250 demoiselles, dont la nomination est réservée aux rois de France, sous la condition de ne nommer que celles qui pourront prouver quatre quartiers de noblesse du côté paternel.

«Les demoiselles furent habillées uniformément d'une étamine brune du Mans, le manteau et la jupe du même... pour coiffure un bonnet blanc, avec plusieurs rangs de rézeau, plissés par le devant et

(1) Cette croix portait d'un côté l'image du Christ, de l'autre celle de saint Louis, avec cette devise, composée par Racine :

Elle est notre guide fidèle;
Notre félicité vient d'elle.

renoués de plusieurs nœuds de rubans, aux couleurs de la classe où elles sont (1).» (Mme DU PÉROU, *Mémoires.*)

Avec les honneurs et les prérogatives de la direction, Louis XIV assura à Mme de Maintenon la jouissance, sa vie durant, de l'appartement qu'on avait fait construire pour elle, avec son entretien et celui de sa suite.

Il nomma Mme de Brinon supérieure à vie. Ayant été à la peine, à Rueil, à Montmorency, à Noisy, Mme de Maintenon voulait que sa première collaboratrice fût aussi à l'honneur et conservât le premier rang, après elle, dans le nouvel et magnifique établissement qu'on venait de créer. On verra par la suite que ce choix ne fut pas heureux et que Mme de Maintenon ne tarda pas à s'en repentir et à se voir forcée de se séparer de cette ouvrière de la première heure. Comme institutrice, Mme de Brinon avait de grandes qualités et des défauts plus grands encore. «Mme de Brinon, dit La Beaumelle, savait le monde, les Pères de l'Eglise, les poètes... Elle ne savait que la théorie de son état. Elle était d'une humeur inégale, brusque, impétueuse, prodigue, avide

(1) «Elles sont bien au nombre de 150. Il y en a de trois âges : d'anciennes, de jeunes et des enfants de cinq à six ans, toutes vêtues de noir, avec des fraises blanches et de grandes collerettes, les cheveux frisés tout autour de la tête, le corsage attaché à l'épaule avec un nœud rouge, vert, jaune ou bleu, selon la classe. C'est un costume sérieux mais galant, dont les manches retroussées font valoir les jolis cous et les jolis bras ! J'en ai vu quelques-unes belles comme des madones.» (*Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.*)

de gloire et de biens.» (LA BEAUMELLE, *Mémoires de madame de Maintenon.*)

«C'était, écrit à son tour Théophile Lavallée, une femme d'un grand zèle et d'un grand esprit, ayant beaucoup de lecture, des manières de cour et une éloquence si naturelle qu'elle faisait elle-même les instructions du dimanche, dans la chapelle, où Mme de Maintenon prenait plaisir à l'entendre.» Mais il dit aussi : «Mme de Brinon, quoique bonne religieuse, était une sorte de femme savante, ayant peu de jugement et une grande opinion d'elle-même.» (Th. LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.*)

Par ces portraits et ceux qu'on pourrait citer encore, Mme de Brinon nous apparaît comme une personne exaltée et un peu brouillonne, avec cela personnelle et orgueilleuse, ayant des côtés en si parfait désaccord avec le caractère uni, égal et pondéré de Mme de Maintenon qu'il n'est pas surprenant qu'une séparation ait fini par s'imposer.

CHAPITRE VIII

Méthodes d'éducation et programmes d'enseignement. — Départ de Mme de Brinon. — Le rôle des récréations dans l'éducation de Saint-Cyr. — Le quiétisme à Saint-Cyr.

Mais avant de faire connaître les incidents de cette rupture, il paraît intéressant d'examiner et de juger ou plutôt de laisser juger par des auteurs très informés et très compétents ce que fut, au début de l'institution, l'enseignement de Saint-Cyr.

Voici d'abord ce qu'en pense le premier en date des historiens de Mme de Maintenon : « L'éducation de Saint-Cyr pourrait être le modèle de toutes les éducations publiques. Les exercices y sont distribués avec intelligence. Les demoiselles se lèvent à six heures, entendent la messe à huit, déjeunent à neuf, dînent à onze heures, lisent tour à tour pendant le repas, se récréent jusqu'à une heure, travaillent jusqu'à six heures, que toute la communauté va souper, et ne peuvent aller au parloir que quinze jours à la fin de chaque quartier (tous les trois mois) à cause des distractions que causerait le nombre excessif des visites... Elles sont instruites avec douceur, distribuées en différentes classes, subdivisées en brigades. L'honneur, le plaisir d'avoir bien fait, marqué par un ruban qui distingue les plus sages, est leur

récompense; la honte, presque l'unique châtiment.»

Voilà pour l'éducation. Voici maintenant le chapitre de l'instruction :

«On leur apprend l'*histoire ancienne et moderne*, la *géographie*, la *musique*, le *dessin*. On forme le *style* par de petites compositions : on cultive leur mémoire, on les corrige des prononciations de province; on donne de la modestie, du naturel, de la noblesse à leurs manières (1).» (LA BEAUMELLE, *Mémoires de madame de Maintenon.*)

Sans doute ce programme, qui n'est d'ailleurs qu'un abrégé un peu succinct et forcément incomplet des études de Saint-Cyr, n'est pas à la hauteur de l'enseignement moderne; sans doute il ne suffirait pas à conquérir le diplôme de bachelier, ou même à subir avec succès les examens de l'Hôtel-de-Ville; mais il serait injuste de ne pas reconnaître qu'il réalisait un progrès immense sur l'enseignement donné aux jeunes filles par les prédécesseurs de Mme de Maintenon.

Ce résumé, dans la simplicité de son éloquente concision, nous apprend comment on formait, à

(1) Voici quelle était, par classes, la distribution des études à Saint-Cyr :

1re classe, *rouge :* de 8 à 10 ans. — Lecture, écriture, calcul, éléments de grammaire, catéchisme et histoire sainte.

2e classe, *verte :* de 11 à 14 ans. — Continuation des mêmes études; en plus musique, histoire générale, géographie et mythologie.

3e classe, *jaune :* de 15 à 17 ans. — Etude approfondie de la langue française, musique, dessin, danse et maintien, religion.

4e classe, *bleue :* de 18 à 20 ans. — Exercices de style; langues, musique, éducation morale et religieuse très développées.

Saint-Cyr, l'esprit et le cœur des grandes dames du grand siècle. Nous verrons bientôt comment on y formait aussi des ménagères, en associant les élèves aux travaux de l'office, de la cuisine et de la lingerie, et nous serons amenés à conclure que cette éducation était tout à fait propre à donner à la France, non pas des religieuses, comme l'ont dit à tort certains critiques, parmi lesquels nous regrettons d'avoir à citer M. Mézières, mais des femmes du monde distinguées et de bonnes chrétiennes. Mais n'est-ce pas ce dernier titre qui offense les adversaires de Mme de Maintenon, lesquels sont tous ou presque tous des ennemis de la religion?

Saint-Cyr était devenu et restera pendant trente années l'unique préoccupation de Mme de Maintenon, et son occupation de tous les jours. La prospérité de cet établissement fut son ouvrage. Elle l'obtint au prix d'efforts inouïs et malgré toutes les difficultés que lui créa dès le premier jour le caractère bizarre et impérieux de Mme de Brinon, dont l'élévation avait exalté l'orgueil, s'efforçant de calmer, par sa douceur et son humilité, les écarts trop fréquents de l'altière supérieure qu'elle avait donnée à ses filles, tâchant d'obtenir par la persuasion et la conciliation ce qu'elle aurait pu exiger, et partout s'effaçant devant Mme la supérieure et se contentant de la seconde place.

Elle écrivait à l'abbé Gobelin, le 16 avril 1688 : « Je voudrais que Mme de Brinon fût moins éloquente et plus régulière; qu'elle connût moins le monde et mieux les devoirs de son état; qu'elle fût

moins visitée au dehors et plus accessible au dedans; qu'elle usât de plus de sévérité à l'égard d'elle-même et de plus d'indulgence à l'égard des autres. Les choses sont au point que personne n'ose l'aborder. Tout tremble devant elle, et tout devrait l'aimer, et l'aimait autrefois.»

Ces défauts devaient la perdre. Sa résistance aux avertissements et aux conseils, jointe à l'ardeur avec laquelle elle avait embrassé la cause du quiétisme, forcèrent Mme de Maintenon à se séparer d'elle. Le 10 décembre 1688, une lettre de cachet vint intimer à la première supérieure de Saint-Cyr l'ordre de quitter l'établissement et de se retirer dans un couvent. Vaincue par ce coup imprévu, Mme de Brinon partit sans bruit, se bornant à demander que son départ parût motivé par des raisons de santé et n'eût pas l'air d'une disgrâce, dont son orgueil ne pouvait s'accommoder. Elle resta cependant en correspondance avec Mme de Maintenon, qui lui écrivit jusqu'à sa mort, lui donnant des nouvelles «de l'arbre qu'elles avaient planté ensemble».

Elle fut remplacée provisoirement dans sa charge de supérieure par Mme de Loubert, qui était la douceur même et n'était âgée que de vingt-deux ans.

La disgrâce de Mme de Brinon fit beaucoup jaser à la cour. «Voici un fait, écrit Mme de Sévigné, elle en sortit il y a quatre jours; elle est à l'hôtel de Guise; elle ne paraît pas moins mal avec Mme de Maintenon, car elle envoie, tous les jours, savoir de ses nouvelles. Cela augmente la curiosité de savoir le sujet de sa disgrâce.»

Après le départ de Mme de Brinon, le zèle de Mme de Maintenon redoubla. Elle passait à Saint-Cyr des journées entières, s'employant à tout, allant de classe en classe, surveillant, instruisant, donnant des conseils aux élèves, des instructions aux maîtresses, et surtout assistant aux récréations, dont sa présence était la joie. « Ma chère fille, écrit-elle à Mlle de Rocquencourt, je suis la protectrice des récréations, et je ne ceserai de prêcher la régularité et la récréation; je crois que l'une contribue à l'autre; je crois que les filles qui sont fidèles au silence de la règle et à l'application des classes et des autres emplois de la maison ont besoin de se débander l'esprit par des relâchements incessants. » (Lettre du 28 septembre 1710.)

« C'est là, dit-elle encore, à propos des récréations, c'est là ce qui met l'union dans une maison et en ôte la partialité. C'est là ce qui lie les maîtresses avec leurs élèves; c'est là qu'une supérieure se fait goûter et épanouit le cœur de ses filles, en leur donnant quelque plaisir; c'est là que l'on dit des choses édifiantes sans ennuyer, parce qu'il s'y mêle avec, de la gaieté; c'est là qu'en raillant on jette de bonnes maximes. »

Si Mme de Maintenon avait vécu de nos jours, elle aurait pu ajouter : Et c'est ce qui fait la supériorité des établissements religieux sur les écoles laïques. C'est un peu pour avoir méconnu ce principe que l'Université a perdu la confiance des pères et des mères de famille, en livrant la surveillance des récréations à des sous-ordres, mercenaires sans pres-

tige, sans grade et sans situation bien définis (maîtres d'études, sous-maîtres, sous-maîtresses ou maîtres-répétiteurs, dans le langage académique; pions ou chiens de cours dans l'argot des lycées (1), n'ayant ni le don ni le goût de l'éducation, ni l'amour ni le respect de la jeunesse, peu goûtés et parfois méprisés par leurs élèves, auxquels ne les attache aucun lien de sympathie et sur lesquels ils n'ont d'autre autorité que celle que leur confère le droit de punir.

Quelle différence avec cette éducatrice d'élite qui pouvait dire d'elle-même : « La Providence, qui m'avait destinée à Saint-Cyr, m'a donné des grâces spéciales pour cet institut. »

Et gardez-vous de croire que son rôle se bornât à ces soins minutieux, à cette coopération active, mais en quelque sorte matérielle. Elle voyait les choses de haut, et il suffit de lire ses nombreux ouvrages pour s'assurer qu'elle avait beaucoup médité sur le grand problème de l'éducation des filles.

Ce programme d'études, qui faisait la base de l'enseignement à la maison royale de Saint-Louis, elle ne s'était pas bornée à en surveiller l'applica-

(1) En donnant aux *Pères surveillants*, qui remplissent le même office dans les établissements de son ordre, le beau nom d'*anges gardiens*, le Père Du Lac définit leur rôle bienfaisant et marque d'un seul mot la différence entre les deux systèmes. Les jésuites, dont on a pu discuter les principes, mais dont on ne saurait contester la haute compétence en matière d'éducation, ont compris aussi l'importance de la *récréation* et savent l'utiliser à former des hommes, en partageant les jeux des enfants confiés à leurs soins. (Voir *Jésuites*, par le R. P. Du Lac. Paris, 1901.)

tion. Il était sorti presque tout entier de son cerveau. C'était le fruit de son expérience et de ses réflexions. Loin de copier ses devancières, de sacrifier à la routine, comme le lui reprocheront des critiques mal renseignés ou peu consciencieux, elle s'était appliquée à créer de nouvelles méthodes et un enseignement nouveau.

Un illustre universitaire, M. Paul Jacquinet, se plaît à rendre justice à la valeur et à l'originalité de son œuvre pédagogique : « De tous les titres à l'estime et au respect que s'est acquis Mme de Maintenon, le plus solide à coup sûr, le plus généralement, le plus unanimement reconnu est celui qu'elle doit à ses travaux et à ses écrits d'éducation. Ceux même qui n'ont pu se laisser persuader de la nullité ou de l'innocence de son rôle politique et pour qui elle demeure plus ou moins suspecte de ce côté, s'inclinent devant la fondation de Saint-Cyr et ne lui refusent pas l'honneur d'un rang élevé dans l'histoire de la pédagogie française. » (Paul JACQUINET, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr.*)

Dans ces lignes, écrites en 1888, M. Jacquinet n'avait pas prévu les attaques effrénées que devaient publier à quelque temps de là d'autres universitaires, tels que MM. Sée, Hémon, Monod, Maurice Vernhes, etc., contre l'enseignement de Mme de Maintenon; mais il prête d'avance l'appui de sa parole et de son autorité à la réfutation que nous aurons à faire bientôt de leurs allégations sans preuves.

« Avant tout, conclut M. Jacquinet, il faut lui savoir gré d'avoir, en matière d'éducation, des idées bien à elle, de s'être livrée, sur ce grand sujet, à un travail d'esprit, dont il n'y avait, avant elle, même depuis le mouvement de la Renaissance, que bien peu d'exemples. »

Déjà dans un opuscule imprimé à Rouen en 1864, auquel nous aurons l'occasion de revenir (*Madame de Maintenon et l'éducation au dix-septième siècle*), la même thèse avait été soutenue avec autant de talent et plus de conviction encore par M. Lecœur, et l'auteur s'était appliqué, en particulier, à combattre cette opinion que Mme de Maintenon s'était bornée à continuer le mouvement littéraire créé par l'hôtel de Rambouillet, faisant judicieusement remarquer qu'à ce centre d'éducation demi-littéraire, demi-mondaine, gâtée par l'affectation et le mauvais goût, elle avait bien pu emprunter « de la grâce et de la délicatesse, mais en y ajoutant de son propre fonds la raison, le goût, la mesure et le jugement ».

Il paraîtra étonnant qu'avec un sens si droit et si élevé des devoirs de la religion, avec un enseignement aussi éloigné des subtilités du mysticisme, Saint-Cyr n'ait pas échappé au danger des abstractions théologiques, qui passionnèrent le grand siècle et devinrent, entre d'excellents chrétiens, l'occasion de discussions interminables et de luttes ardentes. Notre époque de tiédeur religieuse a grand'peine à comprendre cette passion de nos pères pour les disputes théologiques. Ce sont les siècles de foi qui engendrent les hérésies. A l'heure qu'il est les noms

de *Molinos* ou du Père *Quesnel* sont bien oubliés et le *quiétisme*, le *jansénisme* lui-même, s'ils ne sont pas des vocables incompris, sont du moins des faits qui n'ont plus qu'un intérêt purement historique, et encore un intérêt de second ordre, qui ne nous autoriserait pas à donner à l'exposé de leurs doctrines un trop long développement (1).

Nous sommes forcés d'avouer que, malgré la fermeté de sa foi et la haute raison qui la dirigeait,

(1) Il va sans dire que ce sont les détails seuls qui manqueraient d'intérêt et dont la longueur serait déplacée dans cet ouvrage. Quant à la question elle-même, elle a tous les titres à intéresser et même à passionner l'humanité, car au fond du *quiétisme*, aussi bien que dans le *jansénisme* lui-même, s'agite l'éternel et angoissant problème de la liberté humaine et de la grâce. La première des soixante-neuf propositions de Molinos, condamnées par Innocent XI, était ainsi conçue : *Oportet hominem suas potentias annihilare et hæc est via æterna.* Ce qui signifie en bon français que la perfection consiste, pour l'homme, à supprimer sa responsabilité en annihilant sa liberté, de telle sorte que Dieu seul agissant en lui, rien ne puisse troubler sa *quiétude*, ni les pensées impudiques, ni les blasphèmes, ni les révoltes contre la religion, alors même qu'il y succombe, puisque ce ne sont là que des moyens employés par Dieu pour purifier son âme. Le développement de cette proposition, contenu dans les soixante-huit propositions suivantes, amenait à cette conclusion aussi logique que peu morale que « la fornication, l'adultère et les plus abominables impudicités, non seulement n'avaient rien de criminel pour ceux qui étaient parvenus à cet état sublime de contemplation, mais devaient être regardés comme le moyen le plus propre et même l'unique moyen pour achever leur transformation entière et le parfait *anéantissement des puissances de leur âme* ». Grâce aux subtilités et aux ressources de l'illogisme féminin, l'âme pure de Mme Guyon avait pu échapper à cette conclusion monstrueuse et à ses abominables doctrines, mais l'extravagance de son mysticisme n'en faisait pas moins courir à la foi les plus grands dangers, et menaçait l'Eglise des plus fâcheuses complications, si

Mme de Maintenon, qui aimait à dire : « Dieu nous garde des spirituelles de travers, c'est ce qu'il y a de pis, » se laissa prendre, un moment, aux dehors si séduisants et aux doctrines, en apparence si pures, de Mme Guyon (1), que Mme Brinon avait introduite à Saint-Cyr. Cette doctrine si douce et si tendre avait eu l'approbation du doux et tendre Fénelon (2).

Encouragée par la fougue d'une nouvelle religieuse, que l'estime et l'amitié de Mme de Maintenon destinait aux plus hauts emplois, Mme de La Maisonfort, la théorie du *pur amour* fit de rapides progrès dans la maison de Saint-Cyr, qui devint bientôt l'asile du *quiétisme* (3).

le péril n'eût été conjuré à temps par la haute prudence de Mme de Maintenon, la savante théologie de Bossuet et l'orthodoxie toute-puissante du roi.

(1) « Mme Guyon, issue d'une famille noble, veuve à vingt-deux ans, agréable de figure et de manières, d'une dévotion exaltée et d'une imagination tendre, à laquelle son mari avait pu dire en mourant : « Je crains que vos singularités ne vous attirent « de tristes affaires. » (Mme SUARD, *Histoire de madame de Maintenon.*) Son nom était : Jeanne-Marie Bouvière de Lamothe. Son initiateur dans la spiritualité était un barnabite, nommé Lacombe.

(2) L'âme tendre de Fénelon s'était laissé toucher par la doctrine de Mme Guyon. Les *Maximes des saints*, où il exposait cette doctrine, en lui donnant l'autorité de son approbation, ayant été condamnées d'abord par Bossuet et par le roi, plus tard par la cour de Rome, il se soumit avec une touchante humilité, en disant : « A Dieu ne plaise qu'il soit jamais dit de nous que le pasteur est moins soumis que la dernière brebis de son troupeau ! » Cette soumission et cette humilité ne devaient pas désarmer la colère de Louis XIV.

(3) « Elle avait mis le feu partout où elle passait. Son livre des

L'évêque de Chartres s'effraya le premier de ces nouveautés et fit de timides observations à Mme de Maintenon, « toute surprise que ce qu'elle avait trouvé bon fût traité d'erreur. » Elle avait horreur des disputes religieuses, et se rappelant les malheurs que le *jansénisme* avait attirés sur Port-Royal (1), elle se hâta de renvoyer Mme Guyon, en lui interdisant tout commerce avec Saint-Cyr. Mais le poison de sa doctrine ne disparut pas avec elle. Il continua ses ravages dans la maison, entretenu par une correspondance clandestine de Mme de La Maisonfort. Il fallut que Mme de Maintenon priât Bossuet de venir lui-même remettre l'ordre dans les cervelles affolées de sès filles. Il vint à Saint-Cyr, y donna des conférences et prit la peine de discuter, point par point, avec les adeptes de la religion du pur amour et spécialement avec Mme de La Maisonfort (2).

Torrents pénétra jusque dans notre couvent (le couvent des rosines à Viareggo, dans le comté de Lucques). Je me souviens qu'il faisait les délices des religieuses. Si jeune que je fusse alors, je le lus comme les autres, et je trouvai bien que les soupirs d'une âme tendre enflammée de l'amour divin avaient je ne sais quoi d'étrange et d'enchanteur; mais je n'eus jamais beaucoup de goût pour les rêveries du mysticisme. » (*Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourgogne.*)

(1) Elle disait : « Les jansénistes, les jésuites, M. le cardinal de Noailles, M. l'archevêque de Cambrai, Fénelon, plusieurs évêques font un grand bruit; si vous vouliez savoir mon avis là-dessus, je vous dirais qu'ils ont beaucoup de tort. »

(2) « Bossuet étonna son siècle quand, à la naissance du quiétisme, il s'écria qu'il y allait de toute la religion. Le mot parut exagéré, il n'était que vrai. C'est encore le vieux débat entre l'autorité et l'examen, entre la soumission et la liberté... C'est en vain que Fénelon s'abuse, le quiétisme aboutit au déisme. » (SAINT-MARC-GIRARDIN, *Essais de littérature et de morale.*)

Mais la dispute s'envenima entre lui et Fénelon, qui venait d'être nommé à l'archevêché de Cambrai, par l'influence de Mme de Maintenon, mais qui aurait souhaité conserver, en même temps, son poste à la cour et sa situation à Saint-Cyr. La politique s'en mêla et gâta tout. La disgrâce de Fénelon fut complète. Le roi lui enleva l'éducation des princes et l'exila dans son diocèse.

Cette malheureuse querelle avait troublé profondément la paix de la maison, et devait y laisser des traces durables. Il fallut toute la patience, tout le tact, toute la prudence, toute l'habileté de Mme de Maintenon pour les effacer et arracher les dames de Saint-Cyr à l'erreur à la mode. Encore fallut-il que le roi intervînt de nouveau, en renvoyant les deux principaux fauteurs de désordre, Mmes de Latour et de La Maisonfort, l'une aux filles de la Visitation de Grenoble, l'autre à la Visitation de Meaux. Une troisième, Mme de Montaigle, ayant critiqué très haut cette mesure, fut l'objet d'une troisième lettre de cachet et envoyée, à son tour, aux filles de Notre-Dame de Châteaudun. Enfin l'amie de Mme de La Maisonfort, l'humble et douce Mme de Loubert, eut tant de chagrin de ces exécutions qu'elle demanda à se retirer elle-même aux Ursulines de Poissy, ce à quoi Mme de Maintenon ne consentit qu'à regret.

Elle écrira plus tard : « J'avais beaucoup ouï parler dans ma jeunesse du *jansénisme;* je n'ignorais pas ses maximes, et Dieu m'a fait la grâce de haïr tous les partis; mais je n'avais pas la moindre idée

du *quiétisme;* ainsi je donnai dans le sentiment de M. de Cambrai, sans en connaître le danger. Il me devint suspect aussitôt que je le vis contredit par ses confrères et ses meilleurs amis, et, me faisant instruire, je vis bientôt l'illusion dont il a plu à Dieu de me préserver.» (*Avis aux dames de Saint-Cyr.* Juillet 1699.)

Les ennemis de Mme de Maintenon ne perdirent pas cette occasion de l'accuser d'ingratitude envers Fénelon, son ancien ami, abandonné par elle à la colère du roi. La vérité est qu'elle n'abandonna qu'une doctrine condamnée par l'Eglise. Quant à Fénelon, il lui dut un diocèse; il ne lui dut pas sa disgrâce (1).

Une des réformes les plus heureuses de Mme de Maintenon, et qui n'a peut-être pas été assez remarquée, on pourrait presque dire une révolution dans les procédés un peu rudes usités jusque-là dans l'éducation des filles, comme dans celle des garçons, c'est l'introduction des moyens de douceur et de persuasion, la substitution des peines morales aux peines corporelles, presque la suppression des punitions, remplacées par les avertissements et les remontrances.

(1) Non seulement Mme de Maintenon n'avait pas provoqué la disgrâce de Fénelon, mais, en prenant trop vivement sa défense, elle avait eu avec le roi, dit Lavallée, «la seule querelle qu'ils eurent en trente ans de ménage. Le roi lui reprocha de lui avoir fait nommer évêque un homme qui pouvait former dans sa cour un si grand parti.» «Les reproches furent si amers, dit encore cet historien, que jamais elle n'avait été si près de sa disgrâce. L'évêque de Chartres intervint et les réconcilia.» Th. LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.*)

Très bonne et très tendre, elle n'aimait pas punir. « Il faut toujours, disait-elle, commencer par essayer de la douceur, avertir plusieurs fois, donner un temps suffisant pour qu'on puisse se corriger et ne jamais prendre, comme on dit, les gens en trahison. »

Elle disait à ses collaboratrices : « Soyez des mères par la sollicitude, la tendresse, le dévouement, la fermeté de main sans rudesse, qui font la mère de famille, obéie autant que chérie; des mères en tout et toujours. »

Ne voulant pas qu'on attristât les jeunes filles confiées à ses soins, elle insistait souvent auprès des maîtresses de classes pour qu'on évitât l'ennui, et elle aimait à se rendre ce témoignage à elle-même, qu'elle ne croyait pas « qu'il y eût d'éducation plus gaie que celle de Saint-Cyr ».

Beaucoup de gens, connaissant l'ardente piété de Mme de Maintenon, seraient tentés de croire qu'elle élevait ses filles dans des principes d'austérité peu compatibles avec les exigences et les habitudes du monde. Il n'en était rien. Voulant bien marquer que l'institut n'était pas un couvent, elle en avait exclu tout ce qui eût rappelé, de près ou de loin, les rigueurs du cloître et ne tolérait aucune minutie dans les pratiques de la religion. L'éducation de Saint-Cyr était celle de filles appelées à vivre dans le monde et à plaire au monde. « Tout en les exerçant aux travaux d'aiguille, même aux travaux du ménage; tout en leur enseignant l'histoire, la musique, les belles-lettres, on soigne aussi leur extérieur, on les habitue à une bonne tenue, à la distinction des

manières, à cette grâce qui n'exclut pas la modestie, et même au soin de leur beauté.» (A. TAPHANEL, *La Beaumelle et Saint-Cyr.*)

Il dit aussi : «Les religieuses qui gouvernaient cette maison n'avaient ni les préjugés ni les ignorances qu'engendre toujours plus ou moins, avec le temps, la vie monastique. C'étaient des femmes raisonnables et expérimentées. Elles savent, disait le chevalier de Boufflers, tout ce qu'il faut savoir. Le monde n'est étranger qu'à leur cœur.»

«Jamais on n'eut plus de piété et moins de bigoterie,» dira encore Mme de Genlis, en parlant de Mme de Maintenon. L'observation est juste. Elle prenait la religion trop au sérieux pour prendre la dévotion au tragique. Aussi ne manquait-elle pas d'intervenir quand quelqu'une des maîtresses faisait mine de s'écarter de cette sage tolérance, dont elle avait fait la règle de la maison. C'est ainsi qu'un jour, l'une d'elles parlant de punir toute la classe parce que les élèves avaient ri, à la chapelle, de la prononciation d'un prêtre italien : «Eh bien, dit-elle, mettez-moi donc aussi en pénitence, car j'ai ri toute la première.»

Elle cherchait aussi à réagir contre le mauvais goût particulier aux religieuses et voulait qu'on mît de l'élégance et de l'harmonie jusque dans les choses du culte. «Madame dit un jour à ma sœur sacristaine : j'ai vu de près dans l'église du dehors (1) les bouquets fanés qui sont sur l'autel. Rien n'est

(1) C'est-à-dire dans la partie de la chapelle située en dehors de la clôture, et accessible au public.

plus sale. Ne songez point à en avoir d'autres; n'en faites jamais. Quand votre jardin vous donnera des fleurs, mettez-les simplement dans des vases, sans art et sans perdre de temps à les arranger. Quand vous n'en avez pas, passez-vous de cette parure : la propreté, les lumières, le respect, le silence, la ferveur, honorent bien plus Dieu que ces ajustements, qui ne font que dissiper ceux qui les font et ceux qui les voient.» *(Avis à la sœur sacristaine. 1700.)*

On peut dire qu'élever les demoiselles «chrétiennement, raisonnablement et noblement», concilier les exigences du monde avec les pratiques de la piété, tels furent l'idéal de Mme de Maintenon et le but de l'éducation de Saint-Cyr.

Malheureusement ces idées ne prévalurent pas jusqu'au bout. Peu à peu, avec de nouvelles maîtresses, des idées moins raisonnables virent le jour et faillirent compromettre la prospérité et l'existence même de l'établissement.

Les représentations théâtrales furent l'occasion, sinon l'unique cause, de cette déviation.

CHAPITRE IX

La cour à Saint-Cyr. — Représentations d'*Esther* et d'*Athalie*. — Scrupules et alarmes de Mme de Maintenon. — L'abbé Desmarets et la réforme de Saint-Cyr.

Déjà, à Noisy, Mme de Brinon, qui cultivait les lettres avec plus de ferveur que de véritable talent, faisait déclamer à ses élèves des scènes de tragédies, qu'elle composait elle-même, mais dont la poésie, plus édifiante que dramatique, choqua le goût plus délicat de Mme de Maintenon, qui proposa de substituer à ces compositions des tragédies de Racine : *Cinna, Iphigénie, Andromaque.*

L'idée eut un grand succès et les *bleues* s'identifièrent à leurs rôles avec tant de facilité et une si complète intelligence des situations qu'elle écrivit au poète : « Nos petites filles ont joué hier *Andromaque*, et l'ont jouée si bien qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. »

Cependant elle regrettait ce moyen d'éducation et d'émulation et demanda à Racine s'il ne consentirait pas à composer, uniquement pour Saint-Cyr, une pièce, mêlée de chants, sur un sujet moral et pieux. Racine accueillit la demande, et bientôt

Esther vit le jour. Mme de Maintenon, à laquelle le poète venait lire chaque scène, à mesure qu'il l'écrivait, était dans le ravissement.

Aussitôt achevée, la pièce fut mise à l'étude et trouva, dans les demoiselles de Saint-Cyr, des interprètes absolument remarquables. Mlle de Lastic (1), «belle comme le jour,» représentait Assuérus; Mlle de Veilbrenner était Esther; Mme de Maisonfort, Elise; Mme de Glapion (la future supérieure de Saint-Cyr) fit le personnage de Mardochée. Racine avait écrit un prologue tout exprès pour la charmante Mlle de Villette (Mme de Caylus), alors âgée de dix-sept ans, qui, au dire de Saint-Simon, «surpassait les plus fameuses actrices de Paris à jouer des comédies et s'y surpassa à celle d'*Esther*.»

On commença par donner quelques représentations ou des répétitions générales, comme on dirait aujourd'hui, dans l'intimité de la maison, devant Mme de Maintenon et quelques amis, pour tout mettre au point et donner un peu d'assurance aux jeunes actrices, et — jour mémorable dans les fastes de Saint-Cyr — le 26 janvier 1689 on donna la première représentation publique, à laquelle assistèrent le roi, le Dauphin, le prince de Condé et quelques personnes de la cour.

Le roi fut si satisfait qu'il voulut une seconde représentation. Il y en eut quatre : les 3, 5, 15 et 19 février. Tous les gens illustres par la naissance

(1) On sait que c'est sous ce nom que la duchesse de Bourgogne suivait les cours de Saint-Cyr.

ou le mérite briguèrent l'honneur d'y assister. Dans ce parterre d'élite, il y eut, à la fois, jusqu'à trois têtes couronnées, sans compter les princes et princesses du sang. Les artistes se surpassèrent.

Mme de Sévigné, qui fut admise à la dernière de ces représentations, consacre toute une longue lettre à louer la pièce et les personnages, surtout à se féliciter elle-même d'avoir obtenu le grand honneur de les entendre. Après le spectacle, ce qui mit le comble à son ravissement, le roi avait daigné lui dire : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Elle ajoute : « Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée; ce que je sens est « au-dessus des paroles. » « Le roi me dit : « Racine « a bien de l'esprit. » « Je lui dis : « Sire, il en a beau- « coup; mais en vérité ces jeunes personnes en ont « beaucoup aussi. »

Voilà un dialogue qui ne serait pas déplacé dans une comédie de Molière, et devant ce langage un peu naïf, on ne peut s'empêcher de faire cette réflexion qu'à cette heureuse époque et dans ce milieu si brillant, la critique dramatique se faisait à peu de frais. On est tenté aussi de se demander si, ce jour-là, Mme de Sévigné pensait encore que la mode de Racine passerait... comme celle du café.

Parlant des gloires de Saint-Cyr, Sainte-Beuve a pu dire, avec quelque vérité, « qu'*Esther* est restée, aux yeux de tous, la couronne de la maison. » Il n'en est pas moins vrai que ces représentations si parfaites d'une pièce si orthodoxe eurent pour effet, sinon de corrompre les mœurs, du moins d'y intro-

duire, avec un relâchement de la règle, de graves abus, qui faisaient dire, dès ce moment, avec un peu d'exagération peut-être, à Mlle de Lafayette : « Quelquefois les choses les mieux instituées dégénèrent considérablement, et cet endroit, qui, maintenant que nous sommes dévots, est le séjour de la vertu et de la piété, pourra, quelque jour, sans percer dans un profond avenir, être celui de la débauche et de l'impiété. »

Sans voir les choses d'une façon aussi noire, Mme de Maintenon a compris le danger et jette le cri d'alarme (1). « Cachez vos filles, et ne les montrez pas. »

Dans sa détresse, elle invoqua l'aide d'un saint homme, ou plutôt d'un saint prêtre, l'abbé Desmarets, qu'elle envoya chercher au séminaire de Saint-Sulpice, où il vivait, pour lui confier la réforme de Saint-Cyr. L'abbé Desmarets demanda la cessation des spectacles. Après s'y être refusé et avoir poussé Racine à achever *Athalie*, qui n'eut qu'une seule représentation, avec moins de succès qu'*Esther* (le 25 août 1699) (2), le roi céda à ces sages conseils et

(1) Ces alarmes étaient justifiées, moins encore par les inconvénients réels de ces exhibitions mondaines, que par les calomnies de toutes sortes, auxquelles elles avaient livré en pâture l'établissement, les dames et les demoiselles de Saint-Louis, aussi bien que leur fondatrice elle-même. On alla jusqu'à imprimer dans un pamphlet sorti des presses clandestines d'Amsterdam, que « Saint-Cyr était un sérail que la vieille sultane avait préparé au moderne Assuérus ». C'est à ce moment que Mme de Maintenon répondait à une personne qui se plaignait d'avoir été injuriée : « Des injures ! mais, ici, nous autres, nous en vivons. »

(2) Voici en quels termes une jeune Italienne, attachée au ser-

il fut résolu que les demoiselles ne joueraient plus en public.

« La fin des spectacles, dit Lavallée, fut le premier acte de la réforme de l'institut de Saint-Louis. Le deuxième fut le changement introduit dans l'éducation des demoiselles. » Nous verrons qu'il y en eut un troisième, le plus important des trois, la réforme religieuse de Saint-Cyr.

« Il faut, écrivait à ce moment Mme de Maintenon, reprendre notre établissement par les fondements et le bâtir sur l'humilité et la simplicité; il

vice de la duchesse de Bourgogne, rend compte d'une répétition et de la représentation d'*Athalie*, dans laquelle elle se vante d'avoir joué un bout de rôle et mérité les suffrages du maître :

Mardi 9 août 1699. — « Mme de Bourgogne fait le personnage de Josabeth; la comtesse d'Ayen, celui de Salomé; M. le duc de Chartres, celui d'Abner. On a fait venir le célèbre acteur Baron, déjà vieux et retiré du théâtre, pour jouer le rôle du grand prêtre. C'est Mlle de Mornay, jeune personne tout aimable et pleine d'agréments, qui fait le personnage du petit Eliacin, et Mme de La Maisonfort, celui de la furieuse Athalie. Les demoiselles récitent et chantent dans les chœurs... On partage le vestibule en deux; un côté est destiné aux acteurs, et l'autre aux spectateurs. Mme de Maintenon est assise en reine, en face de la scène, avec un tapis de pied, préparé d'avance pour elle. M. Racine est debout, à quelque distance de nous, son manuscrit d'une main et de l'autre se tenant le menton; à tout instant, il s'avance et nous interrompt. Il ne semblait pas trop satisfait des acteurs, et de la déclamation, qui, en effet, me parut des plus médiocres; Mgr le duc de Chartres est le seul qui joue avec esprit.

« Je fus bien intimidée quand il me fallut élever la voix devant cette auguste assemblée, mais M. Racine dit tout de suite qu'il aimait mon accent italien. Après la répétition, il m'a tapé doucement sur la joue, et m'a dit que ma voix lui allait au cœur, et que s'il eût dépendu de lui, il m'aurait donné un personnage plus important ! »

Dimanche 21 août 1699. — « *Athalie* a été représentée hier en

faut renoncer à nos airs de grandeur, de hauteur, de fierté, de suffisance, à cette liberté de parler, à ces manières de raillerie toutes mondaines, enfin à la plupart des choses que nous faisions. »

Et ce n'est pas seulement l'éducation qu'elle veut réformer; elle voudra aussi simplifier l'enseignement, le rendre moins relevé, moins littéraire surtout. « On écrit trop à Saint-Cyr; on ne peut trop en désaccoutumer les demoiselles... N'en faites pas des rhétoriciennes; ne leur inspirez pas le goût de la

plein air, avec les chœurs et la musique du roi... La toile se leva au son des plus belles chaconnes de Lully. Les costumes des acteurs répondaient à la magnificence du théâtre. Ils étaient tous revêtus d'habits à la juive, ornés de perles et de diamants. Tout le bel air était sur le théâtre, et devant nous, la cour rangée sur des gradins en amphithéâtre... Mais que dire de Mlle de Caylus, qui vint sur le bord de la scène, tout enveloppée de gaze, réciter un prologue à la louange du roi, avec cet air fin et brillant, et cette grâce non pareille qu'on lui connaît? Chaque acteur s'est vraiment surpassé. Mme la duchesse de Bourgogne a bien mieux joué à la scène qu'à la répétition; aussi, depuis ce jour, Athalie est merveilleuse et M. Racine est un grand homme. » Elle termine par ce trait bien féminin, qui donne un air de vérité à son récit : « M. de Nangis était sur le théâtre et n'a cessé de me regarder tout le temps que j'ai été en scène. » (*Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de la duchesse de Bourgogne.*)

Les Souvenirs d'une demoiselle d'honneur ont été publiés, en 1851, par Michel Lévy, dans sa bibliothèque contemporaine. Ils ont paru sans nom d'auteur, et il nous a fallu quelques recherches pour nous permettre d'en attribuer la maternité à Mme d'Haussonville, née de Broglie. Tout fait supposer que le personnage de Fiorenza Orsini (la jeune Italienne qui a suivi la duchesse de Bourgogne en France) est purement fictif. Malgré cela, l'intérêt du récit est tel, les détails paraissent si vrais et ont été sans doute puisés à si bonne source, que nous n'avons pas voulu en priver ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas eu l'occasion de lire le petit volume qui les raconte avec tant de simplicité et d'apparente vérité.

conversation... ne leur montrez plus de vers, tout cela élève l'esprit.»

«La réforme de 1692 fut radicale sur ce point, dit M. Faguet, et, à vrai dire, alla un peu loin. Plus de lectures : cela amuse l'esprit, ne l'emplit pas. Plus d'écritures (exercices de style) : cela leur fait croire qu'elles ont de l'esprit. Quand elles écrivent à leurs familles, point de phrases, quelques mots, venus du cœur, y allant tout droit. Mais elles vont s'ennuyer? Précisément : elles s'ennuieront dans leurs familles. Il faut habituer les enfants à l'ennui. Et puis on ne s'ennuie pas quand on travaille. Qu'elles prennent le balai. Je verrais toute la communauté armée de balais, je serais heureuse... Plus de poésies, plus d'éloquence; cela éloigne de la simplicité.» (Emile FAGUET, *Madame de Maintenon institutrice.*)

On fit si bien la guerre à l'esprit qu'on finit par ne plus trouver le bon sens. «Réjouissez-vous, dira une des maîtresses à Mme de Maintenon, les *jaunes* n'ont plus le sens commun.»

M. Faguet a raison. La réforme alla trop loin et dépassa le but. Avec sa haute raison, Mme de Maintenon ne tardera pas à s'en apercevoir et saura corriger l'excès. Mais pour le moment, il n'est pas question d'enrayer le mouvement. Le vent souffle à la réforme et on continue à réformer. Après la réforme de l'éducation et de l'instruction, voici la réforme au point de vue purement religieux.

Sous l'influence de l'abbé Desmarets (on dira bientôt Mgr Godet des Marais, ou simplement Monsieur

de Chartres, sans que d'ailleurs ces nouveaux titres ajoutent rien à l'autorité personnelle de ce saint prêtre et enlèvent rien à son humilité), les prêtres de Saint-Lazare avaient été établis à Saint-Cyr, qui, contrairement à l'esprit de son institution, allait devenir un monastère régulier.

Mme de Maintenon avait obtenu que l'abbé Desmarets fût nommé évêque de Chartres et, devenu ainsi l'*ordinaire* de Saint-Cyr, pût y avoir la haute main sur les consciences. La première, elle lui confia la sienne, en le prenant pour directeur, à la place du bon abbé Gobelin, devenu vieux et si craintif qu'il ne pouvait pas s'habituer à l'élévation de celle qu'il avait tant contribué à élever. « Il prit une telle crainte de moi, dit Mme de Maintenon, il me traita avec tant de respect, il m'embarrassa si fort par la contrainte que mon élévation lui donnait, que, des infirmités continuelles se joignant à toutes ces raisons, je fus obligée de me priver de ses conseils (1). »

« L'abbé Desmarets, au dire de Saint-Simon, était un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs et qui était propre aux affaires sans pédanterie, sachant vivre avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. » (*Mémoires*, t. XIII.)

« Il entra si avant, nous dit-il encore, dans la con-

(1) Elle disait à l'abbé Gobelin : « Et vous aussi vous me rendez ma faveur embarrassante jusque dans le confessionnal. Je ne suis pas plus une grande dame que je ne l'étais dans la rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Je vous prie de me parler sans égard, sans crainte et surtout sans respect. » (Mme SUARD, *Histoire de madame de Maintenon.*)

fiance du roi et de Mme de Maintenon qu'il devint le confident de leur mariage. Il en parlait et en écrivait souvent au roi, le félicitant d'avoir une épouse si accomplie. »

« L'influence qu'il exerça sur Mme de Maintenon et sur Saint-Cyr, dit Lavallée, fut grande, mais non de tous points heureuse (1). »

(1) Nous allons trouver, dans la *Correspondance spirituelle*, une réponse à cette opinion de M. Lavallée :

« Celui que la frivolité des courtisans se plaisait à appeler le *cuistre violet*, sans doute parce que l'austérité de ses manières ne rappelait que fort peu la mondanité des abbés de cour, n'était rien moins qu'un cuistre. C'était un prêtre, d'une charité évangélique, aussi modeste que savant, sévère pour lui-même, indulgent aux faiblesses d'autrui, d'une rare élévation de sentiments, d'une grande largeur d'idées et dont la tolérance, toute chrétienne, s'appliquait à rassurer la conscience et à calmer les scrupules de sa pénitente, qui se reprochait la sensualité de sa vie à la cour et les divertissements mondains, dont elle était forcée de prendre sa part.

« Il faut, en cela, lui disait-il, se conformer à la coutume des gens de bien avec lesquels on vit. Parce que les bêtes ne prennent que des nourritures grossières, on ne dira pas qu'elles sont plus austères que nous. Tout dépend de la disposition du cœur. On peut faire innocemment usage d'un mets délicat et mettre de la gourmandise à manger des oignons. Il vaut mieux manger du poisson comme Notre-Seigneur, que des lentilles comme Esaü. »

Et sur le second point :

« Les amusements vous sont nécessaires; vous avez vu que vous vous en portez mieux, et que vos maux vous venaient d'ennui et de contrainte. »

Et plus loin :

« En général, quand il s'agit d'un divertissement honnête, il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à s'en abstenir. Ne vous retirez point des plaisirs innocents attachés à votre état; il faut que vous rendiez la vertu douce, aimable, accommodante, autant que vous le pouvez sans blesser les règles. »

« Au sujet des pratiques extérieures de la religion, même modération, même condescendance : « Servez-vous toujours de la

C'est surtout à cette influence qu'est due la réforme du régime religieux de la maison, en d'autres termes, sa transformation en communauté régulière, imposant aux dames des vœux perpétuels. Ce ne fut pas sans peine que Mme de Maintenon se laissa persuader et ce fut plus difficilement encore que le roi consentit à ce changement qui était un démenti à ses premiers plans. Il se résigna cependant à laisser croire qu'on avait mal pris les mesures « pour aller au plus grand bien, en laissant juger aux hommes ce qu'il leur plaira (1) ».

règle dont nous sommes convenus, de ne rien faire qui puisse paraître singulier, au lieu où vous êtes, à moins que la chose ne soit des commandements de Dieu ou de l'Eglise... Quoiqu'il n'y ait rien d'extraordinaire dans vos dévotions, le monde trouverait encore qu'il y en a trop, s'il savait tout. »

« Les conseils de l'évêque de Chartres, dit, en matière de conclusion, l'éditeur de la *Correspondance spirituelle*, d'où sont tirées les citations précédentes, devaient exercer au loin, et pendant longtemps, leur salutaire influence. Cette piété simple, raisonnable, éloignée de tout excès, de toute recherche, et qui met avant tout le devoir, c'est celle que Mme de Maintenon, après l'avoir reçue, s'efforcera toute sa vie de répandre autour d'elle : à la cour, si elle le peut ; à Saint-Cyr surtout, où elle est vraiment reine et où son esprit régnera jusqu'à la fin, c'est-à-dire plus d'un siècle, et par les élèves de Saint-Cyr, dans les couvents et les familles, en France et partout. » (L. GUERRIER, *Correspondance spirituelle de Godet des Marais avec madame de Maintenon.* Orléans, 1890.)

(1) « On se rendit dans la grande salle de la communauté, et là Mme de Maintenon, présentant au roi un livre en blanc, dans lequel elle se proposait d'écrire une espèce de journal, elle le supplia de tracer quelques lignes sur le premier feuillet. Le roi y mit ces paroles remarquables : « Choisir de bons sujets et « maintenir la règle est toute la science de tout bon gouverne- « ment. » Le lendemain, l'évêque de Chartres déclara, par un décret, que l'intention du roi et la sienne étaient que Mme de

Fort attristées de la perspective de recommencer un noviciat et d'accepter de nouvelles charges, les dames se soumirent cependant avec une admirable abnégation et mirent autant de zèle que de docilité à embrasser et à remplir leurs nouveaux devoirs.

Il y eut un intérim d'un an pour le noviciat, pendant lequel Mme de Maintenon prit la direction des classes, tandis que sa fidèle Manon (Mlle Balbien) fut chargée de l'administration de la maison. En 1694, on procéda à la nomination d'une nouvelle supérieure, Mme Fontaines, à la place de Mme de Loubert, qui persistait dans ses vœux simples, mais qui resta à Saint-Cyr, qu'elle aimait et où elle était aimée.

Le nombre des religieuses fut porté de soixante à quatre-vingts, et il fut décidé que les places de dames de Saint-Louis seraient réservées exclusivement à des demoiselles de Saint-Cyr. La dotation de la maison fut augmentée de 30,000 livres, à prendre sur les tailles de la généralité de Paris, et une fondation de 60,000 livres fut faite, sur les mêmes fonds, pour fournir une dot de 3,000 livres aux demoiselles sortant de Saint-Cyr (1).

Les dames ne sortaient jamais et ne pouvaient

Maintenon fût supérieure de cette communauté, tant pour le spirituel que pour le temporel. » (Mme DE GENLIS, *Histoire de madame de Maintenon.*)

(1) « Proposition de donner plus de revenu qu'il n'en faut pour l'entretien de la maison, à condition de marier les demoiselles sur le revenant-bon, une somme honnête mise à part pour les besoins qu'on pourrait avoir. » (*Extrait d'une note de la main de Louis XIV, sur la fondation de Saint-Cyr.*)

admettre dans la clôture d'autres hommes que les princes de la famille royale et les évêques. Elles avaient seules droit aux charges de la maison, qui se divisaient en grandes et petites, soit cinq grandes : la supérieure, l'assistante (adjointe et suppléante de la supérieure), la maîtresse des novices, la maîtresse générale des classes et la dépositaire, ou trésorière. Les petites charges : les maîtresses des classes ou professeurs, chargées de l'enseignement et de la surveillance des élèves; la maîtresse du chant, l'économe, la secrétaire, la portière et la sacristaine, sans compter les charges accessoires de maîtresse générale des ouvrages, maîtresse générale des habits et du linge, la dépensière, la garde-meubles, l'infirmière générale et la maîtresse de l'apothicairerie, dont les noms désignent suffisamment la fonction.

Ces nouvelles constitutions, que Mme de Maintenon fit signer par l'évêque et par le roi, mais qui portent l'empreinte personnelle de sa pensée, trouvèrent de nombreux et amples commentaires dans ses lettres, ses entretiens et plus particulièrement dans un petit livre qu'elle écrivit elle-même, sous l'inspiration de Fénelon et de l'évêque de Chartres, et qu'elle fit approuver par le roi. Ce livre, qui porte pour titre : *l'Esprit de l'institut des filles de Sant-Louis*, fut imprimé en tête des constitutions elles-mêmes.

Tout, dans cet ouvrage, comme dans les discours et les lettres de Mme de Maintenon, tend à bien persuader les dames de Saint-Cyr qu'elles ne sont et ne doivent être que les servantes des demoiselles.

Elle leur répète sans cesse :

« Il ne vous est plus permis, mes chères filles, de vous regarder comme celles pour qui la maison est faite. Tout est aux jeunes demoiselles; la fondation est uniquement pour leur éducation; vous n'y êtes que pour elles; regardez-vous donc comme leurs servantes en Jésus-Christ (1). »

Ou encore :

« Il n'y a aucun institut si propre aux grands desseins de Dieu que le vôtre. Vous devez former d'excellentes vierges pour le cloître et d'excellentes mères de famille pour le monde... Il y a donc, dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi et d'un véritable amour de Dieu, de quoi renouveler, dans tout le royaume, la perfection du christianisme. »

Et ailleurs :

« Travaillez sans cesse et faites travailler les demoiselles; mais à des ouvrages utiles à la maison, qui épargnent la dépense des ouvriers et leurs entrées dans la clôture. »

Plus loin :

« Vous ne vous conserverez que par l'humilité; il

(1) A rapprocher de ce mot de Mme Campan : « Pendant que Mme Campan dirigeait la maison d'Ecouen, les dames chargées de tenir les classes se plaignirent de quelques conditions du règlement, Mme Campan leur dit : « Permettez-moi, mesdames, de « vous faire observer que cette maison n'a été établie ni pour la « surintendante qui en est le chef ni pour les dames appelées à la « seconder, mais bien pour les élèves; car, s'il n'y avait point « d'élèves, vous et moi serions inutiles. » (Dr MAIGNE, *Journal anecdotique.*)

faut expier tout ce qu'il y a eu de grandeur humaine dans notre fondation. »

Et enfin :

« Ne confondez pas la simplicité avec l'indiscrétion; la simplicité n'empêche pas la prudence, les vertus sont toujours d'accord; la simplicité n'est pas de dire tout ce qui vient à l'esprit, mais de regarder Dieu dans tout ce que l'on dit; la simplicité est de n'avoir qu'une seule intention, qui est de plaire à Dieu. » (*Lettres édifiantes.* Lettre à Mme de Jas, 6 juillet 1697.)

Certes sa piété est grande, elle est exemplaire; mais elle est surtout éclairée. Elle ne permet pas à la piété des dames de Saint-Cyr de perdre de vue le but utile de leur mission pour s'oublier dans les pratiques d'une dévotion étroite, ou pour s'égarer dans les sentiers de la vie contemplative (1). A chaque instant elle leur rappelle qu'elles ont un but particulier, spécial, défini : « l'éducation des demoiselles, » qui doit les arracher aux mortifications et aux extases : « Il y a des maisons destinées à la contemplation et à d'autres manières de servir Dieu; Saint-Louis est fait uniquement pour former les demoiselles... La fin de votre établissement, c'est l'éducation. » (*Lettres édifiantes.*)

(1) M. Geffroy rappelle, à ce propos, qu'à la même époque une noble femme, qui fut presque une sainte, Mme de Miramion, disait : « Nous avons l'éternité pour contempler; la vie n'est pas trop longue pour le travail. »

CHAPITRE X

Instructions aux demoiselles sur le mariage. — Sagesse et modération de Mme de Maintenon dans l'application de la réforme. — Mme de Maintenon trouve à Saint-Cyr un refuge contre les grandeurs et les servitudes de la cour. — Maladie et mort du roi.

Cette éducation, nous ne saurions trop le répéter, n'allait pas à former des religieuses pour le cloître, mais à élever de futures mères de famille. C'est un homme peu suspect de tendresse pour les œuvres cléricales, c'est Sainte-Beuve lui-même, qui va donner ce démenti à M. Mézières :

« Aussi voulait-elle qu'on les élevât non comme des nonnes ou des filles ignorantes, mais en vue du mariage; » à l'appui de son dire il cite Mme de Maintenon elle-même : « La plupart des religieuses, disait-elle, n'osent pas prononcer le nom de mariage. Saint Paul n'avait pas cette délicatesse, car il en parle ouvertement. » Et elle était la première, ajoute l'illustre critique, à en parler comme d'un état honnête, nécessaire, hasardeux : « Quand vos demoiselles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut s'accoutumer à en parler sérieusement, chrétiennement et même tristement. C'est l'état où l'on éprouve le plus de

tribulations, même dans les meilleurs, et leur apprendre que plus des trois quarts sont malheureux. »

A ces citations de Sainte-Beuve on pourrait en ajouter un grand nombre, car, considérant avec raison le mariage comme l'avenir de la femme dans la société, et, par suite, l'éducation des jeunes filles comme l'école du mariage, comme une préparation aux devoirs de l'épouse, elle revient sans cesse sur ce sujet dans ses lettres, comme dans ses conversations.

Elle écrit à Mme du Pérou, le 15 avril 1697 : « Exhortez les maîtresses de classes à instruire sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde. On ne parle jamais chez vous que du couvent, et Dieu n'y veut pas tout le monde. »

Voici les conseils qu'elle adresse à une élève de Saint-Cyr, Mlle d'Osmond, qui venait d'épouser le marquis d'Havrincourt : « Vous n'avez à présent que deux choses, ma chère fille, servir Dieu et contenter votre mari... S'il est jaloux, enfermez-vous et ne voyez personne; si, au contraire, il veut que vous soyez dans le grand monde, mettez-vous-y en vous retirant cependant autant que la modestie vous le demande... Fuyez les mauvaises compagnies, rien n'est plus dangereux. Aimez la présence de votre mari; ne vous cachez jamais de lui... enfin, ma chère fille, soyez une bonne chrétienne, une bonne femme, une bonne mère; remplissez tous vos devoirs, établissez bien votre réputation et priez pour moi. » (*Lettres édifiantes.*)

A une autre de ses élèves préférées, qui avait

épousé un gentilhomme de province, elle écrivait, en lui envoyant son cadeau de noces : « Soyez une bonne dame de campagne, bonne chrétienne, bonne femme, bonne fille, bonne mère, bonne maîtresse : vous ne serez heureuse que par là; mais par là vous serez heureuse. » (*Lettres édifiantes.*)

Sachant qu'à ces filles nobles, élevées noblement, mais ruinées pour la plupart, et n'apportant que la maigre dotation due à la munificence royale, il sera difficile de trouver un mari ailleurs que parmi les gentilshommes de campagne, aussi pauvres qu'elles (1), elle fait ses efforts pour les préparer à la vie de sacrifice et de dévouement que leur imposera cette sorte d'union. « Quel mari, dit M. Jacquinet, pourront trouver ces filles bien nées, bien élevées, qui, hélas! à leur entrée dans le monde, n'auront d'autre dot que le capital de 3,000 livres, assuré à toutes au terme de leur éducation par le règlement de Saint-Cyr? Qui voudra d'elles, si ce n'est quelque gentilhomme misérable, à demi campagnard, dans son triste manoir décoré du nom de château. Au reste, brillant ou médiocre, riche ou pauvre, le mariage est toujours ce qu'il est en réalité : l'état de la vie où l'on éprouve le plus de tribulations... il faut qu'une femme se dévoue à la mort

(1) Quand on pouvait, on leur faisait épouser aussi des gens de la finance, fiers d'avoir des femmes appartenant à la véritable noblesse et comptant que la signature du roi au contrat leur assurerait sa protection; mais le nombre de ces épouseurs était limité, et c'est avec autant de justesse que d'à-propos que Mme de Maintenon pouvait dire en riant : « Ce qui manque à Saint-Cyr, ce sont des gendres. »

et à l'esclavage en se mariant (1).» (Paul JACQUINET, *Madame de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr.*)

Cette façon d'envisager le mariage sans illusions et d'y préparer comme à un devoir et un sacrifice nécessaires nous paraît une réfutation suffisante de l'accusation faite à Mme de Maintenon, par quelques-uns de ses adversaires, d'avoir négligé le côté pratique et social de l'éducation. Voici maintenant pour répondre à ceux de ses amis qui, comme M. Jacquinet et comme nous-même, sont tentés de penser que la réforme de Saint-Cyr était allée trop loin.

C'est un autre universitaire, et non des moins qualifiés, M. Gréard, qui va se charger de cette réponse :

«Mme de Maintenon se laisse emporter par sa fougue naturelle lorsqu'elle semble interdire aux demoiselles tout sujet profane et ne tolère, de l'his-

(1) Il n'a pas certainement échappé au lecteur, au cours de ces diverses citations, que les instructions de Mme de Maintenon, toujours appropriées à la personne et à la situation des demoiselles auxquelles elles sont adressées, n'ont jamais rien de banal, et c'est parce qu'elle les sait le plus souvent destinées aux dures exigences de la vie rurale, qu'elle s'efforce d'y rabaisser leur orgueil, en leur montrant quelles occupations basses et grossières les attendent. «Vivre en ménagère, au fond d'une campagne, veiller sur les domestiques, voir si labourage se fait bien, s'ils ont soin des bestiaux, des dindons, des poules, donner attention à tous ces détails, et souvent mettre la main à l'œuvre. Si quelqu'un a besoin de faire provision de vertu, c'est assurément vous autres, puisque vous serez obligées à bien des choses pénibles... abaissez-vous, Dieu n'a permis ce grand déchet de la noblesse que pour l'humilier et peut-être pour punir quelqu'un de vos ancêtres, qui ont abusé de leur autorité ou de leurs richesses.» N'y a-t-il pas, dans cette dernière phrase, comme un souffle de cet appel à la justice divine que nous serions tentés d'appeler socialisme chrétien?

toire, que « juste ce qu'il faut pour ne pas confondre un empereur romain avec un empereur de la Chine et pour distinguer un roi d'Espagne ou d'Angleterre d'un roi de Perse ou du Siam ». Ce sont les mémoires des dames de Saint-Cyr qui nous en avertissent : « On se tromperait à prendre à la lettre tout ce qu'elle fit à l'époque de la réforme et même tout ce qu'elle écrivit depuis sur ce sujet. Son intention n'était pas qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans ce grand abaissement où elle jugea à propos de les mettre pour un temps. » Il y eut, ajoute le vice-recteur de l'académie de Paris, comme une période de pénitence. On rentra dans l'ordre après. » (GRÉARD, *l'Education des femmes par les femmes. — Madame de Maintenon.)*

Cela signifie, si nous avons bien compris, que l'enseignement de Saint-Cyr reprit son niveau élevé, très élevé pour l'époque, et qu'on rentra, à peu de chose près, dans l'observation des anciens programmes d'instruction. Tout ce qu'il resta, au point de vue littéraire, de cette petite révolution intérieure, c'est que Mme de Maintenon, et on ne peut que l'en féliciter, en profita pour éliminer de ces programmes certains exercices de style un peu prétentieux et très stériles, qui rappelaient un peu trop la manière, les traditions et, tranchons le mot, la pédanterie et le goût douteux de l'hôtel de Rambouillet.

Elle avait subi dans sa jeunesse l'influence de cette école. Grâce à sa raison, à son jugement, à son goût, elle sut s'en affranchir dans son âge mûr.

Elle sut aussi, grâce à sa plus grande expérience de l'enseignement et de son but utile, bannir de l'éducation de Saint-Cyr tout ce qui n'était qu'un luxe et un jeu de l'esprit, ne répondant pas à l'idéal sérieux et fécond qu'elle s'était proposé : former de bonnes chrétiennes, de bonnes épouses et de bonnes mères.

Un autre membre de l'Université, dont l'opinion fait presque loi, n'avait-il pas dit : « On se sera beaucoup approché vers une entière intelligence du caractère et du rôle de Mme de Maintenon quand on se sera persuadé que tout son édifice a reposé sur cette double base, un grand fonds de religion et une réelle passion d'honneur... Telle elle fut à Saint-Cyr, singulièrement habile dans l'art si difficile de manier les jeunes esprits, de les attirer à soi, d'assouplir les caractères, de les gagner par l'affection et de leur inspirer aussi le respect... L'arbre ainsi cultivé produit de beaux fruits. » (A. GEFFROY, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance.)*

Comment en serait-il autrement? C'est là tout le secret de l'éducation, et bien peu d'éducateurs ont possédé ce secret à l'égal de Mme de Maintenon.

Parlant des dernières années de Mme de Maintenon, Sainte-Beuve disait : « Madame de Maintenon, à la fin, excédée des servitudes de la cour (1),

(1) Déjà, à plusieurs reprises, nous avons laissé entendre que l'élévation de Mme de Maintenon ne l'avait pas rendue heureuse. Malgré toute sa réserve, elle-même ne put retenir un cri de détresse au milieu des servitudes et de l'ennui dont l'accablaient le roi, la famille royale et toute la cour, « ces princes, auxquels dès leur berceau on prépare leur ennui... » « Il n'y a pas de milieu dans

n'est bien qu'à Saint-Cyr. Elle y vient sans cesse et y répète : « Mon grand consolateur, c'est Saint-Cyr. « Vive Saint-Cyr, malgré ses défauts ! On y est mieux « qu'en aucun lieu du monde. » Là elle laissait tomber son masque, se reposait de ses fausses grandeurs, de l'ennui de vivre entre un roi quinteux, despote,

mon état, il faut en être enivrée ou accablée... Je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à s'imaginer... Ne croyez pas que je puisse mettre des paravents devant ma grande fenêtre; on n'arrange pas sa chambre comme on veut, quand le roi y vient tous les jours; il faut périr en symétrie... » « Elle était, dit le duc de Noailles, sans cesse occupée à rétablir la paix et l'harmonie dans la famille royale, à apaiser les uns, à prêcher les autres, à vouloir faire entendre raison à tout le monde et surtout à épargner au roi, autant que possible, les tracasseries et les difficultés de son intérieur. » (Duc DE NOAILLES, *Histoire de madame de Maintenon.*) Il fallait aussi amuser le roi et, après le roi, les princes et les princesses. Ce n'était pas toujours facile, comme le prouve ce cri arraché à son découragement : « Je rame, en vérité, pour amuser la duchesse de Bourgogne... » Le roi surtout était très exigeant. Il fallait l'amuser, dût-on en mourir. « Mme de Maintenon, dit Saint-Simon, était excédée du roi depuis la mort de la duchesse de Bourgogne; elle ne savait qu'en faire et à quoi l'amuser; sa contrainte était triplée parce qu'il était beaucoup plus chez elle, ou en parties, avec elle. » Egoïste et despote, il ne s'inquiétait nullement de savoir si les *plaisirs* qu'il imposait à sa compagne n'excédaient pas ses forces. « Je l'ai vue bien des fois, dit Mlle d'Aumale, lasse, chagrine, inquiète, malade, et malgré cela amuser le roi, l'entretenir trois ou quatre heures toute seule. Quand il sortait de sa chambre, elle me disait : Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus. » « Elle fit, dit Saint-Simon, bien des voyages à Marly, dans un état à ne pas faire marcher une servante... » Et ailleurs : « Je l'ai vue aller à Fontainebleau qu'il y avait à parier qu'elle n'y arriverait pas en vie, avec une grosse fièvre et un mal de tête insupportable... il ouvrait toutes les fenêtres et ses rideaux, ne lui épargnait ni ne lui cachait aucune bougie, et s'il devait y avoir musique, avait les musiciens et les instruments dans la même chambre. » Elle écrit : « Il y aura demain quinze jours que je suis enrhumée, et en spec-

exigeant; des courtisans, qui la flattaient et la détestaient; des femmes de cour, qui la jalousaient et la desservaient de leur mieux; de la famille royale, qui abusait de sa complaisance... A Saint-Cyr, elle était chérie, respectée (1).» (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi.*)

Il aurait pu ajouter : A Saint-Cyr, elle avait conscience d'employer son temps à une œuvre utile et de jouer un rôle digne d'elle. Aussi, de plus en plus, se sent-elle attirée vers ses chères filles et, de plus en plus, leur donne-t-elle le meilleur de son temps comme le meilleur de son âme. «Souvent, je l'ai vue

tacle aux courtisans, aux médecins, aux princes, caressée, ménagée, blâmée, chicanée, tourmentée, considérée, accablée, contrariée, tiraillée...» Elle disait encore : «La philosophie nous met au-dessus des grandeurs; rien ne nous met au-dessus de l'ennui.» (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XIII.) A ces contraintes, à cet esclavage, il y avait, pour elle, bien peu de compensations dans son union avec Louis XIV, «car, disait-elle, je n'ai jamais été mariée; le cœur dans cette union entrant pour peu de chose et le corps pour rien.» (Le P. MERCIER, *Histoire de madame de Maintenon.*)

A un autre point de vue, son esprit large et élevé, son intelligence cultivée par tous les beaux esprits du siècle, dans l'intimité desquels elle avait vécu dans sa jeunesse, souffraient des pauvretés et des puérilités qui faisaient le fond des conversations de la cour : «Je succombe à la tristesse de n'entendre rien de raisonnable... Le chapitre des petits pois dure toujours : le plaisir d'en manger, celui d'en avoir mangé, l'impatience d'en manger encore, sont les trois points que nos princes traitent depuis quelques jours.» (*Lettre à mademoiselle d'Aumale.*)

(1) «Cependant, dit le duc de Noailles, elle avait des compensations. Le roi l'entourait d'une affection et d'une considération qui ne se démentirent jamais. Il lui écrivait, pendant une de ses courtes absences (avril 1691), et terminait son billet par ces mots : «Quelqu'amitié que vous ayez pour moi, j'en ai encore plus pour «vous, étant de tout mon cœur tout à fait à vous.» (*Histoire de*

arriver avant six heures du matin et suivre toute leur journée, en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger de ce qu'il y avait à faire et à établir. Elle aidait à peigner et à habiller les petites, passait deux ou trois ~~mois~~ de suite dans une classe, y faisait observer l'ordre de la journée, leur parlait en général et en particulier, reprenait l'une, encourageait l'autre, donnait à toutes le moyen de se corriger. Elle avait beaucoup de grâce à parler, comme à tout ce qu'elle faisait. Ses discours étaient vifs, simples, naturels, intelligents et insinuants, persuasifs. Je ne finirais pas si je voulais raconter tout le bien qu'elle fit aux classes dans ces temps mêmes. » (Mme DU PEROU, *Mémoires de Saint-Cyr.*)

Quelle que soit l'opinion qu'on ait de Louis XIV, on ne saurait lui refuser les éloges auxquels il a droit pour sa participation à la fondation de la maison de Saint-Cyr. Il a fait de grandes choses, qui ont fait de son siècle un grand siècle; il a gagné des batailles, il a conquis des provinces, élevé des monuments qui font encore l'admiration de la postérité; il n'a rien fait de plus admirable que cet établissement destiné à élever des petites filles, parce qu'il n'a rien fait d'aussi généreux, d'aussi utile

madame de Maintenon.) Mais il mettait de la tyrannie jusque dans sa tendresse, et un jour qu'elle voulait prendre, à Maintenon, un repos dont elle avait grand besoin il l'en empêchait, en lui disant devant toute la cour : « Madame, vous le pouvez, je me suis fait une loi de ne vous gêner en rien ; mais songez, je vous prie, combien vous m'affligerez si vous me quittez un seul jour. » (Th. LAVALLÉE, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.*)

et d'aussi fécond. Il en avait conscience (1) et s'intéressait aussi à cette création, qui était devenue l'unique amour et le refuge préféré de sa compagne.

Aussi Sainte-Beuve a-t-il pu dire encore : « Louis XIV vint souvent à Saint-Cyr. Il avait de la bonté, c'est là seulement qu'il eut de la bonhomie. Il lut les nouvelles constitutions et les approuva, après avoir coopéré aux premières. Quand il fallait sévir contre une dame, Mmes de Brinon, de La Maisonfort, après les affaires du quiétisme, il tempérait la rigueur des lettres de cachet en venant lui-même les notifier, en expliquer la portée et la nécessité. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi.*)

Quand il part en guerre, il se recommande aux prières de la communauté : « Faites-nous des saintes pour nous obtenir la paix. »

« Pendant les guerres qui signalèrent les années 1688 et suivantes, Louis XIV, regardant l'institut de Saint-Louis comme un établissement lié à la grandeur de ses armes et qui devait attirer les bénédictions du ciel, ne manquait pas, au début de chaque campagne, de se recommander aux prières de la communauté. On y priait pour les sièges de Mons, de Namur; on y chantait le *Te Deum* après les batailles gagnées, celles de Steinkerque, de Neerwinden. » (Th. LAVALLÉE, *Madame de Maintenon à Saint-Cyr.*)

(1) Dans son testament Louis XIV recommande à ses successeurs deux maisons : Saint-Cyr et les Invalides, « comme des établissements trop utiles et trop solidement fondés pour subir les altérations du temps. »

Au mois d'août 1715, Louis XIV tomba malade. « Mme de Maintenon le soigna nuit et jour et lui parla du ciel avec un sentiment si élevé que les personnes présentes disaient : « Ce n'est pas une « femme, c'est un ange. » *(Mémoires de Saint-Cyr.)*

« Quand il fit ses adieux à Mme de Maintenon, dit La Beaumelle, il ne put retenir ses pleurs : « Je « ne regrette que vous, lui dit-il; je ne vous ai pas « rendue heureuse. Mais tous les sentiments d'estime « et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus « pour vous... » Il lui dit devant les princes : « L'uni- « que chose qui me fâche, c'est de vous quitter. Mais « j'espère vous revoir bientôt dans l'éternité. » (LA BEAUMELLE, *Mémoires de madame de Maintenon.)*

L'âge de Mme de Maintenon, qui avait quelques années de plus que le roi, ôtait à cette parole ce qu'elle aurait pu avoir de cruel, et ceux qui ont dit que la veuve de Louis XIV n'avait pas trouvé à son goût ce dernier rendez-vous dans le ciel ne connaissaient guère le cœur et les sentiments de cette chrétienne, toujours prête à paraître devant Dieu.

« Quand tout le monde fut sorti, le roi ajouta : « Qu'allez-vous devenir? Vous n'avez rien. » Elle le pria de ne pas penser à elle. Il appela le duc d'Orléans et lui dit : — « Mon neveu, je vous recom- « mande Mme de Maintenon. Vous savez les senti- « ments que j'ai toujours eus pour elle. Elle ne m'a « donné que de bons conseils et je me repens de ne « les avoir pas tous suivis. Elle m'a été utile en tout « et principalement pour revenir à Dieu. Faites ce

« qu'elle vous demandera, elle n'en abusera pas. »

Racontant cette scène, Philippe d'Orléans disait : « Je m'attendais toujours qu'il allait me déclarer son mariage. »

L'agonie dura trois jours. On a reproché à Mme de Maintenon d'avoir abandonné le roi avant sa mort (1). Elle quitta, en effet, Versailles avant que Louis XIV eût rendu le dernier soupir, pour se réfugier à Saint-Cyr; mais elle le fit par ordre exprès du roi, qui l'avait priée de se retirer, craignant de trop s'attendrir et « ne voulant pas qu'elle fût témoin d'un spectacle que tous ses titres lui rendaient extrêmement douloureux ».

En se rendant à Saint-Cyr, elle disait à Mlle d'Aumale : « Ma douleur est grande; mais elle

(1) Voici ce que dit à ce propos M. Geffroy, en citant, à l'appui de son dire, les témoins les plus autorisés : « On a beaucoup reproché, on reproche encore à Mme de Maintenon de n'être pas restée au chevet du roi. Elle ne le quittait presque pas, disent les mémoires de Saint-Cyr, ni le jour ni la nuit, y demeurant quelquefois quatorze heures de suite, et couchant sur un matelas. Le lundi 26 août, elle était au pied du lit pendant qu'on pansait le malade, qui la pria de sortir et même de ne plus revenir, parce que sa présence l'attendrissait trop. Elle ne laissa pas que de revenir; mais le roi lui dit que, puisqu'il n'y avait plus de remède, il demandait qu'on le laissât mourir en repos. » (*Journal de Dangeau.*) « Le mardi 27, elle y a presque toujours été. Le mercredi 28, elle est allée coucher à Saint-Cyr, pour y faire ses dévotions le lendemain matin. Le jeudi 29, elle a presque toujours été dans sa chambre. Le vendredi 30, le roi est resté dans un assoupissement continuel, n'ayant plus que la connaissance animale, et Mme de Maintenon s'en est allée à 5 heures à Saint-Cyr, pour ne revenir jamais, et avant de partir, elle a distribué dans son domestique le peu de meubles qu'elle avait et son équipage. » (*Journal de Dangeau.*) Le roi expira le dimanche 1er septembre au matin.

Le journal de Buvat affirme également que le roi avait enjoint

est douce et tranquille, je pleurerai souvent; mais ce sont des larmes de tendresse, car, dans le fond du cœur, sa mort chrétienne me donne de la joie.»

Arrivée à Saint-Cyr, elle s'écria : «Je ne veux plus que Dieu et mes enfants.»

Pénétré de l'estime qu'elle méritait et fidèle à remplir l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis du roi, le duc d'Orléans (celui qu'on va appeler désormais le Régent) alla, après la mort de Louis XIV, lui faire visite à Saint-Cyr et lui rendit les mêmes honneurs qu'il eût rendus à une reine douairière. Il fut frappé de la petitesse et de la simplicité de son appartement. On lui dit que le roi lui en avait fait bâtir un beaucoup plus beau, mais qu'elle en avait fait une infirmerie (1).

Elle vendit ses voitures et ses chevaux, dont elle distribua le prix aux pauvres, et congédia ses domestiques, après avoir largement récompensé leurs services. Généreuse pour les autres, avare pour elle-

à Mme de Maintenon de quitter Versailles, et il en donne un motif différent : «Le roi craignait sans doute, pense-t-il, que sa présence, alors qu'elle n'était plus rien, pût lui attirer des désagréments et même causer quelque scandale à son lit de mort.»

(1) «Le même jour, dit Saint-Simon, le régent fit une action du mérite le plus exquis, si la main de Dieu l'eût conduit; mais de la dernière misère, parce que la religion n'y eut aucune part... il alla, à huit heures du matin, voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr. Il fut près d'une heure avec elle.» (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XIII.)

Après la mort du roi, Saint-Simon avait conseillé au Régent d'assurer un traitement honorable à Mme de Maintenon, lui disant «qu'il n'y avait plus à craindre cette fée presque octogénaire; sa puissante et pernicieuse baguette était brisée; elle était redevenue Mme Scarron».

même, tout son revenu fut consacré au soulagement des malheureux (1).

(1) « On mit, dans le brevet de la pension qui lui fut constituée, cette phrase si honorable pour Mme de Maintenon : Pension que son rare désintéressement lui a rendue nécessaire. » (*Journal de Dangeau.*)

CHAPITRE XI

Vieillesse de Mme de Maintenon. — Visite de Pierre le Grand. — Mort de Mme de Maintenon. — Fidélité à son souvenir. — Une lettre d'Horace Walpole. — Saint-Cyr pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. — Saint-Cyr pendant la Révolution. — Suppression de la maison royale de Saint-Louis. — Epitaphe de Mme de Maintenon. — Conclusion.

« Parvenue à cette époque de la vie où l'on n'a plus qu'à en descendre les degrés, dit le duc de Noailles, Mme de Maintenon les descendit avec lenteur. L'âge n'effaçait point en elle les agréments de de la personne et les grâces de l'esprit. » (Duc DE NOAILLES, *Histoire de madame de Maintenon.*)

Bien que la communauté lui dût son existence et que son entretien y eût été assuré, sa vie durant, par une clause inscrite dans les constitutions, elle voulut payer une pension de 4,000 livres. Mlle d'Aumale vivait dans l'intérieur de son appartement et dînait avec Mme de Maintenon, qui invitait aussi à dîner ses élèves tour à tour (1). Son train de maison fut

(1) De tout temps l'ordinaire de Saint-Cyr fut plus que modeste. « Un jour que Bourdaloue doit y prêcher, au moins, mon père, lui dit d'Aubigné, dînez bien, car Saint-Cyr est la maison de Dieu : on n'y mange ni on n'y boit. Il est vrai, dit Mme de Maintenon, en souriant, que notre fort est l'instruction, et notre faible, l'hospitalité. » (Mme SUARD, *Madame de Maintenon peinte*

des plus modestes : deux femmes de chambre pour l'intérieur, un seul laquais pour l'extérieur, formaient toute sa maison.

Ce n'est plus une grande dame de la cour, c'est une chrétienne retirée du monde.

Sa retraite, d'ailleurs, ne fut pas consacrée à l'oisiveté. Languet de Gergy nous apprend que, jusqu'à la fin, elle continua à s'occuper activement de « ses chères filles », et « quand ses forces ne lui permirent plus de monter dans les salles communes, elle demanda qu'on lui envoyât les demoiselles pour leur enseigner à lire, à écrire, à travailler, à répéter le catéchisme ».

« Elle s'arrangeait, pour les repas, de façon qu'elle pût assister à la récréation avec les dames de Saint-Louis, et s'y assujettit tant que sa santé le lui permit. Elle allait avec elles aux salles ou au jardin, soit pour montrer de l'amitié à ces dames, soit pour glisser dans la conversation mille choses qui devaient s'insinuer plus sûrement et plus efficacement quand elles se disaient par occasion et dans une conversation enjouée que si elles se disaient par manière d'avis ou de reproches. » (LANGUET DE GERGY, *Mémoires.*)

« Les quatre dernières années de son existence, dit M. Fernand Desportes, en furent les plus heureuses. Le calme de son esprit, la satisfaction de sa conscience, la douceur de l'affection dont elle était entourée, adoucirent singulièrement les atteintes de

par elle-même.) Le roi et les princes visitaient Saint-Cyr; jamais on ne leur fit servir la moindre collation.

la maladie.» (*Etude sur la vie privée de Françoise d'Aubigné*, par Fernand DESPORTES. Extrait du *Correspondant.*)

Vers la fin de sa vie, elle reçut la visite du czar Pierre le Grand. Elle disait plaisamment : «Le czar me paraît un grand homme depuis qu'il a demandé de mes nouvelles.»

Elle raconte elle-même cette visite : «Il est arrivé à sept heures du soir; il s'est assis au chevet de mon lit et m'a demandé si j'étais malade. J'ai répondu qu'oui. Il m'a fait demander ce que c'était que mon mal. J'ai répondu : une grande vieillesse. Il ne savait que me dire. Il a fait ouvrir le pié (le rideau) de mon lit, pour me voir. Vous croyez bien qu'il aura été fort satisfait.»

Mme Suard, qui cite ce récit, ajoute : «On dit que Mme de Maintenon rougit quand les yeux du monarque se portèrent sur elle et qu'elle lui parut belle encore. (*Histoire de madame de Maintenon peinte par elle-même.*)

Il ne se contenta pas de cette visite. Il parcourut les classes, s'intéressa aux exercices, s'amusa des petits jeux et ne quitta Saint-Cyr qu'après en avoir fait esquisser le plan et dit les choses les plus flatteuses aux dames de Saint-Louis (1).

(1) Pierre le Grand était un réformateur. Son génie avait l'intuition des choses qui pouvaient l'aider dans l'œuvre de civilisation qu'il avait conçue. A ce point de vue les problèmes pédagogiques devaient attirer son attention. — Tous les grands monarques ont été plus ou moins des maîtres d'école; — à ce point de vue aussi, la maison de Saint-Louis et l'œuvre de sa fondatrice s'imposaient à son examen et à ses méditations.

On dit, cependant, qu'il fut surpris de trouver si peu de beauté dans la jeunesse de Saint-Cyr. Peut-être n'avait-il pas sur la beauté les mêmes idées que les courtisans de Versailles.

Mme de Maintenon s'affaiblissait de plus en plus. Le 13 mars, elle prit une fièvre qui alarma son entourage. Elle approchait de sa quatre-vingt-cinquième année. Ses communions devinrent plus fréquentes et plus ferventes, sa charité plus parfaite. Elle ne craignait pas la mort. Elle avait souvent répété : « Rien de meilleur que de mourir. C'est le moyen d'aller à son père et dans sa patrie. » « Quand on lui annonça l'extrême-onction, elle eut plus de joie que si on lui eût appris le retour de sa santé et de sa jeunesse. Elle ne se plaignit jamais de rien pendant sa maladie, sinon qu'on lui refusait à manger et qu'on la faisait mourir de faim. » (*La Vie de madame de Maintenon*, par le marquis CARACCIOLI. Paris, 1796.)

« Je ne veux que la mort, » s'écriait-elle, et elle ajoutait : « Si nous savions tout ce que Dieu sait, nous voudrions tout ce qu'il veut. »

Elle rendit l'âme le 15 avril 1719. Le chagrin que lui causèrent l'arrestation du duc du Maine, impliqué dans la conspiration de Cellamare, et son emprisonnement à Dourlans lui avait porté le dernier coup. Malgré sa défense, elle fut inhumée dans le chœur de l'église de Saint-Cyr, où on lui érigea un monument, sur lequel fut gravée une longue épitaphe composée par l'abbé Vertot, dont on trouvera le texte plus loin.

A la mort de Mme de Maintenon, la consternation fut grande à Saint-Cyr. « Cette mort naturelle et tardive paraissait à ses filles une mort subite et prématurée. Les servantes mêlaient leurs pleurs à ceux des dames et des enfants (1). » LA BEAUMELLE, *Mémoires de madame de Maintenon.*)

« La mémoire de Mme de Maintenon, dit Lavallée, fut si précieusement conservée à Saint-Cyr qu'à l'époque de la destruction de cette maison, elle semblait encore y vivre et la gouverner; son nom, son souvenir, ses pensées, ses écrits y étaient sans cesse invoqués. Son appartement fut conservé tel qu'il était à sa mort, avec son ameublement. » (*Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr.*)

L'auteur de *Madame de Maintenon institutrice* cite une lettre du 8 juillet 1784, qui contient le récit d'une visite faite à la maison de Saint-Cyr quatre ans auparavant, et qui glorifie, en ces termes, le souvenir de l'illustre dame : « Il y a soixante-cinq

(1) Cette douleur de Saint-Cyr fait un frappant contraste avec l'indifférence de la cour, où Mme de Maintenon était déjà oubliée. Voici en quels termes un peu secs le *Mercure de France* annonce sa mort : « On apprit que Mme de Maintenon était morte le 15 avril à l'abbaye (*sic*) de Saint-Cyr, où elle s'était retirée après la mort du roi. » L'honnête et consciencieux marquis de Dangeau, tout en y apportant sa concision ordinaire, rend compte de l'événement avec moins de sécheresse et avec plus de convenance : « Mme de Maintenon, écrit-il, à la date du 15 avril 1719, mourut à Saint-Cyr le soir, après une fièvre continue qui avait duré un mois; elle avait quatre-vingt-trois ans. C'était une femme d'un si grand mérite, qui a tant fait de bien et tant empêché de mal durant sa faveur, qu'on n'en saurait rien dire de trop. »

ans qu'elle est morte, et par la plus scrupuleuse attention à se nourrir de ses instructions, l'on a trouvé l'heureux moyen de la rendre toujours présente... »

« Rien ne m'a paru aussi admirable que cette modestie avec laquelle les dames de Saint-Cyr oublient tout le bien qu'elles opèrent pour en faire uniquement honneur à leur respectable fondatrice. Je ne connais pas d'ordre religieux plus zélé pour son fondateur. » (Emile FAGUET, *Madame de Maintenon institutrice.)*

Et entrant dans quelques détails, il remarque qu'on a conservé la division en quatre classes, comme du temps de Mme de Maintenon, qu'on joue les proverbes de Mme de Maintenon... « Je parcourus, écrit-il, les différentes classes et j'eus le plaisir d'entendre Mme de Maintenon, dans des dialogues pleins de raison et d'esprit et que les demoiselles, aussi spirituelles que modestes, rendaient avec toutes les grâces imaginables. C'est l'âme de Mme de Maintenon qui règne sur cette maison et son ombre qui la protège. »

Hélas ! cette ombre ne la protégera pas toujours, et le moment est proche où l'orage atteindra cet asile de l'enseignement chrétien et dispersera les pieux souvenirs d'un glorieux passé. Mais avant de raconter brièvement la décadence et la fin tragique de Saint-Cyr, il nous a paru intéressant de rapprocher du récit ci-dessus celui d'une visite faite à Saint-Cyr quinze ans plus tôt (en 1765) par un célèbre étranger et de citer presque en entier, malgré sa longueur, la lettre par laquelle Horace Walpole donne, avec une

précision et un sans-gêne tout britanniques, les impressions et les réflexions qu'elle lui inspire :

« J'avais obtenu de l'évêque de Chartres la permission de visiter Saint-Cyr... La première chose que je désirais voir était l'appartement de Mme de Maintenon. Il se compose, au rez-de-chaussée, de deux petites pièces, d'une bibliothèque et d'une très petite chambre à coucher, la même où le czar la vit et où elle mourut. On a ôté le lit et la chambre est maintenant tapissée de mauvais portraits de la famille royale. On ne peut s'empêcher de remarquer la simplicité de l'ameublement et l'extrême propreté qui règne partout.

« L'heure des vêpres étant sonnée, on nous conduisit à la chapelle et je fus placé dans la tribune de Mme de Maintenon. Les pensionnaires, dont chaque classe est conduite par un homme, viennent, deux à deux, prendre leur siège et chantent tout le service qui (soit dit en passant) est assez ennuyeux. Les jeunes demoiselles, au nombre de deux cent cinquante, sont vêtues de noir, avec de petits tabliers pareils qui sont, ainsi que leurs corsets, noués avec des rubans bleus, jaunes, verts et rouges, selon la classe. Les personnes qui sont à leur tête ont pour marque distinctive des nœuds de diverses couleurs. Leurs cheveux sont frisés et poudrés. Elles ont pour coiffure une espèce de bonnet rond, avec des fraises blanches et de grandes collerettes ; enfin leur costume est très élégant (1). Les religieuses sont tout habil-

(1) Ces jeunes filles, sous la conduite d'un homme, ont paru choquer quelques personnes. A défaut d'autres explications, n'est-

lées de noir, avec des voiles de crêpe pendants, des mouchoirs d'un blanc mat, des bandeaux et des robes à longues queues. La chapelle est simple, mais fort jolie; au milieu du chœur, sous une dalle, repose la fondatrice...

« Nous vîmes là jusqu'à vingt portraits de Mme de Maintenon : le portrait en pied, en manteau royal, dont je possède une copie, est le plus souvent répété; mais il en est un autre, dans lequel on la représente vêtue de noir, avec une grande coiffure en dentelle, un bandeau et une robe traînante. Elle est assise dans un fauteuil de velours cramoisi; entre ses genoux se trouve sa nièce, Mlle de Noailles, encore enfant; dans le lointain, on découvre une vue de Versailles ou de Saint-Cyr... Dans les autres classes elles répétèrent, devant nous, les proverbes ou dialogues qu'avait écrits, pour leur instruction, Mme de Maintenon, car non seulement elle est leur fondatrice, mais encore leur sainte, et les hommages qu'on rend à sa mémoire ont entièrement fait oublier la sainte Vierge. »

A part cette réflexion, bien digne d'un anglican doublé d'un humoriste, les détails sont intéressants, quoique un peu superficiels, et n'ont rien de trop désobligeant de la part d'un pince-sans-rire comme était l'ami de Mme Du Deffand.

L'œuvre avait donc survécu à l'ouvrière. Elle avait été bien conçue et solidement édifiée. Elle aurait pu

on pas autorisé à croire que ce que l'anglican Walpole a pris pour des hommes étaient de simples suisses?

résister aux atteintes du temps, elle ne résista pas aux coups des passions humaines. Déjà, à l'époque dont nous parlons, les événements politiques avaient commencé à y introduire des germes de décadence et de destruction. Aussi, malgré sa prospérité apparente, Sainte-Beuve a-t-il pu dire, sans blesser la vérité : « Sous Louis XV, Saint-Cyr était déjà démodé. Il n'en aimait pas les allures, et pour cause. Il est dur et injuste pour cette institution royale (1). »

Le monde avait marché. Saint-Cyr reste fidèle à son passé et à ses pieuses traditions. Dans cet asile de la piété et de la paix, les mœurs du dix-huitième siècle restent ignorées. « Saint-Cyr, pourra dire Lavallée, s'était immobilisé si complètement dans le passé qu'on y tombait brusquement de Mme de Maintenon dans Mirabeau. »

Vérifiant la justesse du mot de Mme de Maintenon : « Votre maison ne peut manquer, tant qu'il y aura un roi en France, » elle fit encore bonne contenance jusqu'en 1793. Quand le roi manqua, elle disparut.

(1) « Cette maison perdit son éclat à la mort de Mme de Maintenon. Le système d'éducation donnée par la fondatrice et religieusement maintenu par les dames de Saint-Cyr finit par vieillir. La cour ne prit plus aucun intérêt à la maison de Saint-Cyr et le cardinal Fleury aima mieux envoyer les filles de Louis XV à cent lieues de Versailles, à l'abbaye de Fontevrault, que de les confier à cet établissement de Saint-Cyr, dont la duchesse de Bourgogne, leur grand'mère, avait été le plus bel ornement... Cependant le règlement de Saint-Cyr a posé les bases de tous les grands établissements où l'on remarque un bel ensemble et une grande tenue. J'ai imité tout ce que l'on peut connaître des lois extérieures de cet établissement. » (Mme CAMPAN, *Mémoires*.)

En 1786, Louis XVI, reprenant les traditions de Louis XIV pour la protection de Saint-Cyr, avait célébré avec pompe le centenaire de sa fondation. Grâce à ses largesses, la maison avait vu accroître ses revenus et était devenue propriétaire de grands biens. Cela même contribua à la perdre. La nuit du 4 août, en abolissant les droits féodaux, lui fit perdre cent mille livres de rente. Espérant la sauver par cette concession, le roi, par une ordonnance du 26 mars 1790, avait révoqué les règlements qui exigeaient des preuves de noblesse pour entrer à Saint-Cyr et étendu le bienfait de cette éducation aux filles de tous les officiers des armées de terre et de mer. Mesure tardive et inutile! Les décrets sur les communautés la frappaient en plein cœur, et celui qui prononçait l'abrogation des congrégations religieuses, « y compris celles vouées à l'enseignement, qui ont bien mérité de la patrie, » semblait avoir été conçu tout exprès pour l'atteindre.

Enfin, sur le rapport de Romme, la Convention rendit un décret particulier qui supprimait la maison de Saint-Louis.

Saint-Cyr avait vécu!

A ce moment, il y avait, parmi ses pensionnaires, une jeune fille du nom de Marie-Anne Buonaparte, née à Ajaccio le 3 janvier 1777, qui deviendra plus tard duchesse de Parme, sous le nom d'Elisa Bacciochi, et qui fut une des sœurs de Napoléon Ier. Elle avait été nommée à une place de Saint-Cyr le 24 novembre 1792. Quand la communauté fut dispersée, son frère, qui n'était encore qu'un jeune offi-

cier d'artillerie, fort inconnu, mais qui déjà se posait en protecteur de sa famille, écrivit à la municipalité de Versailles pour réclamer la remise entre ses mains de la jeune expulsée et des secours de route pour la rapatrier.

Dans son numéro du 15 décembre 1863, *l'Autographe* a publié en fac-similé sa lettre, dont voici la reproduction textuelle :

A Messieurs les administrateurs de Versailles.

Messieurs,

Buonaparte, frère et tuteur de la demoiselle Mariane Buonaparte, à l'honneur de vous Exposer que la loi du 7 aoust et plus particulièrement l'article aditionelle décrété le 16 du même mois, suprimant la maison de Saint-Louis, il vient réclamer l'exécution de la loi et ramener dans sa famille la dite demoiselle sa sœur, des affaires très instantes et de service publique l'obligeant à partir de Paris sans délai, il vous prie de vouloir bien ordonner qu'elle jouise du bénéfice de la loi du 16 et que le thresorié du distric soit autoriser à lui esconter les 20 francs par lieu, jusqu'en la municipalité d'Ajacio Corse, du domicile de la dite demoiselle où elle doit se rendre auprès de sa mère...

Avec respect.

1er septembre 1792.

BUONAPARTE.

J'ay l'honneur de faire observer à MM. les administrateurs que nayent jamais connu d'autres père que mon frère, sy sès affaires l'obligoiet a partir sans qu'il ne m'amenat avec luy. Je me trouverois dans une impossibilité absolu devacuer la maison de St Cyr.

Avec respect,

Mariane BONAPARTE.

Les lettres précédentes furent l'objet d'une délibération favorable du Directoire du district de Versailles, « du 1er septembre 1792, an IV de la Liberté. 1er de l'Egalité. »

V. A. T.

Transformée d'abord en l'hôpital sous le nom de *Val-Libre*, la maison de Saint-Cyr devint, en l'an VI, une succursale de l'hôtel des Invalides, et plus tard, sous le nom de *Prytanée français*, un collège. En 1805, Napoléon en fit l'*Ecole militaire de Saint-Cyr*.

Pendant la Terreur, la tombe de Mme de Maintenon avait été saccagée et ses restes profanés. Ils furent recueillis et conservés dans un coffre jusqu'en 1836, époque où le colonel Baraguay-d'Hilliers, commandant l'Ecole, demanda et obtint du gouvernement de Louis-Philippe l'autorisation d'élever, à la mémoire de la noble femme, un nouveau monument, sur lequel il fit rétablir l'épitaphe primitive, ainsi conçue :

CI-GIT :

Très-haute et très-puissante dame
Madame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon,
Femme illustre, femme vraiment chrétienne;
Cette femme forte, que le Sage chercha vainement dans son siècle,
Et qu'il nous eût proposée pour modèle,
S'il eût vécu dans le nôtre.
Sa naissance fut très-noble.
On loua de bonne heure son esprit, plus encore sa vertu.
La sagesse, la douceur et la modestie
Formaient son caractère qui ne se démentit jamais.
Toujours égale dans les différentes situation de la vie;
Mêmes principes, mêmes règles, mêmes vertus.
Fidèle dans les exercices de piété,
Tranquille au milieu des agitations de la Cour,
Simple dans la grandeur,
Pauvre dans le centre des richesses,
Humble au comble des honneurs,
Révérée de Louis le Grand,
Environnée de sa gloire,
Autorisée par la plus intime confiance,
Dépositaire de ses grâces;

Qui n'a jamais fait usage de son pouvoir
Que par sa bonté.
Une autre Esther dans la faveur,
Une seconde Judith dans la retraite et l'oraison;
La mère des pauvres,
L'asile toujours sûr des malheureux.
Une vie si illustre a été terminée par une mort sainte
Et précieuse devant Dieu.
Son corps est resté dans cette maison,
Dont elle avait procuré l'établissement.
Elle a laissé à l'Univers l'exemple de ses vertus.
Décédée le 15 avril 1719 — née le 28 novembre 1635.

CONCLUSION

Presque au début de cette étude, nous avons mentionné et analysé les ouvrages de quelques illustres professeurs ou membres de l'Université, tels que MM. Jacquinet, Geffroy, Emile Faguet, Gréard, Théophile Lavallée, Sainte-Beuve, etc., qui se sont occupés de Mme de Maintenon et qui, sans donner une approbation entière aux méthodes et aux doctrines de cette grande éducatrice, avaient su rendre justice à ses intentions et même au succès de ses efforts.

Nous avions réservé pour plus tard le soin de réfuter les critiques de quelques-uns de leur collègues, de ceux qui, dans l'Université, représentent plus particulièrement l'élément anticlérical, ou plus exactement antireligieux, MM. Boudhors, Hémon, Monod, Camille Sée (1), etc. Le mot réfuter est

(1) M. Camille Sée n'a jamais appartenu à l'Université. C'est un politicien auquel la politique a ouvert les portes du Conseil d'Etat; mais il s'est occupé de pédagogie, avec plus d'ardeur

d'ailleurs impropre : on ne réfute pas des allégations sans preuves. Ces critiques, ou plutôt ces pamphlets, aussi riches d'injures que vides d'arguments, ne prouvent rien, ne discutent rien, se contentant de diffamer la femme et de calomnier son œuvre. Il serait sans intérêt et sans utilité de les analyser, ou même de les citer tous; mais, par une chance inespérée, il s'en trouve un qui les résume lui-même et qui, avec une apparente modération, ajoutant la mauvaise foi aux mauvaises intentions, fait mine de concilier leurs dires avec les affirmations de ceux qui ont dit le contraire.

Cette œuvre est une brochure de vingt-trois pages intitulée : *A propos de madame de Maintenon, Littérature ou pédagogie* (Versailles, 1894). L'auteur, M. Maurice Vernhes, ex-maître de conférences à l'Ecole normale et professeur à la Faculté de théologie protestante, feint de croire à un simple malentendu entre les universitaires respectueux de la vérité historique et de la gloire de Mme de Maintenon et ses diffamateurs.

d'ailleurs que de compétence. Il a écrit sur, ou plutôt contre Mme de Maintenon, en 1894, une sorte de pamphlet (*l'Université et madame de Maintenon*) où il accumule pêle-mêle, sans discussion et sans choix, toutes les calomnies dont la critique a fait justice. En 1877, il avait écrit ou du moins signé un rapport présenté aux Chambres à l'appui de sa proposition de loi sur les lycées de filles, dans lequel l'éducation de Saint-Cyr est étudiée avec plus d'impartialité. S'il est indispensable de croire que ces deux œuvres ont été écrites par la même plume, il faudra reconnaître que cette plume a obéi à deux inspirations différentes. Le rédacteur de la première est sévère, mais courtois; l'auteur de la seconde est injuste et grossier.

Ne comptant d'ailleurs que médiocrement sur la puissance de son argumentation et comprenant qu'il ne suffira peut-être pas, pour triompher de l'opinion publique, d'invoquer celle de MM. Monod, Boudhors, Hémon et Camille Sée, trop suspects de partialité, il appelle à la rescousse M. Mézières, non sans l'accuser d'ailleurs d'un excès d'indulgence et de modération.

M. Mézières a dit, en effet, et ce jugement, irréfléchi autant qu'injuste, étonne sous la plume d'un auteur d'ordinaire aussi éclairé et aussi prudent : « Il serait difficile d'établir que l'institution de Saint-Cyr a été féconde, qu'il en est résulté un grand progrès pour l'éducation des jeunes filles en France. Tout cela était d'avance frappé de stérilité, trop timide et trop étroit, *bon pour faire des religieuses*, insuffisant pour faire des femmes et de futures mères de famille. »

Oui, l'accusation est modérée dans la forme; mais sa fausseté n'en est que plus dangereuse. Ayant déjà prouvé cette fausseté par des faits, nous n'y reviendrons pas. Tout au moins, si M. Mézières accuse d'impuissance l'action de Mme de Maintenon, ne cherche-t-il pas, comme M. Vernhes et ses amis, à la convaincre d'avoir exercé sur l'éducation une influence perverse et néfaste.

Au surplus — et ils ne s'en cachent guère — leur animosité contre l'institutrice de Saint-Cyr se double de leur haine du catholicisme : « Oh ! la belle institutrice, qui va chercher au confessionnal les directions qui transformeront le caractère de la maison

royale de Saint-Louis!» Cette phrase contient surtout, il est vrai, la critique de la réforme de Saint-Cyr, et on pourrait, à la rigueur, y souscrire partiellement, puisque nous avons confessé nous-même, avec M. Faguet, que cette réforme était allée trop loin et avait, pendant un temps, compromis l'œuvre primitive. M. Vernhes ne s'arrête pas là, et c'est l'œuvre entière qu'il condamne, avant et après la réforme, puisqu'il ajoute : «Si la première manière diffère de la deuxième, elle ne vaut guère mieux.»

Il critique tout, il blâme tout avec une belle assurance. Mais une chose pourtant le chagrine, l'embarrasse surtout, c'est l'approbation donnée par des *universitaires de haute marque* (le mot est de lui), en particulier par M. Gréard, à l'œuvre de Mme de Maintenon. C'est là qu'il essaie de faire croire à un malentendu, «un simple malentendu.» (Le mot est encore de lui.)

Avec un atticisme charmant, il s'efforce de ramener l'étude consciencieuse et véridique de M. Gréard aux proportions d'un simple éloge académique, «au bon sens du mot, tel que notre époque le comprend, où l'on met en valeur les bons côtés du personnage.»

Il croit, non, il feint de croire, qu'usant simplement de courtoisie envers une femme célèbre, le vice-recteur de l'académie de Paris n'a donné de l'eau bénite de cour à Mme de Maintenon que pour mieux dissimuler sa désapprobation secrète et que «sans prétendre recouvrir toutes ses actions d'une couche uniforme d'éloge, soigneusement maintenue

sur le même ton, au fond il a blâmé ses tendances ». Oui, tout au fond sans doute, car on a grand'peine à découvrir les traces de cette désapprobation et de ce blâme.

Après quoi, prenant son affirmation pour une démonstration et pressé d'achever sa victoire, M. Vernhes s'écrie triomphalement par la voix de M. Hémon : « Où sont les universitaires obstinément rétrogrades qui voient en Mme de Maintenon la régulatrice des méthodes et des mœurs, une femme *de cœur et de génie sublimes, accomplissant sa tâche comme éclairée d'un rayon divin?* »

Et comme, en effet, aucun universitaire, rétrograde ou non, et même aucun publiciste, à quelque parti qu'il appartienne, ne s'est avisé de donner à la fondatrice de Saint-Cyr des louanges aussi outrées et qui seraient à peine tolérables dans la bouche de ses collaboratrices, il s'imagine de bonne foi peut-être (car après tout il ne faut douter de la bonne foi de personne, pas même des sectaires les plus endurcis) que l'Université tout entière a condamné l'éducation de Saint-Cyr.

Après cette belle démonstration, M. Vernhes se croit en droit de conclure ainsi : « Il appartient à la France moderne de faire un choix entre l'élégante indifférence qui produit des rhéteurs (sans que le lecteur s'en doute, il s'agit là de l'éducation religieuse) et la ferme doctrine qui donne des citoyens à la patrie (lisez l'éducation universitaire). » Et il ajoute : « Quand la seconde de ces solutions aura triomphé, les œuvres de l'institutrice de la maison

royale de Saint-Louis pourront sans inconvénient figurer au programme de l'enseignement à *titre de repoussoir*, avec ces mots en exergue : Fais rarement ce qu'elle a dit et jamais ce qu'elle a fait (1). »

A cette boutade, moins spirituelle encore que grossière, il n'y a qu'une réponse à faire, et le lecteur l'aura sans doute trouvée avant nous : s'il est vrai que l'éducation, telle que l'a comprise et pratiquée Mme de Maintenon, telle que l'ont comprise et pratiquée, après elle, les éducatrices d'élite qui ont recueilli son esprit et ses traditions, en les appropriant aux besoins d'une société nouvelle; telles que la comprennent et s'efforcent de la pratiquer de nos jours toutes les institutions, laïques ou religieuses, qui ont quelque souci des principes de morale et de religion, soit telle que vous nous la représentez, si impuissante et si dangereuse, expliquez-nous par quelle aberration d'esprit les personnages les plus qualifiés de la République officielle : députés, séna-

(1) Nous avons déjà cité M. Compayré, que ses préférences universitaires ne rendent pas injuste. On nous permettra de citer encore ce passage de son livre *l'Education*, où, tout en critiquant l'enseignement littéraire et scientifique de Saint-Cyr, il rend pleine justice à la supériorité de l'éducation morale qu'on y recevait : « Si l'éducation de l'esprit, à Saint-Cyr, était maintenue dans des voies trop étroites, il faut reconnaître, en revanche, que la préparation y était excellente, sous le rapport des vertus morales et des qualités qu'exige la vie intérieure. A ce point de vue, les *Lettres*, les *Entretiens* sont un code de principes inimitables et dont on ne saurait trop recommander la lecture. » Il y a loin de ce jugement à l'inconvenante sortie de M. Vernhes. M. Compayré est l'auteur de ce *Manuel d'éducation civique* qui fut condamné par la congrégation de l'Index, le 8 janvier 1883. C'est un libre penseur, mais ce n'est pas un sectaire.

teurs, ministres, au risque d'encourir les foudres de la presse radicale ou la disgrâce de Sa Majesté le Suffrage universel, s'empressent à qui mieux mieux de confier à des maisons religieuses l'éducation de leurs enfants, laissant à leurs électeurs le soin de peupler les écoles qu'ils continuent à laïciser à outrance et que sans doute ils jugent bonnes pour le menu peuple et la petite bourgeoisie (1).

Ne jugeait-il pas avec plus d'équité et avec une vision plus claire de l'avenir l'œuvre de Mme de Maintenon, celui qui a dit : « L'éducation de Saint-Cyr répond au besoin le plus immédiat d'aujourd'hui. Développer l'énergie personnelle de chacun, inspirer le sentiment de la responsabilité, la conscience du rôle à jouer; dégager, aiguiser, fortifier toutes nos facultés par un exercice continuel. » (Raoul LECŒUR, *Madame de Maintenon et l'éducation.* Rouen, 1864.)

(1) Nul n'ignore que nos plus farouches « honorables » ou même nos ministres évitent soigneusement à leurs filles le séjour des lycées. (Baron André DE FARAMOND, *l'Action française*, n° du 15 janvier 1901.)

CHAPITRE XII

LES PORTRAITS DE MADAME DE MAINTENON

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, parlé des portraits de Mme de Maintenon. Les plus connus, les seuls qui aient une valeur réelle, sont les deux qu'a peints Mignard, celui de Ferdinand et l'émail de Petitot. La plupart des dessins, gravures, lithographies qui, au nombre de soixante-dix, composent la collection de la Bibliothèque nationale ne sont que des reproductions ou des variantes de ces quatre chefs-d'œuvre.

Un des biographes de Mme de Maintenon, César Pascal (1), a donné, d'après l'un de ces portraits, une description du modèle tellement fausse qu'elle appelle une rectification.

Voici la description et la rectification :

« Elle est de taille moyenne (Mme de Maintenon était plutôt grande), bien faite, mais avec l'embonpoint de l'âge. Le teint est blanc, les joues colorées. Un double menton accentue la rondeur du visage. Les yeux noirs, à fleur de tête, singulièrement vifs, ont le regard mutin, effronté. Ils ont l'air

(1) *La Révocation de l'édit de Nantes et madame de Maintenon*, par César PASCAL. Paris, 1885.

de se moquer de la sévérité du reste.» L'observation veut être spirituelle, elle n'est qu'inexacte, et d'une inexactitude qui est presque une inconvenance vis-à-vis d'une figure aussi sérieuse. Qu'en épousant Françoise d'Aubigné, à l'âge de seize ans, Scarron ait dit qu'elle avait l'œil mutin, cela n'avait rien qui excédât son droit, et il était dans son rôle de poète badin; mais quand il s'agit de la marquise de Maintenon, âgée de cinquante ans et mariée au roi de France, la réminiscence est malheureuse, et l'auteur est plus mal inspiré encore en l'aggravant de l'épithète d'effronté, qui à aucune époque de sa vie n'a pu convenir au regard spirituel, mais très pur et un peu grave, de cette femme. «Des lèvres pincées qui sont d'une grande sécheresse.» La bouche est bien dessinée, nullement pincée. Elle indique la bonté, autant que la vivacité de son intelligence. «De l'attitude qui vise à la noblesse et ne réalise que la raideur.» L'auteur confond avec ce qu'il appelle la raideur cette grande dignité de maintien qui caractérisait les personnages de la cour du grand roi et qu'accentuaient encore le costume majestueux de l'époque, et surtout le *corps* ou corset qui maintenait la taille des femmes. Il suffit de lire les portraits tracés par Mlle de Scudéry, Mlle Du Pérou et Saint-Simon lui-même pour savoir qu'à cette dignité de l'attitude Mme de Maintenon joignit, jusque dans sa plus extrême vieillesse, une grande aisance dans les manières et une incomparable distinction.

Valfons, août 1900.

MADAME DE GENLIS

CHAPITRE PREMIER

La femme au dix-huitième siècle. — Bergers, bergères et bergeries. — Synthèse de Mme de Genlis. — Le don de l'enseignement.

A la fin du siècle dernier l'horticulture n'avait pas réalisé les progrès qu'elle a accomplis depuis, ni créé les espèces rares qui ont renouvelé la flore de nos pères. A cette époque les amateurs de jardins n'avaient pas la suprême joie de contempler dans leurs plates-bandes des roses phénomènes, alliant les dimensions avantageuses du chou aux grâces sévères de l'artichaut. Nos grand'mères cependant aimaient aussi les fleurs, et on en cultivait pour elles qui n'étaient pas sans mérite. Ceux qui ont le triste privilège d'avoir vécu longtemps ont pu, dans leur jeunesse, rencontrer quelques spécimens d'une rose qui cachait sous un voile de gaze mythologique l'immodestie de son nom. On l'appelait la rose cuisse-de-nymphe, et, honni soit qui mal y pense! les jolies femmes d'alors goûtaient fort les charmes de cette jolie fleur et prononçaient son nom sans rougir.

Avec sa blanche carnation de blonde, légèrement

carminée par la richesse du sang bourguignon, Mme de Genlis, dans sa prime jeunesse, faisait penser à cette rose, dont la coloration délicate et le parfum capiteux évoquaient eux-mêmes l'image des griseries de l'amour et du printemps.

Les ambiances gouvernent les destinées et forment les caractères (1). Le dix-huitième siècle a formé Mme de Genlis; il l'a faite à son image. *Elle est de l'époque*, comme ce bibelot ou cette chaise de pur style Louis XV, sur laquelle s'est peut-être assise la belle gouvernante pour prêcher la morale aux filles de la duchesse de Chartres.

Dans les *Salons de Paris*, la duchesse d'Abrantès trace d'elle ce portrait : « Mme de Genlis était très jolie à cette époque, très fraîche, très gracieuse et, pour dire le mot, très agaçante. Son esprit, d'une haute supériorité, annonçait déjà ce qu'elle serait un jour. Son regard était ravissant et ses yeux d'une grande beauté. Son nez, un peu fort, mais légèrement relevé à l'extrémité, donnait à sa physionomie une expression piquante qui, jointe à l'esprit d'observation qui dominait tout dans cette jolie tête, devait lui donner une véritable séduction... Telle était Mme de Genlis à vingt-deux ans. »

Dans cet attrayant portrait on aura sans doute saisi un trait particulier : « Le nez légèrement relevé à l'extrémité. » Ce trait accentue encore sa ressemblance avec son siècle. Le nez retroussé est le nez

(1) C'est ce que, dans la *Revue de l'hypnotisme*, M. Copin-Albancelli appelle *la Suggestion des milieux sociaux.*

Louis XV par excellence. Chaque règne a son type : au dix-septième siècle, c'est le nez aquilin, un peu busqué, qui, sans exclure l'élégance du visage, donne à la physionomie du sérieux et de la majesté et qui, accompagné à l'ordinaire d'un menton un peu proéminent, détermine la fermeté du caractère et la résistance aux appétits sensuels : le nez de Pascal, de Bossuet et de Mme de Maintenon. Sous Louis XV, le type se modifie, surtout chez la femme. On voit apparaître — les portraits du temps en font foi — le nez aux ailes mobiles, légèrement relevé, respirant la volupté et s'accompagnant de délicates fossettes, où se logent les grâces et les ris, à côté « des mouches assassines ». C'est le nez de Mme de Pompadour, de Mme Dubarry, de toutes les femmes à la mode. C'est aussi celui de Mme de Genlis.

Ce type appelle un doigt de poudre et un soupçon de rouge. Aussi Mme d'Abrantès n'exagère-t-elle pas, lorsqu'en nous apprenant qu'au couvent de Bellechasse Mme de Genlis avait renoncé à l'usage de la poudre, elle laisse entendre que c'était là un grand sacrifice. C'était, en effet, comme un renoncement à l'art de plaire, résolution héroïque chez une femme qui avait pratiqué cet art avec tant de succès (1).

La jeunesse de Mme de Genlis correspond à l'âge mûr de Louis XV. Elle allait atteindre sa

(1) « Je lui offris (au duc de Chartres) de parier une discrétion que je quitterais le rouge le 25 janvier 1776, et je tins parole. » (*Mémoires inédits.*)

trentième année quand le roi mourut. Quand elle épousa le comte de Genlis, à l'âge de seize ans, le roi en avait cinquante-deux.

Cette heure est critique. En attendant le coup de tonnerre des vengeances célestes et le coup de balai des revanches populaires, Versailles est toujours l'école des bonnes manières et des mauvaises mœurs, le grand théâtre des fêtes galantes. Le bien-aimé n'a pas encore dételé, comme le lui conseillera trop tard son médecin Pichaut de La Martinière (1), et le vice continue à régner à la cour sous le pseudonyme de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse Dubarry. Il règne aussi un peu partout en France, dans les lettres, dans les arts, comme dans les mœurs. Dans l'art, c'est l'heure d'un renouveau de ferveur païenne; un redoublement de frivolité et de licence dans la littérature.

C'est l'heure où Crébillon fils endort les scrupules des femmes et berce leurs défaillances sur les coussins trop élastiques de son voluptueux *Sopha;* l'heure où, après avoir créé des œuvres sévères et puissantes, Falconet sacrifie au goût du jour en modelant des Baigneuses et des Grâces plus recommandables par la perfection des formes que par la pudeur des attitudes; l'heure où Fragonard, d'un pinceau trempé dans la rosée du matin, peint le Dieu Eros sous toutes les formes, mais toujours avec plus de charme que de décence, et fait épanouir

(1) « Docteur, il faudra peut-être enrayer? — Non, Sire, il faut dételer. »

sur les murs et dans les trumeaux des salons à la mode des marquises en déshabillé galant, des bergères surtout, beaucoup de bergères, de celles qu'épousent les rois... ou les fermiers généraux, dans ces jolis temples de Vénus, pour lesquels on vient d'inventer le nom discret de *Petites Maisons*.

C'est le règne des bergères... et c'est l'heure du berger! Elle vient de sonner à toutes les pendules en rocaille du Petit Trianon et de ces appartements privés des Tuileries où, inconsciente du danger, la jeune et charmante Dauphine prélude aux infortunes de la future reine en jouant avec ses beaux-frères au colin-maillard ou au *descampativos*, un jeu nouveau qui fait fureur à la cour. Jeux innocents, dira-t-on! Innocents, oui; dangereux quand même : on a enfermé trop de loups et surtout trop de princes dans la bergerie (1).

(1) L'introduction aux mémoires de Mme Campan nous apprend que « la fureur du *descampativos* et de la *guerre-panpan* fut générale dans toutes les maisons où se réunissaient beaucoup de jeunes femmes ». A la petite cour de Marie-Antoinette, ces jeux alternaient avec les représentations théâtrales, auxquelles prenaient part, avec la Dauphine et ses femmes, le duc de Polignac, le comte de Provence et le comte d'Artois. On se cachait de Mesdames, qui blâmaient ces délassements, comme prêtant à des médisances, que semblaient autoriser à la fois l'empressement des princes auprès de cette délicieuse princesse et l'inexplicable froideur de son mari.

Ajoutez à cela la jalousie des courtisans, exclus de ces plaisirs intimes et privilégiés, et par-dessus tout l'inimitié et les commérages de quelques douairières, enrôlées sous la bannière de Mme de Marsan, qui croyaient avoir à se plaindre des moqueries de la Dauphine. Ni coquette ni moqueuse, la pauvre Marie-Antoinette! Mais un peu inconséquente peut-être, rieuse, un peu frivole, habi-

Les femmes du dix-huitième siècle ressemblent aux marquises et aux bergères écloses sous les pinceaux de Boucher, de Pater, de Lancret ou de Fragonard. Elles leur ressemblent physiquement : elles en ont la beauté fine, expressive, un peu mièvre, faite de grâce, de sentiment et de promesses. Quoi d'étonnant à cela? Elles leur ont servi de modèles. Moralement elles leur ressemblent aussi, et la morale n'a rien à gagner à cette ressemblance.

Aussi, après avoir rompu des lances en l'honneur de la vertu de Mme de Maintenon, sommes-nous bien décidés à ne pas prendre les armes pour défendre celle de Mme de Genlis, sachant bien qu'au culte des vertus théologales, cette dame a longtemps préféré celui des Grâces.

Mais de toutes les divinités de l'Olympe, celles qu'elle a cultivées le plus dévotement, ce sont les Muses. Non pas l'une d'elles, non pas l'une après l'autre; mais toutes, et toutes à la fois, car « agréable et brillante dans sa jeunesse, nous dit Sainte-Beuve, qui lui a consacré un de ses plus intéressants *Lundis*, Mme de Genlis ne se bornait pas à un seul

tuée à la liberté de la cour de Vienne et fort ennemie de l'étiquette. On ne lui pardonna pas cela, comme le prouve le couplet composé à l'époque du sacre :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la frontière,
Laire, laire, laire, lonlaire, lonla.

Elle était déjà impopulaire. L'affaire du Collier acheva de la perdre dans l'esprit du peuple. Petites causes, grands et funestes effets !

goût, à un seul talent : elle les briguait tous et en possédait réellement quelques-uns ».

La vie de Mme de Genlis est loin d'avoir cette admirable unité qui fait l'honneur et constitue un des traits les plus originaux de celle de Mme de Maintenon. Elle n'en eut pas non plus, nous venons de l'avouer, la pureté de mœurs, et tout en faisant la part de la malignité, de l'exagération et même de la calomnie, tout en réduisant à ce qui ne saurait être nié la nomenclature de ses aventures galantes, il en restera toujours assez pour ternir sa réputation (1). N'a-t-elle pas dit elle-même : « Je crois qu'il est infiniment plus aisé de trouver une femme qui n'ait pas eu d'amant que d'en trouver qui n'en ait eu qu'un. »

Enfin elle n'en eut pas l'honnêteté et la sûreté, et en admettant qu'elle ne fut ni aussi intrigante ni aussi ingrate qu'on l'a voulu prétendre, il n'est que trop certain qu'elle ne se piquait pas d'une grande fidélité dans ses amitiés, ni d'une grande reconnaissance pour les services rendus. « Je suis fausse, » dira-t-elle en parlant d'elle-même, et sa conduite au début de la Révolution et dans l'émigration ne justifie que trop cet aveu.

Tout est louche dans ses agissements à cette époque de sa vie, depuis son voyage à Londres, en 1792,

(1) Citons encore ce mot de Saint-Beuve : « Mme de Genlis me paraît avoir eu beaucoup de Mlle Scudéry, en y joignant la vertu. » La phrase n'est pas des plus limpides ; mais elle veut dire à n'en pas douter qu'il n'a manqué à Mme de Genlis, pour ressembler tout à fait à Mlle Scudéry, que la vertu. C'est beaucoup trop.

avec Pétion, dont elle connaissait déjà la scélératesse et dont elle accepte quand même la compagnie et la protection, d'autres disent la complicité, dans je ne sais quelle œuvre ténébreuse de diplomatie félone (1), jusqu'à ce livre imprimé à Hambourg, le 12 mars 1796 (*Précis justificatif de la conduite de madame de Genlis*), dans lequel elle renie publiquement et accuse ses amis et bienfaiteurs les princes d'Orléans, sauf un peu plus tard à se déjuger et se renier elle-même, en publiant dans ses *Mémoires* une nouvelle version des mêmes faits, absolument différente de la première et toute à la louange de ses anciens maîtres.

On sait comment elle méconnut aussi les bontés de Mme Grimod et, dans *Adèle et Théodore*, railla, sous le masque de Mme d'Olry, les faiblesses nobiliaires de cette bonne dame que « la fortune immense

(1) Mme de Genlis essaie cependant dans ses *Mémoires* d'expliquer ce voyage avec Pétion, « pour lequel elle eut, dit-elle, une véritable estime jusqu'à l'époque de l'affreuse mort du roi ; mais qui était, de tous les députés, celui qu'elle voyait le moins parce qu'il avait plus d'occupation. » Quoi? Elle le connaissait peu, il était très occupé, et c'est lui qu'elle choisit pour l'accompagner en Angleterre, où il n'avait que faire et où elle-même n'était appelée que par sa fantaisie. Et à la veille même de son élection à la mairie de Paris, il consacre toute une semaine à ce voyage d'agrément avec une femme qui n'était ni sa parente ni son amie et qui, quoi qu'elle en dise, n'avait même pas besoin d'un protecteur, puisqu'elle devait retrouver à Londres le duc d'Orléans !... Tout cela est bien invraisemblable, et dans tout cela c'est la présence du duc qui nous inquiète. Ajoutons que ce voyage, qui précéda de peu de temps l'émigration de Mme de Genlis, n'eut rien de commun avec la nécessité où elle fut bientôt de quitter la France.

qu'elle possède n'a pu consoler d'être la femme d'un financier ». On sait aussi que le fils de Mme d'Olry, nous voulons dire Grimod de La Reynière, publia en réponse à ces méchancetés féminines, jusqu'à deux brochures, dont l'une contient cette petite vengeance : « Je ne sais pourquoi Mme de Genlis oublie un trait dont personne ne devrait se souvenir aussi bien qu'elle, c'est que cette femme de financier a poussé l'insolence autrefois jusqu'à donner des robes à une demoiselle de qualité de ses amies; il est vrai que la demoiselle n'était connue alors que par sa jolie voix et son talent sur la harpe (1). »

Est-il permis de louer sans réserve la piété de Mme de Genlis? Elevée par une mère pieuse et mondaine à la fois, elle fut tour à tour mondaine et pieuse. On pourrait dire que sa piété fut intermittente. Nourrie dans les principes de la religion catholique, chanoinesse à l'âge de six ans, plus tard chargée de l'éducation de princes catholiques, son orthodoxie ne donna prise à aucune critique. Toutefois, au Palais-Royal, elle vécut dans la société et bientôt dans l'admiration des philosophes. Fêtée par Voltaire, à Ferney, elle eut aussi quelques rapports avec Rousseau, avec lequel d'ailleurs elle ne tarda pas à se brouiller (2). Vivant dans l'intimité

(1) Dans *Félicie*, Mme de Genlis avait dit encore : « Mme de La Reynière a toute la beauté qu'on peut avoir sans jeunesse et avec une extrême maigreur. Le baron de Breteuil, qui revient d'Italie, a dit en la voyant : « C'est le Colisée ! » Certes le Colisée est un superbe monument; mais peu de femmes consentent à être comparées à une ruine. »

(2) Voici comment elle-même raconte cette brouille avec l'iras-

du baron d'Holbach et de ses amis les encyclopédistes, elle inclina un moment vers leurs doctrines, et quand vinrent la tourmente révolutionnaire et la persécution religieuse, elle était prête pour un accommodement avec les idées du jour.

Gardons-nous cependant d'aller au delà de la réalité. Cet accommodement, cette adaptation, si vous voulez, de sa conscience avec l'athéisme ambiant n'alla jamais jusqu'à l'apostasie, et lorsque plus tard la Restauration eut remis en honneur, avec les sentiments monarchiques, les principes religieux, qui en sont presque inséparables, Mme de Genlis put, sans trop scandaliser ses contemporains, revenir à la foi de ses pères et aux pratiques de son enfance.

Elle y revint d'ailleurs avec cette fougue qu'elle mettait à toute chose, et elle écrivit, — l'écriture fut toujours sa grande ressource, — elle écrivit force lettres et force livres contre ses anciens amis les philosophes. Elle ne parlait de rien moins que de refaire la grande encyclopédie, et elle disait : « La

cible et susceptible ami de Mme d'Epinay : « Rousseau venait presque tous les jours dîner chez moi... il aimait beaucoup une sorte de vin de Sillery couleur de pelure d'oignon. M. de Genlis lui demanda la permission de lui en envoyer, en ajoutant qu'il le recevait lui-même en présent de son oncle. Rousseau répondit qu'il lui ferait grand plaisir de lui en envoyer deux bouteilles. Le lendemain matin, M. de Genlis fit porter chez lui un panier de vingt-cinq bouteilles de ce vin, ce qui choqua Rousseau à tel point qu'il renvoya le panier tout entier, avec un étrange petit billet de trois lignes qui parut fou, car il exprimait avec énergie le dédain, la colère et un ressentiment implacable. » (*Mémoires inédits.*)

lecture de Diderot m'échauffe le sang. Je voudrais avoir à ma disposition toutes les trompettes de la Renommée pour le réfuter.» Une inconséquente, sans doute; mais une passionnée et une vaillante!

Elle s'efforça, en un mot, sinon de mériter ce beau titre de *Mère de l'Eglise*, que lui avait malicieusement décerné M.-J. Chénier, du moins de gagner le pardon de ses erreurs passées, que, dans son infinie miséricorde, Dieu n'a sans doute pas refusé d'accorder à son repentir. Le Bon Pasteur accueille avec joie les brebis égarées; Mme de Genlis était une brebis de choix, dont le retour fut fêté au ciel.

Aussi, au lieu de nous associer à l'ironie d'écrivains qui ne feignaient de louer le retour de Mme de Genlis à la foi catholique que pour rappeler ses précédents écarts et jeter un doute sur la sincérité de sa conversion (1), qu'il nous soit permis de nous réjouir et de la féliciter d'un acte de courage qui, en la détachant d'un passé coupable, allait lui permettre de faire triompher, dans ses nouvelles compositions, les véritables principes de la morale chrétienne et de donner à son enseignement la haute sanction qui lui manquait. Certes une existence tout entière consacrée au bien, comme celle de Mme de

(1) A propos de démarches faites devant les Chambres en faveur de la religion, on fit, contre elle et contre la vieille duchesse de Noailles, qui s'y était associée, le quatrain suivant :

« Noaille et Sillery, ces mères de l'Eglise,
Voudraient gagner le parlement.
Soit qu'on les voie ou qu'on les lise,
Par malheur, on devient protestant. »

Maintenon, est plus édifiante; mais une vie agitée, rachetée au péché par le repentir, renferme aussi un haut enseignement et tient sa place dans les desseins de la Providence, qui permet parfois les égarements d'une âme d'élite, pour encourager les âmes faibles à ne jamais désespérer de la grâce de Dieu.

Tout bien examiné, nous ne voyons qu'un seul point de rapprochement, bien marqué d'ailleurs, entre Mme de Genlis et l'héroïne de la première partie de cette étude, leur commun amour pour l'enseignement.

Comme Mme de Maintenon, Mme de Genlis était née institutrice. Elle le fut dès l'enfance. A l'âge de sept ans, elle faisait des conférences aux petits paysans (1). Elle enseigna toute sa vie, et on peut dire qu'elle mourut en enseignant, car une estampe de la Bibliothèque nationale, gravée par Jules Berreau, d'après un portrait du temps, nous la représente, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, l'année de sa mort, la plume à la main et écrivant son dernier ouvrage d'éducation.

Toutefois la ressemblance entre les deux éducatrices n'est pas complète. Comme Mme de Genlis, Mme de Maintenon a enseigné dès son enfance, et comme elle, elle est morte en enseignant. Mais son

(1) « J'avais le goût d'enseigner aux enfants, et je m'étais fait maîtresse d'école d'une singulière manière. Les petits garçons venaient sous la fenêtre du château de mes parents pour jouer... je m'imaginais de leur donner des leçons, c'est-à-dire de leur enseigner ce que je savais, le catéchisme et quelques vers des tragédies de Mlle Barbier. Mes petits disciples, rangés au bas du mur, au milieu des roseaux et des joncs, le nez en l'air, m'écoutaient avec la plus grande attention. » (*Mémoires.*)

amour pour l'éducation avait un autre mobile que celui de la gouvernante de Louis-Philippe et de Madame Adélaïde. Ce mobile était l'amour du bien. Pour elle, l'enseignement fut surtout une des formes de la charité. Pour Mme de Genlis, il fut une occupation et un but; mais il fut encore plus un moyen de conquérir la célébrité, après laquelle elle courut toute sa vie.

« Mme de Genlis, dit encore Sainte-Beuve, que nous citerons souvent, car nul n'a plus finement étudié et analysé, nul n'a mieux compris cette nature ondoyante et complexe, Mme de Genlis était quelque chose de plus qu'une femme auteur : elle était née avec le signe au front. Le bon Dieu a dit aux uns : Chante ! aux autres : Prêche ! A elle il avait dit : Professe et enseigne... Il lui avait donné d'être, en naissant, le plus gracieux et le plus galant des pédagogues. »

Aussi elle enseignait, elle enseignait... tout lui était matière à enseignement. Enfant, elle enseignait le catéchisme aux petits bergers et la harpe à la fille de sa laitière. Plus tard, elle fera l'éducation du futur roi des Français, tout en étendant le bienfait de son enseignement à la nation tout entière par ses nombreux ouvrages de pédagogie. Elle enseignait tout ce qu'elle savait et tout ce qu'elle croyait savoir, tout ce qui était susceptible d'être enseigné : les lettres et les sciences, la philosophie et la religion, l'histoire et la géographie, l'anatomie, la médecine, l'histoire naturelle, la gymnastique, la musique, etc.

Avant d'esquisser la biographie de cette femme célèbre à tant de titres, nous citerons encore cette appréciation de Sainte-Beuve : « Mme de Genlis, parmi les noms vieillis, est un des noms les plus cités, les plus familiers à l'oreille et l'un de ceux qui laissent, ce me semble, l'idée la moins nette dans l'esprit des générations nouvelles. Sa réputation a gardé quelque chose d'équivoque et de mal défini. La diversité de ses ouvrages et de sa conduite, la politique où elle a trempé, les satires, les accusations perfides qui l'ont poursuivie, n'ont pas contribué, même de son vivant, à lui donner une physionomie bien distincte pour ceux qui ne la voyaient pas de très près. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III.)

CHAPITRE II

L'enfance de Mme de Genlis. — Son mariage. — Mme de Genlis dame d'honneur de la duchesse de Chartres et gouvernante de ses filles. — Mme de Genlis gouverneur des princes de la maison d'Orléans.

Stéphanie-Félicité Ducrest naquit le 25 janvier 1746, au château de Champcéry, près d'Autun (1). Elle est décédée à Paris au mois d'octobre 1830.

Elevée par une gouvernante peu instruite, mais bonne musicienne, Mlle de Mars, sous l'œil d'une mère un peu fantasque, qui se piquait de poésie et faisait jouer l'opéra dans son salon, elle prit d'elle le goût des belles-lettres, qui devait en faire l'écrivain le plus fécond, sinon le plus remarquable, de son époque.

Elle y prit aussi le goût du monde et la galanterie. Elle raconte, dans ses mémoires, qu'à l'âge de

(1) C'est deux ans après sa naissance que son père acheta le château et la terre de Saint-Aubin, dont il prit le nom, avec le titre de marquis, qui y était attaché. C'était, ainsi qu'elle nous l'apprend elle-même, un vieux château délabré, dans le genre de ceux qu'a décrits Mme Radcliffe, avec de grandes cours, de hautes murailles, des tours. Il était situé dans le voisinage de la petite ville de Bourbon-Lancy, dont son père était seigneur, à six lieues de Moulins et douze lieues d'Autun.

cinq ans, elle joua le rôle de l'Amour dans le prologue d'un opéra. « Je n'oublierai jamais que mon habit d'Amour était couleur de rose, recouvert de dentelle de point parsemée de petites fleurs artificielles de toutes couleurs; il ne me venait qu'aux genoux; j'avais de petites bottines couleur de paille et argent, mes longs cheveux abattus et des ailes bleues. » (*Mémoires inédits.*)

Ce déguisement seyait à ravir à la jolie fillette aux cheveux d'or, et comme la mère n'avait guère plus de raison que l'enfant, il devint, pendant quelque temps, son vêtement ordinaire. « Elle eut, dit M. Dubled, un costume d'Amour des dimanches et un costume d'Amour des jours ouvriers, » et on la vit se promener dans la campagne, vêtue en Amour, avec un arc à la main et un carquois dans le dos, comme un petit Eros, échappé d'une idylle d'Anacréon (1).

Cependant comme le petit Amour avait été baptisé, aux jours de fêtes de l'Eglise, la mère se souvenait que sa fille était chrétienne. Alors le décor changeait. On remisait au magasin des accessoires du théâtre de famille les flèches et le carquois, et, sans changer grand'chose au reste du travestissement, Cupidon, transformé en chérubin, allait ef-

(1) Un peu plus tard, sans doute après une lecture de Robinson, elle eut une autre lubie et se créa un autre rôle, en se construisant, dans les bois de Saint-Aubin, une hutte de feuillage, où elle jouait à l'ermite de la forêt. Ce souvenir d'enfance est une légende de famille, que nous rappelait, il y a quelques jours, un parent de la noble dame.

feuiller des roses devant la sainte Vierge et le petit Jésus. Cela ne vous rappelle-t-il pas un peu ces anges de Botticelli au sexe douteux, à la physionomie inquiétante, au regard naïf et fripon à la fois? Et à un autre point de vue, les métamorphoses de cette petite fille, qui sera bientôt chanoinesse, ne sont-elles pas un peu l'emblème d'une vie qui, après avoir connu les faiblesses de l'amour, finira par prétendre à la vertu des anges?

A l'âge de six ans, la jeune Félicité fut reçue chanoinesse du chapitre noble d'Alix près Lyon et devint comtesse de Bourbon-Lancy, du nom d'une petite ville de Bourgogne dont son père était seigneur (1).

Sa première éducation avait été frivole. Plus tard elle comprit l'utilité de l'instruction et travailla sérieusement à acquérir les connaissances qui devaient faire d'elle plus qu'une femme instruite.

Un revers de fortune ayant causé la ruine et plus tard la mort de son père, elle fut recueillie, avec sa mère, par un de leur amis, le riche fermier général La Popelinière, dont elles allèrent habiter l'hôtel, à Paris. Bientôt les agréments de sa figure et de son esprit la firent rechercher par les plus beaux partis. Parmi ses adorateurs elle distingua un brillant militaire, le comte de Genlis, colonel des grenadiers de France, qu'elle épousa à l'âge de seize ans.

(1) « Le plaisir de m'entendre appeler madame surpassa pour moi tous les autres. Toutes les chanoinesses d'Alix avaient le droit de porter le titre de comtesse et j'ai porté le nom de Lancy jusqu'à mon mariage. » (*Mémoires.*)

L'auteur de *Chrétiennes et Françaises* fait de ce mariage tout un roman : Prisonnier en Angleterre, après son désastre financier, M. de Saint-Aubin y rencontra un jeune officier de marine, le comte de Genlis, également prisonnier des Anglais, et se lia avec lui. Il lui montra une miniature qui était le portrait de la jeune Félicité. Le comte en devint éperdument amoureux. Il le fut plus encore quand, rentré en France, il lui fut donné de contempler le charmant original de cette peinture. N'osant mécontenter son parent, le puissant ministre Puisieux, qui lui avait ménagé un riche mariage, mais ne pouvant renoncer à celle qu'il aimait, il épousa secrètement Mlle de Saint-Aubin.

Naturellement M. de Puisieux fut bien vite instruit de ce mariage et accabla de sa colère son imprudent neveu, dont il refusa de recevoir la femme. Mais Mme de Genlis n'était pas seulement la plus séduisante et la plus jolie des jeunes femmes, c'était une charmeuse. Quand il la vit, le comte de Puisieux fut charmé à son tour et rendit ses bonnes grâces au mari (1).

(1) « M. de Puisieux se laissa fléchir, et Mme de Genlis déploya auprès de ses nouveaux parents toute sa coquetterie et réussit à leur plaire. Mme de Montesson, sa tante, qui avait épousé secrètement le duc d'Orléans, désirait beaucoup la voir à la cour. Un moment il fut question d'une place de dame d'honneur près de Madame; mais Mme de Genlis refusa parce que Louis XV exigeait une visite à Mme Dubarry. Enfin elle fut nommée dame d'honneur de la duchesse de Chartres, plus tard duchesse d'Orléans, et son mari obtint le brevet de capitaine des gardes du duc de Chartres. » (*Mémoires de madame de Gontaut.*)

Le mariage ne devait pas arrêter l'essor de sa ferveur littéraire et enseignante. A peine enceinte, elle écrivit un livre intitulé : *Réflexions d'une mère de vingt ans.* Elle n'en avait pas dix-neuf et n'avait encore qu'une espérance de maternité. Le manuscrit de cet ouvrage s'est perdu. Ne le regrettons pas trop. Il nous reste soixante-quatre volumes in-octavo pour nous consoler de cette perte (1).

Elle se vantera elle-même d'avoir écrit quatorze volumes en un an. Elle a écrit à peu près sur toutes choses et dans tous les genres : souvenirs historiques, romans, proverbes, entretiens, pièces de théâtre, ouvrages d'éducation, ouvrages de piété, de mythologie, de botanique, de politique et de médecine. « Il faudrait être bien osé, dit Sainte-Beuve, pour prétendre avoir lu tous ses ouvrages. »

« Parmi ses romans, dit un autre critique, *Mademoiselle de Clermont* est le seul qu'on lise encore. » Est-il bien sûr qu'on le lise sans y être forcé? Quoi qu'il en soit, cette histoire romanesque de la petite-fille du grand Condé a eu son heure de célébrité. Mais toute cette littérature est bien vieillie, bien démodée... Style élégant, facile et abondant. Trop abondant et trop facile, avec ce romanesque un peu excessif et cette sensibilité à fleur de peau qui sont un signe du temps, un des caractères de cette littérature de la fin du siècle dernier, où la candeur des

(1) « De toutes les dames françaises qui ont cultivé la littérature, celle qui a produit le plus d'ouvrages, c'est certainement Mme de Genlis. » (Marie-Joseph CHÉNIER, *Tableau de la littérature française depuis 1789.*)

fictions idylliques s'allie inconsciemment à toutes les cruelles réalités du drame révolutionnaire.

Ses essais d'histoire (*Madame de Lavallière, Madame de Maintenon*, etc.) ne diffèrent que fort peu de ses romans et se distinguent par la richesse de l'imagination, bien plus que par la vérité historique. Quant à ses élucubrations politiques, il n'y faut chercher que l'expression éloquente et passionnée de théories variables et d'opinions successives.

Institutrice avant tout, c'est à ses ouvrages d'éducation qu'il faut demander le secret de sa réputation. C'est d'ailleurs dans le professorat, ou plus exactement dans la direction donnée par elle à l'éducation des enfants de la duchesse de Chartres, qu'elle-même a cherché sa gloire.

Elle avait pour tante Mme de Montesson, qu'un mariage morganatique unissait au père du duc de Chartres, et cette parenté lui avait donné accès près de la duchesse. « Quand elle fut entrée au Palais-Royal, dit Sainte-Beuve, comme l'une des dames d'honneur de la duchesse de Chartres, elle y réussit beaucoup, y excita de l'admiration et de l'envie, et y devint une manière de centre. Elle se trouva bientôt liée avec la jeune et facile princesse par une véritable amitié, et il fut décidé entre elles qu'elle deviendrait la gouvernante de ses filles (1), et (contre l'usage) leur gouvernante dès le berceau. »

(1) La duchesse eut deux filles jumelles, dont l'une mourut à l'âge de cinq ans.

Une anecdote racontée par Mme Campan atteste à la fois les prétentions de la gouvernante et « le pied sur lequel elle vivait *avec la femme la plus titrée en dignité du royaume après la reine* ».

« Le jour de la révérence sur les couches, à la naissance du Dauphin, la duchesse d'Orléans s'approcha de la chaise longue de la reine pour excuser Mme de Genlis de ne point paraître dans une occasion où toute la cour était empressée de féliciter Sa Majesté sur la naissance d'un héritier; une indisposition l'en avait empêchée. La reine répondit que la duchesse de Chartres se ferait excuser dans une circonstance semblable; que la célébrité de Mme de Genlis aurait pu, à la vérité, faire remarquer son absence, mais qu'elle n'était pas de rang à s'en faire excuser. » (Mme CAMPAN, *Souvenirs de Marie-Antoinette.*)

On a dit que Mme de Genlis n'avait jamais pardonné cette réponse, qui ne fut pas étrangère à l'influence qu'elle exerça plus tard sur le duc de Chartres pour le jeter dans le parti de la Révolution.

Bientôt le duc, qui n'était pas moins que la duchesse sous le charme de Mme de Genlis, confia à la belle institutrice le titre de gouverneur de son fils.

Voici, d'après les mémoires de Mme de Genlis, comment la chose se passa : Un jour le duc lui fit part de son intention de nommer un gouverneur à son fils, à la place du chevalier de Bonnard, qui en exerçait les fonctions avec honnêteté, mais sans autorité et sans titre suffisant. Elle proposa plusieurs

noms, qui tous furent écartés. « Alors, dit-elle, je me mis à rire et je lui dis : — Eh bien, moi! — Pourquoi pas, me dit-il? Je protestai que je n'avais cru faire qu'une plaisanterie; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement. »

Il va sans dire que le gouverneur en jupons prêta à la plaisanterie et fut l'occasion de gloses sans nombre et souvent d'un goût douteux.

« Jamais, dit Garat, dans un opuscule consacré à l'éloge de M. Bonnard, jamais événement n'a peut-être fait à Paris une sensation aussi soutenue que celui de la nomination de Mme de Genlis à la place de gouverneur des enfants de la maison d'Orléans. On parle ici deux ou trois jours d'une bataille gagnée ou perdue, et le succès d'un opéra-comique la fait vite oublier. Il n'en est pas ainsi de l'aventure de Mme de Genlis. C'est depuis plus d'un mois le principal sujet de conversation. » (GARAT, *Précis historique de la vie de M. Bonnard.* Paris, 1787.)

Interrogé par Louis XVI sur ce qu'il pensait de cette nomination, un seigneur de la cour répondit : « Sire, quelque puissant que soit M. le duc de Chartres, j'ai bien de la peine à croire qu'il vienne à bout de changer une femme en homme. » A la cour, de mauvais plaisants allaient disant que le duc de Luynes (qui était très gros) sollicitait l'emploi de nourrice du Dauphin. « On faisait aussi dans le public, dit Cousin d'Avallon, la plaisanterie de nommer M. de La Harpe *sous-gouvernante*, parce

qu'il était soupçonné correcteur des comédies de cette dame. » (COUSIN D'AVALLON, *Genlisiana.*)

Quant au roi, le jour où le duc s'ouvrit à lui de son projet, il se contenta de répondre : « J'ai heureusement un Dauphin; la comtesse d'Artois a des enfants; vous pouvez faire des vôtres ce qu'il vous plaira (1). »

Nous ne perdons pas de vue que c'est surtout à titre d'institutrice que Mme de Genlis nous appartient et que c'est dans son rôle d'institutrice que nous devons l'étudier.

Mme Campan, aussi bien que Mme de Maintenon, a fondé et dirigé de grands établissements d'éducation. Mme de Genlis n'a rien fait de semblable. Elle s'est contentée d'élever des princes et d'écrire des ouvrages de pédagogie. C'est donc dans

(1) Ces citations sont loin d'avoir épuisé la série des épigrammes en prose ou en vers auxquelles donna lieu l'événement.

Personne plus que Mme de Genlis n'a été la pâture des pamphlétaires, dans un temps où les pamphlets étaient le pain quotidien de la littérature. Parmi les plus curieux et les plus oubliés, après la *Vie de la citoyenne Brulart* (anonyme), après les *Nouveaux Saints*, de CHÉNIER, et la *Nouvelle Sainte*, épître de SAINT-ROCH à Mme R***, on pourrait citer le *Songe d'Athalie*, par GRIMOD DE LA REYNIÈRE, satire dirigée contre M. de Buffon plus encore que contre son amie :

« L'image de Buffon devant moi s'est montrée;
Comme au jardin du roi, pompeusement paré.
Ses erreurs n'avaient pas abattu sa fierté;
Même il avait encore ce style apprêté,
Dont il eut soin de peindre et d'orner son ouvrage... »

La puérilité de quelques-uns de ces opuscules et la grossièreté de quelques autres nous ont découragé de leur faire de plus amples emprunts.

ses disciples et dans ses œuvres qu'il conviendra d'étudier ses méthodes et de chercher les résultats de son enseignement. Ses ouvrages sont légion. Quant à ses élèves, ils sont au nombre de trois : le duc de Valois, plus tard duc de Chartres, puis duc d'Orléans, qui devait régner un jour sur la France sous le nom de Louis-Philippe Ier; le duc de Beaujolais, son frère, et Mlle d'Orléans, sa sœur, plus connue sous le nom de Madame Adélaïde.

Avec le goût immodéré qu'on connaît à la belle gouvernante pour l'invention de Gutenberg, on ne sera pas étonné qu'elle nous ait copieusement renseignés sur les diverses phases de ces éducations, en livrant à la publicité les détails les plus intimes de son professorat, ses leçons, ses instructions, ses recommandations, ses conseils, ses réprimandes et jusqu'aux thèmes et aux versions de ses élèves (1).

« Mme de Genlis, a dit un auteur contemporain, n'était pas éloignée de considérer l'éducation des princes d'Orléans comme la grande affaire de l'Etat. » Affamée de célébrité,, ce fut un grand moment dans sa vie que cette nomination au poste de gouverneur. Elle avait trouvé son idéal. « Je vis, dit-elle, la possibilité de faire une chose grande et glorieuse. »

Mais, jalouse à l'excès des attributions et des prérogatives de sa charge, elle ne put s'accorder avec

(1) Elle suivait en cela l'exemple de Mme de Maintenon, qui, toute fière de la précocité de son élève favori, le duc du Maine, avait publié un recueil de « ses devoirs d'écolier » sous le titre d'*Œuvres diverses d'un auteur de sept ans.*

aucun des anciens collaborateurs du chevalier de Bonnard, même avec ceux qu'elle leur adjoignit ou leur substitua par la suite.

C'est ainsi qu'elle finit par expulser l'abbé Guyot, qui avait le tort de regretter l'ancien gouverneur, celui, plus grand encore, de le laisser paraître et qui, prétention bien singulière! s'avisait d'empiéter sur l'omnipotence et l'omniscience de Madame le Gouverneur, en enseignant personnellement aux princes les principes de la religion dont il était le ministre. La religion! cela rentrait dans le domaine de l'aimable femme qui, à l'âge de six ans, avait catéchisé les petits pâtres de Saint-Aubin.

Elle a des démêlés avec Barrois, le valet de chambre du duc de Valois; avec la femme de chambre de Mlle d'Orléans, qui lui deviennent suspects et qu'elle accuse d'être trop indépendants, parce qu'ils refusent de tenir un journal et de rendre compte heure par heure de leur service.

Elle confie le poste de sous-gouverneur à un M. Lebrun, sa créature, qu'elle a donné pour secrétaire à son mari. Bientôt elle se brouille avec lui et l'accuse de prendre parti, contre elle, pour l'abbé Guyot. Bien qu'elle voie plusieurs fois par jour tous les professeurs sous ses ordres, elle ne veut plus communiquer avec eux que par écrit, sous prétexte qu'il doit rester trace de tout ce qui a été fait ou dit entre eux. Aussi le moindre dissentiment sur les sujets les plus futiles donne-t-il lieu à la plus volumineuse correspondance : dix pages de réprimande de la plume féconde de Mme la gouvernante; dix pages

de réponse, auxquelles elle réplique par un nombre double de pages, parce que le dernier mot doit lui appartenir. Reprochant d'ailleurs à l'abbé Guyot, dont le style est cependant plus serré et plus logique que le sien, de trop délayer ses explications. Voici entre mille un échantillon de cette intéressante polémique : Le jeune duc a traité l'abbé de *sermoneur*. Lui a-t-il manqué de respect par cette familiarité? La gouvernante dit : oui. L'abbé, qui ne se sent pas offensé, dit : non. La gouvernante insiste et la discussion se poursuit par vingt ou trente pages de fadaises, que Mme de Genlis croira transmettre à la postérité en les livrant à l'impression.

« Dans le métier que je fais, dit-elle, le difficile n'est pas d'élever les enfants, c'est de conduire les personnes subalternes dont on ne peut se passer... Maintenant je vais parler des personnes qui composent l'éducation : M. l'abbé Guyot, qui n'a dû sa place qu'à ma recommandation... joint au malheur d'avoir peu d'esprit et peu d'éducation, celui de se croire des lumières supérieures et tout l'usage du monde qu'on peut posséder... Il est d'ailleurs pédant et capricieux; son âme est froide, sa raison bornée, son imagination stérile... M. Lebrun (que je viens de placer comme secrétaire de M. de Genlis, aux appointements de 5,000 livres), homme honnête, froid, exact, plein de bon sens et très capable d'exécuter les choses qu'on lui prescrit. Il a peu lu; mais il sait les mathématiques. » (*Leçons d'une gouvernante.*)

Mais elle se brouille avec lui, et subitement il

perd toutes les qualités qui l'avaient désigné à son choix. Il n'est même pas certain qu'il sache encore les mathématiques.

Elle se défend d'ailleurs énergiquement du reproche de jalousie qui lui a été fait : « On a beaucoup répandu dans le monde que les instituteurs qui m'étaient subordonnés ont supporté tout ce qu'une femme impérieuse, hautaine, violente, remplie d'orgueil et de caprices, peut faire subir à ceux qui sont sous ses ordres. Il ne sera pas difficile, en lisant le journal de M. Lebrun, de deviner d'où partent ces imputations, que mille libelles ont répétées, en y ajoutant beaucoup de mensonges. »

Mme de Genlis n'a pas tout à fait tort de parler ainsi. Car malgré tous les travers que nous venons d'accuser, il ne faudrait pas croire qu'elle fût une mauvaise femme, ou même une femme difficile et tracassière. Non, une agitée peut-être, mais bonne, affable et douce, facile dans ses rapports avec le monde, et une charmeuse, quand elle voulait plaire.

Il ne faudrait pas croire non plus que ce fût une éducatrice médiocre ou fantaisiste. Très sérieuse, au contraire, et très consciencieuse dans l'accomplissement de sa mission, grâce au don merveilleux d'observation qu'elle possédait, elle sut approprier ses méthodes et distribuer son enseignement à ses élèves avec un admirable discernement, suivant leur âge, leur sexe, leur caractère, leurs aptitudes, et diriger leurs études avec une grande sûreté de vues.

CHAPITRE III

Education de princes. — Théorie et pratique. — Le journal d'une gouvernante. — Brouille avec la duchesse.

Elle-même, tout en nous donnant un aperçu de ses théories en matière d'éducation, nous initie à l'application qu'elle en sut faire à chacun de ses trois élèves.

Elle commence naturellement par critiquer ce qui a été fait avant. « J'ai pris l'éducation des enfants le 5 janvier 1782 et j'ai réformé le plan d'études alors entre les mains de M. Bonnard. J'ai supprimé les fables de La Fontaine, *Télémaque*, Racine, et substitué à ces ouvrages des livres d'histoire et des ouvrages de morale à la portée de deux enfants dont l'aîné n'a que huit ans (1)... »

« Aussitôt que nous avons été à Saint-Cloud, j'ai examiné l'instruction des princes. Ils ne savaient pas un mot de latin, ni d'anglais, ni lire, ni parler, quoi qu'ils étudiassent les deux langues depuis trois ans; ils ne savaient exactement d'histoire que ce qu'ils avaient appris dans de petits tableaux que j'ai écrits et fait faire pour Mlle de Chartres et qui sont

(1) Il s'agit uniquement, dans ce passage, des jeunes princes, dont l'aîné, le duc de Valois, était né en 1773. Quant à leur sœur, plus âgée de deux ans, il y avait déjà plusieurs années que son éducation était dirigée par Mme de Genlis.

depuis cinq ans dans son cabinet. Ils savaient très peu de mythologie et rien des métamorphoses... »

La mythologie jouait alors un grand rôle dans l'éducation. On en a rabattu depuis et la connaissance approfondie des grands dieux, des petits dieux et des demi-dieux, qui peuplaient le poétique Olympe des Grecs et des Romains, n'est plus nécessaire au bonheur des hommes, ni même au bagage des candidats au baccalauréat. Mais Mme de Genlis, comme tous ses contemporains d'ailleurs, n'entendait pas raillerie sur ce point. Elle attachait la plus grande importance à cette science, à laquelle le succès des *Lettres à Emilie* allait donner un nouveau lustre et la mettait à peu près sur le même pied que le catéchisme, qu'elle enseignait fort bien aussi d'ailleurs.

Passant ensuite aux principes généraux, elle définit ainsi le but de l'éducation : « Le but général des études est de former le cœur et l'esprit, c'est-à-dire de cultiver, d'étendre et de perfectionner les facultés intellectuelles de l'élève, de lui offrir un cours complet de morale, de lui donner le goût de la science, de la littérature et des beaux-arts. » La définition est à retenir. Elle envisage ensuite l'application :

« En général tout individu bien organisé est doué d'une disposition, d'une aptitude particulière à une science ou un talent quelconque. Il est très important de connaître cette disposition afin de la mettre en œuvre, et l'on ne peut y parvenir qu'en formant un plan d'études très étendu et très varié. »

« C'est ce que j'ai fait. J'ai donc fait entrer dans ce plan l'étude des langues anciennes et vivantes, de l'histoire, de la mythologie, de la littérature, de l'histoire naturelle (botanique, chimie, physique, géographie), des lois, du dessin, de l'architecture, des arts mécaniques, de la pharmacie, etc., sans négliger les exercices du corps. »

Voilà, dira-t-on, un programme bien chargé, toute une encyclopédie, et on se demande avec quelque inquiétude comment de jeunes enfants pourront s'assimiler tant de connaissances diverses et même comment une femme, si supérieure qu'elle soit, pourra les enseigner. Mme de Genlis n'est pas embarrassée pour si peu. Cependant elle veut bien avouer, avec un grain de modestie, qui n'est pas exempt de quelque coquetterie, qu'elle ne leur enseignera pas le latin, n'ayant aucune connaissance de cette langue.

D'ailleurs, suivant la règle excellente qu'elle s'est tracée, elle dirigera bientôt les études de ses élèves vers les points pour lesquels chacun d'eux aura manifesté des dispositions spéciales et vers les sciences qui pourront leur être particulièrement utiles.

Nous donnerons, sur ces éducations individuelles un résumé, aussi abrégé que possible, des notes de l'institutrice :

Education de M. de Valois. — Huit ans, caractère craintif; a peur des chiens; un peu menteur; un peu pleureur quand il n'est pas rieur à l'excès; mais d'un bon naturel, qui permet de corriger promptement ces défauts, sous l'influence de l'*amie*,

qu'on vient de lui donner pour gouverneur; fait des progrès rapides, surtout en dessin et en arithmétique (1) et en architecture récréative; lit le théâtre de Campistron; on le mène tous les quinze jours à la Comédie française et il fait le compte rendu de la pièce, qui est corrigé par Mme de Genlis.

Education de Mlle de Chartres. — La fille de la duchesse de Chartres avait à peine un an quand elle fut confiée aux soins de Mme de Genlis. Elle en a maintenant cinq et demi (en 1777). — Nature douce, tendre, affectueuse; parle et entend l'anglais comme sa langue maternelle; lit couramment le français et la musique; sait un peu de catéchisme. — Six ans : « Elle a pris aujourd'hui sa première leçon d'écriture et de dessin; je lui fais répéter des vers, de petits contes moraux. » Premières leçons d'histoire de France et d'histoire romaine; premières leçons d'italien, avec Mme de Genlis d'abord, puis avec l'abbé Mariotini. — Sept ans : Elle ira à confesse à Pâques; sensible, reconnaissante, appliquée, égale; jamais un instant d'humeur ou d'impatience; incapable d'un mouvement d'envie ou de jalousie et cependant susceptible d'émulation. « Je ne lui connais pas un défaut. » Fait de sensibles progrès dans le dessin et a pris une notion générale de la géographie; trois fois par semaine leçons de physique et de chimie.

Mme de Genlis lui enseigne elle-même, d'abord

(1) Cette science lui sera utile plus tard. On sait que, pendant l'émigration, le futur roi des Français fut réduit à gagner sa vie en donnant des leçons de mathématiques dans un collège suisse.

la mythologie, une de ses spécialités préférées, puis la musique. Elle lui apprend aussi à jouer de la harpe, avec plus de succès, espérons-le, qu'à la petite laitière de Saint-Aubin, qu'elle avait rendue bossue. On lui montrait aussi les travaux d'aiguille, la couture et divers métiers, parmi lesquels on est un peu surpris de rencontrer celui de meunier, d'une utilité incontestable sans doute, mais qu'on est peu habitué à voir exercer par des princesses du sang.

Education de M. de Beaujolais. — Trois ans : trop jeune pour être mis avec son frère; volontaire et tapageur; mais gai, caressant et rempli de grâce. Elle l'élève à part et il travaille, sous sa direction, avec l'abbé Mariotini.

A certains jours le gouverneur donne à ses élèves des leçons de choses. On visite ensemble des monuments, des musées, des églises ou des manufactures. Il faut tout connaître et tirer parti de tout pour l'éducation.

On ne néglige aucun exercice du corps : la gymnastique, les poids soulevés avec des poulies (exercice hygiénique récemment inauguré par l'illustre Tronchin), l'escrime, la natation, le billard, le volant, le tir à l'arc et au pistolet, etc.

Cette éducation des jeunes princes d'Orléans ne fait-elle pas penser involontairement à *la façon dont fut institué par Ponocratès le fils de Grandgousier, en telle discipline qu'il ne perdait heure du jour?* Mêmes sciences, mêmes promenades, mêmes jeux, même alternance entre les exercices de l'esprit et ceux du corps.

« Et non seulement d'icelle science numérale, mais des autres sciences mathématiques, comme géométrie, astronomie et musicque... ainsi tout son temps consommait en lettres et honneste sçavoir... Ce faict, yssaient hors, toujours conférans de propous de la lecture et se desportaient en bracque ou es-prez et jouaient à la balle, à la paulme, à la pile trigone gualantement et exercéans le corps comme ils avayent les âmes auparavant exercées... Puis branslait la picque, courait le cerf... nageait ès profonde eau, à l'endroit, à l'envers, de cousté... ictait la barre, la pierre, la javeline, l'espieu, la hallebarde, enfonçait l'arc, bandait ès-reins les fortes arbalètes de passe, visoit de l'arquebuse à l'œil, etc. » (RABELAIS, *Gargantua*, chap. XXXIII.)

Quel admirable éducateur que ce Rabelais ! Et dire que ses contemporains ne s'en doutèrent pas et que personne n'a jamais songé à appliquer ses méthodes d'enseignement ! Sans doute, comme le remarque si judicieusement Saint-Marc-Girardin, ils pensèrent « qu'un enfant qui avait une chemise de neuf cents aunes et qui portait à sa ceinture une écritoire pesant sept cents quintaux ne devait pas être élevé comme un écolier ordinaire ; que c'était là une éducation chimérique comme le personnage lui-même, et qu'enfin, quand on n'était pas géant et fils de géant, il fallait s'en tenir à la méthode de le vieille Université de Paris ». (SAINT-MARC-GIRARDIN, *la Littérature française au seizième siècle.)*

Quoi qu'il en soit, cette coïncidence entre l'éducation du fils du duc d'Orléans et celle du fils de

Grandgousier méritait d'être notée. Après tout ces princes ne sont-ils pas un peu cousins germains?

On sait que c'est dans un pavillon du couvent de Bellechasse, où Mme de Genlis avait demandé à s'isoler avec ses élèves, que se poursuivit cette éducation des princes, « qui fut son meilleur ouvrage. »

« La façon, dit Sainte-Beuve, dont elle conçut et dirigea, dès le premier jour, l'éducation des enfants d'Orléans dénote chez l'institutrice un sens de la réalité plus pratique que ses livres seuls ne sembleraient l'indiquer. Elle les mit sans tarder aux langues vivantes (1), aux connaissances usuelles, aux choses du corps et de l'esprit, menant le tout concurremment. »

Lorsqu'elle quitta le Palais-Royal pour s'enfermer à Bellechasse, elle n'avait que vingt-neuf ans. « Connaissant sa vocation, sa passion pédagogique, dit un de ses historiens, on se la figure simple, digne et roide; au contraire, elle était pleine de charme, de séduction, et se montrait très satisfaite de ses avantages naturels (2). »

(1) « Je suis la première institutrice de princes en France qui ait imaginé d'imiter l'excellente coutume pratiquée dans les pays étrangers, d'apprendre aux enfants les langues vivantes par l'usage. » (*Mémoires inédits.*)

(2) Dans son introduction aux *Mémoires* de Mme de Genlis, François Barrière raconte une visite qu'il fit à cette dame avec sa nièce. Elle leur dit en parlant de son âge : « Grâce à ma vie active et sobre, ma jeunesse s'est prolongée plus que d'ordinaire, et même dans un âge avancé les hommes m'entouraient encore d'hommages ; » et s'adressant à la jeune fille : « Ils vous diront que j'étais belle, très belle; ne les croyez pas, cela n'est pas vrai; *mais j'étais excessivement jolie.* »

Elle fit donc à sa mission d'éducatrice un véritable et sérieux sacrifice, qu'on peut comparer à celui que fit à Louis XIV Mme Scarron, le jour où elle renonça au monde pour élever les enfants de Mme de Montespan. Elle aussi renonça au monde et le fit avec une courageuse abnégation et une conscience des devoirs à remplir dont elle ne se dissimule nullement les exigences : « Aujourd'hui, à trente ans, je suis entrée dans un couvent cloîtré pour y passer quatorze ou quinze ans, consacrée à des devoirs qui occuperont toutes les heures de mes journées, de sorte qu'il faudra prendre sur mon sommeil pour me livrer à mon goût pour écrire. »

Elle aura deux compensations : exercer un empire absolu sur l'éducation des princes et se faire adorer de ses élèves. Leur culte pour l'amie chargée de les instruire allait jusqu'à l'idolâtrie, jusqu'au fétichisme. L'admiration sans réserve qu'elle leur inspirait était même contagieuse, si on en juge par cette page des mémoires de Mme de Gontaut : « L'enthousiasme que les jeunes princes avaient pour Mme de Genlis fut vite partagé par moi. J'aurais rougi de rester en arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché, et j'avoue, à ma honte, qu'un jour, voulant me distinguer en sentiment, je me précipitai sur le fauteuil qu'elle venait de quitter, et l'ayant baisé avec ardeur, je me remplis la bouche de poussière, ce qui calma mon zèle. »

A Bellechasse, chargée uniquement et souveraine-

ment de la direction des princes, elle ne s'occupe pas seulement de leur éducation proprement dite, mais elle leur enseigne l'ordre et l'économie, en contrôlant les dépenses de leur maison. « Tant que les princes seront entre mes mains, il n'y aura ni désordre, ni gaspillage, ni magnificence dans leur maison. » Elle revise les comptes de Mlle de Chartres, qui, en 1782, a dépensé 3,055 livres 9 sols pour son entretien, somme qu'elle ne trouve pas exagérée « et qui ne dépasse pas ce qu'une particulière riche coûte dans un couvent ».

En 1790, cessa l'éducation des princes, dont l'aîné avait dix-sept ans (1). Elle resta uniquement chargée de celle de la jeune duchesse de Chartres. D'ailleurs les événements politiques, qui se précipitaient, allaient bientôt compléter, par de terribles leçons de choses, l'éducation morale de ses élèves et la conduire elle-même dans les durs chemins de l'exil.

Mais un peu avant ce moment, des faits graves s'étaient passés au Palais-Royal. Entrée dans la famille d'Orléans, bien plus à titre d'amie de la duchesse, qu'en qualité de dame d'honneur et de gouvernante, Mme de Genlis avait encouru la disgrâce de sa maîtresse, ou pour employer le mot dont le public, habitué à la voir traitée sur un pied d'égalité dans cette maison, qualifia l'incident, elle s'était brouillée avec la duchesse. « En 1789, dit la *Nou-*

(1) « Dès que M. le duc de Chartres eut atteint sa dix-septième année, M. le duc d'Orléans me déclara que son éducation était terminée, et on ferma sa maison. » (*Mémoires inédits.*)

velle biographie générale d'Hoefer, elle se brouilla avec la duchesse d'Orléans, qui refusa d'avoir aucune explication avec elle à ce sujet. Elle avait de graves motifs tenus secrets, autres que ceux avoués, c'est-à-dire d'avoir poussé son mari dans le parti de la Révolution. »

Le dissentiment était si grave et la rupture fut si complète que Mme de Genlis fut sur le point de partir et que la duchesse eût, en effet, exigé son départ, sans la crainte de compromettre la vie de sa fille, qui « à cette nouvelle avait pris des convulsions et des évanouissements ».

Quels furent les motifs réels de ce dissentiment? A en croire l'article de la biographie générale, il semblerait que le motif avoué, c'était l'influence politique de Mme de Genlis sur le duc d'Orléans; le motif secret, la jalousie de la duchesse. Jalousie de mère d'abord : avec son esprit autoritaire et exclusif, la gouvernante traitait la duchesse un peu comme elle traitait ses autres collaborateurs, et sous prétexte que sa tendresse nuisait à la discipline de leurs études, elle séparait presque complètement les enfants de leur mère, qui s'en était plainte à plusieurs reprises.

Jalousie d'épouse! Assurément la tendresse du duc d'Orléans pour Mme de Genlis était allée très loin, puisqu'on soupçonne la gouvernante de lui avoir donné deux charmantes filles (1). Mais à moins que la duchesse eût été la seule femme de

(1) On trouvera plus loin l'histoire de Paméla et d'Herminie.

la cour à ignorer ce roman d'amour, il serait assez surprenant que, pour manifester sa jalousie, elle eût attendu qu'il ne fût plus qu'un souvenir. En 1789, Mme de Buffon était, au su et au vu de toute la France, la maîtresse en titre du duc d'Orléans, qui en avait eu bien d'autres.

Non, les rigueurs de l'institutrice ou les faiblesses de la dame d'honneur ont pu être des prétextes; mais la politique fut bien la cause réelle de la rupture. Fidèle à ses sentiments royalistes, la duchesse voyait avec peine son mari entraîné dans le parti révolutionnaire par l'influence que Mme de Genlis avait su prendre sur son esprit, encore plus que sur son cœur. Quoiqu'elle s'en défende, Mme de Genlis s'était liée avec Mirabeau et avec plusieurs chefs du parti constitutionnel. Elle était devenue jacobine ou peu s'en faut. Voici un fait, cité par Mme de Gontaut dans ses mémoires, qui laisse peu de doutes à cet égard : « En entrant au pavillon de Bellechasse, ma mère vit, au haut de l'escalier, le duc d'Orléans causant avec un personnage dont j'ai oublié le nom, mais qui fit une impression très pénible sur ma pauvre mère. Nous entrâmes dans le salon, Mme de Genlis y était, sans poudre (on en portait encore); une robe aux trois couleurs composait son costume étrange et sa figure altérée me parut avoir perdu son charme habituel. On dansait et, j'ai peine à l'ajouter, l'orchestre jouait le *Ça ira.* »

Hoefer n'est guère plus exact quand il ajoute qu'il n'y eut pas d'explications. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'y eut pas d'éclaircissements. Il y

eut des explications qui n'expliquèrent rien. Voici comment les choses se passèrent :

Devant l'hostilité que lui témoignait la duchesse, la gouvernante se révolta et, par une lettre du 3 octobre 1790, lui exposa ses griefs, en lui rappelant que c'était uniquement par amitié et par dévouement, sans intérêt personnel et sans *émoluments* (1), qu'elle s'était chargée de ses enfants, et réclamant un meilleur traitement. A cette lettre déjà très longue était joint un journal complet de tout ce qu'elle avait fait pour les princes depuis onze ans. « Mme d'Orléans, dit-elle, lut la lettre, refusa de lire le journal, mais, pressée par le duc d'Orléans, promit qu'elle me traiterait d'une façon convenable, qu'elle recevrait ses enfants à dîner toutes les semaines, qu'elle trouverait bon que j'y dînasse avec eux, comme par le passé, quand cela me conviendrait; qu'en conséquence elle m'autorisait à dire à mes enfants que nous avions eu une explication dont elle était satisfaite; et enfin il fut convenu qu'elle viendrait le lendemain matin chez moi; mais à condition, ajouta-t-elle, que je n'entamerais pas un mot d'explication et que surtout cela se passerait sans éclaircissement de part et d'autre. »

(1) Mme de Genlis revient souvent sur ce sujet. Elle avait dit à ses élèves : « J'entreprends votre éducation sans appointements et avec le seul désir d'être votre amie, votre bienfaitrice. » Avait-elle tout à fait tort de parler ainsi? Non sans doute, car rien n'était plus réel que son désintéressement, et rien n'était plus propre à lui donner sur les jeunes princes l'autorité morale dont elle avait besoin pour mener à bien leur éducation.

CHAPITRE IV

Les œuvres de Mme de Genlis. — Ouvrages d'éducation. *Adèle et Théodore.* — L'école rurale.

Nous avons vu Mme de Genlis à l'œuvre dans l'exercice de ses fonctions d'institutrice. Il nous reste à l'étudier dans l'exposé de ses théories sur l'éducation.

Ces théories, bien qu'elles aient fait l'objet plus spécial de quelques-uns d'entre eux, se trouvent disséminées dans ses nombreux ouvrages, qui tous ou presque tous contiennent quelques aperçus sur un sujet qui a fait l'occupation de toute sa vie.

Sainte-Beuve divise en quatre époques les publications de Mme de Genlis :

Première époque. — Ouvrages publiés avant 1789 et ayant tous rapport à l'éducation : *le Théâtre d'éducation* (1789), *Adèle et Théodore* (1782), *les Veillées du château* (1784).

Deuxième époque. — Ouvrages publiés après la Révolution de 1789 et où la politique se mêle à l'enseignement : *Conseils sur l'éducation du Dauphin, Journal d'une gouvernante* (1791).

Troisième époque. — Epoque du Consulat et de l'Empire, de 1802 à 1813. Littérature sentimentale

et romanesque : les *Souvenirs de Félicie*, dédiés à Charles Ducrest, son frère (1806 et 1807). C'est une sorte d'autobiographie fortement arrangée pour les besoins de la cause et composée en partie de morceaux déjà publiés dans le *Mercure; Mademoiselle de Clermont* (1802) (1), *Mademoiselle de Lavallière* (1813). Au dire de l'éminent critique, cette période est l'apogée du talent de Mme de Genlis.

Quatrième époque. — Période de la Restauration. Elle se pose en mère de l'Eglise et en adversaire de Voltaire. « A cette époque se rapportent différentes œuvres où l'élégance de la forme ne dérobe pas la nullité du fond. » Cette observation de Sainte-Beuve paraît dictée par son peu de goût pour le sentiment religieux qui a inspiré ces dernières œuvres, et elle est doublement inexacte, en ce sens qu'elles ne sont ni si brillantes dans la forme ni si insignifiantes dans le fond qu'il a bien voulu le dire. Il a eu également le tort de ne pas appuyer son jugement de quelques citations de ces ouvrages, dont il s'abstient même d'indiquer les titres. Voici les principaux : *Histoire d'Henri le Grand* (1815), *les Ermites des marais Pontins* (1814), *Vie pénitente de Mademoiselle de Lavallière* (1816), *le Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, nouvelle édition avec des retranchements, des notes et une préface (1820); *les Dîners du baron d'Holbach* (1822), *Mémoires de la marquise de Bonchamps* (1823), *les Athées inconsé-*

(1) Il a été publié deux autres éditions de *Mademoiselle de Clermont*, la première en 1844, par Mme Amable Tastu; la deuxième avec miniatures, par Tardieu, en 1866.

quents (1824), *Mémoires inédits* en huit volumes (1825), *les Soupers de la maréchale de Luxembourg* (1828).

Pour les autres périodes, d'ailleurs, la nomenclature de Sainte-Beuve est des plus incomplètes; mais il serait aussi cruel pour le lecteur que fastidieux pour l'auteur de les analyser, ou même de les citer tous, et nous nous bornerons à faire un choix parmi ses œuvres plus spécialement pédagogiques, pour en donner un aperçu sommaire.

La plus importante de toutes, *Adèle et Théodore*, appartient à la première époque (1782). C'est un traité d'éducation, mais c'est aussi un roman, et un roman à clef. Nous en avons déjà parlé, à ce point de vue, à propos des démêlés de Mme de Genlis avec Grimod de La Reynière. En tant que roman, le livre eut beaucoup de succès; comme traité d'éducation, il en eut un peu moins (1). En 1783, il brigua le prix Montyon sans l'obtenir. Le prix fut donné à Mme d'Epinay, pour les *Conversations d'Emilie*, dédiées à la Grande Catherine. Mme de Genlis éprouva une grande déception et la duchesse de Grammont écrivait à ce propos : « Je suis ravie que l'Académie ait décerné le prix aux *Conversations d'Emilie*, d'abord parce que cela fait crever de dépit Mme de Genlis, ce qui sera une excellente affaire, ensuite parce que cela prouve que l'Académie n'a pas le sens commun, ce dont je me doutais depuis longtemps. »

(1) C'est à propos de cet ouvrage que Garat disait : « J.-J. Rousseau a mis l'éducation en traité, Mme de Genlis en roman, et Collé en chansons. Bien des gens préfèrent ce dernier. »

Si dans cet ouvrage, comme le prétend M. Compayré, Mme de Genlis a beaucoup emprunté à J.-J. Rousseau, on peut dire qu'elle l'a fait inconsciemment et qu'elle a subi son influence, sans subir son admiration, car nulle part la personne du philosophe genevois n'est traitée avec plus de hauteur et de mépris. L'observation du savant universitaire n'en subsiste pas moins. Quelque opinion qu'on puisse avoir de son caractère et de ses principes, les idées de Rousseau ont trop profondément pénétré la génération à laquelle appartient Mme de Genlis, pour qu'on n'en retrouve pas une trace dans ses théories sur l'éducation.

On chercherait en vain, dans la série de lettres qui composent cet ouvrage, un plan suivi d'enseignement. Il serait plus difficile encore de le résumer. L'auteur fait naître au jour le jour des situations, de la rencontre et de la vie intime des personnages, créés ou mis en scène par sa riche imagination, les incidents qui serviront de thème à ses dissertations morales, politiques, philosophiques, littéraires ou scientifiques.

Cela ne se résume pas et cela ne s'analyse pas. Tout ce qu'on peut faire, c'est de citer, non pas au hasard, mais avec un choix discret, quelques réflexions, quelques maximes qui pourront donner une idée des intentions de l'auteur et de la portée de l'œuvre.

En voici un petit nombre choisies parmi les plus faciles à détacher de leur cadre :

« Vous voulez donc, ma chère amie, que je vous

donne une idée générale de mon plan d'éducation. Mon premier principe est qu'il faut employer tous ses soins à préserver son élève d'un défaut commun à presque toutes les femmes et qui en entraîne tant d'autres, la coquetterie...

« Le génie est, pour les femmes, un don inutile et dangereux. Il les sort de leur état, ou ne peut servir qu'à leur en faire connaître les désagréments...

« Le goût des sciences les singularise, les arrache à la simplicité de leurs devoirs domestiques et à la société dont elles sont l'ornement. Faites pour conduire une maison, pour élever des enfants, pour dépendre d'un maître qui demandera tour à tour des conseils et de l'obéissance, il faut donc qu'elles aient de l'ordre, de la patience, de la prudence, un esprit juste et sain; qu'elles ne soient étrangères à aucun genre de connaissances, afin qu'elles puissent se mêler avec agrément à toute espèce de conversation; qu'elles possèdent tous les talents agréables; qu'elles aient du goût pour la lecture, qu'elles réfléchissent sans disserter et sachent aimer sans emportement...

« Mais qu'entend-on par la conscience? un sentiment intérieur qui, par le remords qu'il nous cause, nous punit de nos fautes... La conscience n'est qu'un guide peu sûr sans la religion. Donnez donc à votre élève des sentiments religieux, persuadez-la bien que, dans tous les moments de sa vie, Dieu la voit et l'entend. »

A défaut d'une grande originalité, tous ces pré-

ceptes relèvent d'une morale très pure. C'est donc plutôt un cours d'éducation morale à l'usage des jeunes filles qu'un véritable traité de pédagogie qu'il faut chercher dans *Adèle et Théodore.*

Nous n'en dirons pas autant d'une œuvre bien autrement originale intitulée : *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*, par Mme Degenlis (*sic*) à Paris, chez Maradan, au X (1801).

C'est une simple brochure de vingt-cinq pages, que nous croyons peu connue, car Sainte-Beuve n'en fait aucune mention, non plus que L. de Sevelinges, Honoré Bonhomme, ni aucun des critiques sérieux qui ont étudié l'œuvre de Mme de Genlis. Faut-il supposer qu'ils l'ont ignorée? Sa rareté, jointe à l'intérêt qu'elle offre, autorise cette supposition, plus excusable qu'une volontaire négligence.

Cette circonstance nous impose le devoir de donner une plus grande extension aux citations que nous ferons de cet ouvrage. Il débute ainsi :

« Pour recueillir avec le temps tous les avantages que doivent procurer un bon gouvernement et la paix générale (1), il faut régénérer les mœurs et par conséquent s'occuper de l'éducation publique...

« L'éducation des filles sera parfaite quand elle sera combinée de manière à donner les connaissances, l'instruction, les talents et les vertus les plus utiles dans une condition médiocre et dans la pauvreté.

« L'illustre et vertueuse fondatrice de Saint-Cyr a

(1) La paix avec l'Autriche, bientôt suivie de la paix d'Amiens.

tracé, dans ce genre, le meilleur plan d'éducation qu'on ait imaginé jusqu'ici (j'en ai parlé ailleurs avec détail) (1), et ce plan est tel qu'on peut, à la vérité, y ajouter, mais qu'il est impossible d'en rien retrancher...

« Je proposerai d'établir une vaste maison contenant une *école d'éducation rurale*. Je persiste à croire que toutes les écoles de jeunes filles devraient être cloîtrées, avoir des grilles et des parloirs, afin qu'aucun homme sans exception n'entrât dans l'intérieur de la maison; mais comme cette clôture serait volontaire et que les institutrices ne seraient point en général des religieuses, les élèves, sous leur garde, pourraient aller, tous les jours, se promener dans les champs...

« Cette école rurale serait établie, loin de la capitale, au milieu des champs, dans une de nos provinces méridionales. Un ancien monastère de religieuses pourrait la contenir. A la maison serait jointe une grande ferme avec toutes ses dépendances, moulin, basse-cour, colombier, jardin potager, verger, prairies, etc., de plus une vigne, un pressoir, des viviers, etc.

« On enseignerait dans cette école ce qui suit :

« La religion, qui comprend la morale; l'écriture, l'arithmétique, l'anglais, l'allemand, l'italien (les langues seulement, sans la poésie et la littérature). On donnerait aux élèves quelques notions élémen-

(1) Discours sur l'éducation du peuple et la suppression des couvents de religieuses.

taires d'histoire et de géographie. On les ferait dessiner, peindre des fleurs. On leur apprendrait tout ce qui concerne l'économie intérieure d'une maison :

« 1° A diriger une lessive;

« 2° A savonner et repasser elles-mêmes (une fois tous les jours);

« 3° A conduire une basse-cour;

« 4° A conduire une laiterie;

« 5° A prendre soin du fruitier;

« 6° A diriger une cuisinière; à faire elles-mêmes la cuisine... connaître le *prix des choses, leur dose*, et à discerner d'un coup d'œil celles qui sont de mauvaise, médiocre ou bonne qualité;

« 7° On leur apprendrait ce qui a rapport à l'office et à l'art de la distillation;

« 8° Elles présideraient tour à tour à la boulangerie et connaîtraient toutes les différentes manières de faire du pain de ménage...

« On leur ferait connaître de la botanique seulement les plantes usuelles. Elles auraient la même connaissance des principales drogues de la médecine.

« Comme à Saint-Cyr, on diviserait le pensionnat en trois classes (1) : celle des enfants de cinq à dix ans, celle des adolescentes et celle des jeunes filles de quinze à vingt ans. Comme à Saint-Cyr encore les jeunes filles prendraient soin tour à tour des enfants, les habilleraient, les instruiraient, etc., sous les yeux de leurs institutrices...

(1) Mme de Genlis paraît oublier qu'à Saint-Cyr il y a toujours eu quatre divisions et non pas trois.

« Il est bien surprenant, ajoute Mme de Genlis, qu'on ait négligé jusqu'ici de donner à la jeunesse des deux sexes ce genre d'instruction, quoiqu'on ait senti cependant qu'il était utile de leur inspirer le goût de la vie champêtre; mais on ne se plaît pas à la campagne quand on n'a nulle notion de l'agriculture...

« Quel bienfait inestimable que celui d'une telle éducation pour des jeunes orphelines sans fortune! Cette industrie universelle leur assurerait, en tous lieux, des ressources honorables et certaines, des moyens prompts et faciles de se procurer une honnête subsistance, et ces divers talents, dans la prospérité, seraient encore pour elles une source inépuisable des plus doux amusements...

« Puissent les femmes de la génération future s'y consacrer entièrement et, bornant là toute leur ambition, mériter qu'on puisse leur faire l'application de ces paroles touchantes et sublimes de l'Ecriture : « Elle a cherché la laine et le lin et elle a filé avec « des mains sages et ingénieuses; elle a ouvert sa « main à l'indigent et elle a étendu ses bras vers le « pauvre; la grâce est trompeuse et la beauté est « vaine; la femme qui craint le Seigneur est celle « qui sera louée. » (*Proverbes*, chap. III.)

C'est par cette invocation à la sagesse biblique que se termine cet intéressant opuscule. Hélas! l'invocation n'a pas été entendue. La femme forte de l'Ecriture continue à se dérober et par suite l'âge d'or, rêvé par Mme de Genlis, n'a pas encore refleuri sur la terre.

Malgré la part faite à la fantaisie dans cette élucubration, où l'églogue coudoie le mysticisme, il faut bien reconnaître qu'une éducation qui réconcilierait les femmes avec la vie des champs, en les intéressant aux choses de la culture et de l'économie rurale, serait un grand bienfait pour la société française. On dit communément que l'agriculture manque de bras. Il serait plus exact de dire qu'elle manque de femmes. C'est parce que les agriculteurs ne trouvent pas à se marier, ou n'ont le choix qu'entre des femmes sans éducation ou des femmes ayant une éducation qui les éloigne de la vie rurale, que se produit incessamment cet effrayant exode vers les villes, qui menace de tarir la grande source de la richesse nationale et d'infliger au sol français de nouveaux *latifundia*, pareils à ceux qui sont le déshonneur de l'Italie moderne, après avoir été la plaie de l'empire romain.

CHAPITRE V

Mme de Genlis pendant l'émigration. — Deux sœurs de Louis-Philippe. — Histoire de Paméla et d'Herminie.

Nous avons dit un mot déjà des compromissions de Mme de Genlis avec le parti constitutionnel, ou, pour parler plus net, avec les jacobins, chez lesquels elle avait fourvoyé le duc d'Orléans, qui devait y acquérir une si triste célébrité, sous le nom de Philippe-Egalité. Tout cela finit mal. Le comte de Genlis, qui s'était assis, comme son patron, sur les bancs de la Convention, fut exécuté le 30 octobre 1793 (1) avec les girondins, dont il avait partagé les idées. Le duc d'Orléans, à son tour, porta sa tête sur l'échafaud révolutionnaire le 6 novembre de la même année.

Pendant ce temps Mme de Genlis avait quitté la France avec ses élèves. D'Angleterre, où elle alla d'abord, elle passa en Suisse et s'établit, avec la

(1) Charles-Alexis Brulard, marquis de Sillery, comte de Genlis, né en 1717, avait été élu député de la noblesse aux états généraux le 25 juin 1789. Il avait voté l'appel au peuple et la détention jusqu'à la paix. Il mourut avec courage.

On dit qu'en apprenant la mort de son mari, Mme de Genlis regretta d'avoir émigré, pensant que sa présence en France aurait pu le sauver. Elle l'avait beaucoup aimé pendant les premières années de leur union. Des torts réciproques les avaient séparés, au moins moralement.

jeune princesse, au couvent de Bremgarten, tandis que, sous un nom supposé, le prince allait, à cinquante lieues de là, professer les mathématiques au collège des Grisons. Bientôt vint aussi se fixer, non pas à l'abbaye, mais dans le joli village de Bremgarten, un autre de ses élèves, le jeune César Ducrest, son neveu préféré.

Ce jeune homme venait de donner des preuves d'une fermeté et d'un courage bien au-dessus de son âge. Ecœuré des excès de la Révolution, il avait passé la frontière et cherché un refuge dans l'armée de Dumouriez. A peine enrôlé, il avait eu la bonne fortune d'assister à la bataille de Jemappes, où il s'était couvert de gloire, en enlevant un drapeau à l'ennemi. Il s'était comporté avec tant de bravoure que, présenté au général, celui-ci l'avait nommé capitaine sur le champ de bataille. Il n'avait pas encore quinze ans. Charmé de sa bonne mine, de son intelligence, autant que de l'héroïsme dont il venait de faire preuve, Dumouriez l'attacha à sa personne et le chargea de plusieurs missions de confiance. Cela faillit le perdre. Quand Dumouriez, décrété d'accusation par la Convention, suspect à ses propres soldats, quitta l'armée pour chercher un asile dans le camp ennemi, le jeune Ducrest ne dut son salut qu'à l'amitié de ses camarades. Encore fut-il obligé, à son tour, de se mettre en sûreté en passant la frontière, et c'est alors qu'à travers la Belgique et l'Allemagne, il alla rejoindre sa tante en Suisse (1).

(1) Ces exemples de courage ne sont pas rares dans la famille

Jusqu'ici nous avons peu parlé de la famille de Mme de Genlis. Outre ce neveu qu'elle adorait et auquel elle a dédié les *Veillées du château*, composées au château du Vigneau, propriété des Ducrest, elle avait eu, de son mariage avec le comte de Genlis, un fils mort à l'âge de cinq ans et deux filles, dont l'aînée, Caroline, épousa, à dix-sept ans, le marquis de Lawœstine; la seconde, Pulchérie, fut mariée un peu plus tard au comte de Valence.

La chronique scandaleuse lui attribue deux autres filles : la belle et mystérieuse Paméla et sa sœur Herminie. Dans ses mémoires inédits, en parlant de

du Crest. C'est une vieille race militaire, remontant très authentiquement au treizième siècle et qui, depuis six cents ans, verse son sang pour la patrie sur tous les champs de bataille. A l'heure qu'il est, l'armée française compte encore dans ses rangs cinq frères de ce nom, occupant et honorant tous les grades, depuis celui de lieutenant jusqu'à celui de colonel. Au pied d'un tableau généalogique remontant à l'an 1670 et déposé aux archives de la famille du Crest, on lit cette mention : « On tient par tradition qu'au temps d'Amé IX duc de Savoie, Philippe du Crest, gentilhomme savoisien, passa en France à la suite de Charlotte de Savoie, sœur de ce souverain et femme du roi Louis XI. » Cette tradition est admise par d'Hozier, La Chenaye des Bois et autres généalogistes. Philippe du Crest épousa la veuve de Guichard, seigneur de Valette, nommée Claude de Gevingy, et devint le chef de la branche française des du Crest, un des ancêtres, par conséquent, de Mme de Genlis et du marquis Charles du Crest, son frère, qui fut chancelier de Mgr le duc de Chartres.

Si la descendance collatérale de Mme de Genlis a su perpétuer les traditions de bravoure et d'honneur militaire de sa race, sa descendance directe a fait refleurir sa gloire poétique en la personne du gracieux auteur des *Pipeaux*, Mme Edmond Rostand, née Rosemonde Gérard, l'arrière-petite-fille de Pulchérie de Genlis, comtesse de Valence, dont la fille avait épousé le maréchal Gérard.

l'éducation des princes d'Orléans, Mme de Gontaut dit quelque part : « Au nombre des élèves qui suivaient l'éducation des princes, Mme de Genlis avait ajouté Henriette de Sercey, sa nièce (depuis Mme de Frinquerlin, mère de Mme de Fezensac), Herminie de X..., sa parente, et son neveu César Ducrest. Il manquait à cette réunion, nous dit-elle, une petite Anglaise qui, tout en jouant, pût apprendre sa langue à Mademoiselle, ainsi qu'aux princes. » Et dans la correspondance inédite publiée par Mme Lescure on lit à la date du 24 mai 1785 : « Un événement extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. Une jeune personne, élevée en Angleterre, sous le nom de Paméla, et arrivée chez Mme de Genlis, au Palais-Royal, a été bientôt suivie d'une seconde, nommée Herminie. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de Mme de Genlis, qui les fait élever sous des noms supposés. Ces demoiselles se croyaient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs parents. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. »

La correspondance ajoute : « Mme de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces demoiselles et elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paraissent obscures. »

On se demande si ce trait final contient une malice ou une simple naïveté. Quoi qu'il en soit, on se doute bien qu'au lieu d'éclaircir les choses, Mme de Genlis dut s'appliquer à les embrouiller un peu plus. Elle n'y manqua pas. Dans les *Veillées du*

château, elle invente de toutes pièces l'histoire touchante d'une petite orpheline anglaise adoptée par une âme charitable, et qui n'est autre que Paméla.

D'un autre côté, L. de Sevelinges, l'auteur de *Madame de Genlis peinte en miniature*, donne, sur l'introduction de Paméla au Palais-Royal, une version toute différente et empruntée cependant aux mémoires de Mme de Genlis. « Nous ne voulons pas, dit-il, rappeler tous les bruits qui ont couru à ce sujet. Mme de Genlis sera ici notre guide. Pour accoutumer de bonne heure les petites princesses à parler anglais, elle imagina de mettre auprès d'elles une jeune Anglaise à peu près de leur âge; mais elle était si laide, si maussade, que Mme la gouvernante la rendit à ses parents. M. le duc de Chartres écrivit à Londres pour demander une petite fille d'une figure agréable et d'une bonne santé. Peu après il vit arriver un marchand de chevaux porteur d'un billet ainsi conçu : J'adresse à Monseigneur la plus jolie jument et la plus jolie petite fille de l'Angleterre. Elle s'appelle Nancy Syms. Mme de Genlis la nomma Paméla, comme l'héroïne de Richardson. Elle fut depuis lady Fitz-Gerald. »

Ce récit est, en effet, tiré des mémoires inédits de Mme de Genlis, où il est complété par celui du mariage de Paméla avec le fils de lord Leicester : « A peine arrivé à Tournay, lord Edouard me demanda Paméla en mariage. Je lui montrai les papiers qui constataient sa naissance. Elle était fille d'un nommé Seymour, qui avait de la naissance et qui épousa, malgré sa famille, une personne de la classe la plus

infime, qui s'appelait Maria Syms, et l'emmena en Amérique, à Terre-Neuve, dans un lieu appelé Fogo. Paméla y naquit, on la nomma Nancy. Son père mourut et sa mère repassa en Angleterre avec l'enfant âgée de dix-huit mois. Ce fut là que, quatre ans après, passa M. Forth, chargé par le duc d'Orléans de nous chercher et de nous envoyer une petite Anglaise. Il vit cette enfant et l'obtint de sa mère. Lorsque je commençai à m'intéresser à Paméla, j'eus l'inquiétude que sa mère voulût la reprendre juridiquement. »

Bref, Mme de Genlis acheta Paméla à sa mère moyennant vingt-cinq guinées, par un traité authentique, dissimulé sous les apparences d'un contrat d'apprentissage.

Le mariage eut lieu, et si puissant était l'intérêt porté à cette enfant par Mme de Genlis que, pour le faciliter, elle fit ce qu'elle n'avait pas fait pour ses propres filles, c'est-à-dire qu'elle la dota par l'abandon à son profit de la pension de retraite de 6,000 livres qu'elle touchait comme ex-gouverneur d'un prince du sang. Lord Fitz-Gerald était très épris et ce fut un ménage parfait. Mais il conspira avec les Irlandais et fut condamné à mort. Devenue veuve une seconde fois, après un mariage moins aristocratique, Paméla revint en France, où elle reprit son ancien nom de lady Fitz-Gerald, sous lequel elle fut impliquée dans de fâcheuses histoires d'espionnage.

Que doit-on croire des récits un peu contradictoires et assez invraisemblables de Mme de Genlis?

Doivent-ils prévaloir contre la version de Mme de Gontaut, qui fait d'Herminie sa parente, et l'accusation plus directe de la correspondance inédite qui lui donne pour filles les deux sœurs.

Dans un article du *Curieux* (année 1883) intitulé *Deux sœurs de Louis-Philippe*, un auteur fécond en trouvailles et même en surprises historiques, M. Nauroy, n'hésite pas à affirmer que la séduisante Paméla et la charmante Herminie, sa sœur, étaient les propres filles de Philippe-Egalité et de Mme de Genlis. Avec un grand luxe de détails et une grande précision de dates, il essaie d'établir que Paméla, fille adoptive de Mme Syms, était née à Paris le 28 février 1779, et qu'Herminie, fille supposée du colonel Compton, de deux ans plus âgée que sa sœur, était également née à Paris en 1777. Elle épousa, en 1796, Jacques Collard, député de l'Aisne, et mourut à Villers-Fénelon le 3 septembre 1822. «Et voilà, dit-il en terminant, comment Paméla et Herminie, les deux filles de Mme de Genlis et de Philippe-Egalité, furent introduites dans la société française. Nées à Paris dans le plus grand mystère, elles passèrent en Angleterre les premières années de leur enfance (1).»

(1) En nous autorisant à dire que, dans la famille, Paméla a toujours passé pour la fille du duc d'Orléans et que ce fait ne fut pas étranger au consentement donné par la duchesse de Leicester au mariage de son fils, un parent de Mme de Genlis nous fait cependant observer qu'il ne comprend pas pour quel motif cette dame, mariée et déjà mère de trois enfants, aurait cru devoir accoucher clandestinement et cacher la naissance de ceux dont M. Nauroy attribue la paternité au duc d'Orléans. N'en déplaise

On ne prête qu'aux riches. Si on a prêté à Mme de Genlis des enfants qu'elle n'a pas mis au monde, on lui prête aussi des amants qu'elle n'avoue pas. Tout porte à croire qu'elle aima l'intrigue plus encore que l'amour, que, sensible aux hommages des hommes, elle fut surtout légère, coquette souvent, imprudente toujours. Aussi nous nous garderons de reproduire, pour la satisfaction des amateurs de scandales, les accusations sans preuves, propagées par les libelles du temps. Parmi ces amants supposés, nous ne citerons qu'un seul nom, celui de La Harpe, parce que Mme de Genlis a parlé elle-même de ses entreprises amoureuses et en a fait justice.

La Harpe, ou plus exactement M. Delharpe, était un jeune Vaudois, venu de Suisse pour enseigner le français aux Parisiens. Son cours de littérature, en vingt-cinq volumes, se trouve plus facilement aujourd'hui dans les boîtes du quai Voltaire que sur les rayons de nos bibliothèques; mais le professeur du *Lycée* eut son heure de vogue. Il était fort lié avec Mme de Genlis et passa même pour collaborer à ses pièces de théâtre. Cette liaison a donné lieu à un grand nombre d'épigrammes et de quolibets. La philosophie, qui les avait rapprochés, les brouilla par la suite, quand Mme de Genlis se réconcilia avec la religion de son enfance. De deux ans plus jeune qu'elle, La Harpe était petit et laid.

à M. Nauroy, le dernier mot n'est pas dit et le mystère continue à planer sur le berceau de la *divine Paméla.*

« Un jour, nous dit-elle, ce petit homme s'enhardit jusqu'à devenir entreprenant; mais je sus le remettre à sa place. »

« Ce sont des choses, dit Sainte-Beuve, avec une galanterie dont il n'est pas coutumier, qu'il faut toujours croire des femmes quand elles ne le disent pas et à plus forte raison quand elles le disent. »

Nous venons de faire coup sur coup un certain nombre d'emprunts aux mémoires de Mme de Genlis, et le moment est peut-être venu de nous demander quel degré de confiance il convient de leur accorder. En général il faut se méfier des autobiographies. Il est rare que le sage précepte de Socrate « Γνῶθι σεαυτόν » fasse partie de leur programme. Pour se peindre il faut se voir. Les peintres de soi-même ne se voient que dans un miroir, et c'est le plus souvent un de ces miroirs sphériques, qui tantôt grandissent, tantôt rapetissent les figures et les déforment toujours. Même quand ils sont sincères, ils ont quelque chance de n'être pas vrais. Que dire de Mme de Genlis, dont la brillante imagination était doublée d'une insincérité avouée?

Ne nous étonnons pas si les nombreuses historiettes, parfois vraies, toujours intéressantes, qu'elle raconte avec tant de charme et d'abondance, sur ses contemporains, sur ses amis, sur ses proches ou sur elle-même, jettent si peu de lumière sur les problèmes de sa vie et laissent le charmant sphinx en tête à tête avec son énigme.

S'agit-il de sentiments, elle ne dit mot de ceux qu'elle a éprouvés; mais elle parle longuement de

ceux qu'elle prétend avoir inspirés (1), depuis le jeune Pinot, le fils du médecin de Bourbon-Lancy, qui jouait la tragédie avec elle, quand elle avait onze ans, qui lui écrivit une déclaration, qu'elle montra à sa mère, à la suite de quoi il s'engagea, disparut pendant trois ans, puis revint consolé et se maria, jusqu'à ce brillant vicomte de Custines, qui fit tant d'extravagances pour lui prouver sa flamme, jusqu'à se déguiser en coiffeuse, pour lui voler une mèche de cheveux.

S'agit-il de politique, elle avoue bien qu'elle fréquentait Mirabeau; mais elle se défend énergiquement de l'avoir reçu chez elle. Qu'importe cela, si elle subit son influence et la fit subir au duc d'Orléans? Elle ne nie pas non plus avoir eu des rapports avec Brissot de Varville; mais elle veut qu'on croie qu'elle l'avait connu avant la Révolution et qu'il avait été son protégé. Elle a des histoires du même genre pour Barrère, pour Camille Des-

(1) En voici d'autres encore : « Je fus dans ce temps l'objet de folies qui m'excédèrent. L'abbé Mariotini, comme je l'ai dit, donnait tous les jours, après le dîner, une leçon d'italien à mes élèves; un jour, à Saint-Leu, au lieu de les suivre après la leçon, il resta seul avec moi. Suivant ma coutume, j'écrivais; il s'approcha de ma table. Je lui demande ce qu'il veut, et sans nulle préparation, il se jette à mes genoux et me fait la déclaration d'amour la plus formelle et la plus ridicule. » (*Mémoires.*)

Il y a aussi l'histoire du peintre Mérys. « M. Mérys (le peintre) que j'aimais pour son beau talent, et pour son amabilité particulière, eut la même folie que Mariotini; mais du moins, en la déclarant aux autres, il ne me la déclara jamais. » (*Mémoires.*) Le peintre Mérys est l'auteur d'un portrait de Mme de Genlis, dont la gravure par Copin est cataloguée sous le n° 13 de la nomenclature des estampes de la Bibliothèque nationale.

moulins et autres hommes politiques, qu'elle connaissait sans les connaître et fréquentait sans vouloir l'avouer (1).

Ces *Mémoires inédits*, qui ont cessé de l'être, même de son vivant, puisque la première édition en sept volumes in-8°, celle de Ladvocat, est de 1825, en ont eu trois autres : celle de sa nièce, Georgette Ducrest, publiée en 1855, avec vignettes; celle de François Barrière, formant le tome XV des mémoises relatifs à l'histoire de France pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècle, qui est de 1857, et enfin celle de Barba, en 1868.

Un livre si souvent imprimé doit avoir été beaucoup lu. Qu'ont appris les lecteurs de ce livre? Que savent-ils de Mme de Genlis, des dessous de sa vie, des dedans de son âme, des détours de son esprit variable, qui en un seul point ne varia jamais, sa passion pour l'enseignement? Lequel d'entre eux pourrait se vanter de la connaître? Pas un seul assurément, même parmi ses biographes les plus consciencieux et les plus autorisés, ni Cousin d'Avalon, ni L. de Sevelinges, ni M. Honoré Bonhomme, ni M. Victor du Bled. Grâce à la subtilité de ses analyses, Sainte-Beuve est peut-être le seul qui ait compris ce caractère mobile, et encore ne l'a-t-il pas révélé en entier. Est-il nécessaire d'ajouter qu'après ces maîtres nous n'essayerons pas de débrouiller ce brillant écheveau, où la richesse des fils d'or et de

(1) Elle avoue cependant être allée au club des Cordeliers; mais il est bien entendu que ce fut par simple curiosité.

soie recouvre, sans la cacher toujours, l'indigence des fils de lin ou de coton?

Oui, on renonce à chercher. Et cependant le problème tente, quoi qu'on en ait, et on cherche quand même sa solution, comme on cherche le mot entrevu d'un logogriphe à moitié deviné, qui vous séduit et vous irrite à la fois et qui vous attire, en vous fuyant. Peut-être aussi la solution est-elle plus simple qu'on ne pense, celle-ci par exemple : peut-être Mme de Genlis n'est-elle coupable que de mauvaise administration. Elle fut un mauvais comptable des dons de la Providence. Merveilleusement douée, mais remarquablement mal élevée, elle a fait un usage déplorable des facultés supérieures que le ciel lui avait départies et qu'elle a gaspillées par un désordre moral comparable seulement à ce désordre matériel de son appartement de vieille femme, si pittoresquement décrit par François Barrière, dans son introduction aux Mémoires : « Nous la trouvâmes à la place Royale, au premier, mais dans un appartement de bien médiocre apparence et surtout bien mal tenu. Mme de Genlis était assise devant une table de bois de sapin, noircie par le temps et l'usage. Cette table offrait le bizarre assemblage d'une foule d'objets en désordre : on y voyait pêle-mêle des brosses à dents, un tour en cheveux, deux pots de confitures entamés, des coquilles d'œufs, des peignes, un petit pain, de la pommade, un demi-rouleau de sirop capillaire, un reste de café dans une tasse ébréchée, des fers propres à gaufrer des fleurs en papier, un bout de chandelle, une guix-

lande commencée à l'aquarelle, un peu de fromage de Brie, un encrier de plomb, deux volumes bien gras et deux carrés de papier, sur lesquels étaient griffonnés des vers.

« Elle ne nous reçut pas moins avec le ton, l'aisance et la parfaite amabilité d'une femme du grand monde. »

CHAPITRE VI

Après l'émigration. — Mme de Genlis pendant l'Empire et la Restauration. — Vieillesse et mort de Mme de Genlis. — Les portraits de Mme de Genlis.

En quittant la Suisse, Mme de Genlis se sépara de Mlle d'Orléans et passa en Allemagne. A Berlin, elle prit part à toutes les fêtes et étonna un peu la société allemande par sa légèreté. Elle nous apprend elle-même qu'à cette époque les hommes de tout âge et de tout rang étaient encore à ses pieds. « Le premier mois de mon séjour à Berlin fut un véritable enchantement. »

Plus heureuse que la plupart des émigrés, dont les faibles provisions s'étaient vite épuisées et qui étaient réduits à tirer le diable par la queue, tout en cherchant des gagne-pain dans les industries les plus diverses et les moins adéquates à leur éducation, Mme de Genlis trouvait dans sa bienheureuse écritoire des ressources inépuisables. A l'étranger, comme en France, elle écrivait. C'est à Berlin qu'elle publia *les Mères rivales*, *les Petits Emigrés* et *le Petit La Bruyère*, dont Mme Campan conseillait la lecture à ses élèves. Mais elle devint suspecte au roi de Prusse, qui l'expulsa de ses Etats.

Elle habita successivement Hombourg, où elle fit imprimer, en 1796, *le Précis justificatif*, dont nous avons déjà parlé; puis Altona, d'où elle rentra directement en France, comme nous l'apprend le vers malicieux de M.-J. Chénier, dans *les Nouveaux Saints :*

Je reviens d'Altona pour vous apprendre à lire.

C'était dans les premiers jours du Consulat, et non content d'autoriser son retour, Bonaparte s'empressa de lui accorder sa protection et ses faveurs. Elle eut un superbe logement à l'Arsenal et une pension de 6,000 livres. C'est alors qu'elle composa *Mademoiselle de Lavallière.* Elle nous apprend qu'elle envoya son livre au premier consul, qui le lut tout d'un trait, en versant des larmes. Quoi qu'il en soit, Napoléon lui demanda de lui écrire tous les quinze jours une lettre sur la politique et tous les sujets qu'il lui plairait de traiter (1).

(1) Cette correspondance avec le chef de l'Etat, d'une femme du monde, connue par ses brillantes relations en France et à l'étranger, devait, à bon droit, être suspecte à l'opinion, et le mot d'espionnage fut murmuré, accusation d'autant plus fâcheuse qu'elle est aussi difficile à contredire qu'à prouver. Malheureusement ce que nous savons du caractère de Mme de Genlis ne nous autorise pas à en contester la vraisemblance.

Il nous a paru intéressant de connaître l'opinion de Mme de Genlis elle-même sur la pratique de l'espionnage. Cette opinion, elle l'a exprimée très clairement et très librement dans une page du tome II des *Souvenirs de Félicie*, publié en 1807. Elle établit une différence entre l'espionnage officiel, exercé par les gouvernements et l'espionnage des simples policiers. Elle absout le premier en ces termes : « Il y a des déclamations bien vaines, par exemple celles contre l'espionnage exercé par les gouvernements.

Il goûtait fort son intelligence, qu'il estimait sans doute plus que son caractère, car il disait d'elle, avec plus d'esprit qu'on n'est en droit d'en demander aux hommes de génie : « Lorsque Mme de Genlis parle de la vertu, il semble toujours qu'elle vient de la découvrir. » En quoi il se trompe d'ailleurs. La vertu n'était pas, pour Mme de Genlis, une nouvelle connaissance. C'était une vieille amie, une amie d'enfance, avec laquelle elle s'était brouillée à certain moment, qu'elle avait un peu négligée dans sa seconde jeunesse, mais qu'elle retrouvait avec plaisir dans sa vieillesse et qu'elle se mettait à aimer passionnément, surtout quand il s'agissait de l'enseigner aux autres.

A la rentrée des Bourbons, fidèle à ses habitudes d'ingratitude, Mme de Genlis s'empressa de trahir son bienfaiteur pour se tourner du côté du soleil levant. Non, trahir est un bien gros mot pour cette âme faible, mais sans méchanceté et sans noirceur. Nous emploierons un terme moins correct, mais plus exact, en disant qu'en 1814 Mme de Genlis se hâta de lâcher l'empereur pour porter ses hommages au

Comment veut-on que, sans espionnage, les chefs des nations répondent de la sûreté publique? Un père de famille doit savoir ce qui se passe dans sa maison; il ne remplit son devoir qu'à force d'espionnage; il fait très bien d'écouter aux portes... » Elle ne se contente même pas d'excuser l'espionnage, chez les gouvernements, comme un droit de légitime défense; elle va jusqu'à le louer, chez ceux qui l'exercent, comme un acte admirable de fidélité et de dévouement, et propose à l'admiration l'exemple du comte de Rochefort, qui vécut plusieurs mois déguisé tantôt en moine, tantôt en mendiant, pour servir la politique du cardinal de Richelieu, son maître. — Le lecteur appréciera.

roi. Louis XVIII, d'ailleurs, l'accueillit froidement, et les princes eux-mêmes, vis-à-vis desquels elle s'était donné tant de torts, ne lui rendirent pas leur faveur. Le duc d'Orléans cependant consentit à lui continuer la pension que lui servait l'empereur; mais elle perdit son bel appartement de l'Arsenal.

Avant de mourir, elle eut la suprême joie de voir monter sur le trône son élève, et il y aurait peut-être quelque justice à faire honneur à cette vieille femme des années de paix et de prospérité qu'à défaut de gloire la France dut à ce prince honnête, libéral et modéré. Ne doit-on pas un peu la sagesse du roi aux leçons de la gouvernante, qui, alors que depuis longtemps il avait cessé d'être son élève, lui écrivait encore : « Conservez, cher enfant, ces excellents sentiments... Aimez toujours votre patrie, la vertu; conservez toujours votre respect pour la religion et le mépris du faste, ce tendre intérêt pour les malheureux et cette générosité qui vous caractérisent, et vous rendrez heureuse l'amie qui vous a consacré dix ans de sa vie. »

Les vertus dont cette lettre recommande la pratique au futur roi des Français ne sont-elles pas, à peu de chose près, celles dont il devait donner l'exemple sur le trône et qui, outre le bonheur de l'amie qui les avait prêchées, devaient faire celui du peuple dont les hasards d'une révolution lui avaient confié les destinées? Mme de Genlis n'eût-elle fait que cet ouvrage, ne faudrait-il pas lui en savoir gré et, en sa faveur, lui pardonner les autres?

Voici le jugement final, auquel, d'ailleurs, nous

ne saurions souscrire sans réserve, que Sainte-Beuve porte sur Mme de Genlis : « Jusque dans la plus extrême vieillesse, elle avait conservé le besoin d'avoir des élèves, des protégés autour d'elle, des personnes dont elle s'engouait. Le goût d'enseigner ne doit pas se considérer, chez elle, comme un travers, c'était le fond même de sa nature. Il est dommage seulement que, femme d'esprit comme elle était, et femme de principes, comme elle voulait être, elle n'ait pas su concilier cette vocation déclarée avec le tact des convenances, le sentiment du ridicule et de plus avec la droiture et la simplicité des pensées. »

Sans méconnaître la finesse, la justesse même de cette appréciation, nous croyons devoir protester, moins contre la sévérité que contre les termes trop absolus de la sentence, et nous demandons à faire une distinction, en rappelant que si, par les écarts de son imagination trop ardente, Mme de Genlis a gâté les dons merveilleux de son esprit; si même, par les erreurs de sa vie, les intrigues de sa carrière politique, elle a pu faire douter de la pureté de sa morale, de la sûreté de ses principes et de la sincérité de ses croyances, il est juste de reconnaître qu'elle s'est amendée avec l'âge et a consacré les dernières années de sa vie à racheter les fautes de sa jeunesse.

Une femme de grand cœur et de grand talent, dont la plume et la vie ont eu aussi leurs égarements, absout en ces termes ceux de Mme de Genlis : « Qu'importent aujourd'hui ses préjugés, sa demi-

morale si souvent fausse et son caractère qui ne semble pas avoir su prendre parti entre l'ancien monde et le nouveau? Relativement au cadre qui a pesé sur elle, elle peint aussi largement que possible. Son véritable naturel a dû être excellent, et il y a certain roman d'elle qui ouvre vers l'avenir des perspectives très larges. Son imagination est restée fraîche sous les glaces de l'âge, et dans les détails elle est véritablement artiste et poète.» (George SAND, *Histoire de ma vie*, 2e partie, chap. XVI.)

En terminant, nous ne saurions trop recommander à ceux qui voudraient juger cette femme étrange et complexe de se rappeler ce mot d'un publiciste contemporain, M. Victor du Bled : «Mme de Genlis est le plus mémorable exemple des antinomies qui se peuvent rencontrer dans les personnes compliquées.»

Les portraits de Mme de Genlis. — Voici les plus connus et les plus authentiques :

I. — On lit dans l'ouvrage de Cousin d'Avallon que M. le duc de Chartres fit graver, à Londres, à la manière noire, une estampe représentant Mme de Genlis occupée de l'éducation des deux filles du duc et de ses deux petites filles à elle, avec ce titre : *La Gouvernante*, et au-dessous ces vers de La Harpe :

Entre l'enfance et la jeunesse
Partageant ses leçons, ses devoirs, sa tendresse,
La nature et le zèle occupent ses moments.
Tous deux ont pris en elle un même caractère;
On ne distingue point à ses soins vigilans
La gouvernante de la mère
Ni les élèves des enfans.

L'original appartient à Mme la comtesse de Paris et se trouve au château de Randan, où il a été placé sans doute par Mme Adélaïde.

II. — M. Nauroy, dans *le Curieux*, décrit un tableau du musée de Versailles intitulé : *la Leçon de harpe.* « Mlle Adélaïde reçoit une leçon de harpe de Mme de Genlis; Paméla tourne les feuilles du cahier de musique. » C'est la copie par Mauzaisse d'un tableau peint par Giroust en 1787 et qui faisait partie de la galerie du Palais-Royal.

III. — Voici l'histoire romanesque d'un autre portrait de Mme de Genlis (une miniature) racontée par elle-même dans les Souvenirs de Félicie : « Deux hommes que je connaissais viennent de se tuer avec une réflexion qui fait horreur. L'un était un peintre en miniature qui avait du talent, il se nommait Melli; il avait commencé mon portrait il y a trois mois, et n'ayant pas le temps de lui donner des séances, je lui avais laissé cette ébauche, à laquelle je ne pensais plus, lorsqu'il m'écrivit qu'il allait faire *un grand voyage* et pour me demander de finir mon portrait; je lui donnai trois séances, il n'en fallait plus qu'une; je lui indiquai un jour, assez éloigné, il me dit qu'il voulait absolument partir avant ce jour-là, qu'il avait déjà retardé pour moi son départ, qu'il ne pouvait plus le différer. J'insistai vivement, et il céda après une longue résistance; il finit mon portrait qu'il me laissa, et le lendemain il se tua. »

C'est sans doute cette miniature que Mme de Genlis donna à M. de Valence, avec le grand por-

trait à l'huile dont il va être question à l'article IV, lorsqu'elle quitta sa maison, en 1819.

IV. — « Je fis faire mon portrait en grand, à l'huile, par Mme Chéradame, qui a un fort beau talent.

« Je suis représentée jusqu'aux genoux, écrivant pendant la nuit, ayant à côté de moi une lumière prête à s'éteindre et m'arrêtant en voyant naître le jour; cette idée est de Paméla; je fis mettre sur la table, à côté de la lumière, un vase de fleurs et enfin un seul livre sur le revers duquel est écrit ce mot : *Evangile*, parce qu'en effet la morale de tous mes ouvrages a toujours eu pour base les préceptes sacrés de ce livre divin. Il y a derrière moi une harpe dans l'ombre.

« J'avais beaucoup de répugnance à me faire peindre à mon âge; mais M. de Valence désirait mon portrait, et je le fis faire, pour lui, avec d'autant plus de plaisir que je voulais, avant de quitter sa maison, lui offrir quelque chose qui lui fût agréable, et je joignis à ce don une très belle miniature que j'avais encore et dont il avait envie. »

Il est probable que l'original de ce portrait est encore dans la famille de Valence; mais il a été gravé par Jules Berreau. Cette gravure forme le n° 14 de la nomenclature des estampes de la Bibliothèque nationale. Un parent de Mme de Genlis, M. le comte Du Crest, de Dijon, en possède également un exemplaire.

Aucheran, septembre 1900.

MADAME CAMPAN

CHAPITRE PREMIER

La villa Campan. — Portrait moral et portrait physique de Mme Campan. — Un parallèle entre Mme de Genlis et Mme Campan.

Les choses aident à comprendre les esprits, disait dernièrement ce penseur qu'est Maurice Barrès, en parlant de la maison de Pascal. Il eût pu dire aussi : Les lieux expliquent les personnes. En les encadrant, ils éclairent les figures de l'histoire, grandes ou petites, comme un cadre d'or bruni encadre un tableau de maître. C'est dans un de ces cadres lumineux que nous apparut un jour la figure austère et un peu triste de l'honnête Mme Campan.

Le hasard, ou plus exactement le goût des choses de l'enseignement, nous avait conduit dans un établissement d'éducation situé sur les confins de la forêt de Saint-Germain. Il s'agissait de coopérer au sauvetage d'un vague pensionnat de garçons, en voie de succomber aux coups de la mauvaise fortune et plus encore à l'imprévoyance et à l'impéritie d'un groupe de prêtres, doués de plus de zèle que de

crédit et de talent. Voué à une mort certaine, le pensionnat nous intéressa médiocrement. Il en fut autrement de la maison où il achevait son éphémère existence, une villa modeste, mais agréable à l'œil, abritant son charme discret sous les ombrages d'un beau parc, d'où la vue s'étendait au loin, par-dessus les arbres de la forêt de Marly, « sur ces prés fleuris qu'arrose la Seine. » Dans sa nudité scolaire, cette villa avait conservé un parfum de bonne compagnie, qui nous fut expliqué, quand on la nomma.

C'était la villa Campan. C'est là qu'après la tourmente révolutionnaire l'ex-dame d'atours de la reine Marie-Antoinette était venue chercher un asile et des moyens d'existence. C'est là qu'elle avait élevé la future reine de Hollande et sa cousine Emilie de Beauharnais; c'est là qu'un peu plus tard Napoléon était venu la chercher pour lui confier l'éducation des filles de ses soldats, nous allions dire des enfants de France.

Pour être moins originale et moins puissante que celle de Mme de Maintenon, moins brillante que celle de Mme de Genlis, l'influence de Mme Campan sur l'éducation de la femme ne manque pas d'intérêt et sollicite l'attention, autant par la précision et la netteté du plan, la suite et l'enchaînement des idées, que par la consciencieuse honnêteté du but poursuivi.

Pour Mme de Maintenon, l'enseignement avait été presque un sacerdoce; pour Mme de Genlis, il était un entraînement, une gymnastique de l'esprit, nous aurions dit un sport si le mot avait passé la Manche

de son vivant; pour Mme Campan il fut un métier et une carrière.

« Après l'époque de la Terreur, écrit-elle dans ses mémoires, je me vouai à l'instruction publique. Douze cents Françaises, confiées successivement à mes soins, ont appris à révérer les vertus de Louis XVI et de Marie-Antoinette. » *(Mémoires de Madame Campan.)*

Fort heureusement ce n'est pas là tout ce qu'elle leur apprit, car elle aussi eut le don de l'enseignement, et ses ouvrages sur l'éducation, dont nous aurons l'occasion de parler par la suite, ne le prouvent pas moins que les élèves formées par elle à Saint-Germain et plus tard à Ecouen.

Tout en avouant que « le besoin l'avait fait embrasser l'état d'institutrice et que son ambition s'y était bornée », elle n'ignore pas qu'il faut autre chose que l'occasion et la volonté pour faire une bonne institutrice, et elle écrira ailleurs : « La bosse de l'institution est un don de la nature, comme celui d'écrire, de peindre ou de faire de la musique. »

Elle aura ce don de l'éducation; elle en aura aussi la passion et les nobles ambitions. Avant d'avoir créé, avec la collaboration d'un grand empereur, la maison de la Légion d'honneur à Ecouen, elle enviait à Mme de Maintenon l'honneur d'avoir fondé Saint-Cyr.

Esprit cultivé, laborieux et judicieux; cœur chaud, fidèle et dévoué; caractère droit, sûr et affable; douée de plus de facilité et d'ingéniosité que d'originalité et de puissance, scrupuleuse observatrice de

toutes les règles, bonne catholique, tendre mère et admirable institutrice, Mme Campan, si on écarte de sa mémoire les calomnies odieuses qui ont empoisonné la fin de sa vie, laissera dans l'histoire de son temps la trace discrète d'une personne honnête, loyale et courageuse, qui, vouée corps et âme à la tâche délicate de restaurer en France l'éducation des femmes, s'en acquitta de façon à mériter la reconnaissance publique.

Personne n'a songé à parler de la beauté de Mme Campan et des agréments de sa figure (1) : la salle des estampes, à la Bibliothèque nationale, possède d'elle huit portraits qui, à deux exceptions près, ne sont que d'assez mauvaises lithographies. Presque tous la représentent dans un âge avancé ou déjà mûr et coiffée d'un bonnet à coques, qui nous apparaît comme un emblème ou un insigne de sa profession. Ce bonnet vaut à lui seul un brevet d'honnêteté et de pudeur. Posé à plat sur des cheveux lissés et solidement fixé sous le menton par des barbes en batiste unie, il n'a jamais dû s'envoler par-dessus les moulins. Les yeux, grands, intelli-

(1) Voici le portrait qu'en donne un de ses historiens : « Au physique son maintien était digne et imposant. Ses manières aisées rappelaient le grand monde, dans lequel elle avait vécu. Une de ses anciennes élèves, Mme Jenny Bastide, a dit en parlant d'elle : « Mme Campan avait une figure distinguée, mais je doute qu'elle « ait jamais été belle. Elle était toujours mise en noir. Son organe « était fort doux, fort calme. Elle s'écoutait parler comme une per- « sonne qui se sent sur son terrain, surtout si elle racontait. Elle « aimait la flatterie, qui même n'avait pas besoin d'être délicate- « ment exprimée pour plaire. » (Louis BONNEVILLE DE MARSANGY, *Madame Campan à Ecouen.*)

gents et doux, donnent à la physionomie un grand air de sincérité et d'affabilité. Le nez, fortement aquilin et un peu long, y ajoute un cachet de distinction. Il y a, dans le profil, une expression de modestie, qui n'exclut pas la noblesse, et dans le dessin de la bouche, un caractère de bonté sans faiblesse. L'ensemble de la physionomie est celui d'une personne sérieuse, peu expansive, mais très sympathique.

L'auteur de *Chrétiennes et Françaises* a consacré à Mme Campan et à Mme de Genlis deux panégyriques, — il serait difficile de donner un autre nom à ces notices ultra-bienveillantes, — qu'elle fait précéder d'un parallèle dont nous reproduisons textuellement les termes : « Il serait à notre avis intéressant d'établir un parallèle entre Mme de Genlis et Mme Campan; l'une et l'autre occupèrent à la cour un rang distingué et y remplirent des missions délicates; l'une et l'autre virent les jours sanglants de la Révolution, celle-ci dans le palais même de ses souverains, celle-là sur la terre de l'exil; l'une et l'autre avaient reçu de Dieu un don spécial pour l'enseignement, et toutes deux comptèrent, parmi leurs élèves, des têtes couronnées; enfin l'une et l'autre ont laissé des mémoires intéressants. Malgré cette similitude, elles eurent des existences bien dissemblables, qui n'offrent aucun rapport. Cette apparente singularité s'explique peut-être autant par la différence de leurs caractères que par la différence de leur situation sociale. » (Marie PIERRE, *Chrétiennes et Françaises*. Paris, 1892.)

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler ce qu'il y a eu d'un peu puéril dans ce rapprochement. En outre il est faux comme tous les parallèles historiques, à une exception près, le don de la pratique de l'enseignement. C'est dans les petits côtés accidentels et contingents que l'auteur cherche des points de ressemblance qui échappent à ses recherches, le forçant à renverser de ses propres mains l'échafaudage, péniblement édifié, de cette laborieuse et peu solide comparaison.

C'est qu'en effet, à part l'enseignement, il n'y a rien de commun entre ces deux femmes. Outre qu'elles n'appartiennent pas au même milieu social, jamais deux natures n'ont été plus dissemblables. Fille et femme de marquis, chanoinesse d'un chapitre noble, Mme de Genlis appartient, par sa naissance, sinon à la plus vieille noblesse de France, du moins à la caste aristocratique. Elle vécut toujours avec cette caste et en afficha les prétentions. Fille et femme de bourgeois, Mme Campan dut aux circonstances d'entrer toute jeune dans la domesticité de la cour; mais elle était née bourgeoise et resta bourgeoise toute sa vie. Son père était M. Genet, simple commis de ministère; son mari fut M. Campan, dont le nom peu aristocratique n'était d'ailleurs qu'un nom de guerre, puisque son grand-père l'avait contracté au régiment. Née bourgeoise, elle eut surtout les vertus de la bourgeoisie : simple, timide, modeste et consciencieuse; elle en eut aussi les défauts : un peu d'étroitesse dans l'esprit, manque d'envolée et d'ampleur dans les idées. Tandis

que Mme de Genlis avoue qu'elle était fausse et se défend mal d'avoir été ingrate envers ses bienfaiteurs, Mme Campan donna un mémorable exemple de fidélité et de dévouement, s'exposant aux plus grands dangers pour sauver les papiers confiés à sa garde par Louis XVI et faisant de nombreuses et inutiles démarches pour être admise à partager la captivité de la reine. Mme de Genlis était coquette et fut quelque peu galante. Honnête, austère et un peu prude, Mme Campan ne donna jamais prise à la médisance. Mme de Genlis... mais nous nous surprenons, à notre tour, à perpétrer un parallèle et nous nous arrêtons bien vite, en ayant dit assez pour prouver que ces deux femmes ne se ressemblaient en rien et que l'enseignement fut à peu près le seul rapport entre deux natures aussi fortement antithétiques.

CHAPITRE II

Naissance et éducation de Mme Campan. — Sa nomination comme lectrice de Mesdames et femme de chambre de la reine. — Son mariage. — Généalogie de la famille Genet et de la famille Campan. — Mme Campan pendant la Terreur.

Nous empruntons aux mémoires de Mme Campan (1) sur la vie de Marie-Antoinette, ou plutôt à l'introduction placée en tête de la première édition

(1) Voici en quels termes un critique contemporain parle de ces mémoires : « Les mémoires, jusqu'alors inédits, de Mme Campan furent mis en vente le 3 janvier 1823. La première édition fut rapidement épuisée, et six semaines plus tard on en publiait une deuxième, dont en moins de deux jours cinq cents exemplaires furent enlevés. C'était un succès, sans précédent et ce succès dura longtemps. Les éditions des mémoires de Mme Campan sont nombreuses. A quoi tint ce succès, dont les contemporains de la Restauration furent eux-mêmes étonnés? Ce n'est certes pas à la valeur littéraire de l'ouvrage, qui est écrit d'un style prétentieux... il faut, je crois, attribuer cette vogue à l'espèce de culte qu'à cette époque il était de bon ton d'affecter pour Marie-Antoinette et à la position domestique que Mme Campan avait occupée près de cette malheureuse reine. » (Jules FLAMMERMONT, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire du dix-huitième siècle.* Paris, 188..) Peu bienveillant, ou plutôt fort injuste pour l'ancienne femme de chambre de la reine, M. Flammermont pense que celle-ci n'a composé ses mémoires que pour se disculper des accusations de trahison dont elle était la victime, et tout en reconnaissant qu'elle avait été la seule à briguer le périlleux honneur de partager la captivité de sa maîtresse, il laisse entendre qu'elle n'y est pas complètement parvenue.

de ces mémoires par F. Barrière, quelques détails sur sa naissance, sa famille et son éducation :

« Jeanne-Louise-Henriette Genet était née à Paris le 6 octobre 1752. M. Genet, son père, devait autant à son mérite qu'à la protection de M. le duc de Choiseul l'emploi de premier commis au ministère des affaires étrangères. Les lettres, qu'il avait cultivées dans sa jeunesse, occupaient encore ses loisirs. Entouré de nombreux enfants, il cherchait un délassement dans les soins qu'exigeait leur éducation.

« Dans l'étude de la musique et des langues étrangères les progrès de la jeune Henriette surprenaient les meilleurs maîtres. Le célèbre Albanèze lui avait donné des leçons et Goldoni lui montrait l'italien. Bientôt le Tasse, Milton, Dante, Shakespeare même, lui étaient devenus familiers. On l'exerçait surtout à l'art difficile de lire. En parcourant tour à tour de la prose ou des vers, une ode, une épître, une comédie, un sermon, il fallait qu'elle changeât sur-le-champ de ton, d'inflexion ou de débit. »

Aujourd'hui que les filles de concierges ont pour professeurs de diction des premiers sujets de la Comédie française, cette éducation d'une demoiselle de la haute bourgeoisie, fille du collaborateur d'un grand ministre, n'aurait rien pour nous surprendre; mais vers le milieu du siècle dernier, les talents acquis, dans une si tendre jeunesse, par Mlle Genet faisaient d'elle une manière de petit phénomène, dont la réputation dépassa bientôt le cercle de ses connaissances habituelles.

On en parla à la cour, et des protecteurs puissants

obtinrent pour elle la place de lectrice de Mesdames. Elle dut alors habiter Versailles. Un peu timide, elle fut d'abord éblouie par l'éclat de la cour. « Le premier jour, dit-elle, où je fis la lecture dans le cabinet intérieur de Madame Victoire, il me fut impossible de prononcer plus de deux phrases; mon cœur palpitait, ma voix était tremblante, ma vue troublée... Louis XV, qui n'aimait que les jolies femmes, n'eut pas toujours pour cette enfant les égards et la bienveillance que lui prodiguaient Mesdames de la Dauphine. Cependant quand cette dernière lui fit épouser M. Campan, dont le père était secrétaire du cabinet de la reine, le roi la dota d'une pension de 5,000 livres de rente, et la Dauphine, en lui assurant une place de femme de sa chambre, voulut bien lui permettre de continuer ses fonctions de lectrice auprès de Mesdames.

Nous avons dit que Campan n'était pas le vrai nom de son mari. Voici en quels termes elle fait, dans une lettre à son fils, la généalogie de la famille : « P.-D. Berthollet, son aïeul paternel, est né dans la vallée de Campan, près de la ville de Tarbes, dans le Béarn. Ses parents possédaient un petit bien patrimonial dans cette paisible vallée. Le jeune Berthollet voulut servir son pays; mais n'étant point né dans la classe à laquelle étaient exclusivement réservés les grades d'officiers, il fut obligé de borner toute son ambition au simple mais honorable titre de soldat. Il porta les armes vingt ans (1). »

(1) Le grand-père de M. Campan était originaire de la val-

Ajoutons, pour abréger cette narration un peu longue, que, bien noté et bien vu par ses chefs, ce soldat obtint la confiance de l'un d'eux, Paris-Duvernay, alors chef des subsistances, qui se l'attacha et, lors du mariage de Marie Leczinska avec le roi Louis XV, le fit attacher à la reine, avec le titre de garçon de la chambre. C'est ainsi que les Campan firent leur entrée à la cour.

Passant à la branche maternelle et s'adressant toujours à son fils, Mme Campan continue : « Votre aïeul maternel, Edme-Jacques Genet, après avoir été secrétaire du cardinal Albéroni, revint d'Espagne en France, avec 200,000 livres en or, acheta plusieurs biens de campagne et la charge de premier huissier audiencier au Châtelet, qu'il paya 80,000 livres et qui lui rapportait 15,000 livres de rente.

« Jeanne-Louise de Béarn, votre aïeule, fut une femme remplie d'esprit et de qualités distinguées. Mon père, qui était l'aîné de ses enfants, fut, dès sa plus tendre jeunesse, un être fort surprenant. A quatre ans il porta lui-même à la poste une lettre écrite de sa main. Ces dispositions précoces furent suivies des plus brillants succès dans ses études. »

Ces études, qui d'ailleurs ne menèrent M. Genet qu'à un modeste poste de commis, firent le charme de sa vie, dont les loisirs furent tous consacrés au culte des lettres et à la fréquentation des gens d'esprit. C'est ainsi qu'il put faire donner à sa fille une

lée de Campan, dans le Béarn, et en avait pris le nom. Son véritable nom était Berthollet. Le célèbre chimiste était son parent. » (F. BARRIÈRE, Introduction aux *Mémoires sur Marie-Antoinette.*)

brillante éducation et obtenir pour elle, d'abord une place de lectrice, bientôt un poste de première femme de chambre, où elle sut, par sa fidélité, sa ponctualité et son dévouement, mériter toute la confiance de la reine, dont la faveur lui valut, dès cette époque, le privilège d'être calomniée auprès de ses maîtres. Une première fois, ce fut à cause de sa prétendue intimité avec un député de la noblesse de l'Artois, M. de Beaumetz, qui s'était rangé du côté de la gauche de l'assemblée. Elle répond que, depuis le 1er octobre 1789, elle ne l'a jamais vu que de loin et qu'il n'a pas pris le parti de la Révolution pour venir se dépopulariser chez la première femme de chambre de la reine. « Oh! c'est juste, cent fois juste, lui dit Marie-Antoinette; on a fort mal choisi cette occasion de vous nuire; mais observez toutes vos démarches : vous voyez que la confiance que nous vous accordons, le roi et moi, vous fait de puissants ennemis. » (*Mémoires sur la vie de Marie-Antoinette.*)

Plus tard, à la Restauration, on l'accusa aussi d'avoir, par une indiscrétion volontaire ou involontaire, fait échouer l'évasion du roi et de la reine à Varennes. Elle s'en défend. Elle a participé, dans le plus grand secret, aux préparatifs du départ. Ce secret a été surpris et dénoncé par une femme de la garde-robe de la reine, qu'elle ne nomme pas, mais qui était très belle et la maîtresse de M. de Gouvion, aide de camp du général Lafayette (1).

(1) La femme que n'a pas voulu nommer Mme Campan s'appelait Mme de Rochereuil. Elle était en effet la maîtresse de M. de

Son rôle à elle a été un rôle de fidélité et de dévouement à toute épreuve. Les événements se sont précipités, la funeste journée du 10 Août a éclairé l'arrestation des personnes royales et le massacre de l'infortunée princesse de Lamballe. Le roi a confié à Mme Campan un portefeuille rempli de papiers, dont elle connaît l'importance et qu'il l'a chargée de remettre à un homme sûr, pour les sauver. Elle va avoir besoin de toute son énergie, de toute sa présence d'esprit, pour remplir cette mission de confiance. Elle est suspecte, sa maison vient d'être incendiée; elle s'est réfugiée dans celle de sa sœur, Mme Auguié. Au moment où on vient l'avertir que cinquante hommes se dirigent sur cette maison pour la cerner, le maître d'hôtel du roi, Gougenod, receveur général de la régie, entre dans la pièce où elle était et de la houppelande dont il s'était couvert tire le portefeuille du roi, en lui disant : « J'ai rempli ma tâche, » et il veut sortir. Elle le supplie de rester, de l'aider à sauver les précieux papiers. Il consent. N'ayant pas la clef du portefeuille, on l'ouvre avec des ciseaux; on prend à la hâte connaissance des papiers, on met de côté une pièce signalée par la reine comme pouvant être utile au roi dans son procès. « C'est le procès-verbal, signé de tous les ministres, de la délibération où Louis XVI avait donné un avis contraire à la déclaration de guerre. » Gou-

Gouvion, auquel, dans un moment d'oubli et sans intention de nuire à la reine qu'elle aimait, elle confia le fatal secret surpris par elle. Elle eut, dit-on, un tel chagrin d'une légèreté qui devait avoir de si funestes conséquences qu'elle en mourut.

genod consent encore à reprendre le portefeuille et à brûler les papiers dans un endroit plus sûr. Dans l'après-midi, l'alerte étant passée, il revient, apportant un état des papiers détruits et le procès-verbal qui doit sauver le roi et qu'elle s'empresse de porter à son avocat, M. de Malesherbes, qui d'ailleurs ne crut pas devoir en faire usage pour sa défense.

Dans cette circonstance, Mme Campan avait donné des preuves de grand courage et de sang-froid. Elle s'était exposée aux plus grands dangers pour le service du roi. Dans le même moment elle donna un nouveau gage de fidélité à sa malheureuse maîtresse en sollicitant, à plusieurs reprises, l'autorisation de partager sa captivité. Elle accable Pétion de requêtes, sans jamais obtenir de réponse.

C'est alors que, dénoncée à son tour, poursuivie par la vengeance de Robespierre, qui ne lui pardonnait pas cet attachement à la famille royale, échappée par miracle aux arrestations et aux massacres, elle alla, avec ses nièces, dont la mère, Mme Auguié, venait de se donner la mort (1), se

(1) Sous le titre de *Souvenirs inédits de madame Campan*, M. Georges Clinton-Genet de Greenbush, près Albany, seul fils survivant d'Edmond-Charles Genet, frère de Mme Campan, qui fut ministre de France aux Etats-Unis en 1793 et épousa la sœur de Georges Clinton, gouverneur de New-York, a publié, dans le n° du 15 juillet 1896 de *la Revue hebdomadaire*, une notice des plus intéressantes sur les trois sœurs de Mme Campan, et en particulier sur la belle et charmante Mme Auguié. « La troisième fille de mon père, dit-elle, fut Adélaïde Genet. Elle était une des plus belles et des plus charmantes femmes de Paris. Etant jeune fille, elle venait souvent me visiter au palais de Versailles. La jeune reine la vit, sa beauté et surtout son air gracieux et modeste lui

réfugier à Coubertin, dans la vallée de Chevreuse, où elle eut la chance de vivre oubliée jusqu'à la journée du 9 Thermidor, qui lui rendit un peu de sécurité et d'espoir.

plurent extrêmement. Elle la maria à M. Auguié, qui appartenait à une bonne famille du Languedoc, occupant déjà un emploi de commissaire général des vivres. Il était aimable et charmant. La reine la dota de 7,000 livres de pension et bientôt après M. Auguié obtint la recette générale du duché de Bar, en Lorraine, sans perdre son premier emploi. Cette charge lui rapportait 100,000 livres par an. » Après l'arrestation de son mari, Mme Auguié perdit la tête, et au moment d'être arrêtée elle-même, elle se tua, en se jetant par la fenêtre.

Elle laissa trois filles, qui furent élevées par Mme Campan.

L'aînée, Antoinette Auguié, filleule de Marie-Antoinette et de Louis XVI, épousa M. Gamot, qui fut préfet sous le premier empire.

La seconde, Eglé Auguié, fut mariée par Bonaparte au maréchal Ney.

La dernière, Adèle Auguié, devint la femme du général de Broc. Elle fut dame d'honneur de la reine Hortense, sous les yeux de laquelle elle se noya en 1813, dans le torrent qui forme la cascade de Grésy, près d'Aix-les-Bains.

CHAPITRE III

Mme Campan institutrice. — Le pensionnat de Saint-Germain. — Relations avec la famille de Beauharnais et avec Bonaparte.

Comme après la tempête, on commençait à se ressaisir et à respirer. Mme Campan profita de cette accalmie pour chercher à orienter sa vie vers de nouveaux horizons.

« Une carrière nouvelle, dit F. Barrière, s'ouvre ici pour Mme Campan. L'instruction, les talents qu'elle possède vont lui devenir utiles. A Coubertin, entourée de ses nièces, elle aimait à diriger leurs études, autant pour se distraire de ses peines que pour former leur esprit et leur raison. Cette occupation maternelle avait ramené ses idées vers l'éducation et réveillé les premiers penchants de sa jeunesse. »

Confondant les dates et les lieux, quelques ouvrages, notamment le *Dictionnaire des littératures* de Vapereau, ont dit que Mme Campan, après la Révolution, fonda un pensionnat à Coubertin, dans la vallée de Chevreuse. C'est une erreur. Le pensionnat de Mme Campan fut fondé à Saint-Germain en Laye, et elle donne elle-même la raison de ce choix.

« Un mois après la chute de Robespierre, je pen-

sai qu'il fallait vivre et faire vivre une mère âgée de soixante-dix ans, mon mari malade, mon fils âgé de neuf ans et une partie de ma famille ruinée. Je n'avais plus rien au monde qu'un assignat de 500 livres. J'avais signé pour 30,000 francs de dettes pour mon mari. Je choisis Saint-Germain pour y établir une pension. Cette ville ne me rappelait pas, comme Versailles, les temps heureux et les premiers malheurs de la France et m'éloignait de Paris, où s'étaient passés nos horribles désastres et où résidaient des gens que je ne voulais pas connaître. Je pris avec moi une religieuse de l'Enfant-Jésus pour donner une garantie non douteuse de mes principes religieux. »

Elle ajoute : « Je n'avais pas les moyens de faire imprimer un prospectus. J'en écrivis cent et les envoyai aux gens de ma connaissance qui avaient survécu à nos affreuses crises. »

Le succès ne se fit pas attendre. « Au bout d'un an, dit-elle, j'avais soixante élèves, bientôt après cent. Je rachetai des meubles; je payai mes dettes. J'étais heureuse d'avoir trouvé cette ressource, si éloignée de toute intrigue. »

Mme Campan avait ouvert dans son établissement une modeste chapelle, que le Directoire fit fermer. Le libéralisme des nouveaux maîtres de la France n'allait pas encore jusqu'à tolérer le libre exercice du culte. Mais la bonne réputation de la maison, l'absence de toute maison rivale et les talents déjà connus de sa directrice lui assuraient un succès croissant. « La maison de Saint-Germain, dit

Barrière, devenait, pour les jeunes personnes, autant l'école du monde que celle du savoir. »

Bientôt des jeunes filles appartenant aux familles les plus distinguées de l'aristocratie renaissante viendront prendre rang parmi ses élèves. C'est ainsi qu'un jour une jeune veuve, alors dans tout l'éclat de sa beauté et de ses succès mondains, Mme de Beauharnais, lui amena sa fille Hortense et sa nièce Emilie. « Six mois après, dit-elle, elle vint me faire part de son mariage avec un jeune gentilhomme corse, élève de l'Ecole militaire et général. Je fus chargée d'apprendre cette nouvelle à sa fille, qui s'affligea beaucoup de voir sa mère changer de nom. »

L'intimité la plus étroite finit par s'établir entre la maîtresse de pension et la famille de ses élèves. Mme Campan fut aussi chargée de surveiller l'éducation du jeune Eugène de Beauharnais, placé à Saint-Germain dans la même pension que son propre fils Henri Campan (1). Les nièces de Mme Campan partagèrent la chambre de Mlles de Beauharnais et se lièrent avec elles d'une étroite amitié. « Enfin, continue Mme Campan, Mme de Beauharnais partit pour l'Italie, en me laissant ses en-

(1) « Hortense, pendant que sa mère se charge ainsi d'un train, est placée en pension, à cette *institution nationale de Saint-Germain*, que Mme Campan vient de fonder pour restaurer la société et pour gagner son pain... mais pourquoi des mains de Hoche, qui ne demande qu'à le garder, reprend-elle Eugène, pour le placer chèrement dans la pension que vient d'ouvrir à Saint-Germain, sous le nom de Collège irlandais, un sieur Patrice Mac-Dermott, autrefois, dit-on, précepteur du jeune Henri Campan? » (Frédéric MASSON, *Joséphine de Beauharnais.*)

fants. A son retour, après les conquêtes de Bonaparte, le général fut très content des progrès de sa belle-fille, m'invita à dîner à la Malmaison et vint à deux représentations d'*Esther* à ma maison d'éducation. » (*Mémoires.*)

Elle écrira plus tard : « Je me suis trouvée être l'institutrice d'une nichée de rois et de reines sans m'en douter; j'avoue qu'il fut très heureux pour nous tous que nous n'en sussions rien. Leur éducation a été la même que celle des autres élèves. Confondues avec elles, elles sont sorties de chez moi fort instruites. Si elles eussent été élevées en reines, on les aurait flattées peut-être au lieu de les instruire. Ignorant leur avenir, elles ont été élevées en femmes distinguées, mais comme devant être un jour de bonnes mères de famille, seule base d'une bonne éducation. » (*Journal anecdotique de madame Campan*, par le docteur MAIGNE, médecin des hôpitaux de Mantes. Paris, 1824.)

En 1797, Mme Campan devint veuve. Cet événement ne devait pas l'attrister outre mesure. M. Campan n'avait jamais tenu une grande place dans son existence. Il en tenait moins que jamais depuis qu'elle s'était vouée entièrement à ses devoirs d'institutrice (1).

(1) C'est à dessein que nous avons laissé dans une ombre discrète la figure effacée de M. Campan. Une maîtresse de pension doit être mariée le moins possible, et Mme Campan l'était si peu ! Elle eut pourtant un fils, Henri Campan, objet de ses constantes sollicitudes, qui fut préfet de l'empire et dont la mort lui causa un cruel chagrin.

Le mariage de Mme Campan avait été le contraire d'un mariage

En 1806, après la bataille d'Austerlitz, Napoléon, comblé de succès et de gloire, se sentant maître de ses destinées et des destinées de la France, désireux de relever les ruines de la patrie en restaurant, des institutions du passé, celles qui étaient de nature à rehausser son prestige, tout en servant sa politique et ses intérêts, songea à faire revivre une des grandes idées de Louis XIV. Il avait conçu le vaste projet de faire élever aux frais de l'Etat les filles de ses légionnaires. C'était, sous le nom de *Maison de la légion d'honneur*, et avec les différences nécessitées par son adaptation aux besoin d'une société nouvelle, la résurrection de la maison de Saint-Louis.

C'est le château d'Ecouen qui devait être affecté au nouvel établissement. Autour de l'empereur on s'agitait et on intriguait beaucoup pour la nomination de la surintendante. Bon nombre parlaient

d'inclination. Voici, d'après sa *Correspondance inédite* avec la reine Hortense, l'histoire de cette union malheureuse :

« Depuis six ans j'étais attachée à un jeune homme, qui me voyait avec intérêt et qui réunissait l'esprit, l'extérieur, la fortune à l'état militaire. » Ce jeune homme était protestant et M. Genet s'opposa au mariage. Sa fille se résigna, mais elle avoue « que cela lui coûta beaucoup ». Son père lui choisit pour mari le fils du secrétaire de Marie-Antoinette. Voici en quels termes elle parle de cet époux à sa royale correspondante : « Si M. Campan n'eût été volage, dissipateur et entièrement opposé au lien conjugal, j'aurais été heureuse avec lui... Je vous assure que, pendant vingt ans qu'a duré cette union, l'amour de mon devoir m'a toujours fait désirer de bien vivre avec mon mari et de trouver le bonheur avec lui. » Ce souhait ne devait pas se réaliser, et pour sauver les débris de sa fortune, elle fut obligée de recourir à une séparation de biens.

de Mme Campan; d'autres voulaient une abbesse; d'autres encore désignaient au choix de l'empereur Mme de Genlis, qui, rayée de la liste des émigrés, et rentrée en France après le 9 Thermidor, avait déjà reçu de lui plus d'une faveur.

Mme Campan, que sa liaison avec Joséphine et son titre de maîtresse d'Hortense, autant que son mérite et les résultats obtenus dans sa maison de Saint-Germain, semblaient désigner, avant toute autre, pour ce poste envié, était entretenue, par son entourage, dans l'espoir de l'obtenir. Malgré sa modestie, elle s'en croyait digne et le désirait assez passionnément pour écrire à son ancienne élève, devenue princesse impériale : « On va nommer la surintendante d'Ecouen; si ce n'est pas moi, après avoir été honorée des visites de Napoléon, je ne survivrai pas à cette honte non méritée. »

Elle obtint le poste tant convoité et devait l'occuper pendant sept ans, c'est-à-dire jusqu'à la Restauration. Fondée en 1807, la maison d'Ecouen fut supprimée en 1814, par Louis XVIII, qui la réunit à la maison de Saint-Denis, créée en 1809.

CHAPITRE IV

Mme Campan à Ecouen. — Théorie et pratique de l'enseignement. — L'éducation maternelle.

Voilà Mme Campan au comble de ses vœux ! Elle est parvenue au poste le plus élevé, le plus enviable que puisse rêver une femme qui a dirigé vers l'éducation de ses semblables son ambition et ses efforts.

Il nous reste à examiner quels principes la dirigèrent elle-même dans l'accomplissement de cette haute mission et si, par ses procédés, ses méthodes, par la théorie et la pratique de l'enseignement, elle a su justifier la confiance de l'empereur et mériter les éloges que lui ont décernés ses contemporains.

Mme Campan, qui, nous l'avons dit déjà, enviait à Mme de Maintenon l'honneur d'avoir fondé la maison royale de Saint-Louis, ne laissait pas de penser que cet admirable établissement avait fini par être bien démodé et bien en retard sur les progrès du siècle. « Saint-Cyr, admirable par la sagesse de son règlement, par le zèle des dames et par la soumission des élèves, avait été placé, par une main supérieure, au-dessus de tous les dangers qui s'étaient introduits dans les autres monastères; malheureusement le respect des dames de Saint-Cyr pour la

première constitution avait trop entravé la marche de l'enseignement... il était ridicule de les entendre chanter, en 1789, la musique de Lulli et de les voir danser le passepied et la pavane, vêtues en habits retroussés, comme au temps de Louis XIV.»

Aussi s'avise-t-elle (nous devons trouver cela très humain et tout naturel) qu'il existe une autre institution bien supérieure à l'établissement fondé par Louis XIV et dirigé par Mme de Maintenon, et que cet établissement est la maison d'Ecouen, fondée et dirigée par Mme Campan.

Elle l'avoue naïvement :

« Il appartenait à un autre siècle de réaliser, d'une manière plus solide et plus générale que ne l'a fait Louis XIV, les vœux formés depuis longtemps par les hommes célèbres pour l'éducation des femmes françaises. Elle a fait, en peu d'années, des progrès bien rapides. Les principes de toute bonne instruction ont été mieux connus, mieux suivis, et leurs succès ont été plus certains. Je ne me vanterai pas d'y avoir puissamment contribué, mais peut-être pouvais-je me flatter de n'y avoir pas nui, quand je considérais, en 1812, l'état prospère de la maison d'Ecouen.» (*Mémoires.*)

Naturellement aussi l'éditeur des mémoires de Mme Campan, que nous appellerons souvent en témoignage, partage les préférences de cette dame pour son propre enseignement et la place bien au-dessus de ses devancières : « Les leçons et les exemples de Mme Campan, les institutions dirigées par elle, les élèves qu'elle a formées ont contribué puis-

samment à perfectionner l'éducation publique.» (François BARRIERE, Introduction aux *Mémoires de madame Campan.*)

Tout en adoptant, dans une large mesure, l'optimisme de cette opinion, notre devoir est d'en chercher la confirmation, autant dans les résultats obtenus par Mme Campan, dans son enseignement à Saint-Germain et à Ecouen, que dans l'exposé théorique des programmes et des méthodes de cet enseignement.

Toute la philosophie de cet enseignement a pour base et pour point de départ la préoccupation de former des mères.

«Les anciens systèmes d'éducation, lui avait dit Napoléon, en lui confiant la direction de la maison d'Ecouen, ne valent rien. Que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées, en France? — Des mères, lui répondit Mme Campan. — Le mot est juste, reprit Napoléon. Eh bien, madame, que les Français vous doivent l'obligation d'avoir élevé des mères pour leurs enfants!»

«La réponse de Mme Campan, fait observer Barrière, renferme l'idée principale de son système d'éducation.»

Bientôt nous pourrons vérifier, en suivant Mme Campan dans l'application pratique de ce système, l'exactitude de cette observation, dont un rapide exposé de ses ouvrages sur l'éducation va nous fournir une première preuve.

Son *Traité d'éducation* est divisé en quatre parties, dont les trois premières sont consacrées à l'*édu-*

cation maternelle et la quatrième à l'*éducation publique.*

Premier âge. Education maternelle.

Elle prend l'enfant à la mamelle, s'occupe du choix d'une nourrice (1), de l'alimentation et des vêtements du premier âge, du coucher, de l'hygiène, etc., avant de passer à l'éducation proprement dite. Nous analysons :

La mémoire ne se développe qu'à l'âge de trois ans, l'éducation ne doit pas commencer avant. On doit commencer par enseigner à l'enfant à prier Dieu, à le remercier de ses bienfaits, à l'aimer; plus tard on lui apprendra à le craindre, en lui enseignant le dogme.

Vers trois ans, on peut lui enseigner à connaître les lettres, à assembler les syllabes. Les leçons doivent être courtes; on doit les faire désirer. Les réprimandes doivent être douces.

Deuxième âge.

A cinq ans, l'enfant sait lire; on peut lui donner les premières leçons d'écriture.

A sept ans, il faut s'occuper, non à former sa raison, mais à étendre son jugement. La raison est un résultat; il faut la faire naître, on ne l'enseigne pas.

Pour les filles, quand la mère est intelligente,

(1) Naturellement elle invite les mères à nourrir elles-mêmes leurs enfants. L'influence de Rousseau se faisait encore sentir et imposait ce conseil.

honnête, rien ne peut remplacer l'éducation de la mère; mais l'éducation de la plus modeste pension de province est préférable à celle que donne une mère ignorante ou dissipée.

De sept à douze ans, on doit enseigner aux filles l'histoire sainte. C'est la première (1). Elle place pour jamais dans la mémoire les époques de la terre, la chronologie, et donne l'intelligence de l'histoire universelle. Apprendre par cœur des poésies sacrées; étudier la géographie sur un planisphère ou une mappemonde. Lecture à haute voix, diction, ponctuation, grammaire, écriture, arithmétique élémentaire, calcul. « Quant au calcul, dit-elle, que la table de multiplication soit bien sue et que votre élève soit familière avec les quatre règles et elle en saura assez. » On pourrait dire avec raison que cet assez n'est pas suffisant; mais on ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit ici des leçons du deuxième âge et que bientôt l'élève, pour laquelle l'*éducation publique* remplacera l'*éducation maternelle*, sera appelée à acquérir des notions plus étendues et plus complètes.

Mme Campan recommande aux mères institu-

(1) Voici, à propos de cette étude, un entretien de Mme Campan avec le Dr Maigne, raconté par celui-ci dans son *Journal anecdotique* : « Quelque temps après que le gouvernement eut fait fermer ma chapelle, sous le Directoire, il envoya des commissaires pour m'ordonner de supprimer l'*histoire sainte* dans l'enseignement de ma pension. Je leur demandai par quoi ils voulaient la remplacer. Ils me dirent : Citoyenne, tu argumentes, à l'ancienne mode. Point de réflexions ! Quand la nation a parlé, nous voulons de l'obéissance et point d'esprit. »

trices les lectures suivantes : *le Petit La Bruyère, les Petits Emigrés*, les *Veillées du château*, les *Annales de la vertu* et le *Théâtre d'éducation* de Mme de Genlis; *la Corbeille de fleurs* de M. Jauffret, ses *Dialogues géographiques* et son *Traité épistolaire; les Soirées du logis* et *le Jeune Naturaliste* (traduits de l'anglais), et *les Enfants du vieux château* par Mme de Jonchère.

Ce choix pouvait être judicieux à l'époque où il fut fait; mais on n'aura pas de peine à en faire un meilleur dans les bibliothèques modernes d'éducation et de récréation.

Ouvrages à l'aiguille. — On doit y former de bonne heure les jeune filles; mais, quelle que soit la fortune de leurs parents, on doit en exclure tous les ouvrages de fantaisie qui occupent les femmes riches.

Economie domestique. — On formera la jeune fille à pratiquer la charité; on lui enseignera l'économie et on l'occupera aux soins domestiques (1).

Etude du dogme. — Les dogmes de la religion bien enseignés par l'étude du catéchisme appris par cœur, il faut en confirmer les principes par la lecture journalière de l'Evangile.

(1) « Dans la maison d'Ecouen, les élèves étaient formées de bonne heure à tous les détails du ménage. Habiles à tous les genres de couture, elles faisaient elles-mêmes leurs robes et leurs chemises, balayaient leurs classes, servaient à table à tour de rôle, donnaient et recevaient leur linge, écrivaient pour la maison les moindres mémoires de dépenses.

Troisième âge.

De douze à seize ans. Cette période, qui est celle de la formation physique et morale, se signale souvent par l'inégalité de l'humeur. Il faut éviter la lecture des romans; les meilleurs ne valent rien à cet âge. « Préservez votre élève de la nombreuse et funeste bibliothèque destinée à la jeunesse, je vous le demande avec la plus vive instance. »

A dix-huit ans, les recherches inquiétantes de l'imagination commencent par solliciter les jeunes filles aux idées du mariage. Il faut éviter ce qui pourrait servir d'aliment à ces idées dangereuses. Il faut proscrire les représentations théâtrales (y compris le vertueux opéra comique). « Qu'une mère ne mène jamais sa fille à ces théâtres, où des scènes familières, animées des charmes de la musique, ont pour héros d'intrigues amoureuses des personnages tout semblables à ceux dont on est sans cesse environné. »

Civilité. — Il faut enseigner la politesse aux jeunes filles. Mme de Campan définit ainsi la politesse d'après Saint-Evremond (1) : « La politesse

(1) Elle-même définissait ainsi le bon ton :

De la dignité sans hauteur;
De la politesse sans fadeur;
De la confiance sans hardiesse;
Du maintien sans roideur;
De la grâce sans affectation;
De la réserve sans pruderie;
De la gaieté sans bruyants éclats;
De l'instruction sans pédanterie;
Des talents sans prétention;
De l'envie de plaire sans coquetterie.

est un mélange de discrétion, de civilité, de complaisance, de circonspection, accompagné d'un air agréable répandu sur tout ce qu'on dit et ce qu'on fait (1).»

Avant d'aborder la quatrième partie du *Traité d'éducation*, jetons, avec Mme Campan, un coup d'œil sur les résultats matériels obtenus par elle dans son pensionnat de Saint-Germain : «Mes succès furent rapides, et sans la continuation de la guerre, je pouvais faire des économies. Il me fallait cent élèves à 1,200 francs pour payer la totalité de mes frais et ma propre existence. L'année de la paix avec l'Angleterre, j'ai eu jusqu'à cent quinze élèves payant pension; j'en ai toujours, depuis ce moment, élevé dix gratuitement... mes quatorze années de pensionnat ne m'ont donné que les moyens de vivre sans le secours d'autrui : j'ai pu rendre aux autres beaucoup de services importants; mais pour moi, je n'ai recueilli qu'une longue expérience dans l'art de diriger la jeunesse et de conduire une grande maison. Je puis dire que la mienne a servi, pour ainsi dire, de modèle à toutes les autres : peut-être même est-ce à ces succès que je dois une partie de mes ennemis.» (*Mémoires.*)

Le témoignage qu'elle se rend à elle-même n'a

(1) Voici une autre définition de la politesse, par Mme Campan. Celle-là est en vers et adressée à son ancienne élève et amie Mlle Fanny Kastner :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage.
De la bonté du cœur elle est la douce image
Et c'est la bonté qu'on chérit.

rien d'exagéré. Mme Carette, qui a publié une nouvelle édition des *Mémoires* de Mme Campan, le confirme par cet éloge : « Au milieu du désordre de la société renaissante du commencement du siècle, c'était un titre de distinction, pour une jeune femme, de pouvoir se dire l'élève de Mme Campan. »

Ces détails n'étaient pas inutiles et sont ici à leur place, car ils aideront à comprendre la suite du *Traité d'éducation.*

CHAPITRE V

L'éducation publique. — Conseils aux maîtresses et aux élèves. — La discipline. — Une visite de Napoléon Ier à la maison d'Ecouen.

A la première page de la quatrième partie de son traité sur l'éducation, consacré à l'*éducation publique*, Mme Campan pose cet axiome qu'avant la Révolution l'éducation des filles était nulle. Elle se propose donc de rechercher le type de l'établissement modèle destiné à créer cette éducation en France.

Sans méconnaître l'importance, l'utilité et l'opportunité de son intervention, nous ne saurions acquiescer entièrement à cette condamnation trop sévère de tout ce qui l'a précédée, et rappelant qu'elle-même a rendu justice ailleurs aux efforts et aux succès de ses devancières, de Mme de Maintenon en particulier (1), nous croyons devoir limiter son action à la recherche des moyens propres à restaurer en France, les institutions détruites par la tourmente révolutionnaire, en les améliorant, en les perfection-

(1) Notamment dans ce passage tiré de ses mémoires et cité par nous au chapitre XI de la première partie de cet ouvrage, où, parlant de la maison de Saint-Cyr, elle dit : « J'ai imité tout ce qu'on peut connaître des lois extérieures de cet établissement. »

nant et en les adaptant aux mœurs et aux besoins de son époque.

Ainsi circonscrite, la tâche reste assez grande et assez belle, et nous nous plaisons à reconnaître que, dans son accomplissement, elle a fait preuve d'une réelle sagacité, en même temps que d'une généreuse ardeur, et qu'à défaut de conceptions d'une grande originalité, elle a su introduire dans l'enseignement, avec des idées justes, des réformes utiles et pratiques.

A l'appui de chacune de ses propositions théoriques, elle se plaît à invoquer quelque exemple tiré de son expérience personnelle, c'est-à-dire de ce qui a été fait, sous sa direction, soit à Saint-Germain, soit à Ecouen. Nous la suivrons dans cette double voie, citant, résumant, analysant sa pensée, avec la préoccupation constante de lui conserver toute sa valeur et toute sa clarté.

Elle conseille l'usage anglais des *pensions de jour*, où, sous l'œil de la directrice, des professeurs distingués et variés viennent donner des leçons à des jeunes filles, qui rentrent le soir dans leurs familles pour dîner et coucher.

C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui dans nos cours publics et nos externats de jeunes filles.

Pour les familles, qui ne peuvent pas adopter ce moyen d'éducation, l'internat s'impose. Mais elle proscrit d'une façon absolue les institutions mixtes et la réunion d'internes et d'externes dans le même établissement.

Comme internat, l'idéal serait, à ses yeux, la pension peu nombreuse (dix à douze élèves), mais en

France les prix sont trop modiques et le nombre de cinquante à soixante élèves, comme à Saint-Germain, est indispensable pour permettre à un pensionnat de prospérer et même de vivre.

Elle entre dans tous les détails qui doivent assurer la discipline, l'ordre et la propreté dans le pensionnat :

Il faut que les élèves marchent en rangs ordonnés pour éviter les chutes; les dortoirs ne doivent pas contenir plus de vingt-cinq à trente lits et seront l'objet d'une surveillance incessante; le linge doit y être d'une propreté absolue. « Soignez extrêmement l'habitude de l'ordre et de la propreté dans vos élèves. C'est à vous d'en faire vous-même une affaire principale. »

Le réveil doit être obligatoire à 6 heures, du 1er avril au 1er octobre, et à 7 heures du 1er octobre au 1er avril; messe tous les jours après le lever, déjeuner après la messe; une demi-heure de récréation après le déjeuner.

Classes de dix à une heure : écriture, grammaire, histoire, géographie; d'une à trois heures dessin; dîner à trois heures; récréation d'une heure après le dîner; lecture pendant le repas.

Emulation. — L'émulation fait la force de l'éducation publique; mais elle ne doit pas être surexcitée par la présence du public et les distributions de prix mondaines. A la maison impériale d'Ecouen, le grand chancelier et la princesse protectrice avaient seuls le droit d'assister à l'inspection et on ne donnait pas de prix. L'inspection avait lieu quatre fois

par an et servait au classement. La clôture n'a jamais nui à l'émulation. A Saint-Germain, un prix de douceur et de bonté était décerné par le suffrage des élèves.

Punitions. — Pas de peines corporelles! C'est encore par le sentiment de l'émulation et de la honte qu'on stimule le zèle et qu'on punit la paresse et la désobéissance. A Ecouen, la plus grande peine consistait dans la perte de la ceinture. Ce châtiment ne fut appliqué qu'une seule fois, mais avec solennité, en présence de trois cents élèves et de cinquante dames. Une autre peine consistait à dîner à part, *sur la table de bois*, c'est-à-dire sans nappe.

Jeux et divertissements. — « Ils doivent être l'objet d'une surveillance discrète. »

Cette discrétion nous laisse loin des récréations de Saint-Cyr, que la présence et la grâce de Mme de Maintenon faisaient si gaies et si instructives à la fois. La Révolution a passé par là et mis sur les jeux innocents l'empreinte de sa règle inflexible et maladroite, qui deviendra l'idéal de l'éducation universitaire. Et cependant Mme Campan, qui avait un grand fonds de tendresse et qui avait dit : « Ce sont les femmes qui les premières gravent dans le cœur de leurs enfants l'amour de leur Dieu, de leur souverain et de l'honneur, » était bien faite pour comprendre et pour pratiquer l'enseignement des récréations.

Le sentiment jouait même un rôle dans son système d'éducation. Barrière nous apprend « qu'à Ecouen elle voulut accorder une marque de satis-

faction à l'élève qui aurait été constamment douce, affable, obligeante avec ses compagnes, indulgente et bonne avec ses inférieures. Au jour marqué, la jeune personne que désignait la surintendante obtenait la faveur d'aller, en présence des dames et des élèves, planter un arbre dans un des bosquets du parc ».

L'intention est certainement louable; mais cette pratique, qui ressemble à une contrefaçon des idylles de la Révolution, rappelle trop aussi la plantation de ces arbres de la liberté, dont l'ombre n'abrita jamais que la tyrannie et la terreur.

Mme Campan ne négligeait pas d'ailleurs les occasions de donner à ses élèves des leçons de morale, et d'une morale élevée. En voici un exemple tiré de l'ouvrage intitulé : *Lettres de deux amies d'Ecouen.* « La dame institutrice allait se plaindre à Mme la directrice; mais l'esprit de corps nous empêchait de dénoncer la coupable! Mme la directrice approuve cette coutume de ne pas se trahir entre compagnes et dernièrement elle nous disait : N'imitez pas le mal, mesdemoiselles; mais ne le dénoncez pas. Assez d'yeux clairvoyants veillent sur vous et le découvriront. La délation entre camarades est un vice et les délateurs sont voués au mépris de la société. »

Napoléon s'occupa beaucoup de la maison d'Ecouen, comme il s'occupera un peu plus tard de la maison de Saint-Denis. Quatorze pages dictées par lui, sur l'éducation des filles de la Légion d'honneur, pendant la campagne de Pologne, le soir d'une victoire, et qui existent encore entre les mains du

grand chancelier, attestent sa sollicitude éclairée pour cette œuvre.

Il visita plusieurs fois la maison d'Ecouen. Nous empruntons à la correspondance d'une pensionnaire le naïf récit de la première de ces visites (3 mars 1809) :

« Son excellence le grand chancelier (le savant Lacépède) et Mme la directrice reçurent le fondateur d'Ecouen sous la voûte d'entrée. Il parcourut d'abord les réfectoires et les classes du rez-de-chaussée; il interrogea quelques petites sur plusieurs choses très simples. Elles répondirent très juste et furent peu troublées. Napoléon examina les bas que les petites élèves tricotaient; il les ouvrit, y passa la main et les inspecta comme aurait pu faire une bonne ménagère. Pendant que Napoléon visitait les dortoirs, l'atelier de dessin, l'infirmerie, la pharmacie, on nous faisait placer toutes à la chapelle. Le clergé se rendit à la porte, avec la croix, pour le recevoir et le haranguer (1). »

(1) Les élèves chantèrent au grand empereur une ronde, où l'on trouvera toute la médiocrité et toute la platitude de rigueur dans ces sortes de compositions :

Cette plume qui donna
Des lois à l'Europe entière,
Dans un règlement traça
Nos devoirs, notre prière (*).

Quand de son nom belliqueux
Il fait retentir la terre,
Ici nos plus simples jeux
L'intéressent comme un père.

(*) Le projet de règlement d'Ecouen portait : Les élèves entendront la messe le dimanche et le jeudi. Napoléon effaça ces mots et écrivit à la place : « tous les jours. »

« L'homme qui descendait si facilement des plus hautes pensées politiques à l'examen des moindres détails, qui inspectait un pensionnat de jeunes personnes comme il eût passé en revue les grenadiers de sa garde, auquel aucune connaissance, aucun soin, ne semblaient étrangers; qu'on ne pouvait tromper et qui n'était pas fâché de reprendre, Napoléon, en visitant Ecouen, fut forcé de dire : « Tout est bien ! » (*Lettres de deux amies d'Ecouen.*)

C'est à la suite et peu de jours après cette visite, et par un décret du 29 mars 1809, que le titre de directrice fut changé en celui de surintendante et que l'empereur accorda aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur la faveur d'avoir une personne de sa famille portant celui de *protectrice.*

CHAPITRE VI

L'éducation élémentaire. — Conseils pour l'éducation des jeunes filles du peuple. — Ouvrages à leur usage. — *Théâtre d'éducation.*

« Quand, dit Barrière, la maison d'Ecouen fut rendue à ses anciens possesseurs, que Mme Campan se vit privée de son emploi, que ses chagrins, ses malheurs, la perte de sa fortune et l'injustice des hommes la décidèrent à vivre dans la retraite, ce fut alors qu'elle put réaliser le projet depuis longtemps conçu, d'écrire sur l'éducation publique. »

Outre le grand ouvrage, ou *Traité d'éducation*, dont nous venons de donner un aperçu, elle écrivit, à la même époque, un autre ouvrage, consacré plus spécialement à l'éducation élémentaire, c'est-à-dire à celle des jeunes filles de la classe pauvre.

Elle dit dans son avant-propos :

« On n'a pas lieu de craindre que les filles des gens riches manquent jamais de livres pour les instruire et de gouvernantes pour les diriger. Il n'en est pas ainsi des enfants qui appartiennent à des classes peu fortunées... J'ai vu de près combien l'éducation du peuple, à la campagne, était négligée et incomplète. »

Et elle ajoute : « Dans le brillant pensionnat de Saint-Germain, dans l'utile et bel établissement d'Ecouen, j'ai souvent songé aux livres qu'on pouvait mettre entre les mains des enfants des classes laborieuses... C'est donc pour elles que j'ai tracé ce petit ouvrage. »

Ce petit ouvrage, tout à fait élémentaire et d'une morale très pure, contient des conseils dont on ne peut que louer l'utilité et la sagesse : « *Aimez vos parents ; évitez la paresse; respectez la propriété*, etc., etc. »

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de reproduire quelques-uns de ces conseils, qui, dans leur simplicité, bien en rapport avec les intelligences simples auxquelles ils s'adressent, contiennent toute la morale chrétienne :

Religion. — « Sachez parfaitement l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament; que toutes les paroles de l'Evangile soient gravées dans votre cœur, autant que dans votre mémoire...

« Dans la connaissance parfaite de notre sainte religion, vous trouverez toutes les bases de la vertu, l'amour de Dieu, le respect pour vos parents, l'autorité souveraine, pour les lois de votre pays, pour les propriétés de votre prochain. Vous y apprendrez que la charité chrétienne nous prescrit d'aimer et de bien traiter nos semblables, de secourir les pauvres dans leurs besoins, de respecter et de consoler les vieillards, de soigner les infirmes et les malades. »

Amour de la famille. — « Aimez beaucoup votre père et votre mère : laborieux, économes, ils sont uniquement occupés de vous, l'un et l'autre... »

Sensibilité. — « Dieu a permis aux hommes de vivre de la chair des animaux : un boucher, un chasseur, un pêcheur, ne font rien de mal en tuant un bœuf, un poulet, un lièvre, en pêchant une carpe ou une anguille. Mais on ne doit pas faire souffrir les animaux en leur ôtant la vie, et c'est une chose très blâmable que de faire souffrir les animaux par des jeux barbares. »

Amour du travail. — « On ne saurait trop répéter cette vieille et utile maxime : La paresse est la mère de tous les vices honteux. Le mensonge, la médisance, la calomnie, la gourmandise, le vol, toutes ces choses coupables naissent de l'oisiveté. Les enfants occupés ne pensent qu'au travail. Ils ne font rien de mal et, n'ayant rien à cacher, ils ne mentent pas. »

Respect de la propriété. — « Votre maman vous a donné un déshabillé neuf et un bonnet, pour le jour de votre première communion, *il est à vous.* Vous avez acheté un fichu, avec un écu de trois francs que vous aviez gagné à ourler des serviettes, le *fichu est à vous.* Mais les cerises qui sont sur les cerisiers de mon verger, que vous traversez tous les jours, ne sont pas à vous.

« Il est essentiel que vous sachiez la valeur des choses qui se mangent :

« Deux pommes cuites valent deux liards; une livre de cerises vaut deux sous; une livre de raisin vaut deux sous; un petit pain d'épice vaut six sous.

« Quoi ! vous respecteriez deux liards, deux sous, six sous, qui se trouveront à votre portée chez votre

mère ou chez vos voisins, et vous croiriez ne rien dérober en prenant une pomme cuite, une livre de cerises, un petit pain d'épice? C'est une funeste erreur qui a souvent ouvert la carrière du vice.»

Pour compléter cet enseignement théorique, elle écrit, à l'usage des enfants de la classe pauvre, de petites histoires, qui sont autant de petits traités de morale en action : — *Histoire de Cartouche*, *Henriette et Edmond ou les Orphelins vertueux*, *la Ferme partagée* (comédie), *le Petit Auvergnat*, *la Vieille Chapelle*, essais de morale : *Du besoin de plaire et du désir d'être heureuse* (politesse, usage du monde), *Cécile de Pontouraut* (nouvelle).

Tout cela court, très moral, plein de bon sens, avec plus de véritable simplicité que n'en ont à l'ordinaire les ouvrages de ce genre et en particulier ceux de Mme de Genlis.

Elle a écrit encore des proverbes : *les Deux éducations*, *la Famille Dawenport*, *Cécilia ou la Pension de Londres*, *le Perroquet*, *la Vieille de la cabane ou la Piété filiale*, *Arabella*, *la Nouvelle Lucile*. Mais tous ces ouvrages, remplis d'ingéniosité et de bonnes intentions, manquent absolument d'originalité. Ce sont des dialogues fort vertueux, mais sans intérêt. Dans ce théâtre, il serait impossible de trouver quelque chose qui ressemble à une pièce de théâtre : pas une intrigue, pas un trait d'esprit, pas une situation.

Cependant trois ou quatre de ces contes dialogués furent représentés au théâtre de Saint-Germain. Hortense Beauharnais y joua successivement

les rôles importants de Sophie Dawenport, de Betty, dans *Cécilia*; celui de Bathienne dans *la Vieille de la cabane* et celui de Lucile Valmont dans *la Nouvelle Lucile*. La chronique nous apprend qu'elle excellait dans les rôles et les déguisements de jeunes paysannes. Les autres rôles étaient tenus par les quatre filles de Mme Auguié (les nièces de Mme Campan), par Mlle de Mackau, Mlle Churchill et autres noms connus de l'époque.

On pourrait dire de toutes les partenaires de ces jeux innocents ce que l'une des héroïnes (miss Tacheum, la vertueuse maîtresse de pension de Londres) dit l'une de ses élèves : « La modestie, la vertu, la sensibilité, forment les bases de son caractère. »

Une analyse très succincte de ces pièces suffira à en faire apprécier l'incontestable honnêteté. Malheureusement, après avoir constaté qu'elles n'ont pas d'autre prétexte pour finir que d'avoir commencé, on cherche le prétexte de leur commencement.

Dans *la Vieille de la cabane*, la mère qui a perdu sa fille, la retrouve mariée et riche. C'est toute la pièce.

Dans *Arabella*, la jeune fille, qu'un scrupule de conscience avait éloignée de son fiancé, le retrouve et l'épouse. Et c'est tout aussi.

Dans *la Nouvelle Lucile*, Lucile se désole en découvrant qu'elle n'est pas la fille de sa mère; mais elle la redevient en épousant le fils de Mme Valmont, qu'elle croyait aimer comme un frère et qu'elle aimera encore mieux comme mari.

Dans *les Deux éducations,* l'ingénieuse Mlle Ferville, dont le père veut marier son fils avec la belle Brillantine, la fille de M. Toutor, se déguise en modiste pour étudier sa future belle-sœur. Grâce à ce stratagème, aussi neuf que plein d'astuce, elle découvre les défauts de la jeune fille; mais en même temps elle découvre aussi les vertus modestes et cachées de la douce Aglaé, qu'elle fait épouser à son riche neveu. Moralité : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. »

La Famille Dawenport,. Ce sont de bien braves gens que ces Dawenport, qui pardonnent, en trois actes, les fautes, d'ailleurs assez vénielles, de leur nièce Anna. La moralité : « Un repentir sincère est le premier pas vers la vertu, » n'aurait certainement rien perdu à être développée plus brièvement.

Cécilia (la perle de la pension de Londres) a reçu clandestinement une lettre des plus passionnées. Naturellement c'est la maîtresse de pension qui l'a lue. Son courroux est extrême. Mais on découvre que la lettre a été écrite par la mère de Cécilia (qu'on croyait sans mère), pauvre mère, qui se cache à tous les regards, après avoir ruiné et fait mourir de chagrin son mari, le propre frère de lady Arabella. La riche et implacable lady finit par pardonner au repentir de sa coupable belle-sœur, comme la bonne miss Tacheum pardonne à la perle du pensionnat, dont elle est heureuse de proclamer l'innocence.

Le Perroquet est un opéra... un opéra comique naturellement, sans poésie d'ailleurs et même sans musique. Mais comme la scène se passe en Espagne,

on y joue de la guitare. Tous les personnages : l'infante, sa nourrice, sa camériste, ses quatre demoiselles d'honneur et le perroquet, parlent à qui mieux mieux; mais pendant que les femmes jasent, l'oiseau s'envole. O douleur! un oiseau de proie l'a saisi et l'enlève; mais o joie! c'est un faucon bien dressé, qui vient déposer l'oiseau qui parle aux pieds de la princesse qui pleure. On célèbre son retour par un air de guitare.

Certes il y a beaucoup de puérilité dans ces berquinades. Tout cela est bien vieux, bien démodé, et cependant les pensionnats d'aujourd'hui auraient tort de trop mépriser cette littérature de nos grand'mères, qui respectait au moins la morale et la langue.

Le théâtre de Mme Campan n'était pas le seul qui fût joué à Saint-Germain. Elle-même nous apprend qu'on y jouait aussi, mais une fois par an seulement, *Esther* et quelques pièces de Mme de Genlis.

Napoléon, alors qu'il n'était encore que le plus glorieux des généraux et le plus amoureux des maris, honora deux fois de sa présence ces représentations d'*Esther*, dans lesquelles Hortense de Beauharnais représentait le personnage d'Assuérus.

Voici comment Mme Campan juge ces représentations : « Le chef-d'œuvre de Racine fut exécuté avec tant de perfection par nos jeunes filles, qu'il fit une nouvelle sensation et ramena le désir de le voir sur la scène française.

« Ces représentations, chez moi, furent hautement blâmées, et je trouvai que l'intervalle d'un siècle,

ramenait la même opposition qu'avait éprouvée Mme de Maintenon pour les exercices dramatiques dans son royal établissement.

« Une maison particulière ne devait pas lutter contre l'opposition du grand nombre. Je supprimai donc cet usage cinq ans avant d'avoir quitté Saint-Germain, et je crois très convenable d'interdire aux écoles toute représentation théâtrale. » (*Mémoires.*)

CHAPITRE VII

Mme Campan à Mantes. — Le Dr Maigne et le *Journal anecdotique*. — Maladie et mort de Mme Campan. — Coup d'œil rétrospectif. — Grandeur et décadence de la maison de Saint-Denis.

La fin de la vie de Mme Campan fut abreuvée de malheurs et de dégoûts.

Une seconde maison de la Légion d'honneur avait été créée à Saint-Denis, sur le modèle de celle d'Ecouen. Par ses services dans cette institution, autant que par son mérite et ses talents d'éducatrice, Mme Campan avait des titres pour réunir sur sa tête la surintendance des deux maisons (1). On en parlait autour d'elle : l'opinion la désignait pour cet honneur; elle l'espérait peut-être. Cet espoir fut trompé.

Bientôt le retour des Bourbons, en supprimant la maison d'Ecouen, qui fut rendue à ses anciens propriétaires, les princes de Condé, vint la priver de sa

(1) En conservant à Mme Campan, avec le titre de surintendante, la direction de l'importante maison d'Ecouen, l'empereur donna à la nouvelle maison, celle de Saint-Denis, une autre surintendante, et son choix tomba sur une des maîtresses d'Ecouen, Mme Dubouzet, à laquelle il devait bientôt conférer le titre de baronne.

situation, sans lui accorder aucune compensation (1).

Les circonstances, bien plus que sa volonté, l'avaient rapprochée de la famille impériale. Les services rendus par elle aux Beauharnais, avant et après le mariage de Joséphine, avaient fait d'elle l'amie encore plus que la maîtresse de la belle-fille et des sœurs de Napoléon. Elle avait continué, malgré leur élévation, à vivre avec elles sur le pied d'une liberté complète. Mme Murat, dont la jolie tête était un peu faible peut-être pour le poids d'une couronne et qui ne brillait pas toujours par le tact et l'à-propos, lui dit un jour : « Mais vraiment je suis étonnée que vous ne soyez pas plus intimidée devant nous. Vous parlez aussi librement que lorsque nous étions vos élèves. — Vous n'avez rien de mieux à faire, reprit Mme Campan, que d'oublier vos titres lorsque vous êtes avec moi, car je ne saurais avoir peur de reines que j'ai mises en pénitence. » *(Journal anecdotique.)*

Ces relations avec la famille impériale, la confiance que lui avait accordée Napoléon, l'avaient rendue suspecte aux royalistes. « On m'a fait un crime, disait-elle au bon docteur Maigne, de m'être trop *barbouillée* des Bonaparte. Deux personnages qui avaient encore plus que moi le droit d'être difficiles, l'empereur d'Autriche et Alexandre, n'ont pas craint d'en faire autant. Je ne parle pas de presque toute

(1) En 1815, le maréchal Macdonald, devenu grand chancelier de la Légion d'honneur, lui fit obtenir une pension de retraite de 6,000 francs, avec le titre de surintendante honoraire.

l'ancienne noblesse, qui se trouvait très honorée de faire antichambre aux Tuileries. Quel est celui qui en 1810 aurait osé prévoir la chute de 1814?»

Sa longue fidélité à Marie-Antoinette, son attachement à la mémoire de ses anciens maîtres, furent méconnus et ne la sauvèrent pas des calomnies qui attristèrent la fin de ses jours. Se rappelant cette époque brillante de sa jeunesse où la famille royale reconnaissait son dévouement par des faveurs sans nombre et de délicates attentions, elle disait mélancoliquement : «J'ai joui jadis des bontés de la cour. Pendant que je souffrais pour accoucher de mon malheureux Henri, quatre courriers attendaient, chez moi, à Paris, le moment de ma délivrance, pour en porter la nouvelle à Versailles : un de S. M. Louis XVI, un de la reine, un de Monsieur (aujourd'hui Louis XVIII), un de Mesdames. C'est bien changé depuis ce moment. Ainsi vont les choses humaines. Je n'ai connu le vrai bonheur qu'à Saint-Germain et la tranquillité qu'à Mantes.»

Elle dit un jour au docteur Maigne : «La tranquillité dont j'ai joui à Mantes, pendant mes dernières années, m'a fait avaler la vie comme un verre d'eau tiède.»

C'est dans cette paisible ville de province qu'elle s'était retirée, après la suppression de la maison d'Ecouen, auprès d'une de ses anciennes élèves, restée son amie et mariée au docteur Maigne, médecin des hôpitaux de Mantes. Une complète intimité ne tarda pas à s'établir entre eux, et le docteur, qui la voyait deux fois par jour, qui était devenu le confi-

dent de toutes ses pensées, en a profité pour recueillir, dans le *Journal anecdotique*, publié après la mort de son amie, toutes les conversations, toutes les confidences et tous les faits qui lui ont paru devoir présenter quelque intérêt pour le public.

Mme Campan avait alors réglé ses affaires et, nous dit le docteur, « vivait dans une grande aisance avec 12,000 francs de rente. » Après les tribulations de sa vie, elle eût pu vivre heureuse dans sa retraite et son oubli, sans la perte de son fils, dont elle ne se consola pas et qui hâta l'heure de sa propre mort. Elle avait subi, avec courage et après avoir rempli ses devoirs religieux, la douloureuse opération d'un cancer au sein et paraissait sauvée. Mais des complications survinrent, sa santé s'altéra de nouveau et elle mourut le 16 mars 1822, dans les sentiments les plus pieux et les plus résignés. « Mon ami, disait-elle au docteur, je me mets entre les mains de la Providence; c'est le seul point d'appui invisible qui me soutienne. L'idée est consolante. J'aime beaucoup la simplicité de ma religion, je la révère; mais je hais tout ce qui sent le fanatisme (1). »

« A sa mort, ajoute M. Maigne, elle montra l'âme d'un sage, sans sortir un moment de son rôle de femme, sans renoncer aux espérances, aux consolations d'une âme chrétienne. »

Tout être humain possède une qualité maîtresse : c'est ce que Charles Fourier appelle la dominante

(1) Certes on ne saurait blâmer Mme Campan d'avoir haï le fanatisme; mais est-ce bien dans le dernier soupir d'une chrétienne mourante que ce sentiment a pu trouver son expression, et

passionnelle. La dominante de Mme Campan était la bonté, la qualité la plus enviable chez une femme qui a voué sa vie à la direction de l'enfance. Mme Campan n'était pas seulement bonne, elle était excellente. Aussi eut-elle beaucoup d'amis et plus d'amies encore. « Mme Campan, dit Barrière, exerçait sur ses amies, sur ses élèves, sur ceux qui la voyaient et l'entendaient souvent, cette espèce d'influence qui ne tient pas seulement à la supériorité de l'âge, du rang et des lumières. Comme elle aimait ceux qu'elle jugeait dignes d'affection, elle était aimée de même. »

C'est à cela sans doute qu'elle doit d'avoir désarmé la critique et trouvé des juges indulgents, même parmi les incroyants et les libres-penseurs, qui, moins sévères que les commissaires du Directoire, lui ont pardonné, en faveur de son amour pour les enfants, d'avoir aimé aussi le bon Dieu.

Voici en quels termes plutôt favorables M. Compayré rend justice à sa personne et à son œuvre : « Vingt-cinq ans d'expérience, soit à la cour de Marie-Antoinette, soit dans le pensionnat de Saint-Germain, qu'elle fonda sous la Révolution, soit aussi dans la maison d'Ecouen, dont Napoléon Ier lui confia la direction, tels sont les titres qui assurent tout de suite à Mme Campan quelque autorité en matière pédagogique. Ajoutons que le bon sens, un esprit méthodique et prudent, en un mot des qualités plus

n'est-il pas permis de croire que la mémoire a trahi le bon docteur en lui faisant réunir dans une même phrase deux confidences faites à des époques distinctes?

raisonnables que brillantes, dirigèrent cette longue expérience personnelle. »

Il ne saurait entrer dans nos vues, non plus que dans le cadre de cet ouvrage, de faire ici l'historique des maisons de la Légion d'honneur.

Mais un coup d'œil rapide jeté sur ces établissements qui furent son œuvre et qui, au dire de leur historien, continuèrent pendant de longues années à vivre de son souvenir, en obéissant à son impulsion, ne doit-il pas être considéré comme le complément nécessaire d'une étude sur Mme Campan?

« Pendant qu'on faisait, à Ecouen, dit M. Fourmestreaux, les travaux d'appropriation pour y recevoir les filles des braves morts au champ d'honneur, Mme Campan soumettait à l'Empereur un vaste plan d'éducation qui fut toujours suivi, sauf les modifications nécessitées par les progrès incessants de l'enseignement depuis cette époque. » (Eugène FOURMESTREAUX, *Histoire des maisons de la Légion d'honneur.* Paris, 1886.)

Et il ajoute : « Tout dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur est encore empreint du souvenir de leur illustre fondatrice et le nom de Mme Campan y est toujours prononcé avec respect. »

Depuis la baronne Dubouzet, première surintendante de Saint-Denis, jusqu'à l'amirale Leray, qui fut la dernière, les grandes dames qui se succédèrent à la tête de cette maison ne cessèrent d'en faire le sanctuaire de l'enseignement le plus élevé, sinon le plus pratique (1).

(1) Voici les noms des surintendantes qui ont succédé à la fon-

L'amirale Leray fut admirablement secondée par deux femmes dont elle avait su deviner la haute valeur, Mmes de Gombault et Eugénie Pallu du Parc. Cette dernière, belle et savante, grande admiratrice de Mme de Maintenon, dont elle avait fait son modèle, s'appliquait à faire revivre à Saint-Denis les traditions de Saint-Cyr et les vertus de sa fondatrice. Grâce à ces collaboratrices éminentes, le règne de Mme Leray fut l'apogée de la maison de la Légion d'honneur et le triomphe de la bonne éducation.

Après avoir payé à ces femmes d'élite un juste tribut d'admiration, nous voudrions clore la liste, pour échapper à la nécessité de nommer celle qui les remplaça et qui, élevée des derniers échelons de la maîtrise au premier rang, ne justifia ce choix que par sa docilité à mener à mal une institution qui avait le double tort de rester fidèle aux principes religieux de sa fondation et de rappeler aux Français les gloires du passé.

datrice : baronne Dubouzet, 1809-1816 ; comtesse Duquengo, 1816-1820; baronne de Bourgoing, 1820-1837; baronne Dannery, 1837-1851 ; baronne Daumesnil, 1851-1870 ; amirale Leray, 1870-1888.

Le nombre des grands chanceliers qui ont précédé le duc d'Auerstaedt est beaucoup plus grand. En voici la liste : le comte Lacépède, l'abbé de Pradt, le comte de Bruges, le maréchal Macdonald, duc de Tarente; le maréchal Mortier, duc de Trévise ; le maréchal comte Gérard, le maréchal Oudinot, duc de Reggio ; le général baron Subervie, la maréchal comte Molitor, le maréchal comte Exelmans, le maréchal comte d'Ornano, le général Lebrun, duc de Plaisance; le maréchal Pélissier, duc de Malakoff ; l'amiral Hamelin, le général comte de Flahaut, le général Vinoy, le général Faidherbe et le général Février.

Intelligente, têtue, un peu pédante, Mme Rickebusch, de son vrai nom Mlle Amélie Rickebusch, est-elle une aussi grande savante que l'affirment ses amis? Nous croyons qu'il faut en rabattre. De bonne heure, il est vrai, elle avait versé dans les tiroirs de son cerveau toute une bibliothèque de livres prohibés par le règlement, non assurément de mauvais livres dans l'acception courante du mot, non des livres immoraux, — Dieu nous garde d'attaquer la moralité de Mlle Rickebusch! — ni même des livres de littérature frivole ou romanesque, mais des ouvrages de philosophie allemande un peu nébuleux et surtout très anti religieux. Cela fait, les tiroirs ont été soigneusement refermés, et malheureusement — non, c'est heureusement qu'il faut dire — rien n'en est sorti. Car personne n'est moins apte à enseigner que cette femme, placée par le caprice d'un ministre à la tête d'une institution qui devrait être l'expression la plus élevée de l'enseignement féminin en France.

Dans une institution amoindrie par elle, cette surintendante au rabais qui, au lieu du serment de fidélité à Dieu et à la Patrie prêté, dans la chapelle, par les anciennes surintendantes, a dû jurer, dans l'arrière-cabinet de quelque sous-chef de bureau mal pensant, de faire descendre l'institut national de la Légion d'honneur au niveau d'un lycée de filles, s'applique de son mieux à cette triste besogne, éliminant peu à peu celles des anciennes maîtresses dont la supériorité lui porte ombrage, ou qui contrarient ses vues par le mauvais exemple d'un ensei-

gnement chrétien; raturant Napoléon Ier et biffant de sa main l'ordre écrit par lui de conduire les élèves à la messe tous les matins.

Après sa première visite à la maison d'Ecouen, l'empereur avait dit : « Tout est bien. » En parlant du passé, nous avons paru nous associer sans réserve à l'optimisme impérial. Nous n'ignorons rien cependant des reproches que l'opinion se croit en droit d'adresser à cette institution et dont le moindre n'est pas d'avoir créé des générations de déclassées, élevées dans un luxe plein de tentations et de dangers et propres tout au plus à grossir le stock des institutrices en disponibilité et des professeurs de piano sans élèves (1).

Malheureusement le reproche n'est pas complètement immérité. Mais faut-il le dire? il s'adresse moins encore à la direction donnée aux élèves qu'aux élèves elles-mêmes, ou plutôt au milieu social où se recrutent ces élèves. Et il vise bien plus loin et bien plus haut que Saint-Denis, car, par-dessus Saint-Denis, il atteint Saint-Cyr.

Mme de Maintenon l'avait pressenti. Elle savait que, pour des filles pauvres, appartenant à la noblesse et élevées noblement, il n'y avait pas d'autre ressource que le cloître, à défaut du mariage. C'est ce qu'elle exprimait par cette boutade, aussi juste que spirituelle : « Ce qui manque le plus à Saint-

(1) « La maison de Saint-Denis, qui reste le type de ces établissements, est une maison d'éducation absolument aristocratique, où l'on donne à des filles de capitaines une éducation de dames de la cour. » (LAROUSSE, *Dict. univ.*)

Cyr, ce sont les gendres.» C'est ce péril qu'elle voulait conjurer quand, par des exhortations aussi pleines de raison pratique que de sentiment chrétien, elle s'efforçait de préparer ses filles aux devoirs austères des mariages pauvres. C'est dans le même but et avec un zèle parfois excessif qu'au moment de la réforme de Saint-Cyr, elle réagissait, par une humilité exagérée, contre les tendances trop aristocratiques de la fondation et son enseignement trop supérieur, rêvant de voir «la communauté tout entière armée de balais».

A deux siècles de distance, après trois révolutions ou plutôt à travers les étapes d'une révolution qui se poursuit depuis plus d'un siècle en tournant sur elle-même, comme un orage emprisonné entre deux montagnes, la situation ne s'est guère modifiée.

Au lieu de filles nobles, nous trouvons à Saint-Denis une majorité de filles de la bourgeoisie, et de la bourgeoisie pauvre. Ces jeunes filles, après y avoir reçu une éducation aussi brillante que peu pratique, rentrent dans le monde, et si elles n'ont pas la chance d'y conquérir l'aisance dans le mariage, elles trouvent difficilement à gagner leur vie dans le cercle restreint et très encombré des professions libérales accessibles aux femmes. Aussi sont-elles d'avance gagnées à la cause des revendications féministes.

C'est en vain que Napoléon avait tenté de conjurer ce danger. Dans sa célèbre lettre du 15 mai 1807, écrite d'un champ de bataille de Pologne et précieu-

sement conservée dans les archives de la grande chancellerie, il s'exprimait ainsi : « La maison d'Ecouen doit avoir pour but unique de faire des femmes simples, élevées dans les principes d'une piété solide. Faites-nous des croyantes et non des raisonneuses. » Et il insistait : « Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables. Si je permettais qu'on en fît des femmes agréables, on m'en ferait de petites mondaines. »

Il voulait qu'on leur apprît « l'histoire, la littérature, qu'on leur épargnât l'étude des langues anciennes et des sciences relevées ». On devait leur enseigner « assez de physique pour qu'elle pussent dissiper autour d'elles l'ignorance populaire, un peu de médecine usuelle, de la musique, de la danse (pas celle de l'Opéra), l'art des chiffres, l'art de travailler à toutes sortes d'ouvrages ».

Mme Campan s'était pleinement associée à la pensée de l'empereur. « Le plan d'éducation, dit M. Fourmestreaux, que Mme Campan traça, en prenant la direction de la maison d'Ecouen, n'avait pas l'éclat peut-être trop imposant qu'elle avait adopté pour ses aristocratiques élèves de Saint-Germain. Elle savait que les talents ne sont pas tout dans la vie et qu'une jeune fille doit être préparée de bonne heure à remplir les devoirs sérieux. Elle voulut que le fond de l'éducation fût solide et religieux. »

« Si, après les études classiques, la musique, le dessin, la danse, la gymnastique, entrèrent dans le

cadre de ses programmes, la couture, les ouvrages à l'aiguille, la broderie, la confection des hardes de femmes, y figurèrent également... C'est d'après ces principes que Mme Campan comptait faire des filles de la Légion d'honneur de vertueuses épouses, de bonnes mères, ainsi qu'elle le répétait souvent.» (Eugène FOURMESTREAUX, *Histoire de la maison de la Légion d'honneur.*)

Eh bien! faut-il l'avouer, elle n'y réussit que très imparfaitement, et celles qui, après elle, poursuivirent le même but, en s'inspirant des mêmes idées, n'y réussirent pas davantage. Le vice inhérent à l'institution fut plus fort que la bonne volonté des maîtresses et triompha même des efforts du législateur.

C'est en vain qu'à plusieurs reprises on s'appliquera à chercher le remède, le remède est encore à trouver.

En 1881, après avoir laïcisé les établissements de la Légion d'honneur, par la suppression des six succursales, consacrées aux orphelines et si généreusement administrées par les admirables religieuses qui avaient succédé à Mme Marie-Marguerite de Lézeau (sœur Arsène Angélique), le général Faidherbe avait tenté d'établir les études industrielles et commerciales, en créant des ateliers de couture, de confection et de harnachements militaires. Cet essai timide et incomplet, strictement limité à la maison des Loges et réservé exclusivement aux filles de sous-officiers, n'eut pas de résultats appréciables.

Aussi trois ans après, à l'occasion de la discussion du budget de la Légion d'honneur et dans la séance

du 12 décembre 1884, voyons-nous les mêmes reproches de luxe et de frivolité dans l'éducation de Saint-Denis trouver des échos à la Chambre. Il est rare que les discussions parlementaires ainsi engagées, un peu au hasard, aient un effet utile. Le rapporteur n'eut pas de peine à démontrer que l'éducation de Saint-Denis n'avait rien de luxueux, attendu que l'uniforme des élèves était simple et modeste et leur entretien peu onéreux pour le budget. Ces mauvais arguments parurent sans réplique et le porte-parole du ministère acheva de conquérir les suffrages de la gauche, en affirmant que l'enseignement de la maison était en tout point conforme à celui d'un lycée de filles.

Grâce à Dieu et à l'action de l'amirale Leray et de ses aides de camp, la chose n'était pas encore vraie à ce moment.

Malheureusement elle l'est devenue depuis, et c'est justement ce qui nous inquiète, car l'enseignement des lycées de filles est loin de réaliser l'idéal que doit se proposer l'établissement national de la Légion d'honneur. L'orateur ajouta d'ailleurs que l'instruction donnée aux élèves avait des côtés pratiques incontestables, puisqu'elles suivaient des cours d'assemblage, de confection et de couture et qu'on y formait aussi des comptables et des caissières (1).

(1) Voir *les Maisons d'orphelines de la Légion d'honneur et les succursales de la maison d'éducation de Saint-Denis*, manuscrit de la Bibliothèque nationale par M. Edmond Petit, ex-sous-chef du service des maisons d'éducation de la chancellerie de la Légion d'honneur, 18 avril 1890.

Telle était la situation quand Mlle Rickebusch prit les rênes du gouvernement. Qu'a-t-elle changé à cette situation? Au point de vue de l'éducation, tout! Au point de vue de l'instruction, rien ou presque rien.

On aurait certes mauvaise grâce à lui reprocher de donner aux élèves de Saint-Denis une éducation trop aristocratique. Elle a mis bon ordre à cela. A la place des principes religieux recommandés par Napoléon et des habitudes de politesse et de bon ton enseignées par Mme Campan, elle a su faire régner l'esprit maçonnique et les manières de *la laïque*, qui, comme chacun sait, n'ont rien de commun avec l'usage des cours.

Mais on s'abuserait si on supposait qu'elle a fait avancer d'un pas le problème de l'éducation pratique. Plus savante que lettrée, elle a introduit dans les programmes un peu moins de littérature et un peu plus de science; mais son enseignement n'en est pas moins resté purement classique et théorique, uniquement orienté vers les examens et les diplômes (1).

La réforme utile reste donc à faire. A peine est-elle ébauchée par la tentative du général Faidherbe,

(1) On lit dans les programmes de Saint-Denis (dans l'annuaire Hachette notamment), à la rubrique Enseignement : « Préparation au brevet élémentaire dans les trois maisons : aux *Loges* (enseignement professionnel), à *Ecouen* (enseignement commercial), à *Saint-Denis* (préparation au brevet supérieur). »

A en croire ces étiquettes, la réforme serait faite et nos vœux seraient comblés. Malheureusement les étiquettes mentent et la réforme reste à faire.

qui fut une indication plutôt qu'une réalisation. Celle que nous rêvons serait plus vaste et devrait s'étendre, non plus seulement à l'une des succursales de Saint-Denis, mais à l'institution tout entière, dont les ressources d'ailleurs se prêteraient merveilleusement à cette expérience.

Puisque la Légion d'honneur possède trois maisons, pourquoi, au moyen d'une sélection déterminée non plus par le grade patèrnel, ou par les prétentions des familles, mais basée sur les aspirations et les aptitudes des enfants, ne consacrerait-on pas chacun de ces établissements, non pas, comme on le fait actuellement, à des degrés différents d'un même enseignement, mais à des études entièrement différentes et fortement spécialisées?

Ecole des hautes études scientifiques et littéraires. — Dans cet ordre d'idées, nous souhaiterions qu'on gardât Ecouen, qui fut le berceau de l'institution, comme le conservatoire des hautes études et la pépinière du professorat. Ce serait une véritable école normale de filles, appelée à fournir, par la suite, des institutrices de premier ordre, non seulement à la maison de Saint-Denis, mais à l'enseignement libre, aussi bien qu'à l'enseignement de l'Etat.

Ecole rurale et coloniale. — Au Château des Loges, qui, par sa situation en pleine forêt de Saint-Germain, répond aux besoins d'une institution champêtre et qui recevrait d'ailleurs les agrandissements jugés nécessaires à cette nouvelle affectation, on pourrait établir, sur le plan de l'*Ecole rurale* de Mme de

Genlis et avec les modifications dont l'expérience aurait pu révéler l'utilité, une véritable école d'agriculture à l'usage des jeunes filles, dans laquelle, en les familiarisant avec les habitudes et les besoins de la vie des champs et en leur donnant les connaissances pratiques, qui seules peuvent faire apprécier et aimer cette vie, on préparerait des compagnes utiles pour nos futurs agriculteurs.

Si d'ailleurs on tient compte de la voie d'expansion coloniale dans laquelle la France s'engage de plus en plus, si on considère, d'autre part, que l'agriculture doit se trouver à la base de toute entreprise de colonisation, on sera amené à faire, dans les programmes de cette école, à côté de la chimie, de la physique, des sciences naturelles, une large place aux connaissances géographiques, à l'étude des langues vivantes, en un mot à toutes les notions qui peuvent être utiles à des jeunes filles désireuses de s'associer aux entreprises de la France d'outre-mer et chez lesquelles des prédispositions ataviques, comme filles de militaires ou de marins, ont pu faire naître cette vocation particulière (1).

Ecole supérieure du commerce et de l'industrie. —

(1) Nous raisonnons ici dans l'hypothèse d'élèves militaires. Nous savons qu'il faut faire une déduction d'environ 10 pour 100, représentant l'élément civil, c'est-à-dire, d'une part, les élèves payantes, qui sont un abus ; d'autre part, les filles de légionnaires civils, qui en sont un autre, que ne pouvait prévoir le fondateur. Quand Napoléon créa l'*étoile des braves*, il était loin de se douter qu'un jour viendrait où on la prodiguerait *au mérite civil*, jusqu'à en faire l'appoint des fortunes mal acquises, ou le salaire de services plus inavouables encore qu'exceptionnels.

Reste le grand établissement de Saint-Denis, à deux pas de ce Paris, où foisonnent les industries d'art et les professions manuelles dont les ouvriers se doublent d'un artiste. C'est là que nous voudrions voir installer, non pas précisément une école féminine des arts et métiers, mais plus et mieux que cela : une école supérieure de commerce et d'industrie à l'usage des femmes.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'enseigner aux jeunes filles les menus travaux ordinaires de leur sexe : couture, lingerie, broderie, etc. Pour cet objet, classé dans les pensionnats de demoiselles sous le titre d'ouvrages manuels, les ouvroirs et les couvents suffisent amplement. Il ne faudrait pas non plus s'en tenir aux travaux un peu vagues visés par la lettre de Napoléon Ier, ni même aux tentatives un peu platoniques du général Faidherbe.

Ce que nous réclamons, c'est un enseignement professionnel sérieux, utile, adéquat aux besoins de jeunes filles pauvres et désireuses de gagner honnêtement leur vie, leur offrant une éducation technique de même nature et de même force que celle qui est donnée aux hommes dans les établissements similaires à leur usage, et propre à les mettre à même de concourir, avec eux, pour toutes les professions qui ne leur seront interdites ni par la limitation de leurs forces physiques, ni par le respect de leur dignité et le souci de leur pudeur.

On n'attend pas de nous que nous donnions ici la nomenclature de ces professions, non plus que le programme de cet enseignement! Un inventaire,

dressé après enquête, y pourvoirait. Tout ce que nous pouvons essayer, c'est de signaler les affinités qui paraissent exister entre certaines aptitudes féminines et l'exercice de certaines professions, par exemple toutes celles qui se rattachent aux arts du dessin et même à la grande industrie du livre, non seulement la typographie elle-même et ses différents travaux, mais l'illustration des livres et des journaux et par extension la lithographie, les clichés de modes, la gravure sur bois, la chromolithographie, et enfin toutes les branches des arts décoratifs.

A côté de l'industrie, le commerce et la banque doivent avoir leur place. Le cerveau de la femme, plus dégagé que celui de l'homme des idées générales et des spéculations métaphysiques, formé de bonne heure à l'ordre et à la méthode par son initiation aux soins du ménage, possède une netteté, une souplesse, une précision et une disponibilité qui le rendent merveilleusement propre aux travaux de comptabilité, de tenue de livres, de correspondance, qui sont les voies et moyens du commerce. De tout temps les maisons de commerce ont reconnu cette aptitude et fait appel à la collaboration des femmes. A leur exemple et depuis quelques années, les grands établissements de crédit semblent disposés à faire dans leur personnel une place à l'élément féminin. Mais à défaut de connaissances spéciales suffisantes, ces maisons, qui sont des usines et non des écoles, en sont réduites à employer la bonne volonté des femmes plus qu'à utiliser leurs talents.

Il n'est personne qui n'ait eu à recommander

quelque jeune fille pauvre, parente, amie ou protégée, et ne se soit heurté à cet obstacle, toujours le même, le défaut de préparation. Qu'ont-elles appris? Tout. Que savent-elles? Rien. Rien du moins de ce qu'il faudrait savoir pour gagner honorablement leur vie.

Eh bien! voilà justement ce qu'il faut leur apprendre, et voilà pourquoi nous appelons de nos vœux la création d'une école de commerce à l'usage des jeunes filles, une école qui ne leur enseignerait pas seulement les éléments de la comptabilité et de la tenue des livres, mais leur donnerait des notions suffisantes sur les opérations de banque, le code de commerce, la statistique générale, l'économie politique, la géographie dans ses rapports avec les exportations et les importations, sans oublier l'enseignement pratique des langues vivantes, non au point de vue littéraire, mais dans leur application aux transactions commerciales, en un mot toutes les connaissances nécessaires pour en faire les associées et non plus les exploitées du commerce.

Cependant ce n'est pas tout de partir en guerre à la conquête de professions nouvelles. Ce n'est pas tout de disputer aux hommes celles dont l'usage leur a assuré, jusqu'à ce jour, le monopole. Encore ne faudrait-il pas, comme vous l'avez fait et continuez à le faire, abandonner vos positions et livrer à l'autre sexe des industries qui sont votre domaine et dont vous avez eu le privilège pendant des siècles.

Quoi donc! vous voulez concurrencer l'homme au barreau, lui disputer son siège au prétoire et peut-

être au Parlement, et vous lui abandonnez gratuitement celui de tous les métiers où vous êtes le plus capables d'exceller.

S'est-on demandé par quel mystère de psychologie féminine, ou plutôt par quel prodige d'illogisme, le sceptre de la mode, grâce à une application aussi malheureuse qu'imprévue de la loi salique, a passé des mains mignonnes de la femme aux mains velues du sexe fort? Oui, mesdames, pourquoi, au lieu de conserver à vos sœurs cet art incomparable de la toilette, que, dès le berceau, vous enseignent vos poupées, pourquoi l'avez-vous livré lâchement aux soi-disant grands couturiers, dont votre extravagance a fait tout le succès? Quel vent de folie a soufflé sur vous pour vous amener à subir le mâle dans cette mission intime et délicate entre toutes de mouler vos corps charmants dans la soie et le velours? Ce n'est certes pas le sentiment de la pudeur. Ce n'est pas le bon goût non plus, car nous estimons le vôtre bien supérieur à celui de ces androgynes du chiffon. Quoi donc alors? Le caprice de quelque reine de la mode. L'imitation et le snobisme. Brebis de Panurge, vous avez sauté après celle qui a sauté la première, et celle-là fut sûrement une brebis galeuse. Et vous avez privé vos sœurs laborieuses d'un gagne-pain honnête et lucratif. Allons, mesdames, ayez un bon mouvement; au nom du bon goût et des bonnes mœurs, au nom de la solidarité féminine, rompez avec les faquins qui vous habillent et vous déshabillent. Revenez aux couturières d'antan, celles qui ont fait la gloire de votre passé et qui, bien

mieux que tous ces tailleurs exotiques et puffistes, sauront encore mettre en relief les charmes de votre beauté, sans compromettre la dignité de votre vie et le repos de votre foyer.

Ce que nous disons des couturiers, nous pourrions aussi le dire des coiffeurs. Au siècle dernier, les femmes se faisaient *accommoder* par des coiffeuses et leurs têtes poudrées n'en étaient pas moins séduisantes pour cela. Le premier coiffeur pour dames (1) fut ce gascon indiscret, impudent et bavard qui, sous le nom de Léonard, acquit à la cour de Marie-Antoinette une célébrité de mauvais aloi, en transformant en monuments d'extravagance, sans réussir à les enlaidir, les charmantes têtes de la jeune reine et de ses dames d'honneur. Depuis ils sont devenus légion et tranchent du professeur. Laissez là ces fantoches prétentieux. La main délicate de la petite coiffeuse fera frissonner, dans les ondes assouplies de votre chevelure, libérée du joug de leur fausse science, des courants de magnétisme sympathique et de poésie inédite, inconnus de ces êtres grossiers, et le bon goût de la femme vous préservera du retour de la *coiffure à la Frégate*, ou de l'invasion d'autres monuments plus modernes et non moins douloureux de l'architecture capillaire, dont vous subissez encore la loi inesthétique.

Cette digression nous a entraînés moins loin qu'on ne pourrait le croire, car par un détour vers la soli-

(1) Plus récente encore est la mode des tailleurs pour dames. Elle date seulement du second empire, et c'est l'Anglais Worth qui créa en France, en 1858, cette fâcheuse industrie.

darité qui est une des formes de la charité, elle nous replace au cœur de notre sujet, en nous fournissant notre mot de la fin, qui sera celui de notre commencement, notre premier et notre dernier mot : C'est à la pratique du féminisme chrétien, développé par l'éducation chrétienne, qu'il faut demander le secret de l'avenir de la femme et le salut de la société.

« Faites-nous des croyantes, » écrivait Napoléon. « Formez des mères, » disait Mme Campan. Ces deux formules contiennent tout le secret de l'éducation.

Carillon, octobre 1900.

TABLE DES NOMS CITÉS

A

Abrantès (duchesse d'), p. 187.
Adhémar (vicomtesse d'), préface, III.
Albanèze, p. 263.
Albéroni (le cardinal), p. 265.
Albret (Jeanne d'), p. 24.
Albret (le maréchal d'), p. 39.
Alexandre VIII (pape), p. 115.
Alexandre Ier (de Russie), p. 301.
Angennes (Julie d'), préface, VII.
Angennes (François d'), p. 55.
Arnaud, p. 301.
Artois (le comte d'), p. 189.
Aubigné (Constant d'), p. 17.
Aubigné (Théodore-Agrippa d'), p. 20.
Aubigné (Jean d'), pp. 82, 98, 104.
Aubigné (Mme d'), p. 21.
Auguié (Mme), pp. 267, 268, 295.
Auguié (M.) p. 269.
Auguié (Antoinette, Mme Gamot), pp. 269, 295.
Auguié (Eglé, la maréchale Ney), pp. 269, 295.
Auguié (Adèle, comtesse de Broc), pp. 269, 295.
Aumale (Mlle d'), pp. 14, 44, 103, 156, 160, 163.
Audouard (Olympe), préface, X.
Ayen (le duc d'), p. 139.

B

Balbien (Mlle), pp. 115, 145.
Banneville (Pierre de), préface, X.
Barba, p. 244.
Barrière (François), pp. 218. 244, 265, 270, 272, 277, 278, 289, 292, 304.
Barbier (Mlle), p. 197.
Barrère, pp. 243, 245.
Barrès (Maurice), p. 255.
Barron, p. 139.
Barrois, p. 209.
Bastide (Jenny), p. 258.
Béarn (Jeanne-Louise de), p. 265.

Beaujolais (duc de), p. 216.
Beauharnais (Joséphine), p. 272.
Beauharnais (Hortense), 269, 272, 274, 275, 295, 298.
Beauharnais (Émilie), p. 256, 272.
Beauharnais (Eugène), 272.
Beaumetz (de), p. 266.
Benoist (Charles), préface xi.
Berezobrazow (Mme), préface, xvi.
Berreau (Jules), p. 197, 253.
Berthollet, p. 264, 265.
Bois-Robert, p. 36.
Bonhomme (Honoré), p. 21, 27, 31, 90, 229.
Bonnevial (Marie), préface, x.
Bontemps, p. 76.
Bonaparte (Marie - Anne), p. 172.
Bonnard (chevalier de), p. 205.
Bonneville de Marsangy, p. 258.
Bossuet, pp. 128, 129, 187.
Botticelli, p. 201.
Boucher, p. 190.
Boudhors, p. 175.
Boufflers (chevalier de), p. 133.
Bouju (Mme), p. 107.
Bourgogne (duchesse de), 80, 107, 136, 139.
Bourgoing (Mme de), p. 307.
Breuillac (Mlle de), p. 107.
Brinon (Mme de), pp. 108, 115, 117, 122.
Bruges (comte de), p. 307.
Buffon (comtesse de), p. 222.
Buffon (comte de), p. 24.
Bussy-Rabutin, pp. 3, 66.
Buvat, p. 160.

C

Campan (Mme), préface, v, viii, et pp. 147, 171, 189, 204, 205, 207, 246 et 255 à 322.
Campan (M.), pp. 260, 264, 273.
Campan (Henri), pp. 272, 273, 302.
Campistron, p. 215.
Carette (Mme), p. 284.
Caraccioli (marquis), pp. 103, 166.
Caumont (Mlle de), p. 100.
Caylus (Mme de), pp. 19. 28, 35, 55, 56, 61, 70, 100, 105, 108, 136, 140.
Cellamcare, p. 166.
Chamillard, p. 86.
Chartres (la duchesse de), pp. 186, 220, 221.
Chartres (duc de) Philippe-Égalité, pp. 187, 206, 233.
Chartres (duc de), Louis-Philippe Ier, pp. 214, 220, 249.
Chartres (Mademoiselle et madame Adélaïde), pp. 207, 215, 220, 252.
Chasles (Emile), p. 84.
Chénier (Marie - Joseph), pp. 195, 203, 247.
Chéradame (Mme), p. 253.
Choisy (l'abbé de), 78.
Choiseul (duc de), p. 263.
Churchill (Mlle), p. 295.
Clément (Pierre), pp. 47, 95.

CLINTON-GENET, p. 268.
COLIGNY (marquis DE), p. 39.
COLOMB (Christophe), préface, XIII.
COMPAYRÉ (Gabriel), préface, XV, et p. 180, 227, 304.
COPIN-ALBANCELLI, p. 186.
COLLARD, p. 240.
COLLÉ, p. 226.
COPPÉE (François), p. 40.
COURANT DE CHATELAILLON, p. 20.
COURTILS DE SANDRAZ, p. 3.
COUSIN D'AVALLON, pp. 206, 207, 251.
CRÉBILLON fils, p. 188.
CUSTINES (vicomte DE), p. 243.

D

DAGUESSEAU, p. 92.
DANGEAU (marquis DE), pp. 160, 162, 167.
DANNEREY (baronne), p. 307.
DAUMESNIL (baronne), p. 307.
DERAISME (Maria), préface, X et XVI.
DESMOULINS (Camille), p. 243.
DESNOIRETERRES (Gustave), 21, 57, 65.
DESPORTES (Fernand), p. 165.
DIDEROT, p. 195.
DUBARRY (comtesse), pp. 187, 188.
DU BLED (Victor), pp. 200, 251.
DUBOUZET (baronne), pp. 300, 307.
DUCREST (Philippe), p. 236.
DUCREST (Charles), p. 225.
DUCREST (César), pp. 235, 236, 237.
DUCREST (Georgette), p. 244.
DU CREST (comte), p. 253.
DU DEFFAND (Mme), p. 23.
DU LAC (le Père), préface, XI, et p. 124.
DUMAS (Alexandre), p. 30.
DUMOURIEZ (le général), p. 235.
DUQUENGO (la comtesse), p. 307.

E

EPINAY (Mme D'), pp. 194, 226.
ESTRÉE (duc D'), p. 95.
EXELMANS (le maréchal), 307.

F

FAGUET (Emile), pp. 108, 141, 168, 178.
FAIDHERBE (le général), 307, 313, 315, 317.
FALCONET, p. 188.
FARAMOND (baron André DE), p. 181.
FÉNELON, préface, V, et pp. 2, 82, 128, 130, 146.
FÉRESSE-DERAISME (Mme), préface, XVI.
FERDINAND, p. 182.
FÉVRIER (le général), p. 307.
FIORENZA ORSINI, p. 140.
FITZGÉRALD (lord), pp. 238, 239.
FLAMMERMONT, 262.
FLEURY (le cardinal), p. 171.
FONTANGES (Mlle DE), p. 65.

FONTAINE (Mme), p. 145.
FORTH, p. 239.
FLAHAUT (comte DE), p. 307.
FOUQUET, pp. 35, 37.
FOURRIER (Charles), p. 303.
FOURMESTREAUX, pp. 306, 312.
FRAGONARD, pp. 188, 190.

G

GAMOT, p. 269.
GARAT, pp. 206, 226.
GELIN, p. 19.
GEFFROY, pp. 36, 87, 154, 601.
GENET (le père de Mme Campan), pp. 260, 263, 274.
GENET (Édouard-Jacques), 265.
GENET (Édouard-Charles), 268.
GENLIS (Mme DE), préface, VIII, XII, XIV, XVIII, et pp. 7, 133, 145, 185 à 253 et 259, 260, 261, 275, 281, 295, 298, 316.
GENLIS (le comte DE), pp. 188, 202, 233.
GENLIS (Caroline DE), marquise de Lawœstine, p. 236.
GENLIS (Pulchérie DE), comtesse de Valence, p. 236.
GÉRARD (le maréchal), p. 307.
GLAPION (Mme DE), pp 53, 99, 111, 136.
GIROUST, p. 252.
GOBELIN (l'abbé), pp. 45, 49, 66, 115, 121, 142.
GOLDONI, p. 263.
GODET DES MARAIS, pp. 26, 138, 141, 142.
GOMBAULT (Mme DE), p. 308.
GONTAUT (Mme DE), pp. 202, 219, 222.
GOUGENOD, p. 267.
GOUVION (DE), p. 266.
GRAMMONT (Mme DE), p. 65.
GRÉARD, pp. 105, 153, 178.
GRIFFET (le Père), p. 75.
GRIMBLOT, p. 11.
GRIMOD DE LA REYNIÈRE, pp. 192, 193, 226.
GUERRIER (Louis), 143, 144.
GUIZOT (Mme), préface, VIII.
GUYON (Mme), pp. 128, 129.
GUYOT (l'abbé), p. 209.

H

HAMELIN (l'amiral), p. 307.
HARLAY (DU), l'archevêque de Paris, p. 75.
HAUSSONVILLE (comte D'), préface, XI et XVI.
HAUSSONVILLE (comtesse D'), p. 140.
HAVRINCOURT (D'), p. 150.
HÉMON, pp. 125, 175, 179.
HENDICOURT (Mme D'), 38, 65.
HEQUET (Gustave), pp. 33, 41, 62, 81.
HERMINIE COMPTON (Mme Collard), pp. 237, 240.
HOCHE (le général), p. 272.
HOEFER, p. 221.
HOLBACH (baron D'), p. 194.

I

IMBERT DE SAINT-AMAND, 65, 72.

J

Jacquinet (Paul), pp. 8, 15, 77, 87, 125, 126, 151.
Jauffret, p. 285.
Jonchère (Mme de), p. 281.

K

Kastner (Fanny), p. 283.

L

Lachaise (le Père), p. 113.
Lacépède, pp. 290, 307.
Lacour (Léopold), préface, xvii.
Ladvocat, p. 244.
Lafare (de), p. 52.
Lafayette (Mlle de), préface, vi, et pp. 33, 38.
Lafayette (le général), 266.
Lakanal, préface, iii.
La Harpe, pp. 206, 241, 251.
La Maisonfort, pp. 118, 130, 139.
La Ménardière (de), p. 42.
Lamotte-Hadancourt, p. 65.
Lancret, p. 190.
Languet de Gergy, pp. 19, 27, 53, 73, 107, 161.
Lamballe (princesse de), 267.
La Popelinière, 201.
La Rochefoucauld (de), 44, 70.
Larousse, p. 310.
La Sablière (Mme de), 33, 39.
Lastic (Mlle de), p. 136.
Latour (Mlle de), p. 107.
Lavallée (Théophile), pp. 8, 24, 30, 78, 83, 114, 118, 131, 139, 143, 157, 158, 167.
Lavallière (Mlle de), p. 50.
Lebrun, p. 209.
Lebrun (le général), duc de Plaisance, p. 307.
Lecœur (Raoul), préface, vi, et p. 181.
Leckzinska (Marie), p. 265.
Lemaitre (Jules), préface, xix.
Lenclos (Ninon de), préface, vi, et pp. 32, 33.
Léonard, p. 321.
Leray (l'amirale), pp. 307, 308, 314.
Lescure (Mme), p. 237.
Lespinasse (Mlle de), préface, vi.
Lesueur (Daniel), préface, xvi.
Letellier, p. 95.
Loubert (Mme de), pp. 122, 130, 145.
Louis XIV, pp. 14, 44, 51, 53, 56, 72, 95, 97, 157, 171, 274, 277.
Louis XV, pp. 171, 187, 264, 265.
Louis XVI, pp. 171, 206, 257, 261, 267, 302.
Louis XVIII, 249, 275, 302.
Louvigny, pp. 11, 75.
Louvois, pp. 49, 95, 113, 114.
Ludres (Mme Du), p. 65.
Lulli, p. 277.
Luynes (duc de), pp. 71, 206.

M

Mac-Dermott, p. 272.
Mackau (Mlle de), p. 295.

MACDONALD (le maréchal), 301, 307.
MAIGNE (le docteur), pp. 147, 273, 280, 300, 301, 302, 303.
MAINE (duc DU), pp. 63, 67, 92, 166.
MAINTENON (Mme DE), préface, VI, VII, XII, XIV, et pp. 1 à 183 et 195, 256, 257, 276, 277, 285, 288, 308 et 310.
MANCEAU, p. 16.
MALESHERBES, p. 268.
MANSART, p. 114.
MARIE-ANTOINETTE (la reine), pp. 189, 257, 262, 266, 302.
MARIE-PIERRE, p. 259.
MARIE-THÉRÈSE (la reine), 68, 70.
MARIOTINI (l'abbé), 215, 242.
MARS (Mlle DE), p. 199.
MASSON (Frédéric), p. 272.
MAUZAISSE, p. 252.
MELLI, p. 355.
MÉNAGE, p. 39.
MERCIER (le Père), pp. 22, 37, 53, 156.
MÉRÉ (le chevalier DE), p. 11.
MÉRYS, p. 243.
MÉZIÈRES, pp. 121, 177.
MICHELET, pp. 89, 93.
MIGNARD, p. 182.
MILLOT (l'abbé), p. 89.
MIRABEAU, pp. 222, 243.
MIRAMION (Mme DE), p. 8.
MOLIÈRE, préface, VII.
MOLINOS, p. 127.
MONACO (Mme DE), p. 65.
MONCHEVREUIL (DE), p. 86.
MONOD, pp. 125, 175.
MONTAIGLE (Mme DE), p. 130.
MONTALEMBERT (la marquise DE), p. 21.
MONTESPAN (Mme DE), pp. 43, 44, 45, 58, 60, 61, 62, 67, 71.
MONTESPAN (M. DE), p. 45.
MONTESQUIEU, p. 85.
MONTESSON (Mme DE), p. 204.
MONTPENSIER (Mlle DE), p. 48.
MORNAY (Mlle DE), p. 139.
MORTIER (le maréchal), p. 307.
MURAT (Mme), p. 301.

N

NAPOLÉON, pp. 23, 76, 172, 173, 174, 247, 248, 256, 272, 273, 274, 278, 289, 290, 298, 300, 301, 304, 309, 311, 314, 317, 322.
NAUROY, 239, 252.
NAVAILLES (Mlle DE), p. 106.
NECKER DE SAUSSURE (Mme), préface, VII.
NEUILLANT (marquise DE), pp. 21, 32.
NEY (le maréchal), p. 269.

O

ORNANO (Philippe D'), le régent, pp. 159, 161.
ORLÉANS (comte D'), p. 307.
ORY (Françoise), p. 54.
OSMOND (Mlle D').
OUDINOT, duc de Reggio, p. 307.

P

Pallu du Parc (Eugénie), p. 308.
Paméla Syms (Lady Fitzgérald), pp. 239, 252.
Papin (Denis), préface, XIII.
Paris-Duvernay, p. 265.
Pascal (Blaise), pp. 187, 255.
Pascal (César), pp. 85, 182, 183.
Pater, p. 190.
Pélissier (maréchal), duc de Malakoff, p. 305.
Pellisson, p. 39.
Perou (Mme Du), pp. 4, 78, 115, 117, 150, 157.
Pétion, pp. 192, 268.
Petit (Edmond), p. 314.
Petitot, p. 182.
Pichaut de La Martinière, p. 188.
Pierre le Grand, p. 165.
Pineré (Mlle de), p. 106.
Pinot, p. 243.
Pognon (Mme Maria), préface, X.
Polignac (le duc de), p. 189.
Pompadour (la marquise de), p. 187.
Pradt (l'abbé de), p. 307.
Provence (le comte de), p. 189.
Puisieux (le comte de), p. 202.

Q

Quesnel (le Père), p. 127.

R

Rabelais, p. 217.
Racine (Jean), pp. 116, 133, 298.
Racine (Louis), p. 18.
Rémusat (Mme de), préface, VIII.
Réval (Gabrielle), préface, II.
Richelieu (Mme de), p. 44.
Rickbusch (Amélie), pp. 308, 309, 314.
Robespierre, pp. 268, 270.
Rochereuil (Mme de), p. 267.
Rocquencourt (Mlle de), p. 123.
Romme, p. 172.
Rousseau (J. J.), pp. 24, 194, 227, 279.
Rousset (Camille), p. 79.
Roy, p. 80.

S

Sainte-Beuve, pp. 4, 9, 34, 137, 149, 156, 158, 171, 190, 197, 198, 204, 218, 225, 229, 241 et 256.
Saint-Evremond, p. 282.
Saint-Hermine, p. 100.
Saint-Marc-Girardin, p. 129, 217.
Saint-Pierre (Mme de), 109.
Saint-Simon, pp. 46, 50, 60, 61, 76, 77, 81, 93, 115, 142, 155, 161.
Sand (George), p. 251.
Scarron, préface, VI, et p. 29.

Scudéry (Mlle de), préface, vi, et pp. 3, 33, 41, 59, 190.
Sée (Camille), préface, i, et pp. 125, 175.
Sercey (Henriette de), p. 236.
Sévigné (Mme de), préface, vi, et pp. 3, 10, 23, 59, 94, 102, 122, 137.
Sevelinge (L. de), pp. 229, 237.
Soubise (princesse de), pp. 65, 80.
Subervie (le général), p. 307.
Suard (Mme), pp. 72, 87, 128, 142, 163, 165.
Sueur, archevêque d'Avignon, préface, iii.
Syms (Maria), p. 238.

T

Tallemant des Reaux, p. 36.
Taphanel (Achille), pp. 9, 153.
Trogan, préface, x.
Tronchin, p. 216.

V

Valence (le comte de), p. 253.
Vapereau, p. 270.
Veilbrenner (Mlle de), p. 136.
Vernhes (Maurice), pp. 125, 176, 177.
Vertot (l'abbé), p. 166.
Victoire (Madame), p. 264.
Villarceaux (marquis de), 36.
Villenave, p. 88.
Villeroy (le maréchal de), 78.
Villette (marquis de), pp. 100, 101.
Villette (marquise de), p. 21.
Vinoy (le général), p. 307.
Vivonne (le duc de), p. 39.

W

Walknaer, pp. 10, 23.
Walpole (Horace), pp. 168, 169, 170.
Worth, p. 321.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. 1

MADAME DE MAINTENON

CHAPITRE PREMIER

Mme de Maintenon devant ses juges. — Les contemporains et la postérité. — Sévérités outrées, louanges excessives. — La Beaumelle contre Voltaire. — Théophile Lavallée et le duc de Noailles. 1

CHAPITRE II

Françoise d'Aubigné. — Sa naissance, sa famille, ses voyages. — Aventures de terre et de mer, son éducation. — Mme de Villette et Mme de Neuillant. — Retour à la religion catholique. — Son mariage avec le poète Scarron. 19

CHAPITRE III

Mme Scarron et son salon. — Grands seigneurs, hommes de lettres et femmes d'esprit. — Mlle de Scudéry. — Ni-

non de Lenclos. — Veuvage et pauvreté. — Mme de Montespan. — Education des enfants du roi. — Préventions de Louis XIV contre Mme Scarron. — Faveur naissante. 38

CHAPITRE IV

La terre et le marquisat de Maintenon. — Scrupules religieux du roi. — Première atteinte à la faveur de Mme de Montespan. — Ascendant croissant de Mme de Maintenon. — Elle devient dame d'atours de la Dauphine. — Mlle de Fontanges. — Disgrâce de Mme de Montespan. — Mort de la reine. 56

CHAPITRE V

Après la mort de la reine. — Mariage secret. — Les preuves du mariage. — Opinions diverses. — Le pour et le contre. — Discrétion de Mme de Maintenon et indiscrétions du roi. — Etat de Mme de Maintenon dans la famille royale. — Sa situation au dehors. 70

CHAPITRE VI

Influence politique et religieuse de Mme de Maintenon. — Son rôle dans la révocation de l'édit de Nantes. — Causes religieuses, politiques et économiques de la révocation. — Ses conséquences. — Conversion des enfants du marquis de Villette. — Conversion de leur père. 83

CHAPITRE VII

Mme de Maintenon institutrice. — Mme de Brinon. — Les étapes de Saint-Cyr. — Montmorency, Rueil, Noisy. — Fondation de Saint-Cyr. — Les bâtiments. — Les constitutions. 105

CHAPITRE VIII

Méthodes d'éducation et programmes d'enseignement. — Départ de Mme de Brinon. — Le rôle des récréations

dans l'éducation de Saint-Cyr. — Le quiétisme à Saint-Cyr. 119

CHAPITRE IX

La cour à Saint-Cyr. — Représentations d'*Esther* et d'*Athalie*. — Scrupules et alarmes de Mme de Maintenon. — L'abbé Desmarets et la réforme de Saint-Cyr. . . 135

CHAPITRE X

Instructions aux demoiselles sur le mariage. — Sagesse et modération de Mme de Maintenon dans l'application de la réforme. — Mme de Maintenon trouve à Saint-Cyr un refuge contre les grandeurs et les servitudes de la cour. — Maladie et mort du roi. 149

CHAPITRE XI

Vieillesse de Mme de Maintenon. — Visite de Pierre le Grand. — Mort de Mme de Maintenon. — Fidélité à son souvenir. — Une lettre d'Horace Walpole. — Saint-Cyr pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. — Saint-Cyr pendant la Révolution. — Suppression de la maison royale de Saint-Louis. — Epitaphe de Mme de Maintenon. — Conclusion. 163

CHAPITRE XII

Les portraits de Mme de Maintenon. 182

MADAME DE GENLIS

CHAPITRE PREMIER

La femme au dix-huitième siècle. — Bergers, bergères et bergeries. — Synthèse de Mme de Genlis. — Le don de l'enseignement. 185

CHAPITRE II

L'enfance de Mme de Genlis. — Son mariage. — Mme de Genlis dame d'honneur de la duchesse de Chartres et gouvernante de ses filles. — Mme de Genlis gouverneur des princes de la maison d'Orléans. 199

CHAPITRE III

Education de princes. — Théorie et pratique. — Le journal d'une gouvernante. — Brouille avec la duchesse. . . . 212

CHAPITRE IV

Les œuvres de Mme de Genlis. — Ouvrages d'éducation. — *Adèle et Théodore*. — L'école rurale. 224

CHAPITRE V

Mme de Genlis pendant l'émigration. — Deux sœurs de Louis-Philippe. — Histoire de Paméla et d'Herminie. . 234

CHAPITRE VI

Après l'émigration. — Mme de Genlis pendant l'Empire et la Restauration. — Vieillesse et mort de Mme de Genlis. — Les portraits de Mme de Genlis. 246

MADAME CAMPAN

CHAPITRE PREMIER

La villa Campan. — Portrait moral et portrait physique de Mme Campan. — Un parallèle entre Mme de Genlis et Mme Campan. 255

CHAPITRE II

Naissance et éducation de Mme Campan. — Sa nomination comme lectrice de Mesdames et femme de chambre de la reine. — Son mariage. — Généalogie de la famille Genet et de la famille Campan. — Mme Campan pendant la Terreur. 262

CHAPITRE III

Mme Campan institutrice. — Le pensionnat de Saint-Germain. — Relations avec la famille de Beauharnais et avec Bonaparte. 270

CHAPITRE IV

Mme Campan à Ecouen. — Théorie et pratique de l'enseignement. — L'éducation maternelle. 276

CHAPITRE V

L'éducation publique. — Conseils aux maîtresses et aux élèves. — La discipline. — Une visite de Napoléon Ier à la maison d'Ecouen. 285

CHAPITRE VI

L'éducation élémentaire. — Conseils pour l'éducation des jeunes filles du peuple. — Ouvrages à leur usage. — *Théâtre d'éducation*. 292

CHAPITRE VII

Mme Campan à Mantes. — Le Dr Maigne et le *Journal anecdotique*. — Maladie et mort de Mme Campan. — Coup d'œil rétrospectif. — Grandeur et décadence de la maison de Saint-Denis. 300

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1955

A LA MÊME LIBRAIRIE

Madame de Maintenon et la Maison royale de Saint-Cyr (1686-1793). 2e édition, revue et augmentée, ornée du portrait de madame de Maintenon gravé par Adrien Nargeot d'après l'émail du Louvre, de trois autres gravures en taille-douce et de trois lettres fac-similés de Louis XIV, de madame de Maintenon et de Napoléon Bonaparte. Un vol. in-8° cavalier. Prix . . . . . 8 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

La Famille d'Aubigné et l'enfance de madame de Maintenon, suivi des Mémoires inédits de Languet de Gergy, archevêque de Sens, sur madame de Maintenon et la cour de Louis XIV, par Théophile Lavallée. Un vol. in-8°. . . 8 fr.

La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux, par A. Taphanel. Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.)

Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV, d'après des documents inédits, avec le texte authentique des lettres de la duchesse au maréchal de Bellefonds, par J. Lair. 2e édition. Un vol. in-18 avec deux portraits . . . . . 3 fr.

Grandeur et décadence des Romains, par Montesquieu. Un vol. in-32. . . . . 4 fr.

Jésuites, par le R. P. Du Lac (S. J.). 23e édition. Un vol. in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

Mémoires de madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France pendant la Révolution, 1773-1836. 3e édition. Un vol. in-8° accompagné d'un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

Louise de Kérouaille, duchesse de Portsmouth (1649-1734), par H. Forneron. Un vol. in-18, avec un portrait d'après P. Lely et un fac-similé d'autographe. . . . 3 fr. 50

Mémoires de madame la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795, publiés par le duc Des Cars. Ouvrage enrichi du dernier portrait de la Reine. 3e édition. 2 vol. in-8°. Prix . . . . . 15 fr.

Les Origines du féminisme contemporain. **Trois femmes de la Révolution :** Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Rose Lacombe, par Léopold Lacour. Un vol. in-8° avec cinq portraits . . . . . 7 fr. 50

La Famille de madame de Sévigné en Provence, d'après des documents inédits, par le marquis de Saporta. Un vol. in-8° enrichi de deux portraits. . . . . 7 fr. 50

Le Marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné, par F. Masson. 2e édition revue et augmentée. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)

Mémoires de la comtesse Potocka (1794-1820), publiés par Casimir Stryienski. 7e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure et un fac-similé d'autographe . . . 7 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1895.

44 116ST BR 4832 03/95 53-005-00 GBC

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE